

INTERNATIONAL

LE MONDE / MERCREDI 13 JANVIER 1999

CONGO-KINSHASA

Des milliers de soldats zimbabwéens, angolais, tchadiens et namibiens sont engagés auprès des forces de la République démocratique du Congo

(RDC, ex-Zaire) contre une rébellion congolaise soutenue par l'Ouganda et le Rwanda. ● A LA CITY de Londres, il ne fait pas de doute que le président Kabila « rémunère » ses

soutiens étrangers en accordant des concessions et en prélevant directement sur les ressources minières de son pays. ● POUR FINANCER l'intervention du Zimbabwe, Laurent-Désiré

Kabila est entouré d'un milieu affairiste proche du président zimbabwéen Robert Mugabe. Un homme d'affaires zimbabwéen lié au pouvoir, Billy Rautenbach, a été nom-

mé à la tête de la société nationale d'exploitation du cobalt et du cuivre, la Gécamines. ● UN SOMMET RÉGIONAL pourrait être organisé à partir du 15 janvier à Lusaka, en Zambie.

Affairisme, diamants, cobalt, comment M. Kabila paie ses soutiens étrangers

Les ressources minières de la République démocratique du Congo, sous-exploitées à cause de la guerre, sont utilisées par Kinshasa pour rémunérer les interventions étrangères à ses côtés. Depuis novembre, la principale société congolaise de minerais est aux mains d'un Zimbabwéen

HARARE

de notre envoyé spécial

Pendant la guerre, les affaires continuent entre Harare et Kinshasa. Alliés inconditionnels de la République démocratique du Congo (RDC), les Zimbabwéens profitent des largesses de Laurent-Désiré Kabila, qui brade les richesses de son pays pour assurer sa survie politique. En contrepartie de l'aide militaire apportée à Kinshasa, la nébuleuse affairiste qui entoure le président zimbabwéen Robert Mugabe fait du business à bon compte avec l'ex-Zaire.

Proche cousin et protégé du chef de l'Etat, Phillip Chiyangwa en profite. « J'ai été le premier à conduire une délégation au Congo », affirme le flamboyant homme d'affaires, qui reçoit dans ses bureaux du centre-ville de Harare. Une Ferrari miniature y côtoie une photo soigneusement mise en évidence. Le cliché, qui vaut toutes les cartes de visite, le montre aux côtés du président Mugabe dans l'intimité d'une fête familiale. « Je suis connecté au sommet et les gens le savent. C'est important. Le business, c'est avant tout une question de relations », commente M. Chiyangwa, originaire du village de M. Mugabe.

« Pour faire des affaires au Congo, être Zimbabwéen constitue un avantage. Il y a beaucoup d'opportunités et beaucoup d'argent à faire », souligne l'entrepreneur. A

la tête de la holding Native Investment Africa (NIA), M. Chiyangwa dirige une dizaine de sociétés. Il affirme se rendre régulièrement à Kinshasa « en avion privé » et avoir comme interlocuteur Victor Mpoyo, le ministre d'Etat proche de M. Kabila. Il prétend néanmoins se contenter de faire du commerce. « Moi, je vends. N'importe quoi. Du maïs, du poisson séché. Pour l'armée, le gouvernement ou le secteur privé. Mais maintenant, je me fais payer cash », précise-t-il, en exhibant une commande d'octobre 1997 payée il y a quelques mois seulement.

UN INTERMÉDIAIRE-CLÉ

Le document porte l'en-tête de la société congolaise Gesac, et il est signé par Kanund Naweji Ben, considéré comme un proche de M. Kabila. Il dresse une liste de fournitures alimentaires et de médicaments. « Cette liste n'est pas exhaustive, nous pouvons considérer autre chose. Veuillez nous donner vos quotations », stipule le fax. D'après M. Chiyangwa, la commande était destinée à l'armée congolaise. Lui-même affirme s'être chargé de la vente de quelques 9 000 tonnes de farine de blé et de maïs, pour un montant de 2 millions de dollars (1,7 million d'euros). En 1998, guerre oblige, l'entrepreneur explique avoir réalisé avec la RDC un chiffre d'affaires de 1 million de dollars seulement.

Le colonel Tshinga Dube affirme, lui aussi, que les affaires vont mal avec l'ex-Zaire et qu'il se contente d'essayer de faire un peu de commerce. L'ancien officier se trouve pourtant à la tête des Industries de défense zimbabwéennes (ZDI), la manufacture d'armes contrôlée par l'Etat. Maintenant la langue de bois avec la dextérité de l'homme du sérail placé à un poste de confiance, le colonel Dube affirme sans sourciller que son usine ne fabrique plus que « des armes de chasse et de sports ». D'après lui, ZDI ne fait que vendre à Kinshasa des rations alimentaires et des uniformes pour « survivre ».

En 1997, la société d'armement avait pourtant passé un contrat d'environ 50 millions de dollars avec l'Etat congolais. Le paiement a commencé à la fin 1998, sous forme de mensualités, comme le confirme M. Dube. Le patron de ZDI laisse entrevoir des activités et des relations qui correspondent davantage à celles d'un intermédiaire-clé qu'à un simple vendeur d'uniformes. Le colonel Dube reconnaît d'ailleurs avoir rencontré Laurent-Désiré Kabila dans l'est de l'ex-Zaire, avant son accession au pouvoir et la chute de Mobutu Sese Seko. Et il confirme l'ancienneté de l'aide fournie par Harare à l'ex-révolution au pouvoir à Kinshasa. ZDI dispose d'un représentant dans la capitale congolaise et le colonel Dube admet s'y rendre

« toutes les deux semaines ». A l'occasion de ses voyages, il reconnaît faciliter les contacts entre les hommes d'affaires zimbabwéens et le pouvoir congolais. Officiellement simple fournisseur de rations alimentaires et d'uniformes, le patron de ZDI dit rencontrer M. Kabila quand il en a besoin. « Je le vois, il me connaît », affirme-t-il.

RELATIONS TROUBLÉES

Si ZDI et son dirigeant jouent un rôle important dans les relations troubles entre Harare et Kinshasa, le personnage central semble bien être Emmerson Mnangagwa, ministre de la justice de M. Mugabe et responsable des finances du parti dirigeant, le Zanu-PF. A ce titre, M. Mnangagwa se situe au cœur de la toile d'araignée qu'a tissé le pouvoir dans toute l'économie du Zimbabwe, corruption à l'appui. Ami personnel de M. Kabila et homme de confiance de M. Mugabe, c'est lui qui établirait le lien entre les deux hommes, comme semblent l'indiquer ses déplacements à Kinshasa, sans rapport avec sa fonction de ministre de la justice.

M. Mnangagwa aurait participé à la conclusion d'un des plus importants « accords » connus à ce jour entre la RDC et des intérêts zimbabwéens. Il s'agit de la cession à l'homme d'affaires zimbabwéen, Billy Rautenbach, d'une partie substantielle des avoirs de la

Gécamines, la société d'Etat qui exploite le cuivre et le cobalt congolais. Cette cession s'est accompagnée de la nomination de M. Rautenbach à la tête de la Gécamines. Basée en partie à Johannesburg, la famille Rautenbach est présente depuis longtemps au Zimbabwe et ne semble pas étrangère au cercle affairiste de M. Mugabe. Quel que soit le bénéfice éventuel qu'en retire le chef de l'Etat ou son entourage, le contrat de la Gécamines s'apparente pour beaucoup à un hold-up opéré sur les richesses de l'ex-Zaire.

Ce genre de contreparties ajoutées au souci de préserver les liens financiers ou économiques qui existaient déjà avant la guerre -, expliquent en partie l'engagement militaire du Zimbabwe aux côtés de l'actuel président congolais. Elles servent aussi à financer l'intervention de Harare à ses côtés. La volonté de M. Mugabe de replacer son pays sur le devant de la scène régionale face à l'hégémonie sud-africaine constitue un autre facteur essentiel. « Au Zimbabwe, on se souvient du Mozambique, qu'on avait aidé pendant la guerre et qui, par la suite, est tombé sous la coupe de Pretoria », affirme le directeur d'une importante banque de la capitale. « Dans l'engagement en RDC, on cherche des dividendes, c'est sûr. Mais il y a aussi la volonté de lutter contre la domination de l'Afrique du Sud

dans la région », explique le banquier.

Dans cette logique, le gouvernement zimbabwéen a mené une campagne destinée à encourager les liens économiques avec la RDC. Il a mis en place une ligne de crédit pour les investisseurs potentiels et signé un accord de coopération avec le gouvernement congolais. Mais face à la situation de guerre du pays, très peu ont répondu à l'appel, et la ligne de crédit a dû être annulée. Dans la situation actuelle, faire des affaires dans l'ex-Zaire comporte trop de risques, sauf pour une élite influente disposant des relations et des garanties nécessaires dans les cercles du pouvoir.

Pour l'instant, le Zimbabwe en tant que tel ne tire aucun avantage de l'engagement militaire en RDC. Au contraire, celui-ci ne peut qu'aggraver les difficultés économiques et accroître le mécontentement social. « Dans la situation de crise que traverse le pays, c'était la pire chose à faire », déplore Morgan Tsvangirai, le secrétaire général du Congrès zimbabwéen des syndicats (ZCTU), la puissante confédération syndicale engagée dans une épreuve de force avec le pouvoir. « Il n'y a aucun bénéfice à attendre de cette guerre, sauf pour une élite politique et militaire corrompue. »

Frédéric Chambon

Un coût de 1 million de dollars par jour pour Harare

LONDRES

de notre correspondant à la City

Le président de la République démocratique du Congo, Laurent-Désiré Kabila, se sert directement des richesses minières dont regorge le sous-sol de la RDC – en particulier le cobalt et le diamant – pour payer les tuteurs angolais et zimbabwéens du régime de Kinshasa dans la guerre qu'ils mènent ensemble contre le Rwanda et l'Ouganda, et pour l'achat d'armements. Tel est le sentiment exprimé à la City par les sociétés d'exploitation des minéraux.

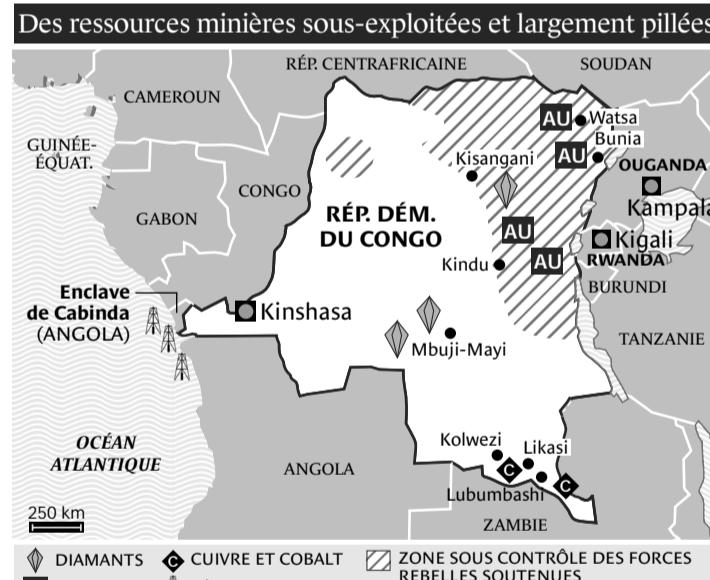
Dans le chaos prévalant actuellement dans l'ex-Zaire, deux compagnies d'Etat continuent de tourner vaille : la Gécamines (cuivre, cobalt, zinc) et la Miba (Mine de Bakwanga). Epargnées jusqu'à présent par le conflit, ces deux sociétés publiques paient aujourd'hui à leur tour un lourd tribut

au financement de l'effort de guerre du président Kabila. C'est l'accord récent signé entre Kinshasa et Billy Rautenbach, donnant à cet homme d'affaires zimbabwéen, très proche du président Mugabe, le contrôle pour dix ans de la Gécamines, qui a eu raison du flegme des analystes miniers de la City spécialistes de l'Afrique.

L'expérience minière de cet allié de l'affairiste Léo Mugabe, fils du chef de l'Etat zimbabwéen, est en effet limitée à l'exploitation d'une petite mine de diamants, aujourd'hui fermée. De passage récemment à Bruxelles, le nouveau patron de la société nationale congolaise avait annoncé en grande fanfare la suppression de six mille emplois à la Gécamines, en vue de rétablir sa rentabilité. Mais, à ce jour, M. Rautenbach n'a toujours pas pris ses nouvelles fonctions à Lubumbashi, le cœur minier de la RDC. Aussi cette décision étonnante contrevoie-t-elle à la ligne de conduite libérale adoptée jusqu'à présent par Kinshasa, visant à laisser toute liberté opérationnelle à l'état-major de la Gécamines en matière de gestion quotidienne ou du choix de partenaires dans des joint-ventures. L'accord, de surcroît, a été signé par le ministre d'Etat Victor Mpoyo en son nom personnel et non pas au nom de l'Etat congolais...

Très lié aux milieux d'affaires internationaux, en particulier pétroliers, M. Mpoyo a longtemps travaillé pour Elf sur le continent noir. Aujourd'hui, c'est lui qui sert notamment de relais entre M. Kabila et les milieux affairistes du cône sud de l'Afrique. On voit mal enfin comment la désignation de Billy Rautenbach, dont la compagnie, Ridgepoint, est basée dans le paradis fiscal des îles Vierges, peut faciliter la levée auprès des banques internationales de capitaux nécessaires à la modernisation de ce secteur-clé de l'économie congolaise. A Kinshasa, l'opposition a beau jeu de dénoncer l'établissement de la nouvelle Gécamines, dans la mesure où la partie zimbabwéenne est l'actionnaire majoritaire, la partie congolaise ne détenant que 20 % des parts, même si elle a droit à 30 % des recettes.

Pour beaucoup, la nomination de Billy Rautenbach est avant tout destinée à permettre aux autorités congolaises de financer plus facilement l'aide militaire importante que leur apporte le Zimbabwe, en prélevant directement sur les recettes en devises de la Gécamines. Car, malgré les problèmes causés par la guerre (difficultés d'approvisionnement en pièces détachées, réquisitions du matériel de transport...), la Gécamines a pu poursuivre cahin-caha sa nouvelle stratégie commerciale, centrée sur l'exploitation du cobalt à Kolwezi (Katanga). Alors que les prix du cuivre languissent, ceux du cobalt restent élevés, en raison de la fermeté de la demande mondiale.



ment l'aide militaire importante que leur apporte le Zimbabwe, en prélevant directement sur les recettes en devises de la Gécamines. Car, malgré les problèmes causés par la guerre (difficultés d'approvisionnement en pièces détachées, réquisitions du matériel de transport...), la Gécamines a pu poursuivre cahin-caha sa nouvelle stratégie commerciale, centrée sur l'exploitation du cobalt à Kolwezi (Katanga). Alors que les prix du cuivre languissent, ceux du cobalt restent élevés, en raison de la fermeté de la demande mondiale.

INCERTITUDE SUR LES DIAMANTS

Pour l'instant, la relance de l'exploitation cuprifère, elle, se heurte à l'attentisme des grands groupes miniers internationaux comme des « juniors ». La mise en route de l'accord signé avec le sud-africain Anglo American et le canadien American Mineral Fields pour l'exploitation des déchets cuivre-cobalt de Kolwezi serait, par exemple, toujours bloquée par la banque nationale d'Afrique du Sud, inquiète de la déterioration de la situation sur le terrains.

La même incertitude prévaut à propos de l'autre grande richesse de l'ex-Zaire, les diamants du Kasaï. Devant les menaces des rebelles sur Mbuji-Mayi, capitale de l'industrie des brillants du pays, le gouvernement Kabila a chargé l'en-

treprise belge Doppelt d'organiser les enchères mensuelles de pierres à Anvers, premier centre mondial de ce négoce. Craignant pour leur sécurité, les participants accrédités, dont la société De Beers, premier acteur du secteur, avaient en effet menacé de boycotter les ventes de Mbuji-Mayi. Les autorités de Kinshasa ont donc confié à un transporteur de fonds spécialisé la responsabilité du transfert des lots dans la métropole flamande via un pays africain limitrophe.

Lors de la première session, organisée en décembre, le montant des ventes de ces marchandises bon marché s'est élevé entre 5 et 7 millions de dollars (entre 4,25 et 5,95 millions d'euros). De l'avis des spécialistes, cette filière organisée par Doppelt, une maison très liée à la compagnie congolaise d'exploitation Miba, facilite les éventuels détournements : « Kabila a adopté le vieux système de prix, qui consiste à déclarer au départ une valeur basse qui n'a rien à voir avec le prix de vente en amont et d'emporter ainsi la différence », dit-on à Londres. Les diamants bruts bloqués par Kinshasa dans les différents centres nationaux d'expertise constituent une autre possibilité de contrebande officielle, avec l'aide d'intermédiaires libanais, israéliens ou belges hautement rémunérés pour leurs services.

Marc Roche

Une grande confusion règne sur le terrain

LA SITUATION sur le terrain reste confuse en République démocratique du Congo (RDC), où le régime de Laurent-Désiré Kabila, président autoprotégé, soutenu par l'Angola, le Zimbabwe, la Namibie et le Tchad, fait face à une coalition d'insurgés congolais épaulée – voire dirigée – par l'Ouganda et le Rwanda, depuis le 2 août 1998. Les forces rebelles et leurs alliés contrôlent partiellement l'est du pays, tenant notamment Kisangani et Kindu. C'est dans cette partie du pays que se trouvent les gisements aurifères les plus riches de RDC, dont la production, échappant à Kinshasa, transite désormais par Kampala et Kisangani.

Les rebelles congolais – des Tutsis d'origine rwandaise installés de longue date dans les provinces orientales du Congo, des militaires mécontents et d'anciens mobutistes – avaient initialement pour objectif de renverser M. Kabila. Une quinzaine de rencontres régionales et internationales ont été vainement organisées les cinq derniers mois pour tenter de trouver une issue à la crise. En marge du sommet franco-africain, organisé à Paris en novembre 1998, tous les pays militairement engagés en RDC avaient, sous la pression de Jacques Chirac et de Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies, promis de conclure au plus vite un cessez-le-feu dont les modalités auraient dû être définies courant décembre à Lusaka, en Zambie.

M. Kabila, considérant que son pays est agressé de l'extérieur par l'Ouganda et le Rwanda (deux de ses anciens alliés) et refusant jusqu'à présent de dialoguer avec les représentants de la rébellion, bloquait de facto toute négociation. Ce préalable est en passe d'être levé. La télévision officielle congolaise a annoncé le 8 janvier qu'un « dialogue intérieur » allait bientôt s'engager. Une ouverture de bon augure alors que le sommet de Lusaka – reporté à trois reprises – devrait être organisé à partir du 15 janvier.

Frédéric Fritscher

MASTÈRES SPÉCIALISÉS

École Normale Supérieure de Cachan
Service de Formation continue et développement
Octobre 1999 - Octobre 2000

INGÉNIERIE DES PROCESSUS DE PRODUCTION

Mastère Spécialisé créé en partenariat avec l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris

Cours et Séminaires 460 H

Systèmes de production

- ♦ Conception
- ♦ Maîtrise et pilotage
- ♦ Diagnostic et évaluation

Séminaires

- ♦ Intégration des techniques
- ♦ Sociologie industrielle
- ♦ Internationalisation de la production

Mission en entreprise

française ou étrangère 4/5 mois.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES et de la MOBILITÉ INTERNATIONALE

600 H + 4/5 mois en entreprise

- ♦ Ressources Humaines et Management
- ♦ Droit du Travail
- ♦ Administration du Personnel
- ♦ Ressources Humaines Internationales
- ♦ Formation interculturelle
- ♦ Gestion de la mobilité internationale
- ♦ Sélection, rémunération, protection sociale, logistique.

Des séminaires professionnels à l'étranger (4 semaines) :
SINGAPOUR, NEW YORK, CARACAS, BUDAPEST.



Un partenariat exceptionnel avec les entreprises
Public : Étudiants, demandeurs d'emploi et salariés sur plan de formation. Conditions habituelles pour accéder à un Mastère Sp

L'ONU continue d'exiger la vérité sur ses deux avions abattus en Angola

La mission des Nations unies n'entend pas renoncer

LUANDA

de notre envoyé spécial
« Je m'en vais mais je serai satisfait seulement quand la vérité sera faite sur ce qui s'est passé. C'est un devoir par rapport aux familles des victimes, à leurs collègues et à l'ONU toute entière. » Benon Sevan a quitté l'Angola, lundi 11 janvier, sans avoir pu mener à bien la mission que lui avait confiée Kofi Annan.

Malgré les efforts déployés pendant une semaine par l'envoyé spécial du secrétaire général, l'un des deux avions de l'ONU abattu en Angola n'a toujours pas été retrouvé. La persistance des affrontements entre l'armée gouvernementale et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) rend impossible toute véritable enquête.

Les deux avions de transport se sont écrasés, le 26 décembre et le 2 janvier, en pleine zone de combats, près de Huambo, la capitale du centre de l'Angola. L'un avait à son bord quatorze personnes, l'autre neuf, dont la majorité appartenait à l'ONU. Impuissante face à la reprise de la guerre, prise pour cible, la Mission des Nations unies en Angola (Monua) ne veut pas abandonner et tient à faire la lumière.

Pour la Monua, il s'agit de ne pas céder à l'intimidation pour pouvoir continuer à opérer en Angola. C'est à la fois une question d'honneur et de principe. « Deux avions de l'ONU qui disparaissent en huit jours, c'est inacceptable. Pour l'ONU, cette affaire est une priorité. Le fait de m'envoyer sur place en pleine crise irakienne montre notre détermination », souligne M. Sevan, secrétaire général adjoint en charge d'une partie du dossier irakien.

« Nous voulons d'abord retrouver tous nos morts et les enterrer dignement. S'il y a des survivants, nous voulons évidemment les récupérer. Si les avions ont bien été abattus, il s'agit d'un crime qui ne peut pas rester impuni », affirme Issa Diallo, le représentant de l'ONU en Angola et chef de la Monua. M. Diallo ne croit guère à la thèse de l'accident. Mais officiellement l'ONU ne l'écarte pas car elle ne dispose pas, pour l'instant, de preuves permettant d'affirmer que les avions ont bien été abattus et par qui.

« UN GESTE DIABOLIQUE »

Considérée comme responsable de la reprise de la guerre, l'Unita a été montrée du doigt par le gouvernement. Le mouvement de Jonas Savimbi a aussitôt démenti en criant à la manipulation. Aucune des deux parties n'est à l'abri des soupçons ; l'une et l'autre ne cachent plus, depuis longtemps déjà, leur mécontentement à l'égard de l'ONU. « A supposer que l'on ne veuille plus de l'ONU, abattre ses

Frédéric Chambon

(Lire aussi notre éditorial page 15.)

L'hommage de M. Pérès au futur « président de l'Etat de Palestine »

RAMALLAH

de notre correspondant

Tom Lantos, représentant démocrate de Californie et soutien inconditionnel d'Israël, fut le plus inattendu, témoignant par sa présence et son discours de sympathie à l'Autorité palestinienne de l'évolution du personnel politique américain à l'égard du dossier. Yasser Arafat resta le plus habile, ne cédant rien sur le fond mais témoignant d'une grande souplesse tactique. Mikhaïl Gorbatchev fut égal à lui-même, pas tout à fait débarrassé de la langue de bois de ses anciennes fonctions et avec un faible pour les explications simples. Frederik De Clerk, enfin, demeura le plus discret : il ne dit rien.

Mais ce fut Shimon Pérès qui se montra le plus émouvant, comme bonifié par le temps et l'épreuve imposée, il y a près de trois ans, par les électeurs, qui lui préférèrent Benyamin Nétanyahou. Pour la première fois, un ancien premier ministre d'Israël s'adressait, le 11 janvier, aux députés palestiniens réunis en séance extraordinaire dans leur modeste Parlement de Ramallah, en Cisjordanie. Beaucoup manquaient à l'appel, manifestant par leur absence leurs désillusions à l'égard d'un processus de paix enlisé.

« LA RENCONTRE DE DEUX TRAGÉDIES »

Quelque cent cinquante personnalités du monde entier, responsables anciens ou toujours en fonctions des affaires du monde, venues de Tel Aviv où elles participent à l'assemblée générale du Centre Pérès pour la paix, accompagnaient leur animateur. « Oslo, s'écria ce dernier, fut la rencontre de deux tragédies. Là, Palestiniens et Israéliens ont compris que,

s'ils ne pouvaient pas changer le passé, ils pouvaient changer l'avenir. Je suis sûr que la paix prévautra, qu'il y aura bientôt un Etat palestinien. La nouvelle génération n'abandonnera pas le combat entamé. Personne ne pourra arrêter cela : notre volonté de mener une nouvelle vie, sans haine entre nous. »

Une heure plus tard, au cours d'une autre cérémonie dans un grand hôtel de Ramallah, il rendait un hommage appuyé à Yasser Arafat, traçant un parallèle entre les premières et difficiles années de l'Etat d'Israël et les difficultés qui entraînent la naissance de l'Etat palestinien. « Je sais combien il est difficile de commencer, dit-il, mais Yasser Arafat l'a fait deux fois : pour que le dossier palestinien devienne une préoccupation du monde et pour faire que le monde, ensuite, ne l'oublie plus. On peut ne pas être d'accord avec les moyens qu'il a parfois utilisés, mais il n'est pas facile d'aller de la stratégie de la violence à celle de la paix. Chaque chemin comporte ses dangers et Yasser Arafat a cheminé le long des deux dangers. » Puis, se tournant vers le vieil homme, immobile, ému et tremblant, il lui dit : « Monsieur le président, en tant qu'Israélien, je prie pour votre succès et celui de votre peuple. Je suis certain que le jour n'est pas loin où vous serez président de l'Etat de Palestine. »

Le soir même, plusieurs responsables du Likoud ont jugé « très graves » les propos de Shimon Pérès. En privé, quelques-unes des personnalités travailistes réunies pour la soirée de gala du Centre Pérès pour la paix ont manifesté leur embarras devant la perspective d'un Etat palestinien que leur parti n'a jamais aussi clairement tracée.

Georges Marion

L'élargissement de l'UE ne provoquerait pas un afflux massif de migrants venant de l'Est

Un sondage de l'Organisation internationale pour les migrations

Contredisant nombre de craintes sur une vague d'émigration en provenance de l'Est à l'occasion de l'élargissement de l'Union euro-

pénne, un rapport de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) rendu public vendredi 8 janvier à Genève affirme que les

seuls mouvements de population notables à prévoir seront liés à des recherches d'emplois temporaires, souvent frontaliers.

années (18 %). Mais 46 % des Polonais le feraient volontiers pendant quelques semaines. Seuls 14 % émigreraient de façon permanente. Parmi ces derniers, 15 % s'installeraient en Allemagne, et 20 % aux Etats-Unis, note l'OIM, qui souligne le poids de la diaspora polonaise dans le monde : « 50 % des Polonais ont des amis ou de la famille à l'Ouest qui pourraient les aider à migrer. »

Le rapport relativise les implications de l'élargissement à l'Est de l'Union européenne – qui a engagé en 1998 des négociations d'adhésion avec la Pologne, la République tchèque, la Hongrie, l'Estonie et la Slovénie – et tourne en dérision certaines phobies. L'OIM estime en outre probable que les pays écartés de la première vague d'adhésions, notamment la Roumanie, continueront à fournir, en raison des différences de niveau de vie, des travailleurs saisonniers aux nouveaux Etats membres de l'Union élargie.

Les principaux freins à l'émigration hors d'Europe centrale et orientale sont « l'importance des liens familiaux, amicaux et communautaires » dans le pays d'origine (mentionnés par environ 90 % des sondés), « la grande incertitude que représente l'émigration », l'espérance que les conditions de vie vont s'améliorer dans son propre pays, la « difficulté d'emigrer légalement », ainsi que les mauvais traitements ou le manque de considération pouvant être subis à l'Ouest.

La France, quant à elle, n'attire qu'une très faible partie des migrants potentiels en provenance de ces régions. Par exemple, seuls 5 % des Polonais interrogés ont déclaré vouloir y travailler, 2 % des Hongrois, 2 % des Roumains et 17 % des Tchèques, selon ce rapport.

Natalie Nougayrède



et orientale (Macédoine, Albanie, Moldavie et Bosnie n'ont pas été retenues). Trois groupes de pays se dégagent. Les Etats ayant un « potentiel de migration élevé » : en Yougoslavie (Serbie, Monténégro) et en Croatie, deux tiers des personnes interrogées ont exprimé l'envie de partir, de façon temporaire ou permanente. Ceux où la tendance dominante est une « migration de travail à court terme » : Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Ukraine. Les habitants de ces pays sont avant tout attirés par des emplois dans les régions frontalières, en Allemagne et en Autriche, où les salaires sont plus élevés. Mais ce phénomène de travail frontalier pourrait s'atténuer au fur et à mesure que l'Europe centrale redresse son économie, estime l'OIM.

Le troisième groupe comprend la Bulgarie (où la situation économique s'est récemment améliorée), la Biélorussie (Etat isolé de la

communauté internationale) et la Slovénie (niveau de vie relativement élevé) : des pays affichant un « bas potentiel de migration » selon l'OIM.

En Hongrie, 8 % des personnes interrogées ont déclaré souhaiter s'installer à l'étranger de façon définitive. Environ 33 % sont prêtes à travailler hors de leurs frontières pour une période limitée, quelques semaines ou quelques mois (25 % mentionnent l'Allemagne comme destination, 13 % l'Autriche), de préférence dans des emplois qualifiés.

LE POIDS DE LA DIASPORA

Les Tchèques sont 49 % à être disposés à travailler à l'étranger pendant quelques semaines, 44 % pendant quelques mois et 24 % pendant quelques années – 11 % seulement voulant émigrer pour de bon. La Pologne a le plus bas taux de personnes prêtes à travailler à l'étranger pendant plusieurs

caines qui espéraient que le scrutin sera reporté. La période électorale a néanmoins commencé.

Le nouveau premier ministre, dont le cabinet ne compte que 25 membres et aucune femme, soumettra un programme restreint à l'Assemblée nationale, qui sera vraisemblablement voté le 17 janvier, juste avant les jours fériés qui marquent la fin du ramadan. Bülent Ecevit a annoncé que, compte tenu de la durée limitée de son gouvernement, il n'envisageait pas de réformes ambitieuses mais présentait une série de mesures nécessaires pour assurer la marche sans accroc du pays jusqu'aux élections. Le ralentissement de l'économie est un des problèmes prioritaires auxquels M. Ecevit entend s'attaquer.

Nicole Poppe

Bülent Ecevit forme un gouvernement intérimaire en Turquie

ISTANBUL

de notre correspondante

Il aura fallu six semaines pour former un gouvernement intérimaire qui ne devrait durer que jusqu'aux élections anticipées prévues pour le 18 avril 1999, mais la Turquie a finalement un nouveau premier ministre. Après avoir soumis lundi 11 janvier sa liste ministérielle au président de la République, Süleyman Demirel, et obtenu son accord, Bülent Ecevit, le vétéran de la gauche nationaliste, est officiellement devenu premier ministre, à l'âge de soixante-treize ans, pour la quatrième fois au cours de sa longue carrière politique.

Conformément aux désirs de

Tansu Ciller, dont le revirement soudain, la semaine dernière, avait permis la formation de ce gouvernement, le cabinet de Bülent Ecevit ne contient que des membres de son Parti démocratique de gauche (DSP), ainsi que les trois ministres indépendants – intérieur, communications et justice – exigés par la Constitution en période électorale.

CONCESSIONS NON AVOUÉES

Le Parti de la juste voie (DYP) de Mme Ciller et le Parti de la Mère patrie (ANAP) de Mesut Yilmaz, qui se sont entendus avec M. Ecevit, limiteront leur contribution à un soutien extérieur. Bien que le DSP de M. Ecevit ne compte que 61 des 550 sièges au Parlement, les votes combinés des trois partis permettront à ce cinquante-sixième gouvernement d'atteindre aisément la majorité requise de 276 voix au Parlement.

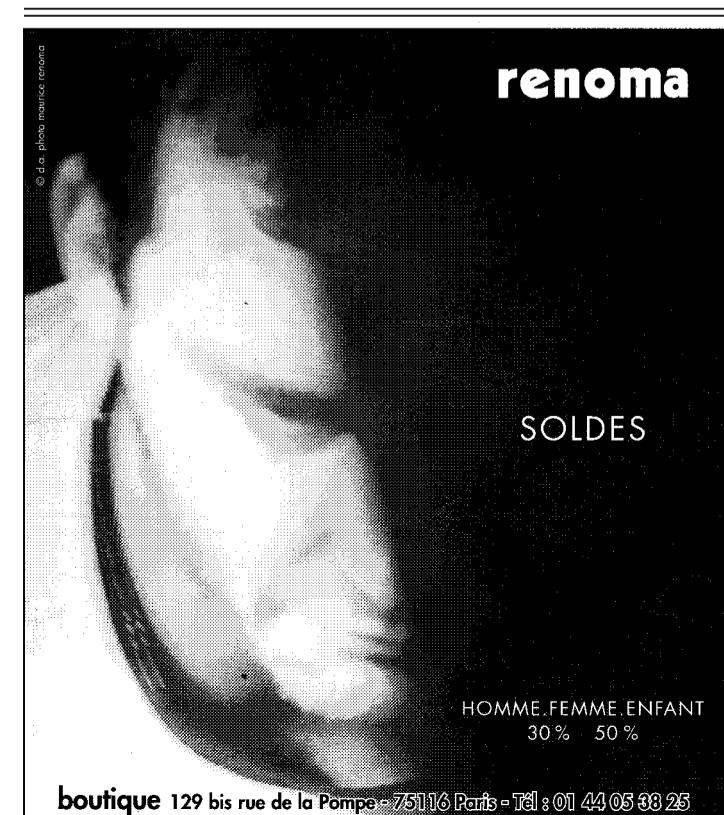
Le portefeuille des affaires étrangères demeure entre les mains d'Ismaïl Cem, qui était déjà chef de la diplomatie au sein de la coalition dirigée par Mesut Yilmaz. Zekeriya Temizel garde également son poste de ministre des finances, alors que Hikmet Sami Türk, qui était responsable des droits de l'homme, devient ministre de la défense.

Bien que demeurant à l'extérieur du gouvernement, Tansu Ciller, soucieuse d'attirer les votes des électeurs conservateurs, a utilisé son influence pour écarter Hikmet Ulugbay du ministère de l'éducation nationale. C'est sous la direction de M. Ulugbay qu'avaient été introduits, en 1997, les huit ans d'éducation primaire obligatoire, un système controversé dans les milieux conservateurs et religieux puisqu'il bloque l'accès aux écoles religieuses au niveau secondaire. Hikmet Ulugbay devient donc vice-premier ministre, en compagnie de Hüsameddin Ozkan, avec des responsabilités particulières pour l'économie ; et son poste à l'éducation nationale sera occupé par Mentin Bostancioğlu.

Ces concessions non avouées accordées aux électeurs conserva-

teurs ne manqueront pas d'inquiéter l'armée qui, au cours de la semaine écoulée, a publié plusieurs avertissements, suggérant même indirectement que le Parti de la vertu (FP), le successeur officieux du Parti de la prospérité (RP) qui avait été interdit en janvier 1998, pourrait être dissous. « Notre démocratie sera renforcée si les formations politiques qui veulent détruire la démocratie en abolissant la laïcité sont interdites », a annoncé un livret publié par l'armée et distribué à la presse turque.

Les développements politiques des semaines écoulées, les longues négociations pour la formation du gouvernement, et surtout la perspective des élections anticipées qui pourraient se solder comme en décembre 1995 par une victoire des islamistes, inquiètent clairement les militaires et les institutions républi-



renoma

SOLDES

HOMME.FEMME.ENFANT
30% - 50%

boutique 129 bis rue de la Pompe - 75116 Paris - Tel : 01 44 05 38 25

La Commission de Bruxelles devrait échapper à la menace d'une motion de censure

Jacques Santer annonce une série de réformes déontologiques

Annonçant une série de réformes et promettant la « tolérance zéro » en matière de fraude, le président de la Commission euro-

péenne a partiellement désamorcé la fronde parlementaire. Un compromis entre le Parti populaire européen et les socialistes pourrait per-

mettre de voter une confiance conditionnelle à l'exécutif bruxellois, qui prendrait en retour des engagements fermes.

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Le débat sur la motion de censure du Parlement européen contre la Commission de Bruxelles a confirmé, lundi 11 janvier, la volonté d'une large majorité des députés européens de ne pas provoquer la démission de l'exécutif communautaire. Les engagements pris par Jacques Santer, président du collège bruxellois, ont permis d'apaiser la colère de nombreux parlementaires, qui ont d'ores et déjà exclu cette éventualité, même si certains ont réservé leur position jusqu'au jour du scrutin, fixé à jeudi. Sans doute rassuré par le soutien de Gerhard Schröder, qu'il avait vu dans la matinée de lundi à Bonn, M. Santer s'est montré presque serein en présentant sa défense et celle des dix-neuf autres commissaires.

Le Belge Wilfried Martens, président des démocrates-chrétiens – dont le groupe avait été en pointe lors du vote, le 17 décembre, sur le refus du quitus pour l'exécution du budget 1996 –, a immédiatement réagi en qualifiant de « sérieuses » les propositions de M. Santer. Le chef de file du Parti populaire européen (PPE) avait dit auparavant que « ce serait une catastrophe si la motion de censure devait être votée ». Compte tenu du nombre de sièges du PPE (201) et des socialistes (214), il sera difficile aux partisans de la censure de réunir la majorité requise (314 voix).

Certes, parmi les deux plus importants groupes de l'Assemblée, certains maintiennent leur volonté de sanctionner la Commission, comme les sociaux-démocrates allemands et les chrétiens-démo-

crates bavarois, mais leur position peut évoluer d'ici jeudi. Surtout si la rumeur qui circule dans les couloirs du Palais de l'Europe devait se confirmer : un compromis permettrait l'élaboration d'une résolution commune au PPE et aux socialistes, accordant une confiance conditionnelle à la Commission, assortie d'engagements fermes de la part de M. Santer.

CENSURE INDIVIDUELLE

Dans ces conditions, la motion de censure déposée par la Britannique Pauline Green, présidente du groupe socialiste – dont le véritable objet, on le sait, est de se transformer en vote de confiance –, pourrait être retirée, comme le demandent les représentants du PS. Dans cette hypothèse, la motion de censure présentée par le « villiériste » Hervé Fabre-Aubrespy demeurerait seule en lice.

Outre les communistes, les Verts et les élus de l'Europe des nations (dont font partie les « villiéristes »), qui sont décidés quoi qu'il arrive à demander le départ de la Commission, les autres petites formations sont partagées sur l'opportunité de voter la censure. C'est le cas des radicaux présidés par la Française Catherine Lalumière, de l'Union pour l'Europe dirigée par la RPR Jean-Claude Pasty, et des libéraux conduits par l'Irlandais Patrick Cox.

Reste la résolution déposée par M. Cox demandant la démission d'Edith Cresson, commissaire chargée de la recherche et de l'éducation, et de Manuel Marin, responsable des relations avec les pays en développement (à l'exception des nations subsahariennes). Les libéraux maintenaient, lundi soir, leur texte, car ils restent attachés à leur idée de « censure individuelle ». « Les commissaires ne devraient plus

pouvoir se cacher derrière la responsabilité collective et se soumettre au jugement politique pour leur mauvaise gestion », a estimé le président du groupe libéral.

Invité à s'expliquer, Mme Cresson s'est exécutée mais de manière maladroite. Elle a ainsi déclaré, sous le regard dubitatif de beaucoup de députés européens, qu'elle avait toujours fourni les informations qui lui avaient été demandées et qu'elle était prête à continuer à le faire à n'importe quel moment. M. Marin s'est livré à l'exercice de façon plus convaincante, en réclamant le droit à l'erreure : « Après treize ans de Commission, je ne peux accepter qu'on dise que j'ai couvert des cas de fraude, mais j'ai ma part de responsabilité parce que, comme tout un chacun, j'ai pu me tromper... »

Marcel Scotto

Un programme en huit points

● **Codes de conduite** : le programme en huit points présenté lundi 11 janvier par Jacques Santer, président de la Commission, comprend notamment des codes de conduite pour les commissaires européens, leurs cabinets et les fonctionnaires de Bruxelles. Il sera interdit aux commissaires d'« exercer toute autre activité professionnelle, rémunérée ou non, d'accepter toute rétribution pour des discours, conférences et autres interventions de ce type ». Ils seront également obligés « de déclarer tous frais de voyage et de logement offerts par les organisateurs d'un événement ».

● **Transparence** : les relations entre les commissaires, leurs cabinets et leurs services s'établiront selon « des règles transparentes » qui déterminent « clairement les rôles respectifs de chacun ». Le code fixera les « droits et obligations » des fonctionnaires suivant « les principes éthiques professionnels applicables au personnel de la Commission ». ● **Tolérance zéro** : M. Santer a aussi promis des « réformes profondes en matière de recrutement, de mobilité, de formation et de gestion des carrières », ainsi que sur la

coopération entre la Commission et les sociétés extérieures. « Il ne suffit pas d'être bon », a insisté l'ancien premier ministre luxembourgeois, il faut être irréprochable. Promettant de tirer « les leçons qui s'imposent de l'expérience de ces derniers mois », il a souligné : « Je partage votre position : dans cette matière, il faut pratiquer la tolérance zéro. »

● **Comité de « sages »** : un comité de « sages » indépendants, désignés par la Commission, le Parlement, la Cour des comptes et le conseil des ministres de l'Union européenne, va être créé, afin de réfléchir à la gestion, au contrôle et à l'évolution des dépenses. – (AFP, Reuters.)

Gerhard Schröder soutient le président de la Commission

BONN

de notre correspondant

« Nous avons intérêt à avoir une Commission stable et en mesure de travailler » : le chancelier allemand, Gerhard Schröder, qui exerce depuis le 1^{er} janvier la présidence tournante de l'Union européenne, a apporté, lundi 11 janvier, son soutien à Jacques Santer, président de la Commission européenne, laquelle est menacée d'un vote de censure du Parlement. M. Schröder s'est refusé à donner des consignes de vote aux députés sociaux-démocrates allemands siégeant à Strasbourg, tout en leur demandant de « regarder vers l'avenir », de placer l'intérêt à long terme de l'Europe au-dessus des « irritations », largement dues, selon lui, à des malentendus, et de « ne pas laisser le moteur européen tomber en panne ».

A l'issue d'un conseil des ministres qui s'est tenu avec les membres de la Commission pour

préparer la présidence allemande, le chancelier a proposé la création d'un organisme de contrôle : composé de représentants de la Commission, du Parlement et de la présidence de l'Union, cette instance superviserait l'office de lutte antifraude de la Commission. M. Santer a jugé cette proposition « tout à fait bienvenue ». M. Schröder souhaite notamment que, sous la présidence allemande, les Quinze adoptent l'Agenda 2000, qui comprend la réforme du financement européen. Or le renversement de la Commission, à un an de la fin de son mandat, paralyserait la machine européenne pour de long mois.

M. Schröder a aussi de nouveau insisté sur la nécessité d'avoir un financement plus juste du budget européen. Le chancelier se prépare à un sommet difficile, en mars, pour régler ce dossier. Le gouvernement allemand est tiré entre sa volonté de réduire sa contribution au

budget européen et son devoir, en tant que président de l'Union, de trouver un compromis entre les Quinze. « On ne peut réussir une présidence en voulant défendre ses propres intérêts en priorité », souligne un diplomate allemand.

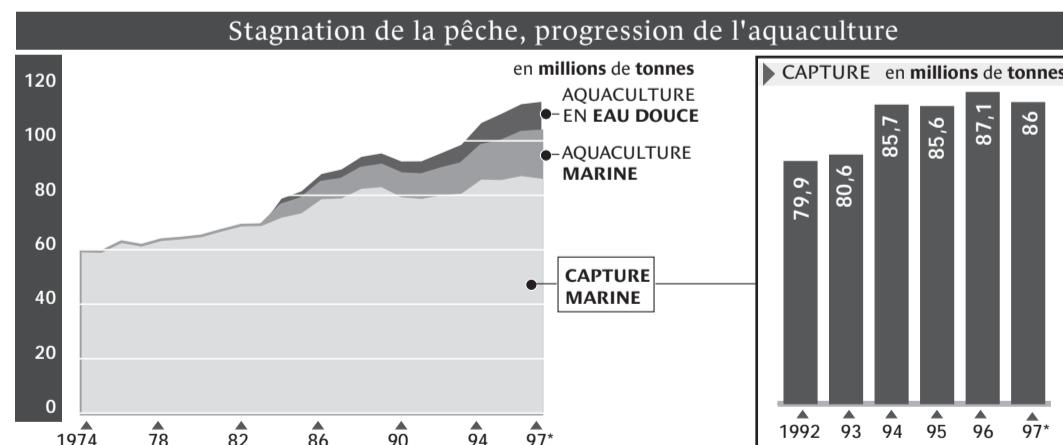
M. Santer, qui avait estimé que l'ancien chancelier chrétien-démocrate (CDU) Helmut Kohl ferait un excellent successeur, a dû tempérer ses propos et rappeler qu'il n'avait pas de droit de proposition de candidat. « Ce serait une excellente nomination, mais je sais qu'il ne le fera pas », a précisé le même jour Peter Hintze, ancien secrétaire général de la CDU. Alors que les médias allemands se convainquent depuis des mois qu'obtenir la présidence de l'Union européenne est un dû, Gerhard Schröder s'est refusé à préciser s'il présenterait un candidat allemand à la succession de M. Santer.

Arnaud Lepartementier

Malgré l'évolution des techniques, la pêche mondiale a décliné en 1997

La stagnation des prises mondiales de pêche, observée depuis 1994, se confirme : la capture marine a même reculé de 1 million de tonnes en 1997, d'après les statistiques – qui seront publiées le mois prochain – de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation). La pêche en mer a plafonné à 86 millions de tonnes, en recul de 1,2 % sur 1996. En revanche, l'aquaculture marine confirme son dynamisme, progressant de 3,3 %.

Le phénomène climatique El Niño, en 1997, a joué sur ce déclin. Il affecte en effet les eaux d'une des régions les plus poissonneuses du globe, au large du Pérou et du Chili, qui sont les deuxième et troisième principaux producteurs de poisson après la Chine. Mais la stagnation des prises est structurelle : « On ne pourra guère dépasser un plafond de l'ordre de 100 millions de tonnes », dit Serge Garcia, directeur de la division des ressources du département de la pêche de la FAO. De nombreux stocks sont surexploités et la capacité de pêche est excessive. Le niveau global ne se maintient que parce que les filets se tournent vers des régions encore peu exploitées (océan Indien, Pacifique sud-est). Et l'impact de ces chalutages sur l'environnement est de plus en plus lourd : les nouveaux matériaux des chaluts leur permettent de racler des fonds



Les captures marines ont légèrement décliné en 1997, confirmant la stagnation des dernières années. En revanche, l'aquaculture, qui n'a pris son essor que depuis une quinzaine d'années, représente déjà près d'un cinquième de la production mondiale.

plus durs, et les bateaux vont plus profond (jusqu'à 1 000 mètres) et dans des régions jusque-là épargnées. Résultat : ce ne sont pas seulement les stocks de poissons qui sont menacés, mais la santé des écosystèmes benthiques (du fond des mers), comme le souligne une étude parue en décembre 1998 dans *Conservation Biology*.

Y a-t-il des marges de manœuvre pour accroître la production ? Malgré son importance, la limitation des quelque 20 millions de rejets en mer ne semble pas permettre beaucoup de gains. La reconstitution des stocks des es-

pèces les plus menacées, qui sont souvent des prédateurs, pourrait limiter la prise d'autres espèces proies. Il reste cependant trois ressources marines, d'un potentiel de 100 millions de tonnes : le krill (petits crustacés vivant en Antarctique), les mésoplégiques (poissons de 2 à 4 cm vaguant en bancs serrés dans l'océan) et les céphalopodes océaniques (diverses espèces de seiches, calmars et poulpes). Mais la prise de ces animaux pose de très difficiles problèmes techniques, et elle pourrait affecter la prospérité de leurs prédateurs marins. Globalement, c'est

donc une optique de plafonnement de la ressource qu'a aujourd'hui adoptée la communauté des halieutes.

L'aquaculture recèle de son côté des marges importantes de progression, qui ne semblent limitées que par la rentabilité économique des investissements, mais aussi, de plus en plus, par le facteur environnemental : les fermes aquacoles génèrent des rejets de produits pesticides ou de déjections des poissons qui en font des installations polluantes.

Hervé Kempf

La mise en place des billets en euros ne sera pas accélérée

BRUXELLES. La Commission européenne n'envisage pas de demander une accélération de la mise en place des billets et pièces en euros. Celle-ci aura donc lieu au début de 2002 comme prévu, a indiqué lundi 11 janvier un porte-parole de la Commission à Bruxelles. Il répondait ainsi à la proposition du vice-premier ministre belge Eliot Di Rupo ainsi que de plusieurs hommes politiques allemands qui demandaient que soit raccourcie cette période de transition du fait de « l'euphorie » provoquée par l'introduction réussie de l'euro. Pour être adoptée, une telle proposition devrait rencontrer l'assentiment unanime des Quinze.

« Plusieurs raisons militent pour le maintien d'une période de transition suffisamment longue », a souligné le porte-parole Patrick Child. Il a cité la production d'une quantité suffisante de billets et pièces en euros, les explications à fournir à l'opinion publique et la planification des préparatifs des entreprises et administrations. – (AFP)

Le chef de la diplomatie française rencontre les dirigeants russes à Moscou

MOSCOW. Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, est arrivé lundi 11 janvier à Moscou pour une visite officielle au cours de laquelle il doit notamment rencontrer son homologue russe Igor Ivanov et le premier ministre Evgeni Primakov. La préparation de la visite officielle de Boris Eltsine à Paris les 28 et 29 janvier, la crise irakienne et le conflit du Kosovo, la situation financière de la Russie et la mise en place de la monnaie unique européenne devaient être les principaux sujets discutés. Une audience avec le président Boris Eltsine est prévue. M. Védrine doit enfin s'entretenir avec le premier vice-premier ministre chargé de l'économie, numéro deux du gouvernement, Iouri Maslioukov, et le président de la Douma (Chambre basse) Guennadi Seleznev. Certaines convergences de vues sont apparues ces derniers mois, à propos de l'Irak en particulier, les deux pays contestant la politique menée par Washington. – (AFP)

Washington veut un « système énergique d'inspection » de l'Irak par l'ONU

WASHINGTON. Les Etats-Unis sont prêts à discuter d'une réforme de la commission de l'ONU chargée de désarmer l'Irak (Unesco), à condition de parvenir à un « système énergique d'inspection par l'ONU » de l'armement irakien, a déclaré, lundi 11 janvier, le porte-parole du département d'Etat, James Rubin. Il a toutefois rappelé que les sanctions internationales contre l'Irak ne pourront être levées que lorsque Bagdad aura éliminé ses armes de destruction massive. M. Rubin a aussi prévenu que les Etats-Unis « agiront si l'Irak menace ses voisins », en réaction aux menaces de Bagdad de ne plus reconnaître les résolutions de l'ONU, y compris celle délimitant sa frontière avec le Koweït. Washington va déployer huit chasseurs F-16 et quatre avions ravitaillateurs KC-135 supplémentaires dans le Golfe. Le Pentagone a annoncé que des avions américains ont ouvert le feu lundi sur un site de missiles irakiens proche de Mossoul, dans la « zone d'exploitation aérienne » au nord du 36^e parallèle. Deux F15-E et un F16-C avaient été pris pour cible par un système de radars sol-air irakien. – (AFP, Reuters.)

EUROPE

■ **ITALIE :** le chef du gouvernement italien, Massimo D'Alema, a estimé lundi 11 janvier que son prédécesseur Romano Prodi serait un candidat « tout à fait adéquat » pour la présidence de la Commission européenne. Le mandat de Jacques Santer s'achève le 6 janvier 2000 et la désignation du futur président de la Commission doit intervenir en juin 1999. – (AFP)

■ **RUSSIE :** le procureur général russe, Iouri Skouratov, a estimé lundi 11 janvier à la télévision que des responsables du gouvernement avaient effectué « une série d'opérations douteuses » impliquant de l'argent relevant de la tranche de 4,8 milliards de dollars allouée en juillet 1998 par le Fonds monétaire international (FMI) à la Russie. Trois instructions judiciaires ont été ouvertes contre des responsables de la banque centrale, a-t-il ajouté. – (Reuters.)

■ **SLOVAQUIE :** Jan Ducky, ancien ministre de l'économie sous le gouvernement Meciar, a été retrouvé mort, tué par balle, devant son domicile à Bratislava lundi 11 janvier, a annoncé la police, qui n'a pas précisé s'il s'agissait d'un assassinat ou d'un suicide. M. Ducky avait dirigé, de avril 1997 à novembre 1998, l'industrie du gaz slovaque. – (AFP)

ASIE

■ **PAKISTAN :** la Cour Suprême du Pakistan a ordonné, lundi 11 janvier, l'arrêt de toutes les exécutions prononcées par les tribunaux militaires mis en place par le gouvernement dans la province du Sind. Principale victime de l'imposition d'un régime militaire à Karachi, le MQM (parti des musulmans venus d'Inde à la partition en 1947) a saisi la Cour suprême à propos de la légalité des tribunaux militaires. Le premier ministre Nawaz Sharif a défendu l'instauration de ses tribunaux par l'exceptionnelle situation de violence qui régnait à Karachi. – (Corresp.)

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN :** une organisation politique proche du président réformateur Mohamad Khatami, le Front de la Participation de l'Iran islamique (FPII), a réclamé, lundi 11 janvier, le départ du ministre des renseignements, Ghorbanali Dorri-Najafabadi, après l'arrestation de plusieurs membres des services secrets impliqués dans des assassinats politiques. Le FPII accuse le ministre, proche des conservateurs, de « s'opposer fermement à toute réforme de structure dans son administration ». – (AFP)

Le Pakistan va recevoir trente-deux nouveaux avions Mirage français

ISLAMABAD. Le Pakistan recevra en mai trente-deux avions de combat Mirage de fabrication française reconditionnés par la société Sagem, a annoncé, lundi 11 janvier, le secrétaire de la commission de la défense à l'Assemblée nationale pakistanaise. Cette livraison fait partie d'un contrat conclu en 1996 qui prévoit la vente au Pakistan de quarante appareils, dont huit sont déjà livrés. Selon l'accord signé du temps où Benazir Bhutto était premier ministre, la Sagem s'est chargée d'acheter les appareils – des Mirage III et des Mirage 5 anciens – à l'armée de l'air française et de les moderniser. L'annonce de cette livraison prochaine intervient alors que le ministre indien de la défense, George Fernandes, est en visite officielle à Paris pour tenter de renforcer le « partenariat stratégique » entre la France et l'Inde. – (AFP)

CONJONCTURE Selon les statistiques publiées mardi 12 janvier par l'Insee, la hausse des prix à la consommation a été comprise entre 0 et 0,1 % en décembre, ce qui porte le glisse-

ment annuel à 0,3 % en 1998. Il s'agit du chiffre le plus bas constaté depuis mai 1957.

● **LA DÉSINFLATION** a trois origines : la politique de désindexation des salaires aux prix conduite de-

puis plus de quinze ans ; la chute des prix pétroliers depuis plus d'un an ; le ralentissement économique qui comprime les prix, notamment industriels.

● **LE POUVOIR D'ACHAT** de-

vrait, du coup, être majoré. Il a progressé d'environ 2,5 % en 1998, ce qui devrait constituer le meilleur résultat de la décennie.

● **JACQUES MARSEILLE**, historien de l'économie et pro-

fesseur à la Sorbonne, estime, dans un entretien au *Monde*, que la France, en choisissant la désinflation, a privilégié les créanciers et adopté « une politique électorale de vieux ».

La hausse des prix à la consommation a été presque nulle en 1998

Avec une progression de 0,3 % en glissement, la France a enregistré son niveau d'inflation le plus faible depuis mai 1957, ce qui devrait être très favorable au pouvoir d'achat des ménages. Cette situation avantage les créanciers au détriment de ceux qui ont besoin d'emprunter

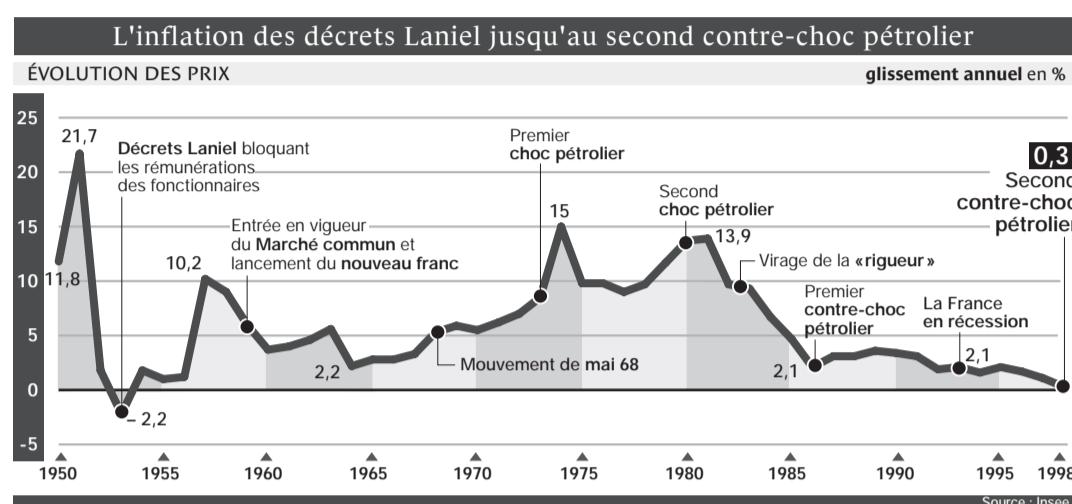
LES HISTORIENS de l'économie retiendront cette date : en 1998, l'inflation a atteint, en France, un point bas qu'elle n'avait jamais connu depuis près de quarante et un ans. C'est ce qui ressort, en effet, de l'indice que l'Insee a publié mardi 12 janvier. Selon l'institut, les prix à la consommation ont augmenté, en décembre, dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,1 %. Sur l'ensemble de l'année, la hausse des prix ne s'élève donc, en glissement, qu'à 0,3 %, soit le même taux que celui constaté sur douze mois fin novembre, ce qui est effectivement sans précédent depuis mai 1957, qui avait connu une baisse des prix de 0,3 % en glissement annuel. A peu de chose près, l'économie française a donc terminé l'année 1998 dans une situation proche de l'inflation zéro, après 1,1 % en 1997, 1,7 % en 1996 et 2,1 % en 1995.

Quelles sont les causes de ce résultat exceptionnel ? En fait, plusieurs facteurs se sont combinés. D'abord, on peut indéniablement voir la résultante de très long terme d'une décision historique prise par la gauche, pendant le premier sep-

tennat de François Mitterrand : en choisissant, lors du virage de la « rigueur » en 1982-1983, de désindexer les salaires des prix et en faisant de la « désinflation compétitive » la priorité de la politique économique française – priorité qu'ensuite, aucun gouvernement, de gauche ou de droite, n'a remise en cause –, les socialistes ont atteint l'objectif qu'il s'était assigné.

Partant d'un taux de 13,7 % au début des années 80, l'inflation a fortement diminué jusqu'à atteindre 2,1 % en 1986 ; après quelques années au cours desquelles les prix sont légèrement repartis à la hausse, le mouvement de décroissance a repris. Parallèlement, le commerce extérieur, qui était lourdement déficitaire au début de cette période, a renoué avec les excédents, ce qui était précisément l'objectif de ce virage de la « rigueur » : en contenant les prix, il s'agissait de permettre aux entreprises de regagner en compétitivité et d'augmenter leurs parts de marché.

Cette réforme structurelle ne suffit pas, toutefois, à expliquer le bilan de l'année écoulée. Si l'inflation est presque nulle, c'est aussi



pour une raison conjoncturelle. 1998 a été marqué, en effet, par un effondrement des prix pétroliers, le baril de brent commençant l'année autour de 20 dollars pour la finir autour de 10 dollars. Même si les consommateurs n'ont pas profité à plein de ce « contre-choc » pétrolier (lire ci-dessous), les prix à la pompe n'en ont pas moins fortement baissé : de 7,1 %. La chute des

prix de l'énergie (-5,2 % au total) est donc venue passagèrement accentuer le mouvement de désinflation.

Dans quelle proportion ? Pour le mesurer, il suffit de se référer à l'indice de l'inflation dite « sous-jacente » publié périodiquement par l'Insee. Cet indice, qui reflète la hausse des prix hors variations des prix pétroliers, des prix dits « vola-

tils » et hors effets sur les prix des mesures fiscales, accusait fin novembre une hausse de 1,1 % en glissement annuel. L'inflation « structurelle » (ou interne) reste donc très basse, même si elle est un peu plus forte que l'inflation apparente.

Une troisième explication fait débat : le ralentissement économique est-il aussi en cause ? Quand, en 1993, la France est entrée en reces-

Distributeurs et raffineurs sont les premiers bénéficiaires de la baisse des cours du pétrole

« SOUVENT, en prenant de l'essence, je me dis que ce que je vois comme information sur le prix du baril, je n'ai pas l'impression de le retrouver à la pompe », déclarait Dominique Strauss-Kahn, invité de « Public », sur TF 1, dimanche 10 décembre. Nombreux sont les conducteurs qui font la même réflexion.

En 1998, les prix des carburants à la pompe ont diminué de 7,1 %, en moyenne, selon l'Insee. Dans le même temps, le prix du baril perdait 40 %. Le ministre des finances, lors de la même émission, expliquait ainsi cet écarts : « Les compagnies pétrolières ont des stocks et elles les écoulent aux prix auxquels elles les ont achetés. Donc, [une baisse des prix] se répercute avec un décalage relativement important, qui fait que, généralement, on ne [la] perçoit pas. » Cette explication n'est que partiellement conforme à la vérité : certes, le décalage qu'il invoque existe, mais il ne suffit pas à expliquer la faible baisse des prix à la pompe.

Voilà maintenant plus d'un an que les prix du pétrole ont commencé à baisser, sous l'effet conjugué de la crise asiatique et de la hausse des quotas de l'OPEP. Assez longtemps, donc, pour que les stocks aient été renouvelés plus d'une fois. Hors taxes, l'essence a baissé de 24,2 %, le gazole de 27,7 %, mais les impôts divers qui pèsent sur les carburants en France – 83 % du prix de l'essence et 70 % de celui du gazole – ont largement absorbé cette baisse. Une nouvelle hausse des taxes, lundi 11 janvier, a renchéri les carburants (*Le Monde* du 12 janvier).

Pour l'instant, les grands gagnants du contre-choc pétrolier de 1998 sont les raffineurs et les distributeurs, dont les marges ont gonflé. Les compagnies pétrolières ont vu la rentabilité de leur production s'effondrer. Dans ces conditions, elles n'ont pas

répercuté totalement à la distribution la baisse des prix, de manière à récupérer d'un côté ce qu'elles avaient perdu de l'autre. Cette précaution n'a pas empêché leurs bénéfices de s'écrouler. En conséquence, les fusions se sont multipliées dans le secteur : British Petroleum et Amoco en août 1998 ; après quoi, Shell s'est rapproché de l'américain Texaco, Exxon a racheté Mobil, et Total est en train d'absorber Fina.

« Les compagnies pétrolières ont pu ne pas répercuter l'intégralité de la baisse des prix du pétrole dans la mesure où celle-ci s'est étalée dans le temps et où l'heure est à la désinflation », estime Moncef Kaabi, directeur de recherche à la Caisse des dépôts et consignations. En 1986, le contre-choc pétrolier, provoqué alors par l'Arabie saoudite, qui avait lancé une guerre des prix pour reconquérir des parts de marché, « avait été beaucoup plus violent », explique M. Kaabi. « Entre décembre 1985 et juillet 1986, le prix moyen du baril de brent était passé de 26,5 à 9,6 dollars, rappelle-t-il. Cette chute intervenait dans un contexte d'inflation plus élevée en France : 4,8 % fin 1985 et 2 % fin 1986. Les prix à la pompe avaient suivi : celui du litre de super sans plomb, hors taxes, était passé de 2,23 francs en décembre 1985 à moins de 1 franc, au plus bas, en 1986. » Les taxes étaient alors moins élevées : elles représentaient moins de 60 % du prix des carburants.

Le décalage entre la baisse des prix du pétrole et des carburants à la pompe est habituel, estime-t-on au ministère des finances, où l'on considère qu'à terme, il devrait se réduire : la hausse des taxes de janvier pourrait être partiellement compensée par une baisse des prix hors taxes.

V. Ma.

Laurent Mauduit

Jacques Marseille, professeur à l'université Paris-1

« L'inflation zéro est une politique de vieux »

« Vous aviez écrit, en 1983, avec Alain Plessis, un livre intitulé *Vive la crise et l'inflation !* (éditions Hachette). Le referiez-vous aujourd'hui ?

– Oui, sans aucun doute. Je trouve stupide la diabolisation de l'inflation, en France, diabolisation qui a culminé en 1983 avec le tourment de la rigueur. L'histoire montre que les périodes de forte croissance économique coïncident avec un certain niveau d'inflation. C'est ce que l'on constate au vingtième siècle, par exemple, entre 1920 et 1927, ou 1945 et 1973, voire en 1980. A l'inverse, de 1927 à 1938, et depuis le début des années 80, le ralentissement économique et la désinflation sont allés de pair.

– Les Français seraient-ils eux aussi, comme les Allemands, des traumatisés de l'inflation ?

– Nous pensons l'inflation en termes de péché. Et cela ne date pas d'hier. Deux expériences françaises ultra-inflationnistes se terminèrent par de véritables autodafés populaires. Or, on pense, aujourd'hui, qu'elles furent bénéfiques au pays.

» Au lendemain du règne de Louis XIV, l'Etat est surendetté : le remboursement de la dette est deux fois supérieur aux recettes ordinaires. John Law, un Ecossais convaincu que la santé de l'économie dépend de l'abondance des liquidités, propose au régent d'émettre des billets, pour pallier la rareté des espèces métalliques et faire baisser les taux d'intérêt, pour relancer l'économie. Le système s'emballe, les prix aussi ; la banque émettrice fait faillite. En 1722, les billets de Law sont brûlés. On pense, aujourd'hui, qu'en fait son système a permis aux petits paysans de se débarrasser de leurs dettes.

» En 1789, l'Etat émet des emprunts hypothécaires gagés sur les biens du clergé, qui devaient être vendus et qui étaient alors estimés à 2 milliards de livres. Ces emprunts sont rapidement déconnectés de leurs gages et, *in fine*, l'Etat aura émis pour 45 milliards de livres d'assignats. En février 1796, les planches à assignats sont brûlées, place Vendôme, sous les fenêtres de l'ancien hôtel particulier

de John Law. On estime aujourd'hui que les paysans ont pu, avec ces assignats, rembourser leurs dettes pour un montant de 5 % à 10 % de la valeur de leurs terres.

– Derrière les choix faits en matière d'inflation, il y a un choix social ?

– Oui. La lutte entre créanciers et emprunteurs a relégué la lutte des classes. Il n'y a que les créanciers pour se réjouir d'une inflation zéro. En privilégiant les créanciers, on fait le choix des vieux, comme l'Allemagne et les autres pays à basse fécondité. Se donner comme objectif une inflation à taux zéro, ce n'est rien d'autre qu'adopter une politique électorale de vieux. Il est vrai qu'ils sont de plus en plus nombreux en France : en 1996, on comptait 7,950 millions de personnes âgées de quinze à vingt-quatre ans (6,1 millions en 1962) et 9,439 millions de plus de soixante-cinq ans (5,8 millions en 1962).

– Dans quelle mesure ce choix est-il néfaste pour l'économie ?

– Il devient difficile d'emprunter.

Les débiteurs – ce sont ceux qui créent – sont pénalisés par la non-inflation. Il est stupide de dire que les taux sont historiquement bas. Ce qu'il faut regarder, ce sont les taux réels, non les taux nominaux. Quant aux entreprises, quel intérêt ont-elles à investir quand cela ne leur rapporte pas plus que le placement de leur trésorerie ?

» Le principal vice de l'inflation à taux zéro est qu'elle décourage la consommation. En période d'inflation, on a tendance à acheter en se disant que ce que l'on peut s'offrir aujourd'hui vaudra plus cher demain. Quand l'heure est à la désinflation ou à la déflation, on attend que les prix baissent.

» Enfin, l'inflation rend optimiste. C'est un effet psychologique, mais il est réel. On réagit plus au nominal qu'au réel : un salarié préférera être augmenté de 10 % avec une inflation de 12 %, plutôt que de 1 % sans inflation. Keynes l'a mis en évidence le premier. »

Propos recueillis par Virginie Malingre

ces résultats sont les meilleurs qu'un gouvernement ait enregistrés depuis la fin des années 80.

Dans le secteur privé, il ne faut pas chercher les raisons de ce bon résultat dans la croissance des salaires nominaux : dans sa dernière note de conjoncture, l'Insee indique qu'ils ont progressé moins vite qu'en 1997. En revanche, la hausse des prix ayant été plus modérée qu'en 1997, les salaires réels ont finalement augmenté d'une année sur l'autre. Dans un contexte général de modération salariale, particulièrement sévère depuis 1990, il est probable que l'attentisme des chefs d'entreprise face à la perspective des 35 heures a amplifié la tendance, même si, selon l'Insee, on a constaté une reprise des négociations salariales en fin d'année.

Jean-Michel Bezat

La proposition de M. Chevènement d'une liste à quatre pour les européennes ne séduit pas la gauche

François Hollande préconise l'élaboration d'un « code de bonne conduite » à la majorité

La proposition de Jean-Pierre Chevènement de constituer une liste PS, PCF, MDC et PRG pour les européennes est accueillie avec scepticisme. Sou-

cieux d'assurer « la cohérence » de la majorité, François Hollande a préconisé l'élaboration d'un « code de bonne conduite ». Devant une déléga-

tion du MDC, Jean-Christophe Cambadélis a regretté les propos de M. Chevènement sur Daniel Cohn-Bendit, que Jacques Delors a défendu.

LES SOCIALISTES, comme les autres partis de la majorité, ne sont pas dupes de la proposition de Jean-Pierre Chevènement de constituer une liste à quatre - PS, PCF, MDC, PRG - pour les élections européennes : elle leur paraît relever d'un « caprice », d'une mise en scène médiatique, voire d'une habile manière de se présenter en numéro deux du gouvernement ou, à tout le moins, en pion indispensable de la gauche « plurielle ». Lundi 11 janvier, en présentant ses vœux à la presse, François Hollande, qui a placé la sécurité parmi les priorités du PS mais sous la rubrique plus large de « l'amélioration de la vie quotidienne des Français », dans le cadre du pacte républicain et d'une « politique globale et équilibrée » proposé par le premier ministre, a montré lui-même qu'il ne croyait pas vraiment, aujourd'hui, à une telle alliance.

De la même manière, le premier secrétaire du PS, qui n'avait pas ménagé ses critiques à l'encontre de Daniel Cohn-Bendit, a pris ses distances par rapport aux attaques de M. Chevènement, le 10 janvier sur TF 1, contre la tête de liste des Verts aux élections européennes. Soucieux de conserver au PS le rôle de « pôle de stabilité » de la gauche « plurielle », il n'a pas hésité à corriger gentiment le ministre de l'intérieur. « Il faut se garder d'utiliser des épithètes [M. Chevènement] avait employé les qualificatifs de « libéral », « libertaire », « mercantiliste anarchiste »] dont on ne sait pas très bien ce que ça veut dire ». Pour le député de Corrèze, « il faut qu'il y ait le souci du débat, (...) mais en même temps, il

faut qu'il y ait respect des personnes et le souci de marquer ce qui nous rapproche plutôt que ce qui nous séparerait ». Chargé des fédérations et des relations extérieures au secrétariat national, Jean-Christophe Cambadélis confiait pour sa part : « Chevènement est en train de faire à Cohn-Bendit ce que nous avions reproché à ce dernier de faire à Robert Hue, il y a un mois. »

« TÊTE DE TURC »

A son tour, mardi 12 janvier sur Europe 1, Jacques Delors a défendu M. Cohn-Bendit : « Je l'aime. Je ne vais pas dire comme certains qu'on a été chercher un candidat en Allemagne. Je dirais qu'on est allé chercher un candidat dans notre Europe. »

Lors de la rencontre, dans l'après-midi du 11 janvier, entre deux délégations du PS et du MDC, Jean-Christophe Cambadélis est revenu à la charge. Il a jugé « hors de propos » la formule de M. Chevènement mettant en cause les « élites mondialisées ». « Ce ne

serait pas juste stratégiquement de faire de Daniel Cohn-Bendit la tête de Turc de la majorité », a assuré le député de Paris. « C'est vous qui avez choisi et commencé de mener la bataille anti-Verts, a répliqué le chevènementiste Paul Loridan. A certains moments, Dominique Voynet parle comme si elle n'était plus au gouvernement. » Auparavant, M. Hollande avait abordé les élections européennes, en se refusant à revenir, malgré les propos de Lionel Jospin l'incitant à jouer ce rôle, sur la question de « l'excellente tête de liste du PS. Au même moment, à l'ambassade de France à Bruxelles, Elisabeth Guigou, ministre de la justice, appartenait son soutien à une candidature de Jack Lang... »

Pour M. Hollande, l'enjeu des élections est que les socialistes deviennent « majoritaires au Parlement européen ». « Nous voulons une Europe plus sociale, qui mette l'accent sur l'emploi. Encore faut-il que chacun soit sur cette thèse-là »,

Daniel Cohn-Bendit, « ce cathodique drolatique »

La réponse de Bernard Cazeneuve, député socialiste de la Manche, est claire ; le ton, de campagne. Invité par les Verts de Basse-Normandie à débattre sur le nucléaire avec Daniel Cohn-Bendit, le 19 janvier, à Cherbourg - en compagnie du maire PS de la ville, Jean-Pierre Godefroy (Le Monde du 30 décembre 1998) -, le maire d'Octeville a écrit, le 11 janvier, au député Vert allemand, pour décliner l'invitation. « Je soutiens le candidat socialiste aux élections européennes. Je le fais avec d'autant plus d'ardeur que Cohn-Bendit est pour moi un monument historique : j'avais quatre ans et demi quand lui et ces figures, depuis toutes converties au libéralisme, montaient sur les barricades », explique M. Cazeneuve. « Pour peu qu'il ait une demi-heure ou trois quarts d'heure à consacrer à des affaires sérieuses, scientifiques et industrielles, je suis à la disposition de ce cathodique drolatique. Je veux bien débattre avec lui dans le cadre de la commission spéciale permanente d'information de la Hague (CSPI). »

a souligné le premier secrétaire du PS. Il a pris acte de la demande du MDC de constituer une liste commune avec le PS, le PCF et le Parti radical de gauche, mais a immédiatement ajouté : « Le PCF a cette tradition de présenter une liste, et, pour le moment, je prends acte qu'il n'en veut pas changer », confirmant le peu de crédit qu'il accorde à cette hypothèse. Le PCF, qui lancera sa campagne les 28 et 29 janvier, confirme qu'il n'a jamais voulu d'une liste à quatre. « Si le Parti communiste ne se présente pas sur un enjeu comme celui de l'Europe, ce serait la fin du Parti communiste », indique l'entourage de Robert Hue.

« UN MAUVAIS CALCUL »

Soucieux que la campagne se déroule paisiblement, M. Hollande a prononcé un « code de bonne conduite » entre les partis de la majorité. La partie s'annonce en effet mouvementée. Noël Mamère a jugé, lundi 11 janvier sur France Inter, que M. Chevènement « nous accable toujours des mêmes florilèges de mots un peu ringards (...). Désormais, il en rajoute encore un peu plus : dimanche, quand il a évoqué Daniel Cohn-Bendit, j'ai cru entendre Georges Marchais. » Le député Vert de Gironde a « mis en garde » les socialistes : « Si le PS veut se servir de Chevènement comme de son cheval de Troie pour régler son compte aux Verts, c'est un mauvais calcul. Cela risque de détourner un certain nombre d'électeurs socialistes vers Daniel Cohn-Bendit. »

Ariane Chemin
et Michel Noblecourt

L'onde de choc en Rhône-Alpes ébranle la droite

C'EST L'ESCALADE dans L'Alliance. Sans plus attendre, lundi 11 janvier sur France 2, le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, a proposé « la constitution d'une liste à parté entre DL et le RPR », qu'il conduirait avec Philippe Séguin, pour le cas où les centristes, « persistant dans l'erreur », présenteraient leur propre liste aux élections européennes.

Dans la matinée, lors de la présentation de ses vœux à la presse, celui que Gilles de Robien, porte-parole de l'UDF, qualifie de « mauvais génie du RPR » avait dénoncé le « mauvais coup porté à l'union de l'opposition (...), coup politique, coup monté » que constitue, selon lui, l'élection, samedi 9 janvier, d'Anne-Marie Comparini (UDF-FD) à la présidence du conseil régional de Rhône-Alpes. A cette occasion, M. Madelin a rapporté qu' « à la table du président de la République », le 9 décembre, les dirigeants de L'Alliance avaient décidé de soutenir aux deuxièmes et troisièmes tours de scrutin « la moins mauvaise solution », à savoir la candidature du doyen d'âge de l'assemblée régionale, Pierre Gascon (DL), si Charles Millon retiraient la sienne.

Le président de l'UDF, François Bayrou, dément avoir jamais soutenu la candidature de M. Gascon, en rappelant que, le 14 décembre, il s'était rendu à Lyon pour dîner en compagnie de Raymond Barre, maire de Lyon, et des conseillers UDF de la région, réunion d'où était sortie la candidature de Mme Comparini (Le Monde du 18 décembre 1998). « Il est insensé et imprudent qu'on en vienne à mêler le président

de la République à cette affaire, à donner le sentiment que c'est le président qui organise l'élection du président de la région Rhône-Alpes et qu'en plus, il ne sait pas s'y prendre », a déclaré au Monde M. Bayrou.

Retenu à Pau toute la journée de lundi où il présidait une réunion du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, le président de l'UDF a pu mesurer, au nombre des messages reçus, le sentiment de satisfaction que sa double intervention, dimanche sur TF 1 et lundi dans Libération, a pu provoquer dans son propre camp. « Les gens de chez moi se sentent enfin identifiés. C'est pourquoi l'escalade dans la menace n'est pas une bonne chose : leur exigence en termes de sièges [sur une éventuelle liste commune aux élections européennes] pourrait s'en trouver renforcée », affirme M. Bayrou.

« HALTE AU FEU ! »

Face à l'offensive menée principalement par M. Madelin et Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, Hervé de Charette, président délégué de l'UDF, a lancé, de son côté : « Halte au feu ! » Il a toutefois estimé qu' « il n'y a pas de place équilibrée pour l'UDF » au sein de L'Alliance et appelé le RPR à « changer d'attitude ». Vice-président de Démocratie libérale, Philippe Vasseur préfère aussi jouer l'apaisement. Evitant la réaction des électeurs de l'opposition devant les querelles de leurs dirigeants, M. Vasseur témoigne : « Ce n'est plus de la colère qu'ils expriment à notre égard, c'est de la commisération. » Un autre vice-président de DL, Jean-

Pierre Raffarin a également pris ses distances avec M. Madelin, en souhaitant, au titre de l'Association des régions françaises qu'il préside, la « bienvenue à Anne-Marie Comparini parmi les présidents de région ». « Il n'y avait finalement que deux solutions républicaines : une présidence de centre droit avec les voix de gauche ou une présidence de gauche avec les voix de centre droit. La meilleure solution s'est finalement imposée », observe encore M. Raffarin.

Le temps de la clarification est donc venu. M. Séguin, qui assume pleinement la responsabilité de ce qui s'est passé en Rhône-Alpes, n'a pas toujours été aussi déterminé dans le rejet de la stratégie du front républicain : dans une élection législative partielle, en 1995, il avait appelé à « faire barrage » au Front national au profit d'un candidat de gauche qui, il est vrai, était proche de Jean-Pierre Chevènement. A l'UDF, certains reprochent à M. Séguin de s'être laissé influencer par M. Sarkozy et M. Madelin. Le choix fait par le RPR de soutenir le doyen d'âge du conseil régional Rhône-Alpes au troisième tour de scrutin est, en fait, une décision collective : dans la soirée du vendredi 8 janvier, M. Séguin et M. Sarkozy ont pris soin de le faire valider par les anciens premiers ministres, Edouard Balladur et Alain Juppé, et par Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale et proche du président de la République.

Jean-Louis Saux

Mme Comparini se dote d'un exécutif composé de ses seuls amis UDF

LYON
de notre correspondant régional

Le conseil régional de Rhône-Alpes a achevé, mardi 12 janvier à 4 heures, l'élection d'un exécutif restreint composé de huit vice-présidents. Les opérations de vote, qui ont duré treize heures, n'ont été émaillées que par de rares incidents et de brèves suspensions de séance accordées chichement par la nouvelle présidente de la région, Anne-Marie Comparini. Cette dernière a ainsi remporté, dans un hélicycle fatigué par les luttes fratricides des 7 et 8 janvier, une première victoire depuis son élection.

Une victoire étroquée, cependant. Mme Comparini a tout d'abord été obligée de faire adopter par l'assemblée sa proposition de constituer un exécutif restreint, composé de huit vice-présidents, et de faire participer tous les élus

régionaux à la commission permanente, au sein de laquelle doivent être choisis les vice-présidents. Même si elle a présenté cette initiative comme une marque d'« ouverture », c'était pour elle la seule façon de voir la petite dizaine d'élus de l'UDF qui la soutiennent en mesure de se présenter à la vice-présidence.

Faute de pouvoir compter sur le renfort des quelques élus RPR qui avaient voté pour elle et qui se sont vu interdire par la direction de leur parti de participer à l'exécutif régional, Mme Comparini a été contrainte de s'appuyer exclusivement sur ses amis de l'UDF. Charles Personnaz, chef d'entreprise à la retraite, a été élu à la première vice-présidence en raison de sa « plus grande disponibilité ». Il aura à ses côtés le maire de Montélimar (Drôme), Thierry Corillet, qui fit partie du groupe des

trois élus de droite qui refusèrent, le 20 mars 1998, de mélanger leurs voix avec celles du FN pour assurer l'élection de Charles Millon à la tête de Rhône-Alpes.

L'exécutif régional voit également l'entrée du maire de Saint-Etienne (Loire), Michel Thiolière, qui n'a rallié définitivement le camp des élus de droite hostiles à M. Millon qu'à la fin du mois de décembre 1998. Dominique Chambon, qui préside, depuis le 20 mars 1998, le groupe UDF, et qui fut un partisan résolu d'un « accord républicain » entre ses amis et la gauche pour faire tomber M. Millon, entre également dans cet exécutif restreint.

Lors de l'élection des quatre premiers vice-présidents, M. Millon et ses amis des groupes « Oui à Rhône-Alpes » (ORA) et « Indépendance, entreprise et ruralité » (IER) n'ont pas participé aux

votes, afin de laisser Mme Comparini et les quatorze élus, parfois même treize élus UDF et RPR qui la soutiennent, seuls avec les cinquante-neuf conseillers de la gauche « plurielle » - le chevènementiste n'ayant pas apporté sa voix. A chaque fois, ces vice-présidents ont été élus au troisième tour de scrutin, soutenus par 72 voix seulement (59 élus de gauche, 9 UDF et 3 RPR réfractaires aux injonctions de leur direction parisienne). Puis, au milieu de la nuit, les « millonistes » - suivis par tous les élus du Front national, mais aussi par les communistes - ont finalement quitté l'assemblée, après avoir rappelé qu'ils laissaient la présidente de la région « avec ses amis » et qu'elle serait toujours l'*« otage de la gauche »*.

Claude Francillon

Selon la Sofres, la cohabitation profite à Jacques Chirac

SELON le sondage annuel de la Sofres sur l'image du président de la République, réalisé du 18 au 22 décembre auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes pour un groupe de journaux de province, Jacques Chirac apparaît comme « le président de tous les Français » à 63 % des personnes interrogées (en hausse de 15 points en un an). En outre, 48 % (en hausse de 16 points en un an) jugent son bilan plutôt positif depuis son élection en 1995, contre 39 % (en baisse de 15 points) qui le jugent négatif. Enfin, 49 % (en hausse de 10 points) estiment que M. Chirac a gardé l'essentiel de ses pouvoirs depuis la mise en place du gouvernement de M. Jospin, contre 43 % qui jugent qu'il les a perdus. Il reste toutefois une courte majorité de Français (44 % contre 41 %) qui se disent déçus par son action depuis mai 1995.

Jean-Marie Le Pen ne se rendra pas au congrès de Marignane

LE PRÉSIDENT du Front national, Jean-Marie Le Pen, ne se rendra pas au congrès extraordinaire organisé par Bruno Mégré, les 23 et 24 janvier à Marignane (Bouches-du-Rhône). « Il n'y a absolument aucune raison que je me laisse aller à répondre à une invitation d'insurgés de banlieue. Je ne me rendrai pas en pèlerinage à Lilliput », a déclaré M. Le Pen, en présentant ses vœux à la presse, lundi 11 janvier, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). Il a saisi cette occasion pour fustiger « les ambitieux et les conspirateurs », avant de les inviter à « se mettre torse nu » et de faire avec lui « quarante-cinq pompes ». « On va bien voir celui d'entre eux qui tient la distance. M. Mégré, M. Le Gallou, M. Freule et n'importe qui, le moins qu'on puisse dire, sont des chequillets », a-t-il ajouté. M. Le Pen a déclaré, par ailleurs, qu'il répondrait favorablement à la demande du parquet de Munich qui désire l'entendre à propos de ses déclarations sur les chambres à gaz, le 5 décembre 1997. Car, a-t-il précisé, « elle a la délicatesse de venir m'entendre dans mon propre pays ».

DÉPÈCHES

■ **AGRICULTURE** : Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, déclare, dans un entretien à *La Tribune* (daté 12 janvier) que, « s'il faut réduire le budget agricole européen, nous préférons une baisse dégressive des aides directes mais sans remettre en cause les acquis communautaires ». Favorable à un « plafonnement », M. Glavany ajoute : « En tout état de cause, la baisse devrait tenir compte des gains de productivité propres à chaque secteur. »

■ **COUR DES COMPTES** : au cours de l'audience de rentrée solennelle de la Cour des comptes, lundi 11 janvier, le premier président, Pierre Joxe, a fait savoir qu'il va soumettre son institution à un audit externe.

LONDON BUSINESS SCHOOL

Et demain, où serez-vous ?

MBA

Le MBA de la London Business School, est reconnu dans le monde entier pour son enseignement assuré par un corps professoral de haut niveau. Les participants au programme sont des personnes de fort potentiel provenant de 55 pays qui contribuent à cette culture d'excellence. Ce MBA représente un passeport pour la réussite dans le monde des affaires à l'international. La durée du MBA est de 21 mois à plein temps ou de 24 mois à temps partiel.

MASTER SLOAN FELLOWSHIP DE MANAGEMENT

Sloan est un programme exigeant, sur dix mois, pour un diplôme de management général. Il s'adresse à des dirigeants et des cadres comptant un minimum de dix ans d'expérience, motivés et brillants, désireux d'accéder à des postes élevés sur la scène internationale, dans les affaires ou l'industrie. C'est l'occasion de se frotter aux réflexions les plus récentes en matière de management avec des professeurs de très haute volée, de travailler avec des personnes d'horizons multiples dont la diversité est une des pierres de touche de la philosophie Sloan.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à nos soirées d'information qui se dérouleront en anglais à :

Paris - Lundi 18 Janvier, 18h30

Hôtel Inter-Continental, 3 rue de Castiglione

Amsterdam - Mardi 19 janvier, 18h30

Hôtel Grand Westin, Oudezijds Voorburgwal 197

Francfort - Lundi 25 Janvier, 18h30

Baur Au Lac Hôtel, Talstrasse 1

Milan - Lundi 1er Février, 19h30

Four Seasons Hôtel, Via Gesu 8

Madrid - Mercredi 3 Février, 19h30

Palace Hôtel, Plaza de las Cortes</

EXCLUSION Les jeunes qui cumulent échec scolaire, ruptures familiales et chômage sont de plus en plus nombreux. La Fédération nationale des associations d'accueil et

de réadaptation sociale estime à 300 000 le nombre de 16-25 ans ne bénéficiant d'aucune mesure d'insertion. Parmi eux, 200 000 seraient en grande difficulté.

● PLUTÔT QUE D'ÉTENDRE LE RMI aux moins de 25 ans, le gouvernement a instauré, en 1998, le programme « Trace », qui proposera, d'ici l'an 2000, un parcours individualisé de dix-huit mois

à 60 000 jeunes sans qualification.

● AU MANS, ROMAIN, KADER ET FRÉDÉRICK bénéficient de ce programme. « C'est la première fois qu'un organisme me motive », sou-

ligne Romain. ● A L'UNIVERSITÉ DE Toulouse-III, des colis de la banque alimentaire et des tickets-restaurants sont distribués aux étudiants dans le besoin.

Les jeunes en grande difficulté sont de plus en plus nombreux

Au cours des quinze dernières années, le nombre de 15-29 ans cumulant chômage et isolement a doublé pour atteindre le chiffre de 140 000. Le programme « Trace » propose un parcours individualisé de dix-huit mois à des jeunes sans qualification afin de leur offrir un « emploi durable »

EN QUELQUES SEMAINES, la sécurité a éclipsé le social. Né à l'occasion du dixième anniversaire du RMI, puis de la relance des actions des collectifs de chômeurs, le débat sur l'ouverture de cette allocation destinée aux moins de 25 ans s'est effacé devant les polémiques sur la délinquance des mineurs. Moins spectaculaire qu'une flambée de violence urbaine, trop multiforme pour être résumée par un seul chiffre, la pauvreté des jeunes n'en inquiète cependant pas moins les pouvoirs publics, les associations ou les travailleurs sociaux.

Tous convergent sur un constat : les moins de 25 ans sont de plus en plus nombreux à cumuler échec scolaire, ruptures familiales, chômage et absence de revenu ou de logement. Et les situations de détresse frappent les jeunes de plus en plus tôt.

Faute de statistiques précises, ces faits ne peuvent être étayés que par un faisceau d'indices. Dans une enquête récente, l'Observatoire de l'action sociale décentralisée (ODAS) note ainsi que les jeunes sont passés, depuis 1985, du cinquième au premier rang des priorités dans l'action des municipa-

pabilités. A partir des conclusions d'un rapport de 1993 sur « la grande exclusion sociale », complété, depuis, par des enquêtes de terrain, la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (Fnars) estime, quant à elle, à 300 000 le nombre de 16 à 25 ans ne bénéficiant d'aucune mesure d'insertion. Parmi eux, 200 000 seraient en grande difficulté.

CHÔMAGE ET ISOLEMENT

Le nombre de jeunes chômeurs non couverts par l'allocation-chômage a, en outre, fortement augmenté ces quinze dernières années. « En 1982, ils représentaient la moitié des 15-25 ans sans emploi », constate Olivier Galland, de l'Observatoire sociologique du changement. En 1997, ils en constituaient les trois quarts. » Dans le même temps, selon l'enquête « emploi » de l'Insee, le nombre des 15-29 ans qui cumulent chômage et isolement a doublé pour atteindre 142 000 jeunes en 1997. « Leur situation s'est aggravée, mais ils restent très minoritaires dans leur tranche d'âge », précise Olivier Galland, pour qui la protection minimale d'un toit commun avec les



parents continue de fonctionner. Ces derniers chiffres ne prennent pas en compte ceux qui, en rupture totale avec la société, se sont réfugiés dans l'errance. « Leur nombre est en augmentation, même s'il ne peut être quantifié précisément, indique Gilbert Berlioz,

consultant sur les questions d'errance pour le ministère de l'emploi et de la solidarité. Cela contribue à faire de ce phénomène un révélateur sérieux de l'aggravation de la situation des jeunes en général. » Toujours selon Gilbert Berlioz, près de la moitié des errants en France auraient actuellement moins de 25 ans, 3 à 4 % d'entre eux étant des mineurs.

L'accumulation de ces données éparses et les alarmes venues du terrain ont convaincu les acteurs de la lutte contre l'exclusion de réclamer des mesures spécifiques en faveur des jeunes. Certaines associations ont demandé le rétablissement d'un accès à un revenu d'existence, fermé depuis la suppression de l'allocation d'insertion en 1992, d'autres souhaitent étendre le RMI aux moins de

25 ans. Dans la loi de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998, le gouvernement a préféré instaurer le programme « Trajet d'accès à l'emploi » (Trace), qui doit proposer, d'ici l'an 2000, à 60 000 jeunes sans qualification, prioritairement issus de zones relevant de la politique de la ville, de bénéficier d'un parcours individualisé de dix-huit mois maximum destiné à leur ouvrir une insertion professionnelle durable. Environ 8 000 d'entre eux bénéficient d'ores et déjà du dispositif (lire ci-dessous).

SITES PILOTES

Dans les missions locales – 189 ont été désignées comme sites pilotes –, l'accueil est plutôt favorable. « C'est une façon de répondre au débat sur le RMI jeune », explique Jean-Marie Terrien, président de l'Association nationale des directeurs de missions locales. Pour une fois, on a un dispositif assez cohérent qui oblige à travailler entre partenaires, ce qui introduit des éléments de reconnaissance sociale, comme le bénéfice de l'assurance-maladie. » Si la plupart des responsables de missions locales se félicitent de ce recentrage sur les publics les plus en difficulté, ils s'interrogent sur leur capacité à y parvenir sans aide supplémentaire. « Nous sommes là au cœur de notre métier, mais nous manquons de moyens, affirme Bruno Salou, directeur de la mission locale de Melun (Seine-et-Marne). Ce travail de fond se fera au détriment des autres jeunes. »

Le ministère de l'emploi et de la solidarité a annoncé « un effort sans précédent » avec la création de sept cents postes, dont la moitié financés par l'Etat, en trois ans, dans les missions locales.

Mais « Trace », malgré son utilité,

ne peut résoudre toutes les difficultés des jeunes. Quantitativement d'abord parce que « l'objectif de soixante mille parcours est loin de répondre aux besoins non couverts aujourd'hui », selon Aline Osman de la Fnars. Qualitativement ensuite, parce qu'il n'est pas destiné aux jeunes qualifiés frappés par la précarisation de l'emploi et le durcissement des conditions d'entrée en allocation-chômage. Quant aux plus exclus, ils risquent de souffrir de l'exigence de résultat fixée par l'Etat. « L'objectif – 50 % de jeunes en emploi durable à la fin du parcours – peut conduire à mettre en place une sélection à l'entrée, redoute Gilbert Berlioz. Ceux qui ont le plus de chances d'en sortir seront favorisés au détriment des cas les plus difficiles, comme les errants. »

Aussi sophistiqué soit-il, le dispositif « Trace » demeure dans la lignée des mesures centrées sur l'insertion professionnelle. Or l'errant et sa désocialisation extrême montrent que les difficultés surgissent parfois en amont de la question de l'emploi. « Nous vivons une période historique où les jeunes n'ont même plus besoin de couper les liens : ils se défont tout seuls », analyse Gilbert Berlioz. En raison de son éclatement, la structure familiale ne préserve pas toujours de la misère de la rue et de la délinquance. La demande d'un revenu minimum pour les jeunes prend acte de ce délitement des solidarités traditionnelles. Le dispositif « Trace » semble apporter la dernière des solutions classiques de lutte contre l'exclusion.

Jérôme Fenoglio
et Marie-Pierre Subtil

Plusieurs systèmes d'aides

● **Missions locales.** Crées en 1982 sous forme associative, les missions locales accompagnent les jeunes de 18 à 25 ans sans emploi en traitant de leur insertion professionnelle, de leur logement et de leur santé. Elles sont subventionnées par l'Etat et les collectivités locales.

● **PAIO.** Les permanences d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes (PAIO)

forment, avec les missions locales, le réseau d'insertion des jeunes. Il compte 310 missions locales et 340 PAIO, animées par 6 000 salariés qui ont rencontré environ 1,2 million de jeunes en 1997.

● **Conventions.** Certaines missions locales ont passé une convention avec l'ANPE. Elles reçoivent en direct les offres d'emploi et jouent donc un rôle de guichet unique pour les jeunes au chômage.

● **FAJ.** Les fonds d'aides aux jeunes, abondés par l'Etat et les conseils généraux, accordent des aides financières ponctuelles aux jeunes de 18 à 25 ans qui connaissent des difficultés d'insertion professionnelle ou sociale. Trois types d'aides sont octroyées : le secours temporaire, l'aide à la réalisation d'un projet d'insertion et l'action d'accompagnement pour les jeunes exclus.

ment, indique Gilbert Berlioz, consultant sur les questions d'errance pour le ministère de l'emploi et de la solidarité. Cela contribue à faire de ce phénomène un révélateur sérieux de l'aggravation de la situation des jeunes en général. » Toujours selon Gilbert Berlioz, près de la moitié des errants en France auraient actuellement moins de 25 ans, 3 à 4 % d'entre eux étant des mineurs.

L'accumulation de ces données éparses et les alarmes venues du terrain ont convaincu les acteurs de la lutte contre l'exclusion de réclamer des mesures spécifiques en faveur des jeunes. Certaines associations ont demandé le rétablissement d'un accès à un revenu d'existence, fermé depuis la suppression de l'allocation d'insertion en 1992, d'autres souhaitent étendre le RMI aux moins de

Dix-huit mois avec un « référent » pour sortir de la galère

Au Mans, Romain et Kader sont suivis individuellement

LE MANS

de notre envoyée spéciale
29 juillet 1998 : la loi contre l'exclusion est promulguée. L'un de ses volets est destiné aux

REPORTAGE

« J'aurais pu être bon élève, mais je voulais pas m'y mettre »

jeunes « les plus éloignés de l'emploi », qui bénéficieront du programme Trace, comme « trajet d'accès à l'emploi ».

16 décembre 1998 : Romain, dix-huit ans, signe un formulaire d'*« entrée dans le programme Trace »*. Pendant dix-huit mois, il sera suivi par un « référent », Thierry Le Berre, conseiller technique à la mission locale de l'agglomération mancelle. Ce jour-là, Romain, Thierry, et l'Etat prennent un engagement mutuel : au terme de ces dix-huit mois, le jeune homme doit être inséréd sur le marché du travail.

Lorsqu'on lui demande à quel moment il a quitté l'école, Romain, cheveux teints en jaune, deux petites boucles fichées autour d'un sourcil, hésite. « ... Y'a longtemps. » Il était en quatrième. « J'aurais pu être bon élève, mais je voulais pas m'y mettre. » Aujourd'hui, décidé à devenir peintre-décorateur, il regrette. Depuis deux ans, il est inscrit à la mission locale, point d'ancrage des moins de vingt-cinq ans sans emploi. « Ils m'ont proposé des trucs, mais ça ne m'intéressait pas du tout. » Il vit en faisant de l'intérieur. Sa voiture est en panne, il n'a pas les 600 francs qu'il faut pour la faire réparer. Son assurance n'est pas payée, il n'a pas les 500 francs que l'assureur réclame pour patienter.

Avant de signer son entrée dans le programme Trace, Romain a fait le point avec son « référent », qu'il connaît depuis un mois. Ils ont parlé logement, mobilité et avenir immédiat. Le jeune homme est sorti de l'entretien avec plusieurs consignes : passer immédiatement à l'ANPE pour répondre à une offre de contrat emploi-solidarité (CES) sur un chantier d'insertion et aller « voir Valérie ou Fabienne » à A21, une entreprise d'insertion susceptible de lui proposer un stage en attendant un autre, qui ne commence que fin février. Pour ce qui est de ses besoins immédiats, Thierry Le Berre lui a annoncé qu'il allait faire une demande de soutien au Fonds d'aide aux jeunes (FAJ). Son dossier devait être examiné en commission trois jours plus tard.

C'EST PAS DU PIPEAU

« C'est la première fois qu'un organisme me motive », commente Romain à l'issue de l'entretien, on me conseille bien. Apparemment, c'est pas du pipeau. » La différence avec le suivi habituel de la mission locale lui paraît évidente. « Avant, on me donnait des adresses et ça s'arrêtait là. Maintenant, j'ai quelqu'un en appui ; quand je contacte l'AFPA [Association pour la formation professionnelle des adultes], par exemple, je sens que je suis prioritaire. »

De la discrimination positive. Voilà ce dont vont profiter les soixante-dix jeunes Manceaux, âgés de seize à vingt-cinq ans, qui ont signé leur entrée dans le programme Trace en décembre. Suivis par une personne de la mission locale ou de l'un des trois organismes partenaires de l'opération – un foyer de jeunes travailleurs, un organisme de lutte contre l'illettrisme et un

centre d'accueil d'urgence –, ils doivent bénéficier d'une écoute particulière et de l'appui du réseau avec lequel travaille la mission locale. Les collectivités locales se sont ainsi engagées à créer des contrats emploi-solidarité à leur intention.

La loi fixe une obligation de résultat. « Les actions conduites doivent aboutir à une insertion professionnelle durable pour au moins 50 % des jeunes. » Au Mans, les jeunes impliqués dans le dispositif se sont tous entendus dire que le processus les mènerait à l'emploi. Ce qui suppose un vrai changement de méthode : ce ne sont plus les jeunes chômeurs qui doivent faire avec les outils existants, mais les outils qui doivent s'adapter au cas par cas.

Nouvel entretien. Cette fois, le « référent », Thierry Le Berre, rencontre Kader, vingt-deux ans, qui veut être soudeur mais qui « galère depuis trois ans ». « Ça s'est passé comment, ton entretien, lundi ? » La réponse est succincte : « Négatif. » « Ils n'ont pas senti que tu étais motivé. Tu n'as pas su leur expliquer pourquoi tu voulais ce stage-là », explique Thierry Le Berre, qui s'est renseigné. Ce qui est positif, c'est que tu es sois déplacé, il y en a deux autres dans le groupe qui ne sont même pas allés à l'entretien. » Réponses évasives, ton de voix sans conviction : de toute évidence, Kader a baissé les bras. Son « référent », lui, y croit : « C'est à nous d'enclencher la machine, il est capable de sortir de lui, il faut qu'on l'amène à le faire. »

Pendant le premier mois du programme, une période d'approche au cours de laquelle sont également abordées les questions de logement et de santé, les jeunes ne reçoivent aucune rémunération. Ils percevront, en

suite, les indemnisations liées à leur activité – stage, contrat de qualification, CES –, soit, en général, de 2 000 à 2 500 francs. Entre deux activités, pendant les périodes dites « interstitielles », ils bénéficieront des aides du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) au coup par coup, en fonction de leurs besoins.

La loi précise que le programme s'adresse aux jeunes les plus éloignés de l'emploi, en situation d'échec récurrent, mais qui manifestent une volonté de s'en sortir. Un « enjeu de société », mais aussi un « défi », pour Philippe Costeux, le directeur de la mission locale. « Si on ne réussit pas, ça se saura très vite chez les jeunes. En revanche, si on réussit avec le jeune d'une bande qui veut s'en sortir, on a une petite chance que ça fasse boule de neige. »

UN LONG CHEMIN

Si ça marche, Frédéric, lui, saura le faire savoir. Jusqu'en septembre, il vivait dans la rue avec son chien. Il y a passé un an, dormant « dans une toile de tente », avant d'en sortir avec l'aide d'un centre d'accueil de jour. Il a entendu parler de Trace à la mission locale. « Sur le coup, se souvient-il, je me suis dit : "C'est encore quelque chose qui va tomber à l'eau." » Maintenant, Frédéric, dix-neuf ans, se dit prêt à faire « un long chemin avec Myriam », sa « référente ». Il veut吸ismatiquement intégrer une école, afin de « devenir agent cynophile de sécurité... en somme, maître-chien ». « Si tout va comme ça doit aller, dit-il, je serai la preuve vivante que Trace, c'est la seule chose que le gouvernement a su faire de bien. En tout cas pour mon cas personnel. »

M.-P. S.

Des pâtes, du riz et des gâteaux pour les étudiants « nécessiteux »

TOULOUSE

de notre correspondant
Dans les armoires qui contenaient jadis des dossiers, il y a aujourd'hui des paquets de pâtes, de riz et de gâteaux secs. Il y a même, pour les produits frais, un frigo où ont été rangés des petits pots pour bébés. « C'est pour un étudiant qui a un enfant », explique Cédric, l'objecteur de conscience qui fait office d'intendant.

A l'université Paul-Sabatier (Toulouse-III), un ancien local syndical a été transformé en annexe de la Banque alimentaire de Toulouse, association spécialisée dans la collecte de denrées. Il y a dix ans, l'université délivrait des colis aux étudiants « nécessiteux ». Aujourd'hui, l'aide alimentaire continue à passer par une association, mais la direction de l'université et les organisations d'étudiants se sont officiellement mobilisées, mettant à jour une précarité insoupçonnée parmi les quelque 30 000 étudiants qui fréquentent cette université à domicile scientifique.

Créée en 1991 à l'initiative de la présidence de l'université, la Division de la vie étudiante (DVE) distribue, en plus des colis de la Banque alimentaire, des tickets de restaurant universitaire. « J'en donne une cinquantaine par jour », affirme le chef de la DVE, André Girona, qui vient d'obtenir une rallonge budgétaire pour passer l'hiver. En 1999, l'université devrait consacrer 60 000 francs à ce seul poste. « C'est un puits sans fond », ajoute M. Girona, qui ne sait pas si la somme sera suffisante pour répondre à tous les besoins. Chaque année, à la fin janvier, je n'ai pratiquement plus de tickets... »

Il y a deux ans, les organisations d'étudiants ont pris le relais en lançant une opération baptisée « Faim des études ». Collectes sur

le campus, concerts et soirées dansantes payantes : tous les moyens étaient bons pour réunir des fonds, mais cette année, l'opération n'a pas été renouvelée. « La "Faim des études" a révélé les carences du système des aides universitaires, mais nous n'avons pas vocation à nous substituer à l'Etat », explique Gaël Monnier, un militant de l'UNEF-ID, qui souhaite « sortir du caritatif pour poser la question en terme politique ».

HORS SYSTÈME

Qui sont ces étudiants qui n'ont pas les moyens de s'offrir un repas à 14,50 francs ? « Principalement des étudiants étrangers qui n'ont plus accès à des bourses d'études », résume l'assistante sociale du Crous, Ghislaine Déjeans. Elle délivre les tickets-restaurants au compte-gouttes mais elle a déjà envoyé une quinzaine d'étudiants à la DVE depuis le début de l'année universitaire. « Je préfère occuper des prêts », explique-t-elle. Les étudiants disent qu'ils peuvent acheter davantage de nourriture avec une somme équivalente. » Contrairement à la DVE qui joue sur la souplesse et la proximité avec les étudiants, l'assistante sociale du Crous doit se conformer aux critères d'éligibilité définis par son organisme. Pour chacun des étudiants qui viennent la consulter lors d'une de ses deux permanences hebdomadaires sur le campus, Ghislaine Déjeans doit ouvrir un dossier. Une procédure lour

La Cogema a été mise en examen pour « mise en danger d'autrui »

Des déchets radioactifs auraient été stockés à la Hague au-delà des délais légaux

La Cogema a été mise en examen, en tant que personne morale, pour « mise en danger d'autrui », lundi 11 janvier. La compagnie aurait stoc-

ké sur le site de la Hague des déchets nucléaires étrangers au-delà des délais légaux. Pour Didier Anger, conseiller régional (Verts) et initiateur de

la plainte, il s'agit d'une « sacrée victoire » contre un « énorme lobby ». La Cogema conteste « formellement » avoir violé la loi.

AU SIÈGE de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema), la nouvelle a été reçue comme un coup de massue. Le PDG de la Cogema, Jean Syrota, a reçu, lundi 11 janvier, un avis de mise en examen pour « mise en danger de la vie d'autrui » visant la Cogema en tant que personne morale. Prononcée par Frédéric Chevallier, juge d'instruction au tribunal de Cherbourg, cette mise en examen intervient dans le cours d'une procédure initiée par une plainte de Didier Anger, conseiller régional Vert de Basse-Normandie, visant le stockage de déchets nucléaires étrangers sur le site de l'usine de retraitement de la Hague (Manche).

Considérant que l'usine ne détient pas l'autorisation de stocker ces résidus radioactifs dans son enceinte, le juge a retenu une infraction introduite dans le code pénal en 1993 : la « mise en danger de la personne » par « le fait d'exposer autrui à un risque immédiat de mort ou de blessure de nature à entraîner une mutilation ou une infirmité permanente par la violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou le règlement ». En stockant des déchets de provenance étrangère à la Hague, la Cogema n'aurait pas respecté la loi du 15 juillet 1975 sur l'élimination des déchets et celle du 30 décembre 1991 relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs, dite "loi Battaille", qui « interdit [ce stockage] au-delà des délais techniques imposés par le retraitement ».

Ce n'est pas la première offensive judiciaire des écologistes contre le stockage des déchets par la Cogema. Déposée en 1993 par

Didier Anger et le Comité de réflexion, d'information et de lutte antinucléaire (Crlan), la première plainte – simple – avait été classée sans suite par le parquet de Cherbourg. En janvier 1994, les écologistes avaient déposé une deuxième plainte contre X, cette fois avec constitution de partie civile. Une plainte additionnelle, toujours avec constitution de partie civile, avait ensuite été déposée le 12 mai 1997.

« Si le juge renvoie la Cogema devant le tribunal, cela ouvrira la voie au premier grand procès du nucléaire »

La Cogema retraite les combustibles irradiés issus des centrales nucléaires dans ses deux usines : UP2 pour les déchets français et UP3 pour les déchets de provenance étrangère. L'Allemagne mais aussi le Japon, la Suisse et la Belgique y font régulièrement traiter leurs combustibles. Au cours de ce processus, sont extraits des matériaux fissiles réutilisables comme le plutonium, l'uranium et des déchets dits définitifs. En vertu de la loi Bataille, ces matériaux doivent être retournés à l'expéditeur étranger dès que le traitement est achevé. La Cogema a organisé le retour de certains lots en 1995 et 1996 sous la pression des écologistes mais plusieurs centaines de tonnes de déchets sont encore en

souffrance sur place. La Cogema a diffusé, lundi 11 janvier, un communiqué dans lequel elle « conteste formellement avoir abandonné, déposé, ou fait déposer des déchets dans des conditions contraires à la loi ». La direction de la firme se dit « étonnée » d'une décision « qui concerne des activités régulièrement autorisées et contrôlées par les pouvoirs publics ». Jean-Louis Ricaud, directeur de la branche combustibles et recyclage, assure que les activités de l'usine de La Hague « ne présentent aucun danger ». Pour Kiril Bougartchev, avocat de la société, « la plainte ne tient pas sur le plan juridique. Il n'y a pas d'exposition d'autrui à un risque de mort ou de blessure à cause des activités de La Hague. Toutes les expertises l'ont démontré. »

La mise en examen tombe mal pour la Cogema. Le 7 janvier, la compagnie a lancé une grande campagne de publicité d'un montant de 12 millions de francs, afin de présenter le retraitement des déchets nucléaires comme « une solution écologique qui induit une

économie de matière première ». Ces deux dernières années, la Cogema avait été confrontée aux attaques des associations écologiques, qui dénonçaient les dysfonctionnements de la filière : fuites de particules radioactives dans l'eau de mer, fûts abandonnés au large de la Hague, wagons de convois nucléaires contaminés...

Pour Didier Anger, cette mise en examen est une « sacrée victoire ». « Cela fait vingt-cinq ans que je me bats contre cet énorme lobby qu'est la Cogema pour faire respecter le droit démocratique. C'est la première fois que je réussis ! », note ce professeur d'histoire-géographie qui salut « le courage » du juge d'instruction cherbourgeois. Son avocat, M^e Thibault de Montbrial, estime que « c'est la première fois qu'un juge d'instruction va aussi loin avec autant de méticulosité et d'indépendance. Si le juge renvoie la Cogema devant le tribunal, cela ouvrira la voie au premier grand procès du nucléaire. »

Sylvia Zappi

132 personnes signent un appel à la « désobéissance civique » en matière d'euthanasie

UN APPEL à la « désobéissance civique » en matière d'euthanasie, signé par 132 personnes, a été publié dans l'édition de *France-Soir* du 12 janvier. Les signataires déclarent « avoir aidé une personne à mourir ou être près à le faire ». Ils ajoutent qu'il est « légitime, même si cela est illégal, d'aider une personne à accomplir sa volonté de mourir, maintes fois exprimée en pleine conscience et lucidité, par écrit ou par tout autre moyen incontestable. » « Nous considérons que la liberté de choisir l'heure de sa mort est un droit imprescriptible de la personne inhérent à la Déclaration des droits de l'homme, écrivent-ils. A plus forte raison ce droit est-il acquis au malade incurable ou qui endure des souffrances que lui seul est habilité à juger tolérables ou intolérables. C'est un geste de compassion et de solidarité qui ne devrait plus être sanctionné. »

Parmi les signataires de ce texte figurent les noms de plusieurs personnalités de diverses origines parmi lesquelles Pierre Bourdieu, Henri Caillavet, Pierre-Gilles de Gennes, Françoise Giroud, Albert Jacquard, Bernard Langlois, Michel Onfray, Gilles Perrault, Hubert Reeves, Jacques Testart et Agnès Varda. Un tel appel résume l'essentiel des thèses de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD). Créeée en 1980, cette association est forte aujourd'hui de plus de vingt mille adhérents dont 50 % sont âgés de plus de soixante-treize ans. Elle vise à promouvoir « le droit légal et social de disposer de façon libre et réfléchie de sa personne de son corps et de sa vie ». Elle milite aussi pour « le libre choix de terminer sa vie, de manière à la vivre jusqu'à la fin dans les conditions les meilleures ». Cet appel s'inscrit dans le courant qui tend à faire valoir le droit à la lutte contre la douleur et celui du refus de l'acharnement thérapeutique. La position de l'ADMD

se distingue toutefois de celle défendue par d'autres associations et par des soignants spécialisés dans la pratique des soins palliatifs dans la mesure où cette association ajoute le droit à l'euthanasie volontaire. Jacques Pohier, l'un des responsables de cette association, par ailleurs ancien dominicain, avait, il y a peu, été plus loin encore en publiant un ouvrage (*La Mort opportune*, éditions du Seuil) dans lequel il revendiquait la pratique du « suicide assisté » (*Le Monde* du 18 septembre 1998). Il expliquait notamment dans quelles circonstances il a été amené à tuer – à l'hôpital ou à leur domicile – cinq personnes qui le lui avaient demandé.

L'appel à la « désobéissance civique » qui vient d'être lancé ne fournit pas de précision quant aux modalités – euthanasie ou suicide assisté – selon lesquelles les signataires ont « aidé une personne à mourir ». Il ne fait pas non plus la part entre ceux qui ont déjà pris une telle initiative et ceux qui se disent prêts à le faire. Il ne renouvelle en rien les termes du débat qui oppose depuis près de vingt ans les membres de l'ADMD aux praticiens des soins palliatifs. Pour ces derniers, des techniques sédatives spécifiques et un accompagnement psychologique adapté permettent, dans l'immense majorité des cas, de pleinement « vivre sa mort », pour reprendre l'expression du professeur Renée Sebag-Lanoë. Pour sa part le Conseil de l'Europe vient de proposer des mesures « destinées à garantir le respect de la dignité et des droits des malades incurables et des mourants ». Lors d'une première audition, organisée lundi 11 janvier à Paris, les spécialistes ont rappelé que l'euthanasie « est illégale et pénalement sanctionnable » dans tous les pays européens, à l'exception des Pays-Bas et du Danemark.

Jean-Yves Nau

Compromis au collège de Flers (Orne) pour les deux élèves voilées

REÇUS, lundi 11 janvier, par Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, les enseignants du collège Jean-Monnet de Flers (Orne) ont finalement décidé d'accepter la présence de deux jeunes filles voilées à condition qu'elles suivent l'intégralité des cours (*Le Monde* daté 10-11 janvier). « Nous agissons dans un esprit de souplesse et d'ouverture, a déclaré la ministre à l'issue de l'entretien. (...) Si nous découvrons le moindre manquement à ces règles, des décisions seront prises et des exclusions prononcées. » Dans un entretien à *La Croix* du 12 janvier, M^e Royal déclare que les « procédures de médiation doivent s'imposer partout ». « C'est bien parce qu'il y a moins de cas aujourd'hui qu'il faut être plus ferme. Ces derniers sont souvent de vraies manifestations d'intégrisme. Les familles modérées, tolérantes, elles, ont compris que la République l'est aussi. »

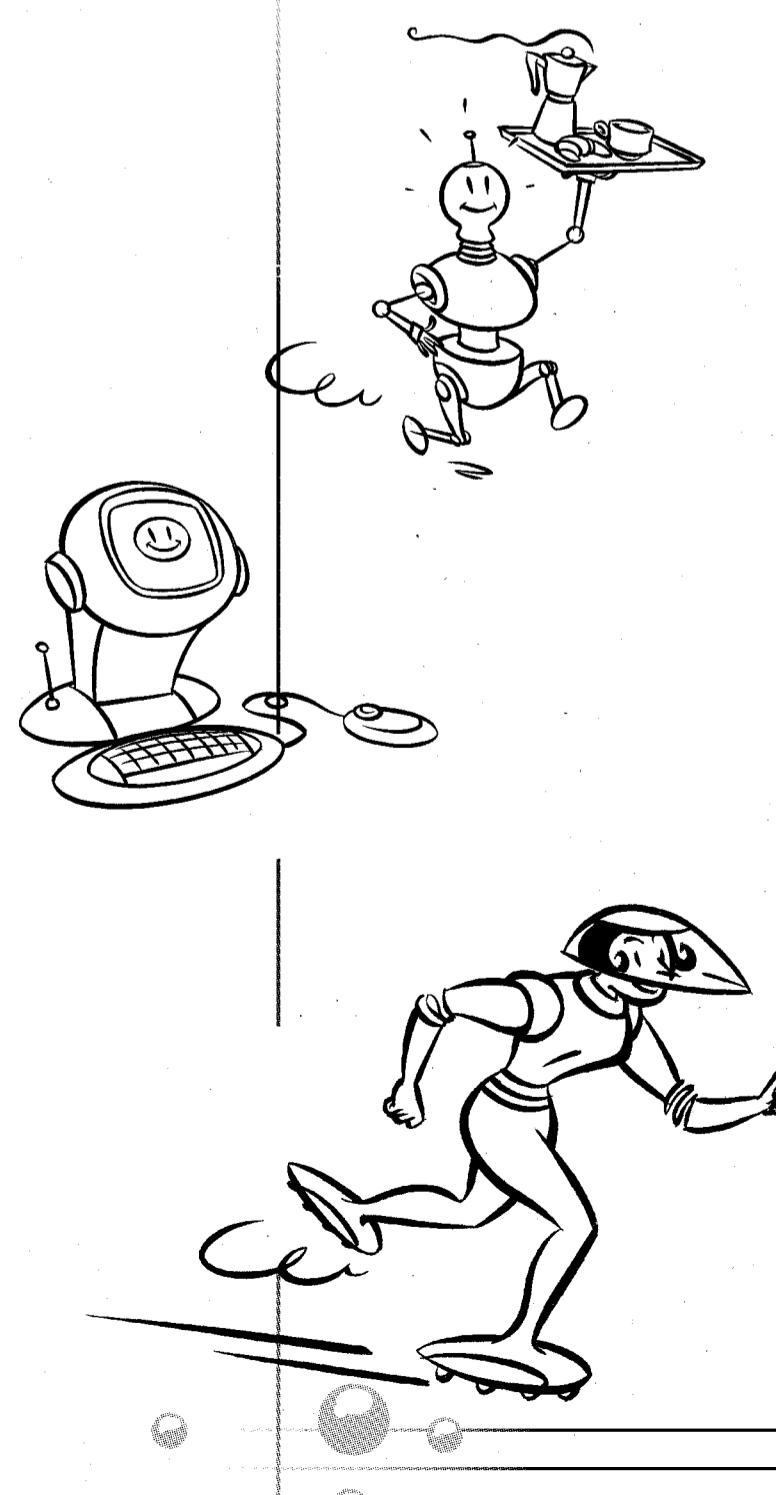
L'enquête préliminaire sur la MNEF a été remise au parquet

LES CONCLUSIONS de l'enquête préliminaire ouverte, le 9 septembre 1998, afin d'identifier les éventuels faits délictueux apparus dans le fonctionnement de la MNEF et d'une quarantaine de filiales à but lucratif, ont été remises au parquet de Paris. Les policiers ont relevé un certain nombre de délits commis au préjudice de la MNEF, de la Caisse nationale d'assurance-maladie et de trois sociétés appartenant à la nébuleuse MNEF, Educinvest, SNIG et RPD. Le parquet devrait ouvrir une information judiciaire dans la journée du mardi 12 janvier. Les juges d'instruction parisiens Armand Ribérolles et Françoise Néher sont déjà chargés, depuis le 9 septembre, d'une information judiciaire sur les relations de la MNEF avec trois sociétés sous-traitantes.

DÉPÈCHE

■ VIOLENCE : les enseignants et les élèves du collège La Justice, à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), ont décidé mardi matin de reprendre les cours après une journée de grève. Vendredi 8 janvier dans l'après-midi, lors d'une course-poursuite entre deux bandes de jeunes rivales, plusieurs balles de caoutchouc avaient été tirées sur les vitres du gymnase, provoquant la panique chez les élèves. Réunis lundi 11 janvier avec les élus de la ville, les enseignants ont obtenu un renforcement de la présence policière aux abords du collège.

BNP



L'immobilier de montagne se reconvertis aux « projets à taille humaine »

Après la crise du début des années 90, les « nouveaux » promoteurs tentent de relancer la construction dans les stations de sports d'hiver. Pour répondre aux goûts d'une clientèle plus portée sur l'« authentique », les chalets de caractère succèdent aux immeubles monumentaux

LYON

de notre correspondant régional
 « Si vous me confiez vos terrains en altitude, je vous construis un beau village. » C'est la proposition que fait, depuis trois ans, le promoteur immobilier Maurice Giraud aux maires des grandes stations françaises de sports d'hiver et aux investisseurs privés. Avec ses architectes installés à Chamonix et à Annecy (Haute-Savoie), le promoteur redessine l'immobilier en altitude, imagine les stations du XXI^e siècle et rêve de livrer à ses clients une montagne habitée et enfin apaisée.

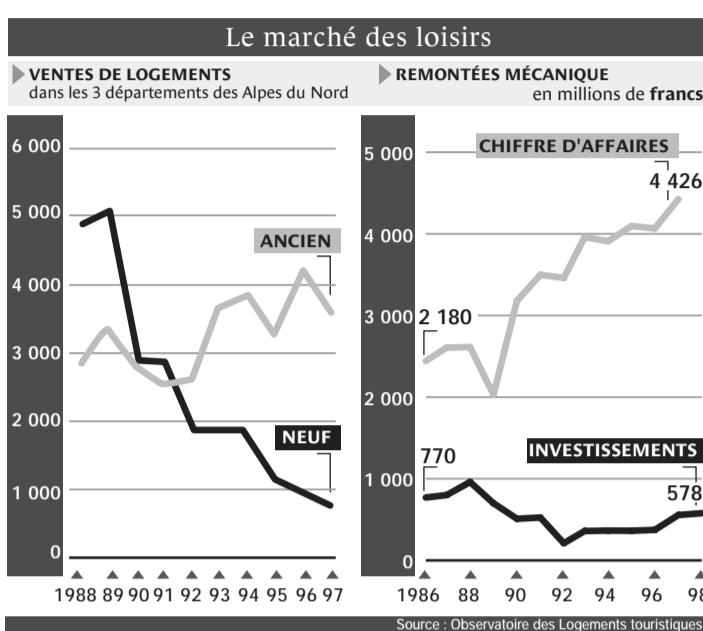
Pour cet homme qui a participé, dans les années 70 et 80, à la construction des stations modernes où s'entremêlaient tours et barres en béton, l'architecture très « urbaine » élaborée alors « a été une erreur monumentale ». M. Giraud veut renouer avec la tradition artisanale du bel ouvrage, des clochetons, tourelles, murs de pierres sèches, lourdes charpentes appartenantes, mais aussi des portes sculptées, fresques murales et volets peints. Il propose des appartements d'une superficie supérieure à 40 mètres carrés : une dimension rare puisqu'actuellement 90 % du parc est inférieur à 30 mètres carrés.

Le promoteur savoyard, installé dans une douzaine de stations, est en passe de gagner son pari imaginé au plus fort de la crise de l'immobilier de montagne, au début des années 90, où la construction s'est brusquement arrêtée dans toutes les stations françaises. La

société Pierre et Vacances, leader européen de l'immobilier de loisirs, avec 30 000 lits proposés à la location, stoppa net, en 1990, tout investissement en altitude. Les opérateurs et les banques, qui avaient parié sur l'« effet olympique » des Jeux d'Albertville, en 1992, renoncèrent à leurs projets. Alors que la montagne générait annuellement entre 8 000 et 10 000 logements nouveaux – soit 50 000 à 60 000 lits –, leur nombre chuta à 2 000 en 1993. Depuis huit ans, c'est le marché de la revente des appartements qui anime celui des transactions immobilières.

PRIX PROHIBITIFS

La reprise de la construction ne s'est amorcée qu'en 1996, grâce au système Périsol appliquée aux résidences de tourisme (*lire ci-dessous*). Favorable aux investisseurs aisés, ce dispositif a entraîné le retour de la clientèle étrangère sur le marché français. Mais son influence est restée limitée à quelques dizaines de sites très recherchés. A l'exception de Pierre et Vacances, aucun grand opérateur n'a survécu à la crise. « Je suis le dernier dinosaure des neiges », se targue son PDG, Gérard Brémont, aménageur et constructeur d'Avoriaz (Haute-Savoie), qui a livré en décembre 1998 un immeuble de 73 logements. Ce bâtiment solde la réalisation de cette station de 18 000 lits qu'il a lancée il y a trente ans. En 1998, sa société a construit moins de 300 logements dans les stations d'Avoriaz, de La Plagne (Haute-Savoie) et des Coches (Savoie), et ses pers-



pectives de développement restent limitées pour quelques années encore. « Les possibilités de construction sont devenues très faibles dans les sites les plus remarquables des Alpes du Nord, pour des raisons physiques, administratives et environnementales », explique M. Brémont.

Val-d'Isère (Savoie) ne peut offrir à la vente que 20 à 40 logements neufs chaque année, essentiellement des résidences secondaires de luxe. Seul le réaménagement ou la destruction d'immeubles vétustes dans le centre du village pourraient, à l'avenir, susciter de nouveaux programmes, mais

de petite dimension. Le prix prohibitif du foncier à Courchevel (Savoie), Megève (Haute-Savoie), Méribel (Savoie) ou Val-d'Isère (Savoie) ne permet le lancement que de programmes réduits, destinés à une clientèle aisée, susceptible d'acquérir des chalets ou des appartements dont le prix au mètre carré varie entre 30 000 et 50 000 francs (4 573 à 7 622 euros).

Seuls, désormais, opèrent des petits promoteurs privés, qui livrent quelques dizaines d'appartements chacun par an. Pierre et Vacances et la société Maurice Giraud Montagne (MGM) font figure d'exception. La seconde a

construit, en 1998, près de 500 logements haut de gamme. Cette société a racheté à bas prix, à des investisseurs nationaux, notamment aux banques La Hénin et Worms, mais aussi à la Caisse des dépôts, à travers la Compagnie des Alpes, des droits à construire chèrement acquis au cours des années 80. Ainsi, Maurice Giraud dispose dans les plus prestigieux sites de la vallée olympique de la Tarentaise de 96 000 mètres carrés de droits à construire. Ils lui assurent cinq années de production d'appartements et de chalets.

« LE NŒUD DE LA DEMANDE »

La montagne risque donc, de nouveau, de se couvrir de chalets.

« Ce promoteur est sur le bon créneau, celui des bâtiments en bois et de style authentique. C'est le goût actuel en montagne, qui tranche avec ce qui a été construit jusqu'à la fin des années 80. Les gens veulent une rupture avec la vie urbaine », note Sylvie Gueraz, directrice de l'observatoire des logements touristiques des Alpes du Nord. Cette tendance amorcée au début de la décennie 90 a conduit des stations comme Val-d'Isère et, plus récemment, Tignes (Savoie), à requalifier leurs « centres-villes » en y introduisant des éléments d'architecture traditionnelle savoyarde.

M. Brémont, qui a encouragé dans le passé les audaces architecturales de ses collaborateurs, notamment à Avoriaz, reconnaît que « le style néosavoyard, mis en œuvre par facilité, est aujourd'hui le nœud de la demande » dans l'immobilier

Claude Francillon

Un nouveau dispositif d'incitation à l'achat

LYON

de notre correspondant régional

Le 31 août, les acheteurs de studio ou d'appartement à la montagne ne pourront plus bénéficier du système d'amortissement dit Périsol, applicable à la résidence de tourisme depuis 1996. Ce dispositif très avantageux permet, pour quelques mois encore, à tous les propriétaires d'un logement locatif neuf de déduire de leur impôt 10 % du montant de leur investissement pendant quatre ans et 2 % pendant les dix années suivantes. Les acheteurs peuvent également récupérer la TVA payée sur leur bien à condition que celui-ci soit mis sur le marché de la location touristique pendant une période de neuf ans.

Ce système a favorisé l'achat par des investisseurs à hauts revenus. Il a permis, nota-

ment, de relancer l'immobilier en montagne, qui se trouvait au plus bas au milieu des années 90. Toutefois, l'annonce de son abandon « n'a pas déclenché une avalanche de permis de construire », selon le PDG de Pierre et Vacances, Gérard Brémont, en raison du nombre peu important de sites constructibles encore disponibles sur les secteurs recherchés des Alpes. Lorsque des promoteurs disposent de programmes en cours de réalisation, ils constatent simplement « une accélération des décisions » des acheteurs.

Le nouveau dispositif adopté par le Parlement, le 22 décembre 1998, et spécifique aux résidences de tourisme classées prévoit une réduction d'impôt de 15 % du montant de l'investissement avec un plafond de 50 000 francs (7 622 euros) par couple. Cette mesure, simple

d'utilisation, satisfait les professionnels. Les acheteurs pourront également récupérer la TVA à condition de mettre en location leur bien pendant neuf ans (*Le Monde* du 23 décembre 1998).

Ce système ne s'appliquera qu'aux zones dites de revitalisation rurale (ZRR), qui couvrent près de 50 % du territoire français, davantage orientées sur la montagne que sur les zones littorales. S'il inclut les stations de la Maurienne (Savoie), la quasi-totalité du massif pyrénéen ainsi qu'une grande partie des Alpes du Sud, ce système exclut de son application toutes les zones touristiques jugées prospères, comme la Haute-Savoie ou la vallée de la Tarentaise (Savoie).

C. F.

Les sociétés de remontées mécaniques ont relancé leurs investissements

LYON

de notre correspondant régional

Après l'excellent hiver 1997-1998, qui s'est traduit par une progression d'un peu plus de 9 % de leur chiffre d'affaires – celui-ci s'est élevé à 4,426 milliards de francs (675 millions d'euros) –, les sociétés de remontées mécaniques ont investi, selon le Service d'études et d'aménagement touristique de la montagne (SEATM), plus d'un milliard de francs (152,5 millions d'euros) en 1998 : 578 millions de francs (88 millions d'euros) dans la construction ou la modernisation de leurs parcs de télécabines, de télésièges et de té-

léskis ; 145 millions de francs (22 millions d'euros) pour l'installation de systèmes d'enneigement artificiel ; 350 millions de francs (53 millions d'euros) pour l'aménagement des domaines skiables et l'entretien des pistes grâce aux dameuses.

Ce montant d'investissement est le plus haut depuis la préparation des Jeux olympiques d'Albertville de 1992. Les stations de la vallée de la Tarentaise (Savoie) s'étaient fortement équipées en appareils de remontées mécaniques de prestige, comme les funiculaires, les télésièges ou les télécabines à gros débits. Mais, en 1992, les vil-

ages d'altitude n'avaient dépensé que 307 millions de francs (46,7 millions d'euros) pour améliorer leurs installations mécaniques et leurs domaines skiables. Depuis 1995 et le retour d'hivers bien enneigés, notamment dans les stations de haute altitude, celles-ci se sont remises à investir : un investissement qui représente environ un quart de leur chiffre d'affaires.

Parmi les stations les plus entreprenantes figurent, en 1998, les principales « locomotives » de la neige française (Avoriaz, Les Deux-Alpes, Méribel, Val-Thorens), mais aussi des stations

moyennes comme Les Sept-Laux, dans les Alpes du Nord, ainsi que deux stations pyrénéennes, Les Angles et Bagnères-de-Bigorre-La Mongie, où se construit le téléphérique du pic du Midi.

De leur côté, les exploitants suisses de remontées mécaniques, qui avaient accumulé, ces dernières années, un net retard par rapport à leurs collègues français, annoncent 800 millions de francs (122 millions d'euros) d'investissements pour le développement et la modernisation de leur parc de télésièges, télésièges et télécabines.

C. F.

La crainte de la gestion par le privé bloque le « train des pignes » à quai

NICE

de notre correspondant

La micheline n'a pas roulé depuis vingt-deux jours. Seule la forte crue du Var, en 1994, avait arrêté le « train des pignes », qui relie Nice à Digne depuis 1911, suivant le même itinéraire escarpé le long des Alpes du Sud. Aujourd'hui, le tortillard est bloqué depuis le 22 décembre 1998 par un conflit qui dure : les cheminots CGT s'opposent à la gestion du service public par une société privée, Chemin de fer et transport automobile (CFTA), filiale de Vivendi, ex-Compagnie générale des eaux.

Depuis le 1^{er} janvier, le CFTA a obtenu une délégation de service public sur quinze ans pour exploiter la liaison Nice-Digne. Auparavant, le gestionnaire, les cinq collectivités composant le Syndicat mixte Méditerranée-Alpes (SYMA) – les villes de Nice et de Digne, les départements des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence, et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur –, attribuait un

budget au CFTA, qui doit désormais compenser les baisses de subvention. « Nous sommes un service public et nous voulons être gérés comme tel », soutient Jean Bouscatier, cheminot CGT qui remet en cause l'exploitation par Vivendi. Le préfet des Alpes-Maritimes a assuré aux employés que la convention de délégation de service public serait scrupuleusement examinée par le contrôle de légalité. L'inquiétude des cheminots s'explique par les menaces à répétition qui ont pesé, au cours des dernières années, sur l'existence de la ligne. En 1994, les inondations qui avaient détruit une partie de la voie ferrée ont failli signer son arrêt de mort. Une forte mobilisation avait poussé les collectivités à financer la reconstruction. « La ligne n'a jamais eu autant de perspectives devant elle », explique Bruno Le Rouzic, directeur des chemins de fer de Provence. Les collectivités engagent 100 millions de francs [15,2 millions d'euros] sur six ans pour les voies, et nous investissons 70 millions de francs [10,6 millions d'euros]

sur quinze ans pour le matériel. » C'est en 1968 que la SNCF a abandonné l'exploitation du train au SYMA. En 1998, 380 000 voyageurs l'ont fréquenté.

Son nom provient des pommes de pin utilisées, à ses débuts, par le chef du dépôt pour faire chauffer la machine à vapeur. L'hiver le transforme en train des neiges, et l'été en train de la lavande. Il traverse vingt-cinq tunnels et trente ponts ou viaducs pour atteindre Digne. Mais, pour la banlieue niçoise, c'est un métro poétique qui dessert seize stations sur 30 kilomètres le long de la vallée du Var. Les habitants des vallées conservent un attachement sentimental au train des pignes, qui a longtemps représenté le lien le plus sûr avec les villes. Des élus de la montagne, exaspérés par la grève, ont agité la pire des menaces : remplacer le valeureux tortillard, surnommé « TGV, train à grandes vibrations », par des cars Pullman.

Jean-Pierre Laborde

sur quinze ans pour le matériel. » C'est en 1968 que la SNCF a abandonné l'exploitation du train au SYMA. En 1998, 380 000 voyageurs l'ont fréquenté.

Une convention pour le parc de la poudrerie de Sevran

UNE CONVENTION devait être signée, mercredi 13 janvier, pour la gestion du parc national forestier de la poudrerie de Sevran, en Seine-Saint-Denis. Le protocole d'accord entre les représentants de l'Etat, de la région Ile-de-France, du département de Seine-Saint-Denis et des quatre communes concernées prévoit le maintien à l'Etat de cet espace vert de 115 hectares, situé dans une zone très urbanisée : c'est ce que souhaitait le conseil général à présidence communale. Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement va ainsi engager 4 millions de francs (610 000 euros) de travaux de rénovation. La gestion de cet équipement a été confiée à l'Agence des espaces verts de la région d'Ile-de-France. Celle-ci consacrera 4 millions de francs (610 000 euros) chaque année à l'entretien et à la surveillance de ce parc urbain très fréquenté : un budget financé à parts égales (40 %) par le conseil régional et par le conseil général et à 20 % par les communes concernées.

En Loire-Atlantique, la CRII-Rad dénonce une contamination notable

LA COMMISSION de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRII-Rad), laboratoire indépendant spécialisé dans les expertises sur la radioactivité, a dénoncé, lundi 11 janvier, à l'occasion d'une réunion préfectorale sur la sécurité, la sous-évaluation par la Cogema de la radioactivité produite par des eaux de ruissellement d'anciennes mines d'uranium en Loire-Atlantique abandonnées depuis une dizaine d'années. Selon la CRII-Rad, les teneurs en uranium 238 et 235 des prélèvements sur terrains aux abords de ces mines situées non loin de Clisson, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Nantes, sont « plus de deux cent cinquante fois supérieures à ce que l'on peut mesurer dans des sédiments de la région ». Ce laboratoire, qui relève également « une contamination notable en radium 226 », dix fois supérieure au niveau naturel, et la « dispersion » d'éléments radioactifs dans des roches servant à des travaux d'empierrement, dénonce le fait que ce soit la Cogema, ancien exploitant de la mine, qui ait la charge exclusive des mesures.

OSP
VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

78 Vente au Tribunal de Grande Instance de NANTERRE,<br

DISPARITION

Fabrizio De André

Le « Georges Brassens italien »

L'AUTEUR-compositeur-interprète Fabrizio De André, voix de l'Italie moderniste et engagée, et qui fut l'une des figures de proue du mouvement de la nouvelle vague de chanteurs, les *cantautori*, surgie dans les années 60, est mort dimanche 10 janvier à Milan des suites d'un cancer. Il était âgé de cinquante-huit ans.

Né le 18 février 1940 à Gênes, Fabrizio De André fut en Italie un mythe, au même titre que Jacques Brel ou Georges Brassens en France. Fils d'une famille de la bourgeoisie génoise à l'instar de Luigi Tenco, Gino Paoli ou Bruno Lauzi, les chanteurs qui furent ses compagnons de route, il incarna tout d'abord une génération née pendant la guerre et l'ère mussolinienne, avant tout désireuse de casser les schémas classiques de la chanson italienne. Les *cantautori* arrivent immédiatement après les retrouvailles de l'Italie et de sa *musica leggera*, célébrée au Casino de San Remo où l'après-guerre fête la paix retrouvée en organisant des concours de chansons pour les dames chic pendant la saison creuse de la Scala de Milan, et que des millions d'Italiens écoutent à la radio, puis à la télévision.

En 1960, Federico Fellini filme *La Dolce Vita*. Adriano Celentano, encore rebelle, amène le rock dans la

Péninsule, Luigi Tenco, qui se donnera la mort au Festival de San Remo en 1967, joue les dandys provocateurs contre l'Italie puritaire. Cultivé, amateur d'histoire et d'humanités, Fabrizio De André fréquente les cabarets de Gênes et publie un premier 45 tours, *Nuvole barocche*. Baroque, rêveur, aérien, à la fois urbain et précieux, paysan et abrupte, le Génois, élevé à la campagne durant les premières années de sa vie pour cause de guerre, le restera jusqu'à *Le Nuvole*, encore et toujours nourri de merveilleux nuages et d'histoire italienne, disque-phare paru en 1990.

SAVANTES CONSTRUCTIONS

C'est avec la mise en scène satirique et étudier d'un épisode historique, *Carlos Martello ritorna dalla battaglia di Poitiers*, une chanson enregistrée en 1964 pour son premier album, *Fabrizio De André*.

Cor français, clavécin, cordes accompagnent les aventures de Charles Martel embobiné par une gracieuse putain – le mot *puttana* fut alors banni par les censeurs.

Partageant un même goût de la phrase construite, de la métaphore, de la satire et de la rythmique de la guitare et du jazz, Fabrizio De André chante Georges Brassens en italien, dont *Le Gorille*.

Bien que frondeur face aux corps et aux religions constitués, il n'en avait pas l'anticléricalisme déclaré. *Jésus (Se chiamava Gesù)*, la Vierge Marie (héroïne, en 1970, de *La Buona Novella*, sorte de poème rock-symphonique inspiré de l'Évangile), Dieu, les croyances populaires étaient pour lui des sources de réflexion sur la nécessité du mysticisme. De André abordera cependant tous les thèmes de l'errance humaine, le suicide (*Balata del Michè*, 1969), l'amour fou (*La Canzone di Marinella*, un classique de la chanson italienne enregistré en 1969). S'écartant de la chanson de variétés au sens strict, Fabrizio De André fait de chacun de ses albums des concepts, de savantes constructions, tel *Non al denaro non all'amore nè al cielo*, album inspiré de Edgar Lee Masters, paru en 1971.

L'album *Tutti morimmo a stento*, paru en 1968, dresse le constat d'une jeunesse en perdition : en pleine effervescence rouge, cet homme de gauche, toujours choqué, révolté par les disparités sociales, y expose la vie d'un jeune paumé – *Cantico dei drogati* – miné par la peur de la vie, aveu qu'il n'ose faire à sa mère. De André suscita aussi la polémique : en 1973, l'année où les Brigades rouges séquestrent le directeur du personnel de la Fiat et où Enrico

Berlinguer (PCI) propose un « compromis historique » à la Démocratie chrétienne, *Storia di un impiegato narre la vie d'un petit bourgeois qui rêve de faire la révolution en posant des bombes pour échapper à l'ennui d'une vie toute tracée*. En prison, il s'aperçoit qu'il n'est pas le seul à souffrir. Dans une Italie traumatisée par les attentats – en 1969, celui de Milan avait fait seize morts et une centaine de blessés –, le message est flou. Le chanteur est taxé d'opportunisme. En 1974 et 1975, De André reviendra sage à la chanson, traduisant notamment *Nancy*, de Leonard Cohen, et interprétant Francesco De Gregori.

OTAGE EN SARDAIGNE

En 1976, Fabrizio De André part vivre en Sardaigne. En 1978, *Zirichittaglia*, une chanson de l'album *Rimini*, est écrite en dialecte sarde, et annonce les changements à venir – l'ancrage local, en Sardaigne, puis dans le pays génois, avec *Creuza de mà*, entièrement chanté en dialecte génois en 1984. Pour l'heure, le chanteur tourne avec un orchestre basiquement rock n'roll, mais tôt mélanger les genres et les ins-

truments : baroque (la musique des traditions médiévales, des processions populaires), paysan (arrangements avec cornets, tubas, mandolines...), rock, swing, rhythm n'blues, et même évocations orientalistes – le résultat est souvent d'une rare subtilité. C'est le cas de *Le Nuvole*, paru en 1990, et inspiré d'Aristophane.

Fabrizio De André appartient à la génération « guitare acoustique », compositeur soignant des mélodies que l'on aime reprendre en cercles militants. Mais il devint très rapidement un musicien éclectique, ne dédaignant point, à l'image de Léo Ferré, les grandiloquences symphoniques. Il sut très

tôt mélanger les genres et les ins-

Véronique Mortaigne

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Simone (†) et Pierre GRIVAUD, Janine et Jean LAUGIER, Jean-Paul et Annick UMDENSTOCK, Thérèse UMDENSTOCK, Sylviane et Philippe CARTON, ses enfants. Ses vingt-sept petits-enfants, Ses trente-neuf arrière-petits-enfants, Son arrière-arrière-petit-fils, fêteront, le 17 janvier 1999, les cent ans de

Madeleine UMDENSTOCK,

née le 13 janvier 1899, et toujours aussi jeune de cœur et d'esprit.

Tous, même ceux trop jeunes pour les avoir connus, auront une pensée spéciale pour

Pierre UMDENSTOCK,

leur père, grand-père, arrière-grand-père, arrière-arrière-grand-père, disparu en 1969, et

Simone GRIVAUD, disparue en 1995.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Paule BERTHET.

Les obsèques ont eu lieu le 30 décembre 1998, à Rennes.

De la part de M. Jean Berthet, son époux, Mme Marie-Claude Berthet, Le docteur et Mme Jean-Paul Berthet, ses enfants.

4, avenue Saint-Maurice-en-Valais, 94410 Saint-Maurice.

– Jean et Florence Coiffier, Christian Coiffier, ses enfants, Laurent, Denis et Anne, ses petits-enfants, Ses amies, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Eugène COIFFIER, née Marcelle VAISSE,

survenu le 9 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Le service religieux sera célébré le mercredi 13 janvier, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14^e.

25, boulevard Armand-Duportal, 31000 Toulouse.

4, rue Jean-François-Lépine, 75018 Paris.

– Suzanne Estève, son épouse, Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Leurs parents et alliés, ont la douleur d'annoncer la mort de

Jean ESTÈVE, proviseur honoraire, ancien commissaire général des Eclaireurs et Eclaireuses de France, déporté, résistant, officier de la Légion d'honneur,

décédé à Blieux, le 10 janvier 1999, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

– Hélène Bouchebouba, son épouse, Miriam et Léila Bouchebouba, Nadia et Ivan Nikolic, ses enfants, Nina et Lola, ses petites-filles, Françoise Bruzau, sa belle-sœur, Et toute sa famille d'Algérie, ont la grande peine d'annoncer le décès de

Ramdane BOUCHEBOUBA, survenu le 9 janvier 1999, au CRLC du Val-d'Aurelle, à Montpellier.

Il reposera auprès de ses parents dans sa terre natale.

Toute la famille rappelle le souvenir de son beau-frère,

Olivier BRUZAU, décédé le 1^{er} janvier 1999, à Bordeaux et inhumé à Orsay (Essonne).

Qu'ils reposent en paix.

Famille Bouchebouba, 3, rue Boutonnet, 34230 Saint-Pargoire.

– L'Association EGEE (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise) a le regret de faire part du décès de son président-fondateur,

Claude FAVRE-EPSTEIN, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, médaille de la Résistance, chevalier de l'ordre national du Mérite,

le 10 janvier 1999, dans sa soixante-dix-neuvième année.

15-17, avenue de Ségur, 75007 Paris.

– Mme Daniel Huët, née Colette Hubert, Mme Valentine Huët, Le docteur et Mme Jean-Claude Huët, M. Nicolas Huët, ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Daniel HUËT, ingénieur général de l'armement (c.r.), officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, ancien président de la SOFMA,

survenu le 8 janvier 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, Paris-7^e.

14, parc de Béarn, 92210 Saint-Cloud.

3, avenue Saint-Honoré-d'Eylau, 75116 Paris.

– Jorge Chaminé et Marie-Françoise Bucquet-Chaminé, ses petits-enfants,

Et Arianna, son arrière-petite-fille, ont la douleur de faire part du décès de

Margarita NÚÑEZ TABOADA DÍEZ de TEJADA de OLIVEIRA, survenu à Porto, le 14 novembre 1998.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Roch, à Paris-1^{er}, le 14 janvier 1999, à 18 h 30.

Suzanne Estève, son épouse,

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Leurs parents et alliés,

ont la douleur d'annoncer la mort de

Jean ESTÈVE, proviseur honoraire,

ancien commissaire général des Eclaireurs et Eclaireuses de France,

déporté, résistant,

officier de la Légion d'honneur,

décédé à Blieux, le 10 janvier 1999, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

– M. et Mme Jean-Pierre Ichac, Le professeur et Mme Jean-François Bernard, M. et Mme Jean-Bernard Ichac, ses enfants, Mme Simone Lartigue, sa sœur,

Renaud Ichac, Delphine et Sylvie Bernard, Colin, Manuel et Cyril-Antoine Ichac, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre ICHAC, née Geneviève LARTIGUE, survenu le 7 janvier 1999, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 13 janvier, à 14 h 30, en l'église Sainte-Odile, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17^e.

175, boulevard Pereire, 75017 Paris.

– Les familles Kartun, Gabai et Olmer ont la douleur de faire part du décès de

Mme Nicole KARTUN, née MARINGE, survenu le 30 décembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La bénédiction a eu lieu le samedi 2 janvier 1999, au cimetière de Châteauneuf (Charente).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Les familles remercient à l'avance toutes les personnes qui s'associent à leur deuil.

16, rue de Liège, 75009 Paris.

– Le président, Et les membres de la Société française de médecine générale ont la tristesse de faire part du décès du

docteur François MOREL, médecin généraliste, vice-président et membre titulaire de la SFMG, décédé le 2 janvier 1999,

et s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches.

– Les membres de l'Ecole nationale des ponts et chaussées,

Et le MIB, MBA des Ponts (Graduate School of International Business) ont la tristesse de faire part du décès de

Célia RUSSO, présidente du MIB des Ponts, chevalier de l'ordre national du Mérite, survenu le 3 janvier 1999, à Paris.

Professeur de l'enseignement supérieur, diplômée de l'Institut supérieur des affaires, docteur en sciences de l'éducation.

Née à Guildford (Grande-Bretagne), Célia Russo a été directrice de l'école bilingue Saint-Charles de Buenos Aires (1967-1973), fondatrice et responsable du département international de l'Ecole supérieure d'ingénieurs en électricité de la chambre de commerce de Paris (1974-1981), fondatrice et directrice du département de formation internationale à l'Ecole nationale des ponts et chaussées (1981-1984), déléguée à la conférence des grandes écoles (1982-1984), fondatrice et présidente du MIB de l'Ecole des ponts depuis 1988.

Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 15 janvier 1999, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7^e.

Centre hospitalier

69, rue Lt-Col.-Prud'hon,

95100 Argenteuil.

Hôpital recrute adjoint

à responsable de la caisse

des consultations externes

pour gestion, organisation

et suivi du travail, suivi des

contentieux. Disponibilité,

méthode, sens de l'autorité et

des relations. Niveau Bac+2.

Dans les « villages illégaux » d'Israël

Ce qui m'avait vivement frappée lors d'un premier voyage en Cisjordanie à l'automne 1997, c'est la violence faite au paysage par la brutalité des implantations : collines arasées, arbres et cultures détruits, routes creusant des tranchées à vif dans leur flanc, constructions flambant neuves, villages de béton entourés de clôtures barbelées, éclairés le soir de puissants arcs électriques dont l'intense lumière jaune contraste avec le faible éclairage des villages arabes à leur pied. De retour sur cette terre, en octobre 1998, pour le 3^e Salon des écrivains palestiniens à Gaza, une autre question me hante : qu'en est-il exactement de ces villages arabes d'Israël dont on m'a parlé, qui n'ont même pas de nom sur les cartes ? Je me rends donc à Ramallah pour interroger à ce sujet Sharif Kanaana, qui vit avec sa femme américaine dans leur maison de l'ancien quartier résidentiel, un peu abandonné mais plein de charme. Pour sa part, il a plutôt travaillé sur les villages arabes détruits entre 1947 et 1949. Mais il me suggère aussitôt de prendre contact avec Mohammad Abou El-Heijah, le responsable de l'Association pour la reconnaissance des villages arabes non reconnus. Rendez-vous est pris avec sa fille, dans une petite ville près de Haïfa.

Entre Tel-Aviv et Haïfa, on suit tout le temps la mer sur une belle route à plusieurs voies. A gauche, des villages arabes, qu'on voit à peine, ce sont des villages de pêcheurs ; ils sont comme enfouis derrière une dune. Un ou deux autres, plus gros, perchés sur une hauteur ; des chemins, des routes poussiéreuses y mènent. La jeune fille nous attend à Atlit, dont la prison est tristement célèbre dans le Moyen-Orient ; c'est là que sont détenus des Libanais qui ont purgé leur peine mais qui attendent leur libération afin de servir de monnaie pour l'échange de prisonniers israéliens. Destination : le village « sans existence légale » d'Ein Houd.

Elle part devant nous à bord de son 4x4. A quelques kilomètres de là, laissant à notre droite la route goudronnée qui mène au « village d'artistes » d'Ein Hod (même nom, cette fois en hébreu), et au kibboutz de Nir Etzion, nous nous engageons sur une piste escarpée qui serpente entre les restes d'une forêt récemment incendiée. Aucune indication sur la carte routière, aucune signalisation sur la route elle-même. Très vite, à droite, l'arrière d'un kibbutz et ses installations agricoles ; l'odeur acide d'un élevage de poulets nous prend à la gorge. Quelques enclos pour le bétail. Mais, de là, les maisons du kibbutz sont invisibles : une autre route, une vraie route doit y mener. Nous poursuivons sur la piste que les pluies ont ravinée. Paysage lunaire ; entre les arbres noircis, les flancs des collines sont entièrement recouverts d'une poudre grise. Bientôt, la pente raide, les virages abrupts et la croute durcie du sol défoncé nous obligent à abandonner notre propre voiture pour rejoindre le 4x4 qui nous montre le chemin. Sur un arbre, à droite, une affiche de papier : « Ein Houd ». Encore quelques kilomètres dont les derniers se font roue après roue ; et au détour d'un amas de rocs abrupts, soudain, quelques maisons, un village, sa mosquée, quelques arbres dans le bruit d'un engin de terrassement.

Nous sommes arrivés dans le village arabe d'Ein Houd où vivent 250 personnes, toutes apparentées à la famille Abou El-Heijah, qui s'est installée ici en 1948, sur ses propres terres, après avoir été expulsée de l'ancien village d'Ein Houd, occupé par une colonie d'artistes juifs depuis 1954 et désormais nommée « Ein Hod ». Les autres familles se sont dispersées un peu partout : certaines sont dans des camps, d'autres en Jordanie, Syrie, Egypte... De la petite place centrale du village, non reconnu par les autorités israéliennes, on aperçoit le kibbutz, à



En 1997, l'écrivain Danièle Sallenave avait rapporté d'un voyage en Palestine occupée un carnet de route saisissant. En octobre 1998, elle s'est rendue en Israël, à la recherche de ces villages arabes tenus pour si peu qu'ils ne figurent même pas sur les cartes et n'ont ni électricité ni téléphone

400 mètres de là ; mais les villageois n'ont jamais reçu l'autorisation de construire une route qui leur permettrait de gagner rapidement le kibbutz, où pourtant le courrier leur est adressé, et d'éviter la piste que nous avons suivie, et ses 6 kilomètres de ravines, quasi impraticables par temps de pluie. Leur ancien village est à moins d'un kilomètre.

Mouhammad Abou El-Heijah est né en 1953 dans le village « illégal » ; sa famille est venue au XII^e siècle du Kurdistan avec Salah Ed Din (Saladin) ; en 1948, son père était un des chefs de l'ancien village. Situé à 14 km de Haïfa sur les pentes du mont Carmel, peuplé uniquement de musulmans, doté en 1888, sous juridiction ottomane, d'une école de garçons, le vieux village d'Ein Houd vivait essentiellement d'élevage et de la récolte des olives et des caroubes. En avril 1948, malgré l'attaque des forces israéliennes, les villageois ne le quittent pas ; ils y sont contraints fin juillet et, selon l'historien israélien Benny Morris, chassés vers le sud ou envoyés dans des camps. Mais, contrairement à presque tous les autres villages arabes qui, au nombre d'environ 400, sont détruits durant cette période, celui-ci reste debout. Établie dans les maisons conservées ou restaurées, une colonie d'artistes a transformé la mosquée en un bar-restaurant.

Sans reconnaissance légale, le village d'Ein Houd ne bénéficie d'aucun rattachement à des services municipaux : pas de route, pas d'électricité ni de téléphone, pas d'évacuation des eaux usées ; l'eau lui vient du kibbutz, facturée au prix fort. Aucune autorisa-

tion de cultiver les terres alentour, qui ont été déclarées « réserve naturelle », ni d'élever des chèvres ou des moutons. Dans les années 70, le gouvernement israélien avait fait établir une clôture autour du village pour prévenir son extension. Les maisons sont placées sous le coup d'une interdiction, qui peut à tout moment exiger leur destruction : aux frais des habitants et propriétaires, comme cela se pratique partout, notamment dans Jérusalem-Est, où, chaque jour, des propriétaires, soit déclarés « absents », soit munis de titres de propriété « insuffisants », sont chassés, leurs maisons immédiatement occupées ou détruites.

MAIS le cas d'Ein Houd est loin d'être unique. Il existe des centaines. Tous répertoriés et défendus, selon tous moyens légaux, par l'Association des 40, fondée en 1988 par Mouhammad Abou El-Heijah, et ainsi nommée en rappel de la déclaration universelle des droits de l'homme votée par l'ONU quarante ans plus tôt. Les occupants de ces villages, que les cartes ne signalent pas, sont d'abord tombés sous le coup de la loi des « absents », qui interdisait aux Arabes expulsés entre la partition de 1947 et mai 1948, puis par les affrontements israélo-arabes de 1948-1949 et demeurés en Palestine – parfois avec la promesse de pouvoir revenir dans quelques semaines – le « retour » sur leurs propres terres.

Ironie suprême du droit : loi votée l'année même, 1950, où la Knesset promulgua la « loi du retour », donnant à tout juif le droit de s'installer en Israël. La plupart de ces « réfugiés » de l'intérieur sont

trop peuplés, conditions sanitaires déplorables, peu d'écoles – sauf établies par les mouvements islamistes, et partiellement subventionnées par le gouvernement israélien –, pas de travail. L'Association des 40 a suggéré un mode de reconnaissance très simple : il consisterait à élargir le périmètre des villes ou villages déjà existants pour y inclure ces localités. Mais ce serait rompre une forme de séparation entre habitat juif et habitat arabe, dont le gouvernement ne veut absolument pas.

Nous quittons Ein Houd pour nous rendre au kibbutz, franchissant péniblement, dans une poussière fine et piquante, les six kilomètres de la piste. Comme tous les autres, le kibbutz propose dès l'entrée ses pelouses vertes, dans le bruit apaisant des jets d'eau ; ses maisons soignées ; le péristyle de la synagogue est éclairé en plein jour, soulignant par contraste la pénurie du village que nous venons de quitter et ses pauvres générateurs. (De même, en Cisjordanie, les colonies sur les collines exhibent toutes leurs vives lumières jaunes au-dessus des villages arabes faiblement éclairés...) Dans le kibbutz, des enfants jouent sous un arbre ; un vieux monsieur refuse de me répondre ; et un couple est trop pressé pour m'entendre, car c'est shabbat dans quelques heures et le temps presse. « Nous sommes tous religieux ici », me dit la jeune femme, fièrement ; elle est née au Maroc et parle encore deux ou trois mots de français.

Quelques centaines de mètres d'une belle route douce sous nos roues nous séparent du village des artistes – dont pas un ne nous addressera la parole. Si l'on ne se sentait pas opprimés par la situation faite au village illégal, où le premier téléphone a fait son apparition avec les « mobiles » des années 90, si l'on pouvait dominer la honte qu'il y a de vivre dans les maisons de ceux qui en ont été chassés par la force moins de cinquante ans plus tôt, on comprendrait qu'on puisse rêver de s'installer dans ces maisons « traditionnelles », bien restaurées, précédées d'arbres et de petits jardins, où ont été plantées des œuvres de facture très résolument moderne, structures de métal, mobiles ou stables, d'une audace convenue... Mais ce n'est là qu'un exemple du comportement schizophrène des Israéliens.

Quelques jours et 300 km plus loin, nous arrivons à Beersheva, la ville des « sept puits », ville nabatéenne, comme toutes les villes du Néguev. La ville de Beersheva a été le théâtre, une semaine plus tôt, d'un attentat qui n'a pas fait de morts. A l'entrée de Beersheva, les immeubles peuplés de Yéménites et de Russes sont aussi laids et dégradés que ceux de la banlieue de Varsovie. Le centre, en revanche, abonde en opulents centres commerciaux, et les bâtiments de la prestigieuse université Ben-Gourion se dressent fière-

Sans reconnaissance légale, Ein Houd ne bénéficie d'aucun rattachement à des services municipaux : pas de route, pas d'électricité ni de téléphone, pas d'évacuation des eaux usées ; l'eau lui vient du kibbutz, facturée au prix fort

ment à un carrefour. Nous quittons la ville en direction du sud, vers les campements bédouins ; sur notre droite, les restes voûtés des arcades d'un pont ottoman. C'est le début du Néguev, ce vaste territoire en forme de triangle, désertique, lieu d'une offensive arabe foudroyante en décembre 1948. A la sortie de la ville, le marché bédouin se termine ; le marché au bétail est fini ; reste des femmes qui vendent des tissus colorés, et, tout près, un marché arabe s'est installé.

De là, par une route extrêmement poudeuse, nous gagnons une hauteur nue, d'où on aperçoit

les campements et les villages bédouins non reconnus. Chaque campement se compose de quelques tentes et de grossiers terrassements qui enferment le bétail en lieu et place des murs que les Bédouins n'ont pas le droit d'élever. Comme plus au nord, sur la route entre Jérusalem et Jéricho, chaque campement est entouré de chèvres, qui vaquent sur les pentes sableuses, et de dromadaires. Des silhouettes drapées, des enfants qui jouent.

Un peu partout dans le Moyen-Orient, on tente par tous les moyens de sédentariser les Bédouins et de les sortir de leur vie semi-nomade. Mais, ici, les choses sont tout à fait différentes : au rebours des autres pays du Moyen-Orient, les Bédouins étaient largement sédentarisés lors de la partition de 1947. Depuis cette date, ils font l'objet d'une intense campagne aux limites de la purification ethnique. Tombés eux aussi sous le coup de la loi de 1950 sur les « absents », ils ont vu leurs terres confisquées à 93 %, et se sont, de surcroît, trouvés exclus du droit de travailler dans les nouvelles installations juives, kibbutzim ou mochavim (formes d'implantation qui distingue le mode d'exploitation et de propriété : collectif pour l'un, économie mixte pour l'autre). Avec la fin, en 1966, du régime militaire sous lequel Israël avait placé les populations arabes, ils ont réclamé le retour sur leurs terres. Les négociations sont rompues par le Likoud en 1977, et, en 1980, de nouvelles bases militaires sont établies, après le retrait du Sinaï, sur des terres arrachées aux Bédouins. La compensation offerte est entre 2 et 15 % de la compensation proposée, dans les mêmes temps, aux colons chassés du Sinaï.

AUJOURD'HUI, les Bédouins constituent 12 % de la population arabe d'Israël, 60 000 résident dans le Néguev, et environ 35 000 en Galilée. La politique menée à leur égard est, depuis le début, claire et sans équivoque. Sous prétexte de les faire entrer dans la « modernité », on a décidé d'abord de les installer dans des townships et, ensuite, de se saisir de leurs terres en les enregistrant comme « propriétés d'Etat ». Les Bédouins se retrouvent pris au piège : ou vivre dans l'illégalité ou se laisser enfermer dans de tristes cubes de béton où, privés de leur bétail et coupés de leur mode d'existence traditionnel, la vie leur est rapidement intenable : tel est pourtant le prix à payer pour la réalisation du rêve de Ben Gourion : « Faire fleurir le Néguev ; faire du Néguev désolé une source de force et de pouvoir, une bénédiction pour l'Etat d'Israël. » L'agence de contrôle de l'« espace ouvert » du Néguev la plus redoutée des Bédouins est la Green Patrol (patrouille verte), qui est en charge de la protection des « aires vertes » et dont l'action cache, en fait, une politique active de transfert de masse, démolition de mai-

sons, disparitions, confiscation des troupeaux. De plus, la terre qui leur est allouée est toujours considérée comme appartenant aux juifs et ne peut être transférée à d'autres groupes non juifs ; et (sauf à Rahat) par « défaut de modernité et de capacité d'organisation », ils n'ont pas le droit, dans leurs townships, de désigner leur direction politique.

La plupart des Bédouins, dit notre interlocuteur, Mouhammad Hamamdi, Bédouin lui-même, instituteur dans un village, vivent dans une terre constante ; chassés de leur économie traditionnelle, ils vont chercher du travail



en ville. De Beersheva à la mer, il n'y a plus qu'une tribu ; 25 villages sont illégaux, 7 localités seulement sont reconnues ; des négociations sont en cours pour 4 autres. Pendant ce temps, le gouvernement israélien a mis en place un vaste plan d'aménagement et de colonisation du Néguev, incluant des zones industrielles et un aéroport au milieu d'une aire hautement peuplée de Bédouins. Toutes installations pour l'essentiel construites par leur travail

construites par leur travail.

Avec Telsheva, Segev Shalom, Aror, Ksaifa, Lagiya et Hura, la ville de Rahat, ville à municipalité arabe, fait partie de ces 7 « villes de développement ». Aucune comparaison, on s'en doute, entre le taux de dotation et d'équipement des installations juives et des townships bédouins. Située à une dizaine de kilomètres de Beersheva, Rahat n'est annoncée sur la route que par une plaque de signalisation en arabe. On l'aborde à travers des rues défoncées ; de loin, comme la ville de Gaza ou d'autres villes de Cisjordanie, elle ne semble pas obéir à un plan d'urbanisme rigoureux et les maisons paraissent y pousser au gré de leurs propriétaires. Partout des affiches électorales. Pas de goudron dans les rues, des égouts en chantier, et, souvent, il faut faire demi-tour au bout d'une tranchée, ouverte entre des maisons, qu'on avait prise pour une rue et qui en était une peut-être mais barrée par de gros blocs avant qu'elle puisse rejoindre la route. La publication *AIC (Alternative Information Center Jerusalem Bethléem)* cite, dans son numéro d'octobre 1998, un article de Ron Kelley, « Israel's Bedouin : The End of Poetry » (Les Bédouins d'Israël : la fin d'un poème) (in *The Link*, no 4, septembre-octobre 1998) : « A l'exception de 5 d'entre elles, la totalité des 160 familles vivant à Rahat, ville considérée par les Israéliens comme la plus réussie des 7 « townships » des Bédouins, voudraient partir et retrouver leurs terres si elles en avaient le choix ».

L'IMAM Sami Abou Fruyih, qui nous reçoit bien que ce soit l'heure de la sieste, s'est fait connaître quelques mois plus tôt en lançant une fatwa contre les Bédouins qui font leur service militaire dans l'armée israélienne. Son argument est simple : puisque le service militaire n'est pas obligatoire pour eux, le faire est un acte de collaboration. Des tracts table de coin.

Le calme des propos de l'imam, sa courtoisie un peu raide, l'art consommé avec lequel il expose la situation des Arabes de la région, donne du rôle et de la présence des mouvements islamistes en Israël (ou en Cisjordanie) une image plus complexe que celle de barbus poseurs de bombes, qu'il leur arrive d'être aussi. Sur cette terre où de nombreux Arabes – de part et d'autre de la ligne verte – ne béné-

on été diffusés contre lui, au Nord, par l'armée israélienne. Près de la maison du cheik, un enclos et quelques chèvres ; sa maison est simple, carrée, à deux étages. Il nous reçoit dans une pièce à

Au fil des années, une succession de lois leur retire tout droit interdiction de bâtir, de cultiver, d'élever du bétail. Après les accords d'Oslo, le gouvernement reconnaît quelques villages en Galilée. Mais le retour de la droite au pouvoir gèle le processus

droite de l'entrée ; deux très jeunes enfants viennent aussitôt nous regarder curieusement. Nous nous asseyons sur des coussins ré-partis autour de la pièce, le cheikh s'assied en tailleur, le dos à la porte, après avoir posé près de lui son téléphone portable. On entend derrière la porte des pleurs d'enfants et des frémissements de pas. A plusieurs reprises, une main invisible laisse un plateau dans l'entrée, avec des gâteaux, du thé, du café fort et très parfumé. Au mur, le portrait d'un Bédouin âgé, son grand-père, une horloge dorée, plate et très kitsch, comme on en voit dans toutes les maisons arabes d'Israël ou de Cisjordanie, des bâts tissés comme ceux du marché de ce matin. Une télévision et un magnétoscope sur une table de coin.

ficient pas d'un traitement également dans les domaines de l'éducation, des équipements, de la santé, leur action est immense, et forcément populaire : ils assurent, comme les ordres religieux du Moyen Age chrétien, les fonctions d'assistance, d'éducation et de charité dont tout un peuple est cruellement dépourvu. Il suffit pour s'en convaincre de voir, par exemple, le dispensaire islamiste de la ville arabe galiléenne d'Umm el Fahm, propre et fonctionnel, ou la petite école du village illégal de Ein Houd. Même chose à Gaza, cette fois sous l'égide du Hamas, qui y recueille une légitimité et une popularité dont les motifs ont été reconnus par Yasser Arafat lui-même dans un des nombreux débats de Wye Plantation sur l'interdiction des mouvements islamistes. L'éradiquer de ces mouvements, a-t-il dit, contribuerait à aggraver la situation sanitaire et sociale de la bande. Il est vrai que l'Autorité palestinienne semble à l'évidence plutôt préoccupée de se faire bâtir d'opulentes villas dans son quartier protégé de Gaza...

L'imam est né en 1968, prêche et professe à la mosquée voisine. Sa famille possédait 2 000 dunams (200 hectares) de terre, dont les Israéliens ont pris une partie pour planter une forêt en l'honneur de la « paix germano-israélienne ». Les compensations ? Il les a refusées. « *C'est bon pour Arafat* », dit-il. Un kibboutz lui a pris une autre partie de sa terre. Il ne peut cultiver le reste, doit louer une autre terre et la semer seulement en blé ou en orge. Le contrat est de six mois, renouvelable. Il ferme la porte à cause d'un redoublement de pleurs. Dehors, vigoureux braiment d'un âne. La pièce est traversée d'un vent vif, venu de l'ouest. Mais l'heure de la prière a sonné, il doit nous quitter. Quelques propos encore devant sa maison ; des grands rapaces tournoient dans le ciel devenu rose à l'ouest, au-dessus de Beersheva, la ville où les cimetières musulmans sont devenus des dépotoirs ou des centres commerciaux. J'oubliais : à la question : « *Est-ce que vous vous sentez israélien ?* », il nous a répondu : « *Demandez-leur, à eux, s'ils me sentent israélien.* » En le quittant, je pense à ces autres « invisibles », ces 10 000 personnes de nationalité égyptienne qui ont été englobées ici sans recevoir la nationalité israélienne. Le ciel est devenu violet, le vent souffle très fort. Nous rentrons à Jérusalem.

Est, laissant derrière nous les routes arabes défoncées, pour retrouver le beau ruban goudronné des routes israéliennes. Jets d'eau, plantations d'arbres européens. Le paysage semble avoir subi une mutation complète.

Quelques jours plus tard, sillonnant les routes de Cisjordanie, et voyant les colonies se dresser en rangs serrés autour de Jérusalem Est et des zones concédées aux Palestiniens, je comprends que, au fond, il n'y a pas deux pays, mais un seul. Non pas Israël et la Cisjordanie, Israël et les zones occupées, plus ou moins trouées, depuis Oslo, de zones « autonomes » : mais une terre unique de la Méditerranée au Jourdain et du Golan à Eil At. Une terre où les populations arabes sont soumises au même traitement discriminatoire où le paysage lui-même est entier.

En apparence, la situation est toute différente pour les Palestiniens de Cisjordanie et pour les Arabes d'Israël : les Arabes d'Israël sont des citoyens

Arabes d'Israël sont des citoyens israéliens, le régime militaire a été aboli, ils ont trois députés à la Knesset, et quelques-uns fréquentent même les universités. Mais, en réalité, l'unification est déjà à l'œuvre. Mais ce n'est qu'une apparence ; une même forme de ségrégation frappe les villes et villages arabes de part et d'autre de la « ligne verte ». A l'ouest, en Israël même (en Galilée comme dans le Sud), les localités arabes sont tantôt déclarées « illégales », tantôt –lorsqu'elles sont légales – transformées en véritables *townships* qu'enserrent et compriment, étouffent l'implantation de kibbutzim ou de mochavim, les expropriations, l'établissement de terrains militaires ou de « parcs naturels »... Il faut voir comment Nazareth, ville arabe, est entourée, cernée, surmontée par la nouvelle ville juive d'El Hallil, la « nouvelle Nazareth ». Ou comment dans Tibériade, ville entière

courage l'ouverture à Jéricho d'un casino, comme en voit près de la frontière canadienne ? Dans toute la Cisjordanie, l'élargissement des routes de contournement, l'aménagement d'aires militaires ou de « réserves naturelles », ont servi de prétexte, comme plus tôt en Galilée, à la confiscation de terres arabes. L'arrachage des oliviers centenaires (plusieurs articles ou

suppléments du journal *Haaretz* y ont été consacrés) prive les paysans de leur unique ressource, et mutile définitivement le paysage. Mais ces pratiques ont leur équivalent en Israël : témoin ces incidents de Galilée où les habitants d'Umm El Fahm, ville arabe d'Israël, ont été empêchés par les militaires, en pleine récolte des olives, de gagner leurs champs.

Mais la désarabisation de la terre palestinienne ne s'arrête pas là : elle inclut une mutation du paysage, un bouleversement à la fois historique et écologique. En effet, dès les années 50, sur les ruines des villages détruits, on a planté des forêts de pins ou d'autres arbres européens.

L'imam Sami Abou Fruyih est né en 1968, prêche et professe à la mosquée voisine. Sa famille possédait 200 hectares de terre. A la question « Est-ce que vous vous sentez israélien ? », il répond : « Demandez-leur, à eux, s'ils me sentent israélien »

forme de la terre, son visage, en ont été définitivement modifiés. C'est un thème sur lequel Shari Kanaana aime à revenir, et que développe son petit volume *Still on Vacation* sur l'éviction des Palestiniens en 1948 et la destruction de leurs villages, au nombre d'environ 400 : « Chaque fois que vous voyez des pins, dit-il, pensez au village qui est dessous, chaque fois que vous

voyez des cactus ou des amandiers c'est qu'un village a disparu. »

Le système de « désarabisation » s'est donc mis en place très tôt, dès la partition de novembre 1947. Il intimidations, expulsions, destruction de villages, parfois massacre de villageois, qui se sont poursuivis jusqu'en 1949 et même après. Partout, des centaines de villages arabes détruits, dont les habitants furent dispersés, et dont il ne reste que des pierres erratiques, réparant

dues ça et là sous des arbres européens de plantation récente. L'effacement total, définitif, de la vie de toute une série de communautés villageoises, avec leurs terres et leurs troupeaux, leurs maisons, dont seule la photographie garde trace. Des ruines d'hier, qu'on ne découvre pas sans mal, qui semblent sans âge et qui n'ont pourtant qu'un demi-siècle.

Ainsi, entre autres exemples, en Galilée, dans la région de Nazareth. Près de l'implantation de Migdal ha Emeq, au cœur d'une colonie russe tout récemment bâtie, voici tout ce qui reste du village d'Al Mujaydil. Une église catholique à peu près bien conservée, plantée de façon incongrue dans une sorte de terrain vague, où les enfants viennent jouer au ballon. Ou encore le village de Saffuriyah, gros avant 1948 de quelque 4 000 habitants et dont une photographie de 1931 (*in All that remains, The palestinian villages occupied and depopulated by Israel in 1948*, de Walid Khalidi. Institute for Palestinian Studies, Washington, 1992) montre l'état

L'imam Sami Abou Fruyih est né en 1968, prêche et professe à la mosquée voisine. Sa famille possédait 200 hectares de terre. A la question « Est-ce que vous vous sentez israélien ? », il répond : « Demandez-leur, à eux, s'ils me sentent israélien »

ment sur la colline de ses nombreuses maisons et ses aires de battage au premier plan. De tout cela, il ne reste rien. Sauf les murs d'une forteresse de l'époque des Croisades construite sur d'anciens fondements byzantins. Tout près, des religieuses italiennes ont installé un orphelinat sur des terrains achetés avant la guerre. Mais le village, ce gros bourg rural ? Juste,

au détour d'une rue du kibbutz voisin de Tzippori, des soubassements et un fouillis de cactus. Comme partout, sur l'emplacement du village détruit, une forêt de pins a été plantée, ici dédiée à l'« indépendance du Guatemala ». Heureuses journées à tous ceux qui viennent innocemment pique-niquer sous leur ombre !

leur ombre !

Irak : l'hypocrisie « Pétrole contre nourriture »

par Michel Joli

La mise en œuvre de la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'ONU qui autorisa l'Irak, en 1995, à exporter pour 1 milliard de dollars de pétrole par trimestre s'est traduite en 1997 par une réalisation des programmes alimentaires au niveau des deux tiers, des programmes médicaux au niveau d'un tiers et des autres programmes au niveau d'un dixième (au plus). Au total, le taux de réalisation de la résolution 986, pour l'année 1997, n'a été que de 52 %.

Par ailleurs, la résolution 986 n'a pas pour seul objet de financer des biens indispensables à la survie de la population irakienne : 34 % de son budget sont affectés à d'autres bénéficiaires, au titre des dommages de guerre et de la prise en charge des frais engagés par les Nations unies. Ainsi 66 % seulement du montant autorisé de la résolution 986 permettent des achats sur le marché international au profit direct de la population.

On comprend que les Irakiens aient tendance à rapprocher ces deux pourcentages (66 % d'autorisation de programme et 52 % de réalisation) pour démontrer que, pour 100 dollars de pétrole vendu en 1997, seulement 34 dollars ont été utilisés à une fin « humanitaire ». L'équation « Oil for food » pour 1997 pourrait donc s'écrire

« 3 (oil) = 1 (food) ». L'examen attentif des effets de la résolution 986 conduit à formuler trois évidences concernant son impact sur le régime, sur la population et sur l'embargo lui-même.

Première évidence : la résolution 986 a fortement contribué à renforcer le régime. Après une période d'hésitation, le gouvernement irakien a vite compris qu'il pouvait tirer un avantage politique de cette résolution « humanitaire » ; la propagande s'est adaptée. Grâce au Memorandum of understanding (MOU), qui fixait les conditions d'application de la résolution, Saddam Hussein disposait, en effet, d'un texte officiel lui permettant de montrer à la population que la dérogation à l'embargo était le résultat d'un travail diplomatique et d'une victoire sur les Américains. Cette version fut rapidement diffusée jusque dans le moindre village en utilisant le réseau le plus approprié : celui de la distribution alimentaire elle-même. La ration n'y apparaît pas comme un don de la communauté internationale, mais comme une nouvelle manifestation de la puissance et de la générosité du président.

Les quarante-deux mille agents de distribution des rations alimentaires sont le plus souvent des membres ou des proches du parti Baas qui assurent un parfait qua-

drillage du pays. Ils constituent un réseau efficace qui entretient l'image d'un régime nourricier et d'un parti bienfaiteur. Grâce aux denrées alimentaires de la résolution 986, la distribution des rations est devenue, surtout à la campagne, l'événement le plus important après les fêtes religieuses. Chaque mois, le chef de famille se rend chez son *food agent*, nouveau passage obligé de la vie sociale. Les centres de distribution sont des lieux de ren-

lieu de résidence. Deuxième évidence : l'assistance à la population s'accompagne de nombreux effets pervers qui neutralisent les effets positifs. Il est bien difficile de porter un jugement global sur l'impact de la résolution 986 sur le niveau de vie de la population irakienne. Il est vrai que les millions de tonnes de denrées de première nécessité sont effectivement livrées et distribuées aux citoyens et aux institutions. Il est vrai que, sans la résolution 986, le

La résolution 986 de l'ONU a fortement contribué à renforcer le régime ; elle fait partie d'une stratégie de maintien de l'embargo

contre, de diffusion de l'information et des mots d'ordre. Par ailleurs, le rationnement favorise le contrôle social, permet de connaître tout sur les familles, leurs transformations, leur domicile. Pour pouvoir retirer sa ration, il faut être immatriculé, et les fichiers sont méticuleusement tenus à jour. Toute personne qui se déplace doit se présenter à son nouveau bureau d'enregistrement (il y en a quatre cents dans le pays) et fournir la preuve de son dernier

pays serait aujourd'hui exsangue. Il n'est cependant pas possible d'ignorer que le rationnement est le meilleur moyen de maintenir le pays dans un mode de vie végétatif et qu'il contribue largement à déstructurer la société en développant le sentiment d'assistance par une simplification extrême du rapport Etat-citoyen. Le citoyen irakien type ne gagne plus sa vie ; il attend sa ration.

De nombreuses familles revendent ou échangent tout ou

partie des rations pour disposer d'argent liquide, de légumes frais, de viande. Le lait en poudre des enfants est lui aussi souvent revendu par les mères qui allaitent. Cette pratique ne permet pas de savoir comment, dans la réalité de la vie quotidienne, est consommée la ration. Toutes les études concernant l'amélioration qualitative et quantitative des dotations individuelles partent du principe que chaque Irakien, et chaque foyer, gère au mieux sa ration. C'est faire peu de cas des grandes disparités qu'introduit le marché noir dans le système. Loin d'avoir homogénéisé la satisfaction des besoins alimentaires, la résolution 986 a introduit un facteur nouveau d'injustice au détriment des plus faibles : enfants, personnes âgées, handicapés.

Ces problèmes sont aggravés par la mauvaise qualité des produits alimentaires. Le gouvernement irakien achète en effet sur le marché international au prix le plus bas afin d'obtenir les quantités maximales et de compenser les surcoûts de la résolution. Généralement, les produits livrés ne donnent pas satisfaction aux consommateurs : le riz est souvent moisi, la farine ne permet pas de cuire du pain, l'huile végétale est rance, les pois chiches résistent à la cuisson, le thé est réduit en poudre, le savon ne

mousse pas. Cette insatisfaction est facile à retourner contre la communauté internationale et contribue à donner le sentiment que rien n'est assez mauvais pour les Irakiens.

Troisième évidence : la résolution 986 fait partie d'une stratégie de maintien de l'embargo. L'augmentation de la résolution 986 à 5,6 milliards de dollars, telle qu'elle a été acceptée par Washington pour 1998, ne peut pas apparaître comme un remède aux souffrances du peuple irakien. L'hypocrisie de cette proposition est flagrante : il est bien connu que l'Irak se trouve actuellement dans l'impossibilité d'exporter plus de pétrole. Ses capacités d'exploitation sont à leur maximum en raison de la vétusté du matériel et de la destruction des infrastructures par les frappes aériennes. Il y a donc beaucoup d'hypocrisie à proposer une solution rendue inapplicable par l'attitude du comité des sanctions, qui maintient strictement l'embargo sur toute réhabilitation des infrastructures pétrolières.

Cependant, l'Irak a pu, pendant les six derniers mois, forcer sa production et bénéficier d'une « enveloppe humanitaire » augmentée. Cette augmentation permet, en théorie, depuis juin 1998, de distribuer à chaque Irakien en moyenne 2 225 Kcal, au lieu de 2 030 Kcal, en introduisant dans les rations des suppléments protéiques d'origine animale et en enrichissant les rations destinées aux bébés. Dans le domaine de la santé, cette augmentation n'apportera aucune solution rapide aux dramatiques problèmes posés par la pénurie en médicaments puisque

40 % seulement de la dotation santé sont affectés à l'achat de produits consommables. Cela est d'autant plus préjudiciable que la dégradation dramatique des réseaux de distribution d'eau potable entraînera à court terme la multiplication des foyers épidémiques et celle, par conséquent, des besoins en antibiotiques.

L'augmentation de la résolution 986 profite peu à la population irakienne. En revanche, elle correspond à l'évidence à une nouvelle ouverture de crédits au profit des Nations unies : c'est la résolution 986 qui assure les coûts de fonctionnement de la coordination humanitaire (Unohci), des agences des Nations unies et de l'Unesco elle-même (3 % du total de la résolution, soit 120 millions de dollars en 1997). C'est la première fois qu'une mission aussi lourde des Nations unies trouve son financement en dehors du budget de fonctionnement de l'institution onusienne sans recourir à l'aide des Etats membres.

L'absence de toute contrainte budgétaire ne peut qu'encourager l'ONU à maintenir le statu quo, voire à exagérer son rôle en s'attribuant des missions d'évaluation ou de conseil qui n'entrent pas dans ses attributions.

Le risque est sérieux de voir les acteurs « humanitaires » de l'Unohci et des agences plaider pour une augmentation des moyens d'intervention de la résolution 986 à seule fin d'accroître leur propre budget de fonctionnement sans conséquences favorables pour les Irakiens eux-mêmes.

Il en va de même pour l'Unesco, dont les conclusions en faveur de la levée de l'embargo pourraient être retardées par l'effet rente de situation dont la Commission profite largement. On peut donc comprendre que, du point de vue des Irakiens, la résolution 986 soit perçue comme un encouragement à maintenir l'embargo. J'en suis arrivé à partager ce point de vue. Il n'y a rien d'humain dans cette mesure de surveillance, et les fonctionnaires internationaux recrutés pour accomplir cette mission sont trompés sur son objectif. Le personnel humanitaire des Nations unies en Irak n'a pour tâche que de maintenir le statu quo, et d'apporter à la communauté internationale la bonne conscience nécessaire à ce maintien d'un embargo inique.

Le vainqueur de ce combat doux est sans doute Raymond Barre, qui, malgré les embûches et les pièges, a su d'emblée condamner fermement la stratégie de Charles Millon et permis à Anne-Marie Comparini de vaincre les états-majors parisiens pour aller au bout de sa trajectoire républicaine, conquérant ainsi un fauteuil aussi convoité qu'inconfortable.

Michel Joli, ancien médecin en chef des armées (cr), a dirigé pendant huit mois, en 1997 et 1998, le Groupe des observateurs géographiques de la résolution 986.

Bataille du sens et bataille du nombre en Rhône-Alpes

par Paul Bacot

LES citoyens de la jeune génération auront sans doute plus facilement que leurs parents compris ce qui se passait à Charbonnières ces derniers jours. Les parents ont été socialisés politiquement dans un environnement bipolarisé : dans les années 60, 70 et 80, l'enjeu d'un scrutin résidait dans la répartition des voix entre des camps bien définis – la gauche et la droite – et, en leur sein, entre leurs composantes : gauches communiste et non-communiste, droites gaulliste et non-gaulliste.

Pour être incontestablement spectaculaire, le scrutin de Charbonnières n'est jamais qu'une illustration supplémentaire d'une situation datant maintenant de plusieurs années. Ce qu'on appelle souvent l'éclatement ou l'éparpillement du paysage politique français (mais beaucoup de démocraties occidentales ont récemment connu la même évolution) peut s'analyser en une concurrence de clivages.

Le vote ne dit pas seulement qui l'emporte sur qui, mais d'abord, et peut-être surtout, qui s'oppose à qui

Cela nous donne une multiplication des triangulaires, quadrangulaires et parfois même des pentagulaires, voire des sexagulaires. Cela nous donne ce qu'on appelle une « volatilité » électoral accrue. Cela nous donne une indiscipline de vote croissante dans les assemblées. Cela nous donne des dissidences partisanes... Sans doute ces phénomènes sont-ils plus marqués aujourd'hui. Mais il en va bien toujours ainsi dans tout vote : processus consistant dans le décompte des voix se portant sur des options différentes, il appelle la définition de ces options.

Une élection, d'un seul mouvement, découpe les camps et désigne le vainqueur. Son résultat est donc tout autant – et parfois plus – le découpage que le décompte. Le travail statistique n'est en fait qu'un aspect du travail symbolique (qui porte sur les représentations). Ce travail symbolique multiforme ne s'arrête d'ailleurs pas avec le scrutin. Le résultat d'un vote n'est jamais définitivement arrêté, même si c'est ce que prétend faire le droit, comme c'est son rôle : les commentateurs de tous statuts, puis les historiens, pourront donner des décomptes différents selon les classements retenus.

Chacun des clivages possibles est évidemment porteur d'avantages et d'inconvénients pour les différents acteurs en compétition. Il sera choisi par les uns ou par les autres en fonction de considérations conjoncturelles, personnelles et collectives.

Un camp minoritaire pourra avoir tout intérêt au déplacement des frontières qui le font tel, pour entrer dans une majorité construite selon un découpage différent ; un candidat arrivé en tête acceptera d'autant mieux de se sacrifier que son capital politique acquis relativise l'importance de ce sacrifice ; les élus d'un parti seront d'autant mieux disposés à contribuer à l'éclatement de leur camp de départ qu'un précédent scrutin les aura laissés amers envers leurs alliés ; l'éclatement en deux fractions rivales de l'un des partis en présence, rendant improbable une attitude commune du fait de la dynamique de division rend la situation plus fluide ; la victoire institutionnelle a parfois moins de prix que la discorde chez l'ennemi. Surtout, le sacrifice (hypothétique) d'une présidence de région est d'autant mieux accepté qu'il semble pouvoir favoriser la conquête ultérieure d'une autre présidence – parce qu'il constitue une grande victoire sur le terrain symbolique de la concurrence des clivages.

Victoire d'autant plus satisfaisante pour les intéressés qu'elle est interprétée comme celle des valeurs républicaines sur la compromission avec les tenants d'une conception irréversible – parce que racialisée – des clivages sociaux. C'est bien ce que suggérait *post mortem* Castoriadis tout récemment dans ces colonnes : c'est parce qu'il classe les hommes selon des critères présentés comme définitifs, rendant impossible conversion, ralliement, évolution ou assimilation, que le discours raciste est incompatible avec l'idée même de démocratie, tout entière fondée sur la double instabilité des classements et des classés.

Le vote ne dit pas seulement qui l'emporte sur qui, mais d'abord, et peut-être surtout, qui s'oppose à qui. La bataille du sens l'emporte souvent sur la bataille du nombre – avant, pendant et après un scrutin. Le résultat d'un vote n'est jamais dé-

Une région meurtrie

par Pierre Kukawka

Se souvient-on encore, après ce qui vient de se passer, que Rhône-Alpes est la deuxième région de France, dotée d'un potentiel technologique, de recherche et de formation de tout premier ordre à l'échelle nationale et européenne ? A-t-on clairement à l'esprit les dix années d'innovation, de dynamisme et de créativité dont ont fait preuve les responsables politiques et les acteurs sociaux d'une région souvent qualifiée de « France au 10^e », tant il est vrai que, dans bien des domaines, Rhône-Alpes représente le dixième du potentiel économique du pays ? Lorsqu'on a assisté à l'ensemble des débats à Charbonnières qui ont abouti à l'élection d'Anne-Marie Comparini à la présidence de la région, on peut très fortement en douter.

Même si le spectacle souvent attristant d'une parodie de démocratie fut l'effet, en grande partie, d'un mode de scrutin qui favorise la paralysie de l'exécutif et d'une loi qui empêche tout débat dans l'Hémicycle lors de l'élection du président de région, force est de constater que les manœuvres, souvent de bien piètre envergure, ont ramené les enjeux régionaux à un degré proche du zéro.

Malgré ce premier constat accablant, il est nécessaire de tirer, dès présent, les premiers enseignements de l'élection d'Anne-Marie Comparini. L'expérience tentée par Charles Millon, recomposer la droite en y intégrant la plus grande partie des électeurs du Front national, a échoué. Les scores enregistrés par le président invalidé puis par le doyen d'âge de l'assemblée le prouvent : cette main tendue au FN n'a pas permis de faire le plein des voix de droite, malgré des pressions de plus en plus fortes des états-majors parisiens RPR et Démocratie libérale, rallié, évolution ou assimilation, que le discours raciste est incompatible avec l'idée même de démocratie, tout entière fondée sur la double instabilité des classements et des classés.

Le « sursaut républicain » a bien eu lieu, mais dans des conditions telles que l'avenir de la nouvelle présidente est véritablement incertain. Avec seulement 15 conseillers UDF et RPR et l'apport massif des 60 voix de la gauche « plurielle », comment l'élue barristera-t-elle gouverner cette région ? En permanence sous la menace d'un retrait de confiance de la gauche, d'une opposition vraisemblablement systématique des « milionistes » et plus que probable des élus du FN, Anne-Marie Comparini parviendra-t-elle à faire élire ses vice-présidents ? Pourra-t-elle appliquer un programme de gouvernement qui ne recueille l'assentiment que du moment, que des des

élus de son groupe UDF ? La gauche « plurielle » a réussi, non sans difficultés, à mettre en œuvre son idée d'*« arc républicain »*, mais deux questions fondamentales se posent : pourquoi ne l'a-t-elle pas décidé dès le 20 mars 1998, pour éviter à Charles Millon cette triste et préoccupante aventure sur la lisière de l'extrême droite ? Et pourquoi n'a-t-elle pu imposer à ses deux alliés républicains RPR et UDF, qui ne regroupent que 18 élus, de soutenir la candidature de Jean-Jack Queyranne ? A-t-elle obtenu des réponses négatives, et définitives, à ce sujet ? En tout état de cause, le rôle de la gauche « plurielle » sera réduit à celui d'un contrôleur exigeant de la morale républicaine. Ce n'est pas négligeable, mais ce n'est pas non plus très exaltant à long terme.

L'expérience tentée par Charles Millon : recomposer la droite, en y intégrant la plus grande partie des électeurs du FN, a échoué

L'éclatement du Front national en deux groupes a fait la preuve d'un affaiblissement considérable de la formation de Jean-Marie Le Pen au sein de la région. L'arbitrage de la situation au soir du 20 mars n'était plus, dix mois plus tard, qu'une force d'appoint insuffisante pour un doyen d'âge dépassé par l'ampleur des enjeux. Quant aux mégrétistes, qui ont préféré le départ de l'Hémicycle à une caution douteuse et incertaine, ils ont, malgré leur nombre, laissé la tribune à un Bruno Gollnisch qui a pu ainsi faire une leçon de morale au président sortant et souhaiter « beaucoup de plaisir » à la nouvelle présidente.

Le vainqueur de ce combat doux est sans doute Raymond Barre, qui, malgré les embûches et les pièges, a su d'emblée condamner fermement la stratégie de Charles Millon et permis à Anne-Marie Comparini de vaincre les états-majors parisiens pour aller au bout de sa trajectoire républicaine, conquérant ainsi un fauteuil aussi convoité qu'inconfortable.

Michel Joli, ancien médecin en chef des armées (cr), a dirigé pendant huit mois, en 1997 et 1998, le Groupe des observateurs géographiques de la résolution 986.

Paul Bacot est professeur de science politique et directeur du Centre d'étude et de recherche de l'Institut d'études politiques (Ciep) de Lyon.

Pierre Kukawka est chercheur à l'Institut d'études politiques de Grenoble.

La France se nuit

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

UNE SITUATION DE FAMILLE à la fois risible et navrante est en train de disparaître de nos mœurs, avec la banalisation du divorce : celle du couple brisé qui continue à singer l'harmonie perdue, afin, croit-il, de « sauver les apparences vis-à-vis des enfants ».

Ces derniers n'étaient pas dupes, ni rassurés par une comédie qui visait plutôt à apaiser les scrupules ou prolonger de vieux compromis. Il suffisait d'observer les lourds silences des parents à table, leur impatience de rejoindre une tierce personne, ou le soupçon de cette hâte chez l'autre, leurs airs de se fixer sans se voir, de ne plus partager que les porte-couteaux de tante Berthe et un stoïcisme sans honneur.

Cette vision de ravaudage conjugal que n'offre plus la ville ni la scène, c'est le décor d'opérette de l'Elysée, curieusement, qui en ravime le souvenir. Lors des cérémonies de vœux, les deux têtes de l'exécutif se faisaient, quand l'autre parlait, l'exacte « tronche » – il n'y a pas d'autre mot ! – des ménages en surcis : même regard sur la ligne bleue de la présidentielle, même face de poker occupée à ne pas ciller tout en méditant à l'évidence, et toc !, une réponse de berger à la bergère.

Plus la France prétend « parler d'une seule voix », plus il éclate que ses deux dirigeants guettent, souhaitent, un faux pas chez l'autre,

quand ils ne le provoquent pas. Tout cela en cachant aux enfants pour qui on nous prend l'échéance de l'affrontement ouvert ; « pour notre bien », comme disaient à leur progéniture les époux en sursis.

C'est nous autres, nous dit-on, qui montrons par nos votes un certain goût pour la cohabitation. Erreur ! Nous y sommes contraints. Nous ne souhaitons pas plus ce cinéma que les enfants de couples défaits n'approuvent la paix armée et les repas dents serrées. C'est par ses institutions tant vantées que la France a ménagé une telle situation de vaudeville humiliante pour les protagonistes comme pour nous-mêmes.

C'est également à nos règles du jeu démocratique que nous devons le piètre spectacle du conseil Rhône-Alpes, le week-end dernier. Il n'était pas fatal que les élus de la région, pas plus médiocres ni mal embouchés que d'autres, s'inventent comme des chauffards, sous le regard de citoyens plus consternés que concernés. Une réforme des scrutins régionalis viendrait à bout de cette dérive dangereuse pour la respectabilité de la République.

Les frappes unilatérales contre l'Irak, le sauvetage des procédures engagées contre Clinton, de même que le pouvoir de purifier les mœurs que s'octroie le « roi du porno », Larry Flynt,

ne signifient pas que la démocratie la plus avancée du monde céderait à la fois à des tentations ubuesques d'impérialisme et de puritanisme, tout en courant à l'abîme de son propre mouvement. La menace vient des lois de plus en plus extravagantes que se donnent les régimes représentatifs.

Depuis qu'ils ont triomphé de la dictature soviétique, ils tendent à légitimer sans sagesse, parce que sans contrepoids. Tout en saluant, dans l'adoption de l'euro, une victoire de la volonté politique sur les technocrates, les Républiques du Vieux Continent passent sous silence que les toutes-puissantes autorités bancaires ne laisseront plus aux Parlements, pour s'adapter, que le faux choix d'une course à la précarité de l'emploi thatchérienne.

Chez nous, la Coupe de foot, les records des Bourses et l'accueil fait à la monnaie unique n'empêchent pas que l'approche du millénaire s'accompagne, en profondeur, d'une conscience malheureuse, tourmentée, anxieuse, un peu comme à la veille des soubresauts de 1958 et de 1968. A une différence près, qui rappelle, en termes psychiatriques, le passage de la mélancolie au masochisme : la France ne « s'ennuie » plus, comme il fut écrit, de façon prophétique ou aveuglée on ne sait trop ; elle se nuit à elle-même, comme à plaisir.

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télécopieur : 01-42-17-32-90
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Angola, le gâchis

AU sortir de la guerre froide, l'Angola était l'un des pays les plus prometteurs

d'Afrique. Il est aujourd'hui retourné à la guerre civile et au désastre économique. Au début des années 90, tout était réuni pour en faire une de ces réussites dont l'Afrique a grand besoin ; en ces premières semaines de 1999, la situation y prend des allures de formidable gâchis. Et chacun des camps en présence porte sa part de responsabilité.

En moins d'un mois, le 26 décembre 1998, puis le 2 janvier, deux avions transportant des personnels de l'ONU – qui s'attache sur le terrain à une difficile mission de réconciliation nationale – se sont écrasés dans le centre du pays. Il y avait vingt-cinq personnes à bord des deux appareils. Personne ne croit à la thèse de l'accident. C'est bel et bien l'ONU qui était visée, comme si on ne voulait plus de sa médiation, comme si sa présence gênait, comme si on rejetait la négociation, pour privilier la voie des armes.

Celle-ci est en Angola une vieille histoire. D'un côté, le gouvernement légal, présidé par José Eduardo Dos Santos, héritier du Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA), qui fut, à Luanda, le point d'appui des Soviétiques par Cubains interposés. De l'autre, Jonas Savimbi, vieux chef de l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), le mouvement de guérilla qui bénéficia du soutien tout à la fois de la CIA, de la Chine et de l'Afrique du Sud. Longtemps, MPLA et Unita se livrèrent un combat sans merci. Mais, au sor-

tir de la guerre froide, tout semblait permis. Cubains et Sud-Africains avaient quitté le pays ; les deux belligérants se parlaient enfin ; sous l'égide de l'ONU, des élections eurent lieu en 1992.

Las, le premier, Jonas Savimbi a refusé de jouer le jeu. Paraissant battu au premier tour, il reprend le maquis. Le second tour n'aura jamais lieu. M. Savimbi va relancer la guerre. Entre-temps, les Etats-Unis et l'ensemble de la communauté internationale reconnaissent le gouvernement MPLA, établi à Luanda, comme représentant légal du pays. Une deuxième tentative de réconciliation, toujours sous l'égide de l'ONU, est faite en 1994. Sans plus de succès. Le président Dos Santos a entrepris de miner tous les soutiens dont M. Savimbi dispose dans la région. C'est ce qui l'amène à prendre militairement parti pour Laurent-Désiré Kabila, dans l'ex-Zaïre, puis pour Denis Sassou Nguesso, au Congo-Brazza. Pendant que M. Savimbi ranime ses foyers de guérilla, Luanda s'enlise dans des aventures douteuses à ses frontières.

Sans doute y avait-il mieux à faire. A la bordure nord de l'Afrique australe, le long de l'océan, l'ancienne colonie portugaise est un petit scandale géologique : l'Angola est le mieux pourvu de la région en pétrole, gaz, diamants et ressources hydrauliques. Démographiquement équilibré, il devrait être une puissance régionale et un modèle de développement. Au lieu de quoi il se trompe d'époque, s'apprêtant à prolonger des batailles d'un autre temps.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directrice : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhommeau

Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourneau
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)

Rédacteur en chef technique : Eric Azam
Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Piailoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnes du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le prix des timbres

LES BONNES GENS qui jugent toutes choses au sentiment sentent d'une manière confuse qu'on leur fait payer cher la liberté d'écrire ; les calculateurs découvrent que, ramené à l'échelon 1914, le timbre papier est au prix de l'or et, sans remonter au déluge, établissent que la valeur du même timbre a crû en six mois de 250 %, et les moralistes de s'étonner que l'Etat choisisse toujours le temps où il proclame le plus énergiquement la nécessité de la baisse – une baisse qui cette fois, ô miracle ! est réelle – pour estimer plus haut le prix de ses services, lesquels sont, il est vrai, inestimables.

Puisque les lois conjuguées de l'Etat, de l'économie et de la nature provoquent la baisse sur les fruits de la terre, cette baisse fera aisément passer l'augmentation du prix des timbres. Car s'il est parfois nécessaire de manger pour vivre, il ne l'est nullement d'écrire. On écrit trop, trop de gens écrivent, il était urgent de décourager les lettres. A 15 francs, il se trouvera encore des amants obstinés, des créanciers voraces, des maniaques de l'écrivain pour expédier des lettres ; il n'est même pas impossible – l'expérience l'a montré – qu'après un renoncement momentané chacun s'habitue tout doucement aux nouveaux tarifs et que le volume de la correspondance ne diminue guère. Au contraire, mettez tout de suite le timbre à 1 000 francs : aussitôt plus de lettres, partant, plus de facteurs, plus de guichets, plus de timbres, et voici le déficit de l'administration postale dégonflé d'un seul coup.

Yves Florenne
(13 janvier 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

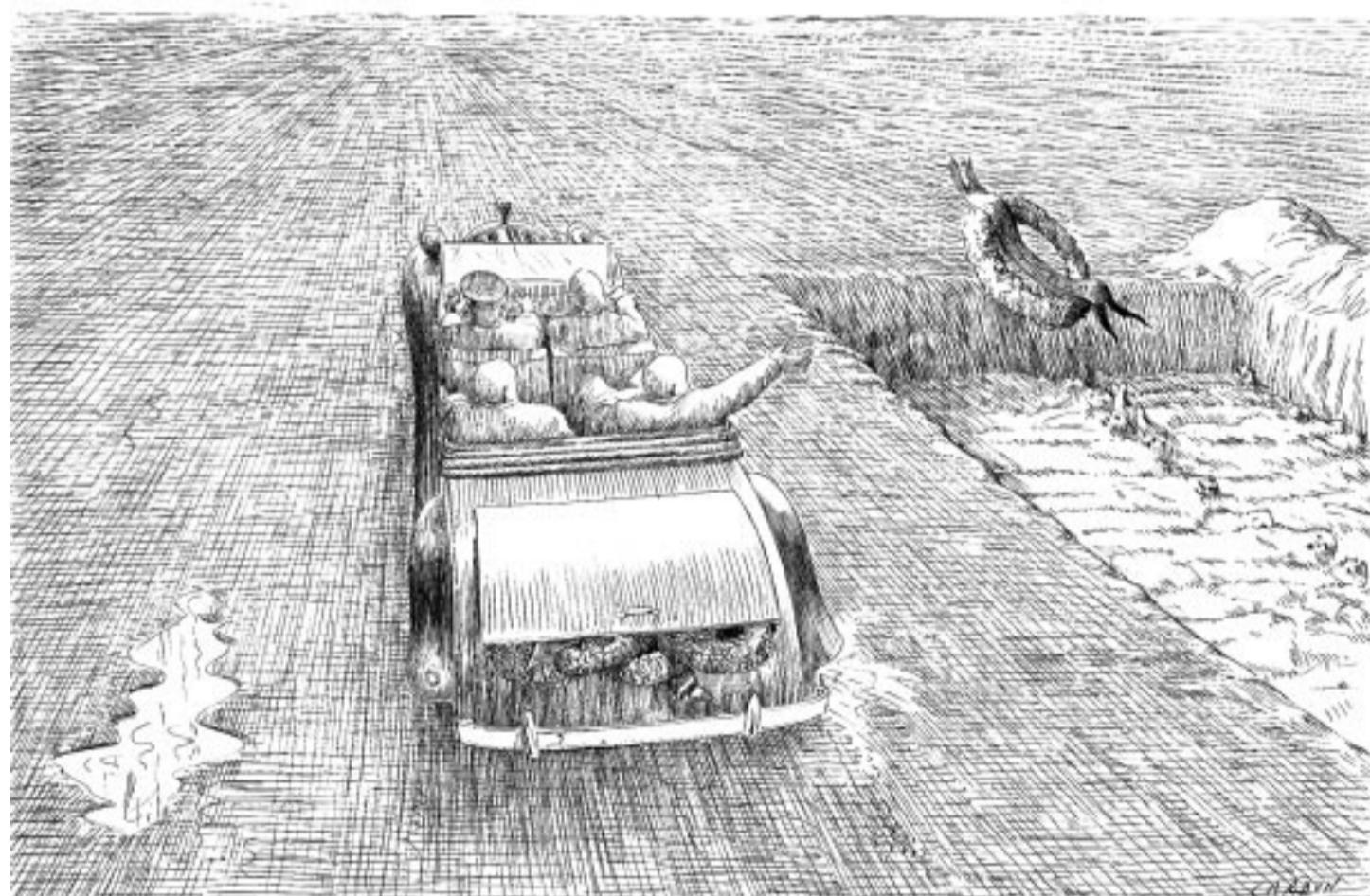
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Commisération

par Cardon



La loi des champs et la loi des villes

Suite de la première page

Faut-il nier les différences socio-économiques, géographiques, économiques et culturelles entre les territoires, entre les métropoles millionnaires – et leurs habitants – et les villages reculés – et leurs survivants ? A trop simplifier pour éviter les heurts, les responsables politiques ne risquent-ils pas d'ignorer des histoires, des terrains, des savoirs ? Depuis le milieu des années 50, la France n'est plus forcément rurale, certes, et la « Révolution silencieuse » agricole qu'a fort bien décrite un homme comme Michel Debatisse n'a pas eu simplement pour effet, dans le cadre du Marché commun, d'introduire le productivisme sur les terres ou de transférer une force de travail des campagnes vers les usines et les villes, mais aussi de transformer les paysages et les territoires d'élevage et de culture. « Le concept même d'espace rural, situé par rapport à un territoire national lui aussi sous l'emprise de la logique européenne, dans laquelle l'initiative de la modernisation et l'enrichissement sont d'abord urbains, met la campagne en position de subordonnée », a fort bien expliqué Roger Béteille dans son ouvrage sur *La Crise rurale*. Avant lui déjà, Fernand Braudel avait enseigné dans

son *Identité de la France* que « la ville est avant tout domination » sur son arrière-pays.

On aurait tout autant tort de céder à un manichéisme simpliste entre, d'une part, le recours à Jean-Jacques Rousseau – « Les hommes ne sont point faits pour être entassés en fourmillières. Plus ils se rassemblent, plus ils se corrompent. Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine » – et, de l'autre, la vision réductrice des banlieues, toutes pépinières de bandes et de gangs, machines à fabriquer la pauvrisation irréversible, le désordre, le malheur, l'inconfort. Ce serait trop simple si le bonheur et la richesse étaient l'apanage de la France tranquille ancestrale et si les maux, les risques et les déchirements revenaient aux grandes agglomérations.

UNIFORMISATION CROISSANTE Comme Janus, le phénomène de déstructuration des sociétés, dans les pays développés comme dans le tiers-monde, affecte en parallèle les campagnes et le monde paysan en même temps que les métropoles à l'expansion incontrôlée. Il y a plus de dix ans déjà, l'Association des villes de banlieue avait organisé un colloque sur le thème :

« Les banlieues sont-elles des sous-villes ? » Et, presque au même moment, le conseil général de Lozère tenait congrès, à Mende, sur un sujet diamétralement différent mais paradoxalement voisin, « Non aux déserts montagnards d'Europe », auquel avaient participé des experts autrichiens, espagnols et écossais.

Grâce à l'amélioration des transports, à la diffusion de la téléma-

tique et de la télévision, grâce au maillage du territoire par les services publics, grâce à un accès plus facile aux équipements culturels et aux magasins de grande distribution, les conditions de vie des ruraux et des citadins se sont progressivement rapprochées. Comme s'uniformise aussi le risque devant l'insécurité ou l'exclusion. D'autant que, à l'aube de ce nouveau millénaire, le nombre des « urbains » ou des gens qui sont à la fois une partie de l'année urbains et une autre campagnards s'accroît. Mais si l'on peut admettre que les hommes (dont beaucoup ne sont que de passage ici en attendant demain d'aller ailleurs) tendent à se ressembler, en va-t-il de même des territoires et de leur capital ou de leur patrimoine spécifique ? Probablement pas. Jamais, que ce soit en Europe ou dans les autres continents, les paysages urbains n'ont été aussi tranchés par rapport aux espaces de nature et de culture.

Il y aura sans doute pendant longtemps encore des fermettes et

RECTIFICATIFS

L'AN 2000

Deux erreurs se sont glissées dans le point de vue de Jean Denègre « La triple coïncidence de l'an 2000 » publié dans nos éditions du 2 janvier. En l'an 1 avant Jésus-Christ, c'est Auguste qui régnait sur l'Empire romain, et non Tibère. En outre, il fallait bien sûr lire : « Au I^e siècle avant J.-C. succède le I^e siècle après J.-C. » et non « le I^e siècle avant J.-C. succède au I^e siècle après J.-C. ».

des quartiers périphériques, des sous-préfectures paisibles et des mégapoles, des hameaux et des villes nouvelles, des chemins vicinaux qui rapprochent et des grandes artères qui coupent les cités, des festivals d'été qui enflamment quelques jours une bourgade et un Opéra-Bastille à gros débit avec abonnement informatisé, des universités hypertrophiées et des écoles à classe unique avec pour vis-à-vis le café-épicerie-dépôt de pain-Loto.

Les sociétés rurales – c'est-à-dire le mariage de l'activité des hommes en regard de leur territoire – sont-elles aussi fondées à demander que le législateur leur apporte une réponse pour qu'elles évoluent sans déchirement et ne soient pas traitées marginalement ou « par défaut » ? Le modèle géographique français – quand on sait que 80 % du territoire est rural – pourrait être approché par la recherche de cet équilibre, voire cette symétrie.

François Grosrichard

FEMMES D'ALGÉRIE

A la suite d'une erreur de légende dans la photo illustrant l'article consacré aux femmes d'Algérie, le dessin paraît en page une du *Monde* daté dimanche 10-lundi 11 janvier ne représente pas la musicienne Samia Benchikha, mais la chanteuse Markunda Aurès.

Sylvie Guille

La danseuse Sylvie Guille a malencontreusement été prénommée Sophie dans le titre d'un article du *Monde* du 8 janvier.

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 13 JANVIER 1999

LOI AUBRY Pour accélérer l'effet des 35 heures sur l'emploi, jugé très faible par plusieurs observateurs, le gouvernement envisage d'avancer la deuxième loi initialement prévue

pour la fin de l'année. ● CHEZ EDF-GDF, la CGT annonce qu'elle va signer l'accord sur les 35 heures, ce qui constitue un virage stratégique pour ce syndicat, à la fois majoritaire et

jusqu'ici très contestaire. Cette signature marque la volonté d'une partie de la CGT, à deux semaines du congrès confédéral, de quitter sa culture oppositionnelle. ● L'ACCORD

prévoit l'embauche de 20 000 jeunes, ce qui, compte tenu des départs en retraite, crée entre 3 000 et 5 000 emplois. ● FO-MÉTAUX défend, de son côté, l'accord signé dans la métallur-

gie en juillet 1998. Il souhaite que des négociations de branche s'engagent dans l'automobile et propose de modifier en profondeur les revendications salariales.

La CGT change sa stratégie et signera l'accord sur les 35 heures à EDF-GDF

Le texte prévoit la création nette d'environ 4 000 emplois. Denis Cohen, secrétaire général de la fédération CGT de l'énergie, révèle dans « Le Monde » qu'il ratifiera ce document, une première à EDF-GDF. Cette position constitue un tournant politique pour la confédération

« Denis Cohen, vous êtes secrétaire général de la fédération CGT de l'énergie, syndicat majoritaire chez EDF-GDF. Un accord sur les 35 heures est sur le point d'y être conclu. Allez-vous le signer ? Ce serait une première. »

— C'est en effet la première fois depuis 1982 que nous nous posons sérieusement la question de signer un accord. Nous réunissons nos instances, mercredi 13 janvier après-midi, pour en débattre et nous comptions consulter l'ensemble des personnels. L'accord est nécessaire pour les deux entreprises. Cela a été perçu ainsi par les personnels, par les syndicats mais aussi par la direction. Il y a encore des batailles sévères contre cette volonté de diriger l'entreprise avec son personnel, comme le propose François Roussey, le président d'EDF depuis juillet 1998. Il lui faut donc trouver un terrain d'entente avec tous les syndicats. Jusqu'alors, nous avions un management basé sur le mépris et l'opacité. Quant à la CGT, nous avions une responsabilité envers certains salariés, car ils étaient dans une situation juridique impossible après l'annulation à l'automne 1998 de l'accord sur la réduction du temps de travail de janvier 1997 et nous voulions améliorer la situation de tous. De plus, nous sommes en plein débat sur la déréglementation européenne de l'énergie. L'embauche de 20 000 jeunes négociée dans l'accord est à l'évidence un signe fort quant à la pérennité de l'entreprise.

— Quel a été le rôle des pouvoirs publics ?

— Cela ne serait pas possible sans la volonté du gouvernement d'aboutir au moment où la droite se requinque et que l'état de grâce dont bénéficie Lionel Jospin marque le pas. Le bilan des 35 heures reste maigre, au regard du nombre d'emplois supprimés par les licenciements. La première phase des 35 heures est en train de buter. Dans ces conditions, EDF-GDF devient un bon exemple. C'est la seule entreprise du secteur public pour laquelle le gouvernement a dit qu'il verserait 600 millions de francs. Cette aide pousse la direction et les syndicats à conclure.

— Quelles sont les principales lignes de l'accord ?

— Sa dominante n'est pas la flexibilité, mais l'emploi des jeunes. L'une des propositions est de travailler 35 heures pour les 142 000 salariés d'EDF-GDF, sans perte de pouvoir d'achat. La possibilité est offerte aussi de passer à 32 heures payées 37 heures. Ces mesures sont assorties de l'embauche statutaire de 18 000 à 20 000 jeunes dans les trois ans. Un quota de 20 % serait réservé à des jeunes de milieux défavorisés ou sans diplôme. L'entreprise s'engage à leur apporter une formation, qui pourrait les conduire à un niveau bac professionnel. Le projet d'accord est construit sur un départ à la retraite de 12 000 salariés, plus une aide au départ pour 3 000 autres. Cela crée de 3 000 à 5 000 emplois. C'est une rupture importante avec ce que nous connaissons depuis des années, où les suppressions d'em-



DENIS COHEN

plois était de 6 000 tous les trois ans.

— Cela nécessite le recours à la flexibilité des horaires, que vous condamnez pourtant.

— Nous avons obtenu que la flexibilité soit supprimée de l'accord national dans lequel, en contrepartie de la réduction du temps de travail, les agences devaient être ouvertes onze heures par jour, six jours par semaine. Nous renvoyons les discussions sur l'aménagement des horaires au niveau local. Ils seront négociés au cas par cas dans chacune des 200 unités. Nous ne sommes pas opposés, lorsqu'un besoin existe, à ce qu'une agence soit ouverte le samedi, par exemple dans les centres commerciaux. Ce n'est pas une règle, mais cela doit se faire dans le cadre du volontariat. Chacun connaît l'attachement des électriciens et des gaziers au service public. Il n'y a qu'à les voir à l'œuvre pour réparer les dégâts provoqués par la neige.

— Les autres syndicats vous ont

reproché de vouloir vider l'accord national de sa substance pour ne pas signer ensuite au niveau local. Qu'allez-vous faire ?

— Si nous n'avions pas pour objectif de conclure des accords locaux, notre participation à la négociation nationale n'aurait aucun intérêt. Le plus important dans l'accord national, c'est la dynamique et l'onde de choc qu'il provoque pour obliger la concertation dans l'entreprise. J'ai le sentiment que certains ont peur des négociations locales et préfèrent régler tout en haut.

— Ces notions étaient déjà dans l'accord de 1997 sur la réduction du temps de travail. Pourquoi l'avoient combattu ?

— L'accord de janvier 1997 avait le défaut de la division, n'étant signé que par trois syndicats (CFDT, CFTC et CGC) sur cinq, FO et la CGT ne s'y étant pas associées. Mais cette expérience laisse une trace très importante. Nous avons sous-estimé l'importance de l'aspiration aux 32 heures des salariés, 20 000 personnes travaillant à temps réduit. Cet accord avait deux avantages : avoir porté le débat des 32 heures et obligé les négociations dans les unités. Il avait deux inconvénients : plaquer un modèle national à l'échelon local et mettre en place un double statut pour les agents. Tous les syndicats ont su ensemble le dépasser.

— Le coût de l'accord ne risque-t-il pas de peser sur l'entreprise, au moment où s'ouvre la concurrence européenne ?

— La direction est loin d'être per-

ante. Elle va disposer d'une pyramide d'âge rajeunie. Le passage de 38 à 35 heures, en tenant compte des 20 000 personnes travaillant déjà à 32 heures, aurait dû permettre la création de 14 000 emplois. Nous n'en avons obtenu que 3 000 à 5 000. EDF-GDF ne compense pas le manque d'effectifs, loin de là, et gagne en productivité. A cela s'ajoute une modération des salaires sur trois ans. Nous avons demandé à ce que cette dernière ne soit pas incluse dans l'accord national, ne voulant pas nous lier les mains, car nous ne sommes pas d'accord sur ce point.

— Cet accord ne constitue-t-il pas un coup politique pour la CGT avant son congrès confédéral de février ?

— Nous n'avons pas attendu le 46^e congrès pour nous poser ce type de question. Avant, nous avions la réputation de privilégier le rapport de forces et d'occuper la rue. Le fait que la CGT s'engage à négocier a beaucoup contribué à débloquer la situation à EDF. Pour la première fois, on a consulté « avant » et « pour ». Dans l'histoire de la profession, nous avons souvent sondé les salariés, mais on les consultait « après » et « contre », sur un accord toujours signé par d'autres syndicats. Le syndicalisme, c'est la lutte mais c'est aussi la négociation, nous retrouvons quelque chose que l'on avait oublié.

— Il y a quelque temps, l'idée de faire circuler un questionnaire parmi les salariés pour leur demander : « Etes-vous pour une réduc-

tion de la durée du travail avec augmentation du pouvoir d'achat, maintien ou perte ? » était impensable. On ne se serait jamais posé ce genre de question ; on aurait déterminé les revendications à leur place. Nous sommes passés aux travaux pratiques. Le rapport de forces se construit avec les syndicats et les salariés tels qu'ils sont. C'est plus difficile de s'investir dans la négociation que de se mettre dans son petit coin tout seul, de bouder et de manifester, mais cela se révèle payant.

— C'est ce que la CFDT vous disait depuis longtemps...

— Oui, bien sûr, sauf que, avant dans la profession, la CGT montrait les bras, tandis que la CFDT négociait et dans le même temps s'exonérait de descendre dans la rue. Nous avons bougé. Nous sommes en même temps dans la rue et, comme la CFDT, dans la négociation. Mais si elle ne prend pas en compte cette évolution, elle risque de ne plus avoir de place, car nous venons de prouver que nous sommes aussi bons qu'elle pour optimiser un rapport de forces. Pendant les négociations chez EDF-GDF, il a régné un très bon climat, mais nous avons senti que la CFDT était un peu orpheline de ne plus être au centre des négociations. Le fait de se déplacer et d'envahir le terrain de la négociation laissé jusqu'ici de côté remet chaque acteur en question. »

**Propos recueillis par
Alain Beuve-Méry
et Dominique Gallois**

Les discussions devraient se conclure mercredi

LES NÉGOCIATIONS sur la réduction du temps de travail chez EDF-GDF devaient entrer dans leur phase finale mardi 12 janvier dans l'après-midi, pour déboucher vraisemblablement d'ici mercredi matin sur un accord approuvé par les cinq fédérations syndicales (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC). La signature définitive devrait intervenir autour du 22 janvier. D'ici là, les syndicats informeront leurs adhérents, et les instances du groupe, équivalent des comités d'entreprise, seront réunies.

Les discussions butaient encore sur la modération salariale, thème d'une réunion particulière convoquée par les directions des deux entre-

prises, lundi soir. Selon les syndicats, les augmentations proposées par les directions (avec effet rétroactif) comprendraient notamment le versement d'une prime équivalente à 0,2 % de la masse salariale pour 1997, de 0,4 % pour 1998 et de 0,6 % pour 1999. La CGT a demandé que cet aspect, qu'elle conteste, ne soit pas inclus dans l'accord national.

Le document prévoit que le temps de travail à EDF et à GDF sera réduit à 35 heures avec maintien de salaire. Cette disposition prendra effet en octobre. Dans les équipes où plus de la moitié des agents sont volontaires, une réduction collective du temps de travail à 32 heures hebdoma-

daires, avec maintien *a minima* d'un fonctionnement sur cinq jours, peut être négociée à tout moment par accord local. Pour les agents concernés, les 32 heures seront payées 37 heures (*Le Monde* du 9 janvier).

Fait nouveau, alors que la première version prévoyait l'embauche dans les trois ans de 17 000 à 19 000 salariés, le nouveau texte de la direction envisage 18 000 à 20 000 embauches statutaires. L'objectif d'EDF et de GDF est d'avoir en permanence au moins 1 500 jeunes en formation par alternance et ayant vocation à être embauchés.

D. G.

FO-Métaux veut négocier les salaires « à l'allemande »

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de FO-Métaux, Michel Huc est l'un des principaux artisans de l'accord sur l'aménagement du temps de travail conclu dans la métallurgie le 28 juillet 1998, que Martine Aubry elle-même a jugé contraire à l'esprit de la loi sur les 35 heures.

Resté discret jusqu'à présent, Michel Huc confie au *Monde* que les réactions suscitées par cet accord sont « excessives ». « Il ne faut pas oublier dans quel contexte il a été conclu, celui d'une bagarre entre le patronat et le gouvernement. A cet égard, cet accord a été analysé davantage sous un angle politique qu'en fonction de son contenu. Quand on examine les autres accords de branche conclus depuis, on se rend compte que les garanties sont comparables, que ce soit au niveau du nombre d'heures supplémentaires, des forfaits, de l'annualisation. Si cet accord ne mérite pas l'opprobre, ce n'est pas non plus la merveille des merveilles. On nous a reproché de ne pas parler de créations d'emplois. Mais un accord de branche ne peut pas créer d'emplois. L'emploi se discute au niveau des entreprises et dépend de trois facteurs : l'activité, les investissements et la réduction du temps de travail. »

Au moins autant que le contingent d'heures supplémentaires qu'il autorise, cet accord a été critiqué en raison de son préambule et de sa date d'application : le 1^{er} janvier 2000. Sur le premier point, M. Huc se déclare « contre les préambules, qui sont

des déclarations de bonnes intentions. Mais, sur le fond, ça ne change rien quant aux garanties de l'accord. D'ailleurs, je ne négocie jamais les préambules. »

Concernant l'applicabilité, « tous les accords de branche sont applicables au 1^{er} janvier 2000, tout comme l'article premier de la loi Aubry. Mais nous n'avons pas été partisans de négocier l'article 3 de cette même loi, qui détermine le régime des aides. A l'égard de la loi Robien, nous avions eu la même attitude à l'époque. Les aides constituent un effet d'aubaine pour les entreprises. Aurais-je la cruauté de rappeler que Renafer, la première entreprise qui a signé un accord dans le cadre de la loi Robien, a fermé depuis ! Dans la métallurgie, près de dix accords Robien ont été dénoncés tout simplement parce que les marchés n'ont pas une visibilité aussi lointaine que les engagements que prévoit la loi. »

PAS D'EXTENSION

Alors que d'autres accords ont été étendus, Mme Aubry a indiqué qu'elle n'étendrait pas celui-ci. Pour M. Huc, « si les accords conclus dans le textile et le BTP sont étendus, il n'y a aucune raison pour que celui de la métallurgie ne le soit pas. Mais, contrairement à une idée reçue, notre accord s'applique déjà. Certaines entreprises comme la Sagem y font référence. L'extension n'a pas pour but de rendre légal quelque chose qui ne l'est pas mais d'obliger des entreprises qui ne sont pas adhérentes à une chambre pa-

tronale à appliquer un accord signé par leur profession. Notre accord s'applique donc pour tout ce qui n'est pas dérogatoire au code du travail. En revanche, ce qui est dérogatoire, dans cet accord comme dans les autres, a besoin d'une deuxième loi pour être applicable. »

Alors qu'on a reproché à ce texte de n'être pas très favorable à l'emploi, M. Huc reconnaît que « l'accord est perfectible ». Il propose même non pas de le renégocier, mais de le compléter. « Ainsi, les négociations en cours entre les syndicats et les constructeurs automobiles prévoient 43 000 départs et 12 000 embauches, soit un rapport de près de un à quatre. Nous pourrions négocier au niveau de la branche un accord qui prévoit une embauche pour trois départs. Une discussion identique pourrait être menée dans le secteur de la défense. » Selon lui, une telle négociation pourrait avoir lieu d'ici fin janvier.

Si l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) y est favorable, Michel Huc regrette les réticences de Renault et Peugeot : « Chacun pense pouvoir, grâce à ses bonnes relations avec les pouvoirs publics, obtenir davantage que le voisin. J'estime que, dans le contexte des fusions qui secouent actuellement l'automobile, les constructeurs français auraient tout intérêt à avoir une politique sociale commune. Cela leur donnerait un atout supplémentaire face à la concurrence. »

Une des contreparties aux 35 heures est souvent une modéra-

tion salariale. Dans un contexte de faible inflation, cela met à mal la stratégie de FO, qui n'a jamais négligé les hausses de pouvoir d'achat. C'est pourquoi M. Huc veut entreprendre une véritable révolution culturelle : « Nous allons demander aux entreprises de négocier sur une base plurianuelle en prenant en compte les augmentations générales mais aussi individuelles et l'évolution globale de la masse salariale. Nous allons revendiquer une augmentation de la masse salariale de 6 % sur deux ans, sans tenir compte des éventuelles heures supplémentaires et en rassurant à effectifs constants. Libre aux négociateurs de déterminer quand doivent intervenir ces augmentations au cours de la période. »

M. Huc sait que cette proposition peut être mal perçue. Mais, « en Allemagne et dans d'autres pays, ces négociations plurianuelles sont entrées dans les meurs. Avec les 35 heures, les patrons cherchent à récupérer 4 % de salaire sur quatre ans en minimisant les augmentations générales. Pourquoi ne pas peser aussi sur les autres paramètres que sont les augmentations individuelles, spécifiques, et celles liées à l'ancienneté ? » Une proposition innovante qui pourrait recevoir un écho favorable de la part d'autres syndicats. Mais M. Huc reconnaît qu'il n'a pas encore trouvé d'entreprise prête à la mettre en œuvre.

Stéphane Lauer et Frédéric Lemaître

PS, François Hollande, et le pré-

sident du Medef (ex-CNPFI), Ernest-Antoine Seillière. Les deux délégués devraient aussi aborder l'impact de la réduction du temps de travail sur les créations d'emplois, dont le patronat persiste à penser que celles-ci seront très limitées. Mme Aubry se refuse à partager ce pessimisme. Dans quelques jours, la ministre de l'emploi va publier les dernières données sur les accords signés.

A la date du 5 janvier, pour les seuls accords aidés (prime de 9 000 francs par salarié), 10 300 emplois avaient été créés ou sauvagardés dans le cadre de 1 500 conventions conclues au cours du second semestre 1998. En outre, des centaines d'accords créateurs d'emplois, mais ne donnant pas droit à cette aide de l'Etat, ont été signés, affirme le ministère. Il se félicite aussi que 45 % des entreprises négocient ou s'apprêtent à le faire, selon le dernier sondage de la Sofres pour l'hebdomadaire *L'Usine nouvelle*. On constate, depuis août 1998, un quasi-doublement du nombre d'accords toutes les cinq semaines, rapporte un conseiller de Mme Aubry, selon lequel toutes les données disponibles sont cohérentes avec un chiffre de 50 000 à 100 000 créations d'emplois en 1999.

Nicole Notat ne s'inquiète pas non plus, pour l'heure, de ces résultats modestes. Dans un entretien publié par *Le Parisien*, mardi 12 janvier, la secrétaire générale de la CFDT juge que si « 1998 a été surtout l'année des accords de branches, les négociations d'entreprise vont se multiplier en 1999 » et que « ce sont elles qui rendront effectives les créations d'emplois ». Mme Notat prévient, toutefois, que « la CFDT n'apportera pas son soutien à une loi qui affichera une augmentation des contingents d'heures supplémentaires », laquelle constituerait « un marché de dupes », selon elle, pour les salariés, mais aussi pour l'emploi et même pour les entreprises.

Jean-Michel Bezat

La deuxième loi sera débattue au plus tôt en septembre

DE TOUTES les réformes engagées par Lionel Jospin depuis juin 1997, les 35 heures restent sans doute la plus chargée de symboles et celle sur laquelle le premier ministre engage une grande partie de son crédit politique. Aussi, la préparation de la seconde loi, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés, revêt-elle une importance particulière, alors que les quelque 1 500 accords de réduction du temps de travail signés à ce jour n'ont pas encore répondu aux

Les investisseurs étrangers sont les principales victimes de la faillite de la société chinoise Gitic

Pékin veut contrôler son endettement extérieur

La liquidation de la Gitic (Guangdong International Trust and Investment Company), l'une des plus grosses sociétés d'investissement chinoises, pro-

voque la colère des investisseurs étrangers. Les 25 000 créanciers individuels chinois seront indemnisés, mais le sort des créanciers étrangers est

beaucoup plus incertain. La faillite de la Gitic risque ainsi de réduire l'investissement étranger en Chine et de renchérir le coût du crédit pour Pékin.

PÉKIN

de notre correspondant

Les banques internationales impliquées dans l'empire du Milieu hésitent entre l'incredulité et le courroux. Trois mois après la suspension de ses activités, qui avait déjà écorné l'image de la Chine, la Guangdong International Trust and Investment Company (Gitic) a été formellement déclarée en faillite dimanche 10 janvier dans des conditions qui déplaisent au plus haut point à ses créanciers étrangers. Alors que certains optimistes espéraient encore l'annonce d'un plan de sauvetage, les autorités centrales de Pékin ont laissé tomber un couperet fatal sur ce navire amiral du néo-capitalisme de la Chine du Sud, holding créée à l'aube de la réforme économique par la riche province du Guangdong pour canaliser les investissements étrangers et pour financer le développement local.

Au-delà de l'annonce de la liquidation, c'est surtout l'incertitude entourant la récupération de leur mise qui provoque l'affliction des banques occidentales ou asiatiques les plus engagées. La Gitic laisse un passif de 4,3 milliards de dollars (3,7 milliards d'euros), dont un peu moins de la moitié (1,92 milliard de dollars) est une dette étrangère aux modalités de remboursement pour le moins confuses. Lors d'une réunion dimanche à Canton, l'équipe pékinoise chargée de la liquidation de la société d'investissement a séchement renvoyé les créanciers étrangers à la procédure tortueuse de la loi sur la faillite, alors que ces derniers escomptaient de fermes assurances. Au lendemain de la fermeture de la Gitic, le 6 octobre, ils avaient cru comprendre qu'ils seraient remboursés en priorité dans la mesure où leurs créances étaient légalement enregistrées auprès de l'administration des changes.

« ÉGALITÉ DE TRAITEMENT »

Refusant tout régime préférentiel, les autorités centrales s'entendent désormais au principe de l'*« égalité de traitement »* entre créanciers étrangers et nationaux. Au risque de provoquer une certaine incompréhension à l'extérieur, Pékin est motivé dans cette affaire par des considérations de stabilité sociale : l'objectif est de s'afficher soucieux de préserver les intérêts des 25 000 épargnantes individuels chinois ayant déposé leurs économies à la Gitic alors que de multiples escroqueries à travers le pays provoquent à intervalles réguliers des manifestations de petits investisseurs floués.

Jusqu'où ira le dommage infligé à la réputation de la Chine auprès de la communauté des prêteurs internationaux ? La journée de lundi a été émaillée sur la place de Hongkong de déclarations accablées et alarmistes des prêteurs

étrangers, lesquels ont commis des années durant l'imprudence de penser que la dette contractée par les collectivités locales chinoises était souveraine et que Pékin se porterait garant en dernier ressort.

L'illusion a vécu : Pékin ne se sent nullement responsable des errements de Canton ou de toute autre municipalité. Les banques les plus engagées sont les japonaises et les coréennes – pour près de la moitié de l'endettement –, suivies des hongkongaises et des françaises. Ces créanciers dépités claironnent qu'on ne les y rependra plus et que leur mésaventure risque de pénaliser le financement étranger de l'économie chinoise. L'humeur dépressive de la Bourse de Hongkong à l'endroit des fameuses « red chips », filiales locales de sociétés continentales, en donne déjà une indication évidente : leurs cours ont chuté en moyenne de 47 % en 1998.

Un tel coût n'a visiblement pas

dissuadé Pékin de se montrer inflexible. L'opération devrait préluder à une purge générale du secteur des ITIC (International Trust and Investment Companies), dont la prolifération au début des années 80 visait à contourner un système bancaire archaïque incapable de financer la réforme économique.

La résolution de Pékin est à la mesure des découvertes qui s'accumulent sur la part d'ombre de ce secteur échassé dans les féodalités locales. Dans le cas du Guangdong comme dans d'autres provinces côtières, le premier ministre, Zhu Rongji, aurait été consterné de constater l'ampleur des malversations et des dérives. A mesure que l'on dévide la pelote de la Gitic, on a une idée plus précise des pratiques de camouflage qui jusqu'alors prévalaient : sous-évaluation de la dette (de 6 %), surévaluation de l'actif (de 67 %) et fausses informations sur le nombre de prises de participa-

tion : 132 sociétés déclarées, en fait 240. Le gouvernement n'est pas loin de penser que certains créanciers étrangers ont *de facto* cautionné un tel autonomisme économique et veut éviter un scénario à la thaïlandaise où l'importance prise par l'endettement étranger finit par miner la souveraineté de l'Etat.

« Le coût de l'affaire Gitic », commente un banquier européen établi à Pékin, « est que les banques étrangères vont désormais montrer la plus grande réserve à l'endroit des sociétés chinoises adossées à des collectivités locales. C'est justement ce que veut Pékin ». La rudesse du traitement infligé aux créanciers étrangers relève moins de l'amateurisme que d'une stratégie délibérée visant à reprendre en main la relation financière de la Chine avec l'extérieur, quel qu'en soit le prix à court terme.

Frédéric Bobin

Fiat affirme chercher une alliance sans précipitation

ROME

de notre correspondant

Le 16 juillet 1998, Paolo Fresco, nouveau président de Fiat, démentait catégoriquement les rumeurs d'alliance avec BMW qui couraient alors. La firme turinoise a « les forces, la capacité, la stratégie, la dimension et les hommes nécessaires pour aller de l'avant et pour réussir seule », avait précisé le nouvel homme fort de la cinquième entreprise automobile mondiale. L'ancien numéro deux de General Electric avait néanmoins ajouté prudemment : « Si des opportunités d'alliance se présentent, nous les étudierons... Nous ne perdrons pas les bonnes occasions ». Volvo en fait-il partie ? On peut le penser, puisque Volvo et Umberto Agnelli, vice-président de l'IFIL, le holding financier qui contrôle Fiat, ont confirmé que des discussions étaient en cours (*Le Monde* du

12 janvier). Le groupe italien affirme en outre discuter avec deux autres interlocuteurs, qui pourraient être Mitsubishi et BMW.

De fait, rien ne transpire à Turin, sinon que Volvo fait partie des « bonnes occasions », mais nul ne sait quelles pourraient être les modalités d'un éventuel accord, et s'il concernerait l'intégralité du constructeur de Göteborg ou seulement sa branche automobile. Le mariage, s'il se réalise, devra profiter à chacun des époux. Du côté de Fiat, l'intérêt est évident : à six mois de son centenaire, en juillet, la vieille dame de Turin pourrait mieux s'implanter en Europe du Nord et aux Etats-Unis, compléter son catalogue par des voitures haut de gamme, renforcer son efficacité. « Réduire les coûts, augmenter la synergie, élargir les marchés », tel est le refrain entendu, tout en précisant qu'il n'y a pas d'*« ur-*

gence » et qu'il n'est pas question de se marier à n'importe quel prix.

Comme l'a précisé M. Agnelli, « les alliances sont utiles mais non indispensables. Elles sont bienvenues si elles sont réalisées de façon correcte, c'est-à-dire avec un plan industriel et financier convenable. Autrement, Fiat jouera ses propres cartes. »

SEREIN MALGRÉ LES CHIFFRES

Pour le moment, le constructeur italien reste serein malgré les mauvaises nouvelles, comme l'effondrement du Brésil et la baisse de 11 % du marché italien (40 % des ventes de Fiat) due à l'arrêt, au 31 juillet 1998, des primes à l'achat de véhicules neufs. Au total, le groupe, qui a institué du chômage technique en novembre, a vu sa part reculer de 1,7 % à fin novembre, sur un marché européen pourtant en hausse de près de 7 %.

Les dirigeants ne sont cependant pas inquiets. Depuis le 15 décembre 1998, le titre Fiat a gagné 25 % tandis que celui de Volvo s'est envolé de 41 %. En 1999, les ventes devraient se stabiliser au même niveau que celles de 1998, autour de 2,5 millions de véhicules pour une capacité de production théorique de 3 millions, chiffre que le constructeur turinois espère toujours atteindre au début du prochain millénaire.

Fiat a, répété ses dirigeants, les moyens d'affronter l'avenir seul, mais, dans un secteur où les acteurs sont manifestement trop nombreux, il est préférable de prendre les devants. Volvo est peut-être une bonne occasion, même si la mariée est difficile, comme Renault en a déjà fait l'expérience.

Michel Bôle-Richard

Anne-Marie Rocco

Le constructeur italien est accueilli avec réticence en Suède

STOCKHOLM

de notre correspondant

La Bourse de Stockholm a réagi négativement à la confirmation par Fiat et Volvo de leurs pourparlers. Le titre Volvo a perdu plus de 5 % lundi 11 janvier. Deux raisons à cette baisse : les négociations avec Fiat sont loin d'être conclues, et d'autres partenaires, Ford et Volkswagen, sont évoqués pour la firme de Göteborg. « Ford est meilleur pour la réputation de Volvo », estime un analyste. Si Volvo veut grandir sur le marché américain, cela paraît un peu stupide de faire affaire avec une firme italienne. » Si les Scandinaves aiment bien aller passer des vacances dans le Sud de l'Europe, ils se sentent étrangers à la culture méditerranéenne, aux antipodes, à leurs yeux, de la rigueur et de l'organisation suédoises. « Volvo a bataillé durant pour se positionner en classe prestige avec ses voitures. Qualité et sécurité ont été des questions d'honneur. Ni l'une ni l'autre n'ont été des priorités chez Fiat, pour dire les choses politement », écrit le quotidien conservateur *Svenska Dagbladet*.

Nombreux sont ceux aussi qui se rappellent de l'échec en 1993 de l'alliance conclue avec un autre groupe latin, Renault...

Aucun Suédois ne souhaiterait voir Volvo, fleuron de l'industrie nationale, fusionner ou être absorbée par un concurrent. La liste des entreprises suédoises passées partiellement ou entièrement sous contrôle étranger commence à s'allonger. Même en cas de fusion, la Suède n'est pas parvenue à retenir sur son sol les sièges de ces nouvelles entités. Stora (bois et papier) et Nordbanken (banque) sont parties en Finlande ; Astra et Pharmacia (pharmacie) en Bretagne et aux Etats-Unis ; le PDG d'Ericsson (télécommunications) passe de plus en plus de temps à Londres, etc. « Si Volvo disparaît, la Suède perdra de sa crédibilité comme nation industrielle », avertit le quotidien *Aftonbladet*, qui appelle le gouvernement social-démocrate à réagir.

Antoine Jacob

Airbus a battu ses records en 1998 en vendant 556 avions

L'année 1999 s'annonce moins favorable

NOËL FORGEARD, l'administrateur délégué d'Airbus, aurait préféré pouvoir annoncer, en ce début d'année, la transformation du consortium européen en société anonyme, comme cela était prévu lors de sa nomination, il y a un an. Il a d'ailleurs fait état de sa « déception » concernant le blocage de ce processus, lundi 11 janvier, lors de la présentation de résultats commerciaux par ailleurs très consolants : au cours de l'année 1998, le constructeur européen a battu ses propres records en vendant 556 avions (commandes fermes), pour un montant de 39 milliards de dollars (33,9 milliards d'euros), soit une hausse de 20 % en nombre d'appareils et de 30 % en valeur. Airbus a, dans le même temps, livré 229 avions à 36 compagnies, portant son chiffre d'affaires à 13,3 milliards de dollars (11,56 milliards d'euros), contre 11,6 milliards en 1997.

Airbus n'avait jamais approché de si près la part de 50 % du marché mondial de l'aéronautique civile, sur lequel il ne dispose pourtant pas d'une

gamme aussi complète que son grand aîné américain, Boeing, puisqu'il lui manque l'équivalent des « jumbos ». Du haut de son estrade ornée de modèles réduits d'Airbus, M. Forgeard se félicite : « En gros, c'est match nul entre Boeing et nous en 1998. » Et d'énumérer quelques motifs de satisfaction supplémentaires, comme l'arrivée de British Airways, parmi sa clientèle, ou encore l'efficacité du consortium en dépit du nécessaire partage des rôles entre ses quatre membres, le français Aerospatiale (37,9 %), l'allemand DaimlerChrysler Aerospace (DASA, 37,9 %), le britannique British Aerospace (BAe, 20 %) et l'espagnol CASA (4,2 %). Tous les avions livrés cette année ont été « en temps, en heure, et en qualité », a malicieusement souligné M. Forgeard, dans une allusion transparente aux problèmes rencontrés par Boeing.

De telles performances commerciales ne se reproduiront pas tous les ans, a averti M. Forgeard. Le marché mondial ayant probablement culminé l'an dernier, Airbus pourrait engranger, en 1999, des commandes un peu moins importantes. Car, a souligné le dirigeant d'Airbus, « 1998 a été une année de haute conjoncture malgré la crise asiatique ». Cette dernière, a-t-il assuré, n'a pas mis en péril la viabilité du projet d'avion gros porteur A-3XX, et qui permettrait de concurrencer Boeing sur l'ensemble de sa gamme. Les quatre membres d'Airbus lancent-ils cet investissement considérable, alors qu'ils n'arrivent pas à transformer le consortium en société de plein exercice, pour gagner en souplesse face à Boeing ? Les deux dossier ne sont pas dépendants l'un de l'autre, a assuré M. Forgeard, tout en affirmant que « la société Airbus sera créée ». A ses yeux, en effet, « sa non-creation aboutirait à une destruction massive de valeur ». Cette négociation, déplore-t-il, a été « liée à d'autres dossiers » par les membres du consortium, tous en quête d'alliances dans le secteur de la défense. Les intervenants étant à peu de choses près les mêmes que dans l'aéronautique civile, Airbus fait les frais de leurs états d'âme.

Les Banques populaires intègrent le groupe Natexis

POUR QUE LE GROUPE BANQUES POPULAIRES offre des services complets aux entreprises moyennes et grandes, Jacques Delmas-Marsalet, son président, a choisi la même voie que le Crédit agricole avec Indosuez. Après avoir porté sa participation à 75 % dans Natexis (ex-Crédit national-BFCE) en mars 1998, la Caisse centrale des Banques populaires (CCBP) lui apportera, courant 1999, la quasi-totalité de ses activités et filiales opérationnelles. Cet apport d'actifs permettra à la CCBP de porter sa participation à plus de 85 %, Natexis Banques populaires restant coté en Bourse. Le nouvel ensemble sera présidé par M. Delmas-Marsalet, avec deux directeurs généraux, Dominique Ferrero, directeur général de Natexis, et Paul Loriot, directeur général de la CCBP. Emmanuel Rodocanachi, ex-président de Natexis, candidat déçu à la présidence de l'Association française des banques, devra se contenter de la présidence de Natexis Banque.

Tout y est dit, à vous de voir !

- ▲ 174 pays analysés par les journalistes et correspondants du « Monde » ▲ A l'approche des élections européennes, un cahier spécial sur l'euro et l'Europe ▲ Les nouvelles donnes de la politique économique et sociale française
- ▲ Le panorama des 26 régions françaises ▲ Les mutations de l'économie française et mondiale ▲ Un palmarès, par secteur, des plus grandes entreprises en France et dans le monde ▲ Un véritable tour du monde économique et social

BILAN DU MONDE - 200 PAGES - 50 F - 7,62 €

CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX



Le Monde

La réorganisation de Reuters suscite un malaise social

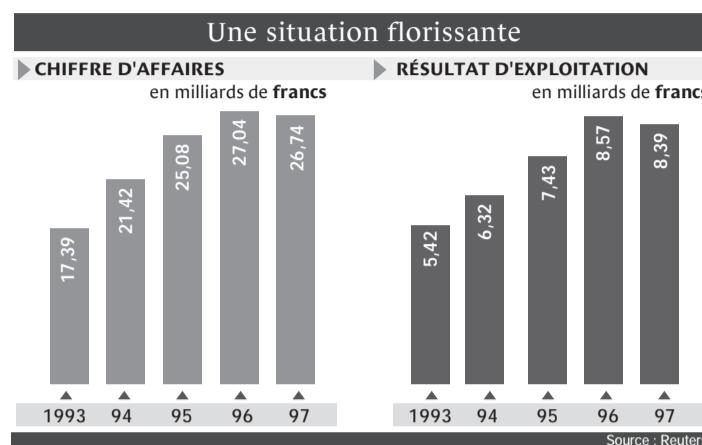
La gestion plus serrée de l'agence britannique inquiète les personnels. Aux Etats-Unis, les salariés redoutent une baisse de leurs revenus, tandis que la pérennité des services en français doit être confirmée

« NOUS NE SOMMES PAS concurrents de l'Agence France-Presse (AFP) », affirme Christian Lévesque, nommé depuis quelques mois directeur pour la France de Reuters. Très rentable, l'agence britannique a bâti sa fortune sur la vente de services financiers. L'information vendue aux médias ne représente que 7 % du chiffre d'affaires mondial ; ce ratio étant à peu près le même en France.

Au fil des années, Reuters s'est diversifiée dans les données financières en temps réel, les systèmes de gestion des risques pour les marchés financiers, les réseaux transactionnels pour les marchés des changes et des actions, les courtiers électroniques, les bases de données financières, l'infographie, les reportages vidéo et les photos d'actualité. Avec ses 16 700 salariés répartis dans le monde, l'agence britannique s'affiche en fait comme le concurrent frontal de Bloomberg, Bridge Information Systems, Dow Jones Markets, voire Lexis-Nexis (Reed-Elsevier) ou FT Profile pour les

produits professionnels. Depuis le 4 janvier, Reuters s'est scindée en deux divisions principales, l'une spécialisée dans l'information, l'autre dans les transactions financières. A la faveur de ces changements, la rédaction française sera davantage placée sous la coupe de la maison mère à Londres. « *Cette réorganisation permettra de repenser la couverture des marchés économiques et d'offrir davantage d'informations des pays de l'Euro-land* », explique M. Lévesque. Il convient que les budgets seront « plus centralisés et désormais gérés au niveau mondial depuis Londres ».

Fait rarissime dans les annales de Reuters France, qui compte environ quatre cents salariés, la rédaction a observé, à l'appel des syndicats CFDT et SNJ, un mouvement de grève de deux heures, le 15 décembre 1998, pour « protester contre les réductions de personnel et la précarisation de l'emploi ». La dernière grève au bureau de Paris remontait à plus de dix ans. Cette fois, les revendications englobaient



Les résultats de l'agence britannique ont connu un léger tassement depuis 1996, mais restent à un niveau élevé.

le remplacement de trois postes au reportage et la titularisation de cinq pigistes permanents. Surtout, les syndicats dénonçaient l'*« absence totale de concertation préalable sur le projet de réorganisation de la rédaction »*. En filigrane, la rédaction parisienne nourrit une réelle inquiétude sur une suppression à terme de l'information en langue française.

« SUMMUM DE L'AVARICE »

Claude Lévesque se veut rassurant : « Si l'on isole le fil français, il n'est pas profitable en l'état, mais on en a réellement besoin pour alimenter le service vidéo financier. » De son côté, Peter Job, directeur général du groupe anglais, a laissé entendre qu'il ne souhaitait conserver à terme que les activités rentables. Pour lever toute ambiguïté, Mark Wood, le rédacteur en chef monde de Reuters, rencontre

ra la rédaction mercredi 13 janvier à Paris.

Ce malaise social est partagé aux Etats-Unis. La Newspaper Guild, le syndicat américain de la presse, a dénoncé, lundi 11 janvier dans un communiqué, le blocage des négociations salariales par Reuters America Inc. et l'a accusée de vouloir supprimer des avantages équivalant à une baisse moyenne du salaire annuel de 13 000 dollars (11 304 euros). « C'est le summum de l'avarice des grandes entreprises que de recevoir d'importants crédits d'impôts tout en demandant aux employés de renoncer à des salaires et à des avantages durement acquis », a commenté la Guild. Le syndicat a appelé à manifester, lundi, à l'occasion de la pose de la première pierre du futur siège nord-américain de Reuters, à Times Square, à New York. L'agence aurait obtenu un crédit

Reuters en chiffres

- **16 699 salariés**, dont 2 035 journalistes, photographes et caméramen implantés dans 163 pays.
- **457 000 utilisateurs** répartis dans 57 200 organisations.
- **Les informations** sont rédigées en vingt-cinq langues.
- **Reuters France** a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard de francs (152,4 millions d'euros) pour un

bénéfice de 49 millions (7,46 millions d'euros), soit deux fois moins qu'en 1996 en raison d'importantes provisions.

● **Pour les neuf premiers mois de l'année 1998**, Reuters a réalisé au niveau mondial un chiffre d'affaires de 2,21 milliards de livres (3,15 milliards d'euros), soit une progression de 4 % par rapport à la même période de 1997.

« Le Pavé de Marseille », un an entre reconnaissance et fragilité

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le Pavé de Marseille fête sa première année et ses cinquante numéros, vendredi 15 janvier. Ce petit hebdomadaire édité par une association loi 1901 et vendu 8 francs (1,22 euro) est imprimé sur douze à seize pages de papier journal. Légèrement insolent et de mieux en mieux informé, il est réalisé par cinq salariés, dont trois journalistes, installés dans un immeuble locatif dans les quartiers nord de la ville. Quelques pigistes économies et quelques chroniqueurs complètent l'équipe, qui s'occupe autant de la mise en page informatisée que de la prospection des quelques pages de publicité, politique ou culturelle, qui l'aident à survivre.

Avec 900 abonnements et 200 numéros diffusés en kiosques, principalement au centre de Marseille, *Le Pavé* est chaque semaine au bord de la rupture, même si ses (très) maigres finances sont saines. La confection de journaux du Développement social urbain (DSU) l'aide à tenir le coup. Ce mini-titre commence à s'imposer : il remplit un espace que libèrent les ca-

rences de la presse locale et la diffusion encore limitée des principaux titres nationaux (3 800 exemplaires quotidiens vendus en kiosques en moyenne pour *Le Monde* en 1997, 2 300 pour *Libération*, par exemple).

UN LECTORAT DÉCU DE LA PRESSE LOCALE

Le sérieux de son travail sur Eurocédiméiterranée, l'établissement public chargé de l'aménagement des quartiers situés en arrière du port, qui ne lui a pas fait que des amis à droite, sur l'avenir du port lui-même ou ses analyses sur les fragiles équilibres politiques du conseil régional confirment l'intérêt de ses enquêtes. D'ailleurs, les acteurs économiques et sociaux acceptent de s'exprimer dans ses colonnes : une interview de Bruno Mégret, encadré de prises de position sans ambiguïté contre le Front national, une autre de Guy Hermier (maire communiste des quartiers nord) ou de Philippe Sammarco (PS), prouvent que les politiques commencent à lui reconnaître une vraie place.

Soutenu au départ par des publicités du conseil général, un temps interrompues après

des articles concernant les mésaventures de son président, François Bernardini, il accueille désormais la publi-information de la ville de Marseille, ce qui réjouit ses animateurs, soucieux de ne pas dépendre d'une seule source de revenus publicitaires. Le reste des encarts provient du monde culturel, mais le secteur économique reste absent.

Un espace forum a « pour objectif de répercuter les initiatives associatives, politiques, syndicales et citoyennes » : il publie des textes signalant l'existence de réseaux multiples qui ne trouvent pas à s'exprimer ailleurs. Le lectorat semble souvent constitué d'enseignants, marqués à gauche, qui se disent souvent « déçus de la presse locale ». Les trois journalistes, dont l'un vient du *Méridional*, l'autre de *Taktik* (hebdomadaire gratuit culturel) et la troisième de *L'Eveil* – ancêtre du *Pavé*, aujourd'hui disparu –, seront un peu rassurés sur leur sort et sur celui du journal à partir d'une diffusion de 3 000 exemplaires.

Michel Samson

Nicole Vulser

Le groupe anglais de publicité Cordiant pourrait faire l'objet d'une OPA

L'AMÉRICAIN True North se préparerait à acquérir Cordiant Communication Plc, groupe dont le fleuron est le réseau britannique de publicité Bates Worldwide, pour la somme de 350 millions de livres sterling (497 millions d'euros) selon le *Sunday Telegraph* du 10 janvier. Cette information n'a pas été confirmée par les intéressés, contactés lundi 11 janvier par *Le Monde* : Bruce Mason, le patron de True North, sixième groupe mondial, se refuse à tout commentaire. Chez Cordiant, on reconnaît dans un communiqué que depuis la séparation avec Saatchi & Saatchi en décembre 1997, le réseau Bates « a suscité de l'intérêt », mais « aucune discussion n'a actuellement lieu pouvant conduire à une offre de rachat de l'entreprise ».

Pourtant, depuis deux jours, les indicateurs boursiers du titre Cordiant, coté à la fois à Londres et à New York, s'affolent : vendredi 8 janvier, 12 900 titres ont été échangés aux Etats-Unis, soit trois fois plus que la moyenne, et, lundi 11 janvier, l'action a gagné 14,72 % à New York dès l'ouverture, quand, au même moment, à Londres, sa valeur augmentait de 18,76 %. Cordiant était, vendredi, valorisé à

268 millions de livres (380 millions d'euros). Depuis la scission du groupe fondé par les frères Saatchi en trois entreprises – deux groupes cotés, Bates Worldwide (Cordiant Communication Group) et Saatchi & Saatchi Worldwide, et Zenith Media qu'ils détiennent en propre à 50/50 (*Le Monde* du 23 avril 1997) – les rumeurs de rachat vont bon train. Mais cette fois, la forte envolée spéculative laisse présager une OPA prochaine.

CONFLITS D'INTÉRÊTS À RÉGLER Confirmant les informations du journal britannique *Sunday Telegraph*, l'hebdomadaire spécialisé américain *Adweek* en précise les termes dans son édition du 11 janvier, allant jusqu'à esquisser l'organigramme du futur groupe. Selon *Adweek*, des états financiers ont déjà été échangés entre True North et Cordiant et devraient être discutés lors du prochain conseil d'administration de True North, le 18 janvier. Les dernières négociations envisagent une transaction effectuée contre des liquidités plutôt qu'un échange de titres puisque le quart des actionnaires de Cordiant sont des institutionnels britanniques.

L'un des scénarios de rapproche-

ment consisterait à fusionner le réseau Bates avec le réseau publicitaire Bozell acquis par True North il y a un an (*Le Monde* du 1^{er} janvier 1998). Mais il faudrait que les conflits d'intérêts entre certains clients – comme Daimler Chrysler pour Bozell et Hyundai, General Motors pour True North – soient résolus. True North pourrait également décider de maintenir la complémentarité entre ses réseaux Foote Cone Belding (FCB) et Bozell, en laissant Bates se développer de manière autonome.

D'autres groupes américains, comme WPP et Omnicom, pourraient également dévoiler leur intérêt pour Bates Worldwide qui a acquis, depuis sa scission avec Saatchi & Saatchi, plus de 500 millions de dollars de nouveaux clients. Mais, plus que pour ces deux géants, l'acquisition de Cordiant permettrait à leur challenger True North d'asseoir sa position dans le peloton de tête des groupes de communication. Le patron de True North, Bruce Mason, ne déclarait-il pas, en janvier 1998, étudier « toutes les possibilités pour envisager une autre acquisition majeure dès juillet » ?

Florence Amalou

Le nouveau PDG de RFO, André-Michel Besse, est confronté à une situation financière difficile

ANDRÉ-MICHEL BESSE, le nouveau PDG du Réseau France Outre-mer (RFO), a profité de la présentation de ses vœux, lundi 11 janvier, pour dresser un tableau inquiétant de la situation de cette entreprise. Il a précisé que le déficit réel pour 1998 devrait s'élever à 33 millions de francs (5 millions d'euros) et celui de 1999 à 64 millions de francs (9,76 millions d'euros) pour un budget de 1,25 milliards (190 millions d'euros). M. Besse devrait expliquer ces chiffres lors du comité central d'entreprise, mardi 12 et mercredi 13 janvier, et du conseil d'administration du jeudi 14 janvier.

Déjà, les pouvoirs publics ont décidé de désigner une mission d'inspection des finances et des affaires culturelles pour examiner les raisons de ce déficit. Avant d'accepter d'en combler tout ou partie, ils feront sans doute des recommandations sur les économies à réaliser.

Cette situation est notamment le résultat de la stratégie de développement extrêmement volontariste menée par Jean-Marie Cavada, le précédent PDG de RFO (*Le Monde* du 11 septembre). Outre les engagements en matière de production dans les régions, les

intégrations de personnels (77 personnes) et quelques créations d'emplois, les grèves de Nouvelle-Calédonie, Tahiti et Wallis et Futuna ont concouru pour 11 millions de francs à l'augmentation de la masse salariale (*Le Monde* du 19 novembre 1998).

DES ÉCONOMIES INDISPENSABLES

« Je ne pourrai sans doute pas tenir tous les engagements qui ont été signés », prévient M. Besse. Il a déjà prévu de réaliser 2,6 millions de francs (396 000 euros) d'économies sur le fonctionnement du siège parisien. Le départ de certains collaborateurs de Jean-Marie Cavada devraient y aider. Par ailleurs, il a retiré 12 millions de francs (1,83 million d'euros) au budget prévu pour les programmes et il a ramené à 5 millions de francs (762 000 euros) au lieu de 20 millions (3 millions d'euros) la somme prévue pour les coproductions régionales.

Pour le reste, il compte argumenter auprès des pouvoirs publics sur le fait que RFO a été moins bien traitée que les autres entreprises de l'audiovisuel public lors de l'élaboration des budgets. RFO n'a reçu que 0,4 % d'aug-

mentation de ses ressources publiques contre 3,84 % pour les autres télévisions publiques.

« Les pouvoirs publics ont une double responsabilité : un suivi insuffisant de cette entreprise et le fait d'avoir utilisé l'entreprise pour mettre Cavada en difficulté. Les distorsions entre les ministères de la culture et de la communication n'ont rien arrangé », note un observateur. Par ailleurs, la perspective de faire entrer RFO dans le grand pôle de la télévision publique, à l'occasion de la discussion du projet de loi sur l'audiovisuel, a sans doute modifié le regard des pouvoirs publics sur cette entreprise.

M. Besse souhaite toutefois maintenir la stratégie de développement de RFO, notamment au niveau régional. Par ailleurs, il accentue la politique de nominations d'ultra-marins à des postes de responsabilité. Celles du Néo-Calédonien Wallès Kotra à la direction des relations internationales, des Antillais Luc Laventure à la direction des antennes et Marjose Alie comme directrice régionale en Martinique sont de ce point de vue significatives.

Françoise Chiro

La nouvelle formule de « L'Humanité » paraîtra le 18 mars

LA NOUVELLE FORMULE de *L'Humanité* paraîtra jeudi 18 mars, a annoncé le quotidien communiste du 12 janvier. *L'Humanité hebdo* fusionnera avec le quotidien et paraîtra, à partir du samedi 20 mars, sous la forme d'un tabloid de 56 pages, qui conserve le nom du magazine (*Le Monde* du 19 décembre 1998). « *Le PCF a fait le choix d'un journal communiste, écrit le directeur de *L'Humanité*, Pierre Zarka, qui ne soit plus considéré comme le bulletin de liaison de ses membres ou de ses sympathisants ou comme son porte-parole officiel, mais comme l'organe de presse de la recherche et des combats du mouvement citoyen.* » Une souscription est lancée auprès des lecteurs, à partir du 12 janvier, pour recueillir 10 millions de francs (1,52 millions d'euros) pour permettre le lancement de la nouvelle formule.

DÉPÈCHES

■ AUDIOVISUEL : Catherine Trautmann a décidé de présenter ses vœux aux personnels de chacune des entreprises de l'audiovisuel public. La première visite de la ministre de la culture et de la communication a été, vendredi 8 janvier, pour Radio France, où Jean-Marie Cavada, le nouveau PDG, avait réuni ses collaborateurs. La ministre devrait faire de même avec France Télévision et La Cinquième-Arte.

■ La filiale polonaise de Canal Plus investira 5 millions de dollars (4,3 millions d'euros) en 1999 dans la production de films en Pologne. Canal Plus Polska, qui avait participé au financement de vingt-deux longs métrages depuis 1995, compte cofinancer cette année la production de sept films. – (AFP)

■ Le groupe suisse de marketing sportif ISMM a annoncé, lundi 11 janvier, le rachat de la société britannique Copyright Promotions Group (CPG) pour 20,3 millions de livres (28,8 millions d'euros). CPG, spécialisé dans la vente de licences pour des sociétés de divertissement, s'est récemment diversifié dans le sport en signant avec les fédérations anglaises de cricket et de rugby. – (AFP)

■ PUBLICITÉ : les chaînes de télévision RTL en Allemagne, Channel 5 en Grande-Bretagne et Euronews (France, Espagne, Italie, Suisse, Irlande, Finlande, Grèce, Chypre, Malte, Slovénie et République tchèque) se sont associées pour proposer, via leur régie IP Network, le premier couplage publicitaire audiovisuel en Europe. La formule, baptisée « Good morning Europe », est censée toucher 120 millions de foyers répartis dans treize pays.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **REVLON : le groupe de cosmétiques américain** a annoncé, lundi 11 janvier, la suppression de 1 200 emplois dans le monde, soit 7 % de ses effectifs. Pour ce plan, qui inclut la fermeture de certains sites, Revlon va passer une provision de 80 millions de dollars (69,3 millions d'euros).

● **AGFA : la filiale photographique du groupe allemand Bayer** a signé un accord pour le rachat de l'américain Sterling Diagnostic Medical, l'un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale.

● **SODETEG : la filiale ingénierie du groupe Thomson CSF** a acquis, lundi, la filiale d'Alcatel Sogelberg Sogeah spécialisée dans l'ingénierie. La nouvelle entité (600 personnes) représente un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros.

● **IMÉTAL : la direction de la société English China Clays** (pigments, chimie) a rejeté, lundi, l'offre de rachat du groupe français, la jugeant « largement » sous-évaluée. Imétal maintient son offre et n'a pas l'intention de la réévaluer.

● **HYUNDAI MOTOR : le constructeur automobile coréen** a annoncé, lundi, qu'il envisage une alliance avec un constructeur automobile étranger après la reprise de son homologue coréen Kia Motor, dont la production va être ramenée à 2,5 millions d'unités par an principalement par la fermeture de sites.

● **ARJO WIGGINS : le groupe papetier franco-britannique** a annoncé, mardi, la démission de son directeur général, Philippe Beylier, dans le cadre d'une réorganisation de ses activités en trois divisions autonomes. Arjo Wiggins veut augmenter sensiblement sa productivité.

● **COMPAQ : le groupe informatique** a acheté, lundi, le site de vente sur Internet shopping.com pour un montant de 220 millions de dollars (191 millions d'euros). Ce site lui permettra notamment de vendre ses ordinateurs.

SERVICES

● **EDF-GDT : la CGT signe un accord** sur les 35 heures (*lire p. 16*)

● **ELECTRICITÉ : les autorités britanniques** ont demandé à la Commission de Bruxelles de

pouvoir enquêter sur le rachat de la compagnie London Electricity par EDF, réalisé fin décembre. Le gouvernement anglais s'inquiète notamment de l'impact de cette acquisition sur le secteur de l'énergie en Grande-Bretagne, alors qu'EDF a déjà un rôle dominant, par le biais du réseau câblé sous la Manche.

● **EURO DISNEY : le deuxième parc d'attractions de Marne-la-Vallée** pourrait voir le jour le 12 avril 2002, à l'occasion du 10^e anniversaire de Disneyland Paris, a déclaré lundi à l'AFP le président du Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) des Portes de la Brie, Charles Boetto.

● **IBM : le groupe informatique** s'est associé, lundi, au groupe de média Internet Yahoo ! pour fournir aux acheteurs de la gamme Aptiva d'IBM une porte d'entrée sur le Web.

FINANCE

● **GOLDMAN SACHS : La banque américaine d'investissement** a confirmé, lundi, le retrait à la tête de l'entreprise de Jon Corzine et son remplacement par Henry Paulson, jusque-là numéro deux. M. Corzine reste membre du conseil d'administration et principal associé de Goldman Sachs.

● **COMPTOIRS DES ENTREPRENEURS : les AGF**, actionnaires de référence du Comptoir des entrepreneurs (CdE), vont faire une avance de 830 millions de francs (125,7 millions d'euros) pour que l'établissement financier puisse respecter le ratio de solvabilité de 8 %. Cette avance sera remboursée dès la réalisation de l'augmentation de capital du Comptoir, prévue avant la fin du premier trimestre.

● **DEUTSCHE BANK : Rolf Breuer, président du directoire de la première banque privée allemande**, a déclaré, lundi, que la fusion programmée avec Bankers's Trust ne serait pas retardée par les plaintes des héritiers juifs. Le Congrès juif mondial (CJM) doit rendre son avis décisif sur cette fusion début février.

RÉSULTATS

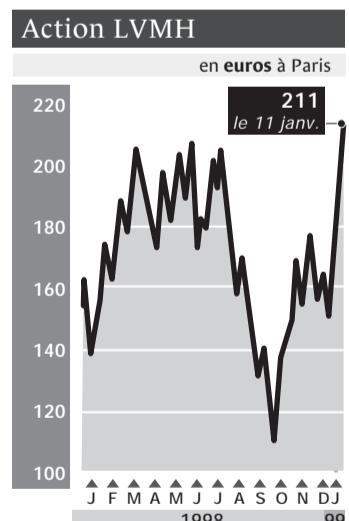
● **OMNICOM : le troisième opérateur français de téléphonie fixe** a enregistré en 1998 un chiffre d'affaires de 35,4 millions d'euros, en augmentation de 222 % par rapport à l'exercice précédent.

VALEUR DU JOUR

LVMH premier actionnaire de Gucci

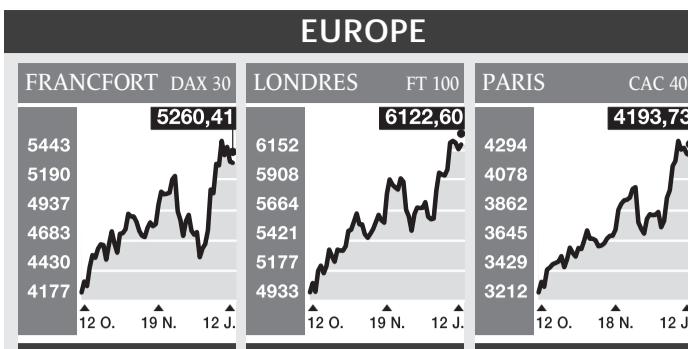
LVMH a annoncé, mardi 12 janvier, qu'il allait racheter « la totalité de la participation détenue par Prada dans Gucci Group, soit environ 9,5 % du capital ». Le groupe français détient donc désormais au moins 15 % des actions du maroquinier italien, coté à Amsterdam et à New York. Cela fait du propriétaire de Dior, Guerlain, Givenchy, le premier actionnaire de Gucci.

Les opérateurs espèrent une OPA : depuis une semaine, le titre Gucci s'est apprécié de 30 %, et même de 50 % depuis le 31 décembre 1998 à Wall Street, retrouvant ses niveaux d'avant la crise asiatique, à 70 dollars (60,8 euros). L'action LVMH s'est elle aussi envolée : à 1 384 francs (211 euros) le 11 janvier, la valeur a « effacé » la dégringolade subie depuis six mois, après que Bernard Arnault eut révélé la dégradation des comptes du groupe, du fait des déboires de sa filiale de distribution DFS en Asie. M. Arnault n'a toujours pas dévoilé ses intentions pour Gucci, ni à Amsterdam – où l'usage peut pourtant qu'on le fasse dans les trois jours suivant la déclaration de franchissement de seuil, qui remonte au 6 janvier –, ni à New York, où la réglementation de la SEC laisse dix jours à l'acquéreur pour faire sa « déclaration d'intention ». Au cours actuel de Gucci, le groupe français devrait débourser quelque 23 milliards de francs (3,5 milliards d'euros) pour obtenir 100 % du capital. Il est probable que M. Arnault va plutôt chercher, dans un

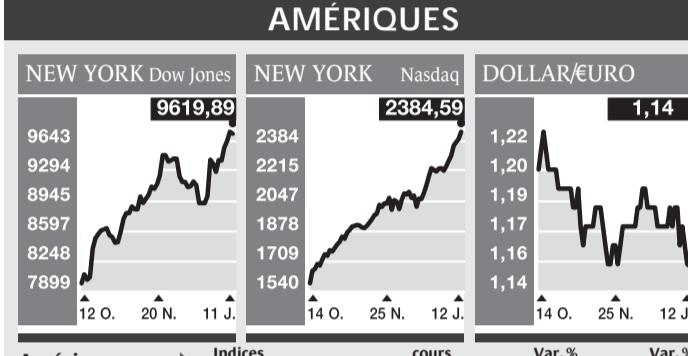


premier temps, un terrain d'entente avec le PDG de Gucci, Domenico De Sole, et son créateur vedette, l'américain Tom Ford, le tandem à l'origine de la renaissance du maroquinier, transformé en marque de mode mondiale. La Bourse préfère un LVMH offensif plutôt que sur la défensive. En se rapprochant de Gucci, mais aussi de Prada – un accord a été conclu avec ce dernier « en vue de dégager des synergies dans leurs métiers communs » –, LVMH entre de plain-pied dans « l'autre pays du luxe », l'Italie. S'il ajoutait Gucci à sa prestigieuse collection de marques, le numéro un mondial ferait taire les critiques qui soulignent qu'il est surtout un champion franco-français.

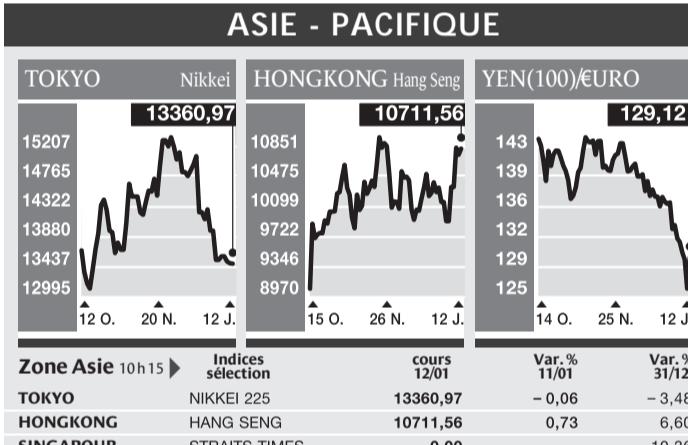
Pascal Galinier



| Europe 12h 30 | Indices sélection | cours 12/01 | Var. % 11/01 | Var. % 31/12 |
|---------------|-------------------|-------------|--------------|--------------|
| EUROPE | EURO STOXX 50 | 3564,90 | 0,52 | 6,66 |
| EUROPE | STOXX 50 | 3523,19 | 0,54 | 6,11 |
| EUROPE | EURO STOXX 324 | 313,43 | 0,23 | 5,05 |
| EUROPE | STOXX 653 | 292,51 | 0,21 | 4,77 |
| PARIS | CAC 40 | 4193,73 | -0,19 | 6,37 |
| PARIS | MIDCAC | 1659,70 | 0,09 | 0,73 |
| PARIS | SBF 120 | 2814,86 | -0,17 | 5,97 |
| PARIS | SBF 250 | 2635,36 | -0,39 | 5,41 |
| PARIS | SECOND MARCHÉ | 1983,69 | -0,37 | -0,89 |
| AMSTERDAM | AEX | 541,38 | -0,80 | 0,56 |
| BRUXELLES | BEL 20 | 3532,06 | -0,23 | 0,50 |
| FRANCFOR | DAX 30 | 5260,41 | -0,19 | 5,16 |
| LONDRES | FTSE 100 | 6122,60 | 0,62 | 4,08 |
| MADRID | STOCK EXCHANGE | 10338,00 | 0,87 | 5,10 |
| MILAN | MIBTEL 30 | 36557,00 | -0,48 | 4 |
| ZURICH | SPI | 7449,90 | -0,19 | 4,04 |



| Amériques 10h 15 | Indices sélection | cours 11/01 | Var. % veille | Var. % 31/12 |
|------------------|-------------------|-------------|---------------|--------------|
| ÉTATS-UNIS | DOW JONES | 9619,89 | -0,24 | 4,78 |
| ÉTATS-UNIS | S&P 500 | 1263,88 | -0,88 | 2,82 |
| ÉTATS-UNIS | NASDAQ COMPOSITE | 2384,59 | 1,71 | 8,75 |
| TORONTO | TSE INDEX | 6842,31 | -0,39 | 5,49 |
| SAO PAULO | BOVESPA | 6403,00 | -5,58 | -5,62 |
| MEXICO | BOLSA | 208,67 | -1,41 | -10,24 |
| BUENOS AIRES | MERVAL | 411,11 | -3,67 | -4,41 |
| SANTIAGO | IPSA GENERAL | 97,16 | -2,64 | 26,18 |
| CARACAS | CAPITAL GENERAL | 0,00 | | |



| Zone Asie 10h 15 | Indices sélection | cours 12/01 | Var. % 11/01 | Var. % 31/12 |
|------------------|-------------------|-------------|--------------|--------------|
| TOKYO | NIKKEI 225 | 13360,97 | -0,06 | -3,48 |
| HONGKONG | HANG SENG | 10711,56 | 0,73 | 6,60 |
| SINGAPOUR | STRAITS TIMES | 0,00 | | 10,36 |
| SEOUL | COMPOSITE INDEX | 72,19 | -1,81 | 11,16 |
| SYDNEY | ALL ORDINARIES | 2846,30 | -0,11 | 1,17 |
| BANGKOK | SET | 29,43 | -0,03 | 14,60 |
| BOMBAY | SENSITIVE INDEX | 3351,97 | -2,37 | 9,71 |
| WELLINGTON | NZSE-40 | 2136,61 | -1,51 | 3,45 |

SUR LES MARCHÉS

PARIS

MALGRÉ une ouverture en baisse de 0,52 %, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris se reprenait ensuite pour gagner 0,19 % à 4 209,88 points à la mi-journée. Après des prises de bénéfice initiales, la tendance se reprenait à la faveur de la faiblesse de l'euro vis-à-vis du billet vert, à 1,1489 dollar.

FRANCFOR

LA BOURSE de Francfort a ouvert en hausse de 0,22 % à 5 278,14 points, mardi 12 janvier. La fermeté du billet vert face à l'euro, qui s'échangeait à 1,1474 dollar, soutenait la tendance. La veille, l'indice DAX S'était inscrit en recul de 1,94 %, à 5 266,47 points.

LONDRES

L'INDICE Footsie de la Bourse de Londres a cédé 1,1 % à 6 085 points, lundi 11 janvier. L'ouverture en baisse de Wall Street et les prises de bénéfice ont pesé sur la tendance.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé la séance du mardi 12 janvier quasi inchangée, l'indice Nikkei cédant 0,06 % à 13 360,97 points. Les valeurs de l'exportation ont été irrégulières. Après une baisse initiale, ces valeurs se sont ressaisies grâce à la remontée du dollar, qui est parvenu à se maintenir au-delà du niveau symbolique de 111 yens sur le marché. En début de matinée, le billet vert valait 111,05 yens contre 108,60 yens. L'euro regagnait un peu de terrain face à la devise américaine, mais continuait à s'échanger à moins de 1,15 dollar, à 1,1488 dollar.

NEW YORK

APRÈS AVOIR battu de nouveaux records à la fin de la semaine, la Bourse américaine a marqué une pause lundi 11 janvier, sous l'effet de prises de bénéfices. L'indice Dow Jones a reculé de 0,24 %, à 9 619,89 points. Toutefois, l'indice Nasdaq de la Bourse électronique a affiché son 7^e record consécutif, à 2 384,02 points, la plupart des valeurs informatiques et liées à l'Internet terminant en progression.

TAUX

LE CONTRAT notionnel du Matif, baromètre de l'évolution des emprunts de l'Etat français, était en baisse mardi 12 janvier, en début de

VALEURS FRANÇAISES

| |
|--|
| ● Le titre Imétal a repris sa cotation, en progression de 7,1%, mardi 12 janvier. La veille, le titre avait été suspendu de la cote après l'annonce de son offre d'achat sur son rival britannique China Clays , qui a rejeté la proposition. |
| ● L'action LVMH cédait 1,89%, mardi matin, après avoir acquis 9,5% du capital de l'italien Gucci , détenus jusqu'à présent par Prada . Cette transaction signifie que le groupe LVMH dispose à présent de 14,5% du capital de Gucci . |
| ● L'action Montupet s'appréciait de 4,47%, mardi à l'ouverture, après que l'entreprise eut annoncé un profit net attendu pour 1998 largement supérieur à 100 millions de francs. L'objectif de la direction est d'atteindre un profit égal à 10 % des ventes en 2001. |
| ● Le titre Natexis coté à Paris a perdu 1,33 % à l'ouverture, mardi, après l'officialisation, lundi, de son rapprochement avec le groupe Banques Populaires . |
| ● L'action Société générale a perdu 1,01 % à l'ouverture, mardi. La faillite du fonds chinois Gitic , dans laquelle la banque française serait exposée à hauteur de 39 millions de dollars, a pesé sur le cours du titre. |
| ● Le titre Thomson-CSF était inchangé à l'ouverture, mardi. Les négociations entre l'entreprise française et le britannique GEC seraient entrées dans leur «phase finale», selon le quotidien <i>La Tribune</i> . |

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 12 JANVIER

Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 22 janvier

| France ► | Précédent en euros | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | Montant coupon (1) | International ▶ | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------|--------------------|----------------|-----------------|---------------|--------------------|----------------------|----------------|-----------------|---------------|--------------------|----------------------|----------------|-----------------|---------------|--------------------|----------------------|----------------|-----------------|---------------|--------------------|
| | | | | | | Précédent en euros | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | Montant coupon (1) | Précédent en euros | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | Montant coupon (1) | Précédent en euros | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | Montant coupon (1) |
| B.N.P. (T.P.) | 146,50 | 148 | 970,82 | + 1,02 | 6,39 | AMERICAN EXPRESS ... | 93 | 92,15 | - 0,91 | 0,16 | AMERICAN EXPRESS ... | 93 | 604,46 | - 0,91 | 0,16 | AMERICAN EXPRESS ... | 93 | 604,46 | - 0,91 | 0,16 |
| CR.LYONNAIS(TP) | 139 | 139,20 | 913,09 | + 0,14 | 6,10 | AT&T #... | 75,60 | 74,40 | - 0,88 | 0,24 | AT&T #... | 75,60 | 488,03 | - 0,88 | 0,24 | AT&T #... | 75,60 | 488,03 | - 0,88 | 0,24 |
| RENAULT (T.P.) | 437,50 | 437 | 2866,53 | - 0,11 | 15,15 | BARRICK GOLD #... | 18,50 | 18,59 | - 0,50 | 0,06 | BARRICK GOLD #... | 18,50 | 523,45 | + 0,50 | 0,06 | BARRICK GOLD #... | 18,50 | 523,45 | + 0,50 | 0,06 |
| SAINT GOBAIN(T.P.) | 185,30 | 179,89 | 1180 | - 2,91 | 9,77 | CROWN CORK ORD.#... | 29,36 | 30,39 | - 0,34 | 0,18 | CROWN CORK ORD.#... | 29,36 | 121,94 | + 0,48 | 0,06 | CROWN CORK ORD.#... | 29,36 | 121,94 | + 0,48 | 0,06 |
| THOMSON S.A (T.P.) | 143,30 | 145 | 951,14 | + 1,18 | 6,11 | DE BEERS #... | 12,05 | 12,11 | - 0,49 | 0,10 | DE BEERS #... | 12,05 | 79,44 | + 0,49 | 0,10 | DE BEERS #... | 12,05 | 79,44 | + 0,49 | 0,10 |
| ACCOR | 199,50 | 199 | 1305,85 | - 0,25 | 3,51 | DU PONT NEMOURS ... | 51,45 | 51,65 | - 0,38 | 0,25 | DU PONT NEMOURS ... | 51,45 | 338,80 | + 0,38 | 0,25 | DU PONT NEMOURS ... | 51,45 | 338,80 | + 0,38 | 0,25 |
| AGF | 50,30 | 50,40 | 330,80 | + 0,19 | 0,76 | EASTMAN KODAK #... | 62,50 | 65,60 | - 0,46 | 0,32 | EASTMAN KODAK #... | 62,50 | 430,31 | + 0,46 | 0,32 | EASTMAN KODAK #... | 62,50 | 430,31 | + 0,46 | 0,32 |
| AIR LIQUIDE | 156,50 | 153 | 1003,61 | - 2,23 | 2,38 | FORD MOTOR #... | 57 | 56,55 | - 0,78 | 0,33 | FORD MOTOR #... | 57 | 370,94 | - 0,78 | 0,33 | FORD MOTOR #... | 57 | 370,94 | - 0,78 | 0,33 |
| ALCATEL | 115 | 114,50 | 751,07 | - 0,43 | 1,75 | GENERAL ELECT. #... | 88 | 86,70 | - 0,57 | 0,24 | GENERAL ELECT. #... | 88 | 568,71 | - 0,57 | 0,24 | GENERAL ELECT. #... | 88 | 568,71 | - 0,57 | 0,24 |
| ALSTOM | 22,49 | 22,59 | 148,18 | + 0,44 | ... | GENERAL MOTORS #... | 75,30 | 75,05 | - 0,20 | 0,06 | GENERAL MOTORS #... | 75,30 | 492,30 | - 0,33 | 0,06 | GENERAL MOTORS #... | 75,30 | 492,30 | - 0,33 | 0,06 |
| ALTRAN TECHNO. # | 228 | 231,50 | 1518,54 | + 1,53 | 0,53 | HITACHI #... | 5,80 | 5,80 | - 0,05 | 0,03 | HITACHI #... | 5,80 | 38,05 | - 0,03 | 0,03 | HITACHI #... | 5,80 | 38,05 | - 0,03 | 0,03 |
| ATOS CA | 198,80 | 192,70 | 1264,03 | - 3,06 | ... | I.B.M. #... | 163,90 | 164,30 | - 0,24 | 0,16 | I.B.M. #... | 163,90 | 1077,74 | + 0,24 | 0,16 | I.B.M. #... | 163,90 | 1077,74 | + 0,24 | 0,16 |
| AXA | 127,90 | 128,90 | 845,53 | + 0,78 | 1,37 | ITO YOKADO #... | 55,05 | 54,25 | - 0,18 | 0,09 | ITO YOKADO #... | 55,05 | 355,86 | - 1,45 | 0,09 | ITO YOKADO #... | 55,05 | 355,86 | - 1,45 | 0,09 |
| BAIL INVESTIS..... | 135,50 | 135,10 | 886,20 | - 0,29 | 9,80 | JACOBSEN #... | 98,90 | 98,50 | - 0,40 | 0,08 | JACOBSEN #... | 98,90 | 649,00 | + 0,08 | 0,08 | JACOBSEN #... | 98,90 | 649,00 | + 0,08 | 0,08 |
| BAZAR HOT. VILLE .. | 117,30 | 116 | 760,91 | - 1,10 | 2,59 | JET MULTIMED. #... | 117,90 | 120,32 | - 0,24 | 0,06 | JET MULTIMED. #... | 117,90 | 730,44 | + 0,06 | 0,06 | JET MULTIMED. #... | 117,90 | 730,44 | + 0,06 | 0,06 |
| BERTRAND FAURE .. | 59,85 | 56,10 | 367,99 | - 6,26 | 0,61 | KODAK #... | 51,65 | 50,80 | - 0,35 | 0,22 | KODAK #... | 51,65 | 340,31 | + 0,22 | 0,22 | KODAK #... | 51,65 | 340,31 | + 0,22 | 0,22 |
| BIC | 46,50 | 46,99 | 308,23 | + 1,05 | 0,46 | KODAK #... | 51,65 | 50,80 | - 0,35 | 0,22 | KODAK #... | 51,65 | 340,31 | + 0,22 | 0,22 | KODAK #... | 51,65 | 340,31 | + 0,22 | 0,22 |

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 12 JANVIER

Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 22 janvier

| Valeurs ► | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | (Publicité) | | | | | | | | | | | | | | ... | |
|---------------------|----------------|-----------------|---------------|----------------|-----------------|---------------|-----------------------|--------|--------|-----------------|-------|--------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | CEGEDIM #... | 251,56 | - 2,61 | GROUPE BOURB... | 47,25 | 309,94 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| GUILLEMOT | 71 | 465,73 | - 0,90 | ... | ... | ... | CERG-FINANCE ... | 93 | 92,15 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| GUYANOR ACTI.... | 0,44 | 2,89 | - 2,22 | ... | ... | ... | CGBI | 26,10 | 171,20 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| HF COMPANY | 66 | 432,93 | - 0,90 | ... | ... | ... | CLAYEUX (LY...) | 7,40 | 48,54 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| HIGH CO. | 40 | 262,38 | - 2,41 | ... | ... | ... | CMNICA #... | 37 | 242,70 | - 0,26 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| HOLGRAM IND.. | 65,70 | 430,96 | + 0,92 | ... | ... | ... | COTIFEM-COFI... | 50,40 | 330,60 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| IDP | 2,78 | 18,24 | - 0,24 | ... | ... | ... | CIE FIN-ST-H... | 57,15 | 374,88 | + 0,26 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| IDP BS 98 (2) | 1,07 | 7,02 | - 0,24 | ... | ... | ... | CIA. PARIS I... | 143,70 | 94,61 | - 1,50 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| IGE + XAO | 3,85 | 25,25 | + 14,92 | ... | ... | ... | CIA. ILLE & V... | 47,80 | 313,55 | - 0,14 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| ILOG | 9,80 | 64,28 | - 6,66 | ... | ... | ... | CIA.LOIRE/H... | 41,50 | 272,22 | ... | ...</ | | | | | | | | |

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 13 JANVIER 1999

SPORTS Le Racing club de France (RCF) veut désormais privilégier le sport de loisirs au détriment du sport de haut niveau. ● XAVIER DE LA COURTIE, réélu le 7 janvier à la

présidence du plus ancien et plus glorieux club omnisports de France, compte appliquer son programme malgré les réticences d'une fraction des membres. ● L'ESCRIME, qui

compte trois champions du monde en titre et la double championne olympique de 1996, Laura Flessel, craint pour son avenir, tout comme le football et le rugby. ● LE NOU-

VEAU PRÉSIDENT espère réaliser une économie de 15 millions de francs (2,28 millions d'euros) sur un budget estimé à 100 millions de francs (15,24 millions d'euros).

● SES OPPOSANTS, parmi lesquels Jean-Pierre Labro, ancien vice-président, estiment que ce projet amènera le RCF à ne plus remplir « son devoir à l'égard du sport français ».

Le Racing club de France laisse choir le sport de haut niveau

Le programme de Xavier de La Courtie, réélu à la présidence du plus grand et plus prestigieux club omnisports de France, prévoit l'abandon du sport professionnel au profit de la section loisirs, dont les 15 000 membres affirment ne plus vouloir supporter le coût financier

« LA NOSTALGIE n'est plus ce qu'elle était », écrivait Simone Sognoret. Sauf au Racing club de France (RCF). La doyenne des associations sportives de l'Hexagone, née avant le siècle et élevée dans la soie au bois de Boulogne et dans les beaux quartiers de la capitale, s'est mise en tête d'avancer à contre-courant de son époque. Poussé par un vent venu de ne pas trop d'où, le très distingué club parisien vient d'entamer un énergique virage vers le passé. Aux exigences du professionnalisme, il entend préférer désormais les vertus d'un amateurisme gentiment désuet.

A l'origine de ce curieux mouvement de recul, un homme aux manières aussi élégantes que les tapisseries des salons du Racing : Xavier de La Courtie, soixante ans, un banquier réputé pour son adresse au golf. Élu à la présidence du club en 1992, mais mis en minorité en juillet 1998, il a retrouvé son fauteuil au soin du vote, jeudi 7 janvier, de son comité directeur : 17 voix contre 12. Une victoire construite en s'appuyant sur ce programme électoral : « Il faut rendre au Racing sa vocation de club amateur et formateur. L'argent des cotisations ne doit plus servir à payer les salaires de l'élite. »

En clair, Xavier de La Courtie veut tailler à grands coups de ciseaux dans le budget des sections sportives. Et couper les vivres aux quelques dizaines de professionnels rémunérés, plus ou moins grassement, pour porter le maillot rayé ciel et blanc. En finir, donc, avec tous ces « mercenaires », joueurs de football et de rugby, escrimeurs ou athlètes, qui engouffrent à eux seuls près de 15 %

de l'argent des cotisations et ne daignent parfois même pas se montrer dans les locaux du club.

Partout ailleurs, une telle idée aurait fait hurler les sociétaires, sportifs anonymes et compétiteurs du dimanche, fiers de porter le même survêtement qu'un champion olympique ou du monde. Mais le Racing n'est pas un club comme les autres. L'annuaire de ses membres ressemble à une version parisienne du Who's who. Et, important détail, un quart seulement de ses licenciés se réclame de la compétition.

VIE PARISIENNE

Les autres, environ 15 000 « Racingmen », s'en moquent. Adepts du sport loisir, ils perpétuent leur appartenance à ce monument de la vie parisienne par habitude et convenance sociale. « La plupart d'entre eux ne reconnaîtraient même pas Laura Flessel [championne olympique et championne du monde à l'épée] si elle croisait dans les allées de la Croix-Catelan », ironise un membre du comité directeur.

En politicien avisé, Xavier de La Courtie a reconquis le pouvoir en se ralliant le plus grand nombre. Et, malin, il emprunte cette voie à un moment où le sport de haut niveau traverse des temps troubles et incertains. En décapitant l'élite, le nouveau président espère réaliser une économie de 15 millions de francs (2,29 millions d'euros) sur le budget du club, estimé à 100 millions de francs (15,24 millions d'euros). Et tenir rapidement sa promesse électorale de diminuer le prix des cotisations. Il en coûte aujourd'hui 8 460 francs par an

(1 289 €) pour être admis dans l'enceinte de la Croix-Catelan, plus une adhésion de 30 000 francs (4 573 €). Et près du double pour le golf de La Boule (avec un droit d'entrée de 45 000 francs, soit 6 859 €), une merveille de raffinement nichée non loin de Versailles (Yvelines).

« Le sport professionnel est une source de conflit au Racing depuis une quinzaine d'années, explique le président. Cela nous coûte aujourd'hui trop cher. Nous ne pouvons et ne voulons plus suivre. »

Cibles prioritaires du nouveau pouvoir : football et rugby. Le premier, le Racing 92, actuel cinquième du championnat de national, pèse bon an mal an 3 millions de francs (457 000 €) sur les comptes du club. Le professionnalisme n'est pas un leurre pour ses 30 joueurs, rémunérés entre 6 000 et 10 000 francs par mois (soit de 914 à 1 524 €). Mais la prochaine saison les verra certainement changer de couleurs. Un partenaire économique, la société de travail temporaire Crit, serait prêt à reprendre l'héritage. « Qu'il le fasse, nous lui donnerons les clefs de la maison football », affirme Xavier de La Courtie.

Le rugby ? Ses jours semblent comptés. En retrouvant son fauteuil présidentiel, le nouvel homme fort du Racing a juré d'honorer tous les contrats en cours. Au-delà, point de salut. « Il y a huit ans, lorsque le Racing était champion de France, le budget de la section rugby dans sa totalité était de 3 millions de francs, raconte-t-il. Aujourd'hui, la seule équipe première coûte 18 millions de francs (2,7 millions d'euros), dont la moitié est assurée par les cotisations de

JÉRÔME PRÉVOST/TEMPSPORT



L'épéeiste Laura Flessel, médaillée d'or à Atlanta en 1996, dernière en date des champions olympiques du Racing

Le plus ancien club de France

Fondé en 1882, le Racing club de France peut se vanter du titre de plus ancien club sportif de France. De peu, puisqu'il devance d'une seule année le Stade français, son éternel rival parisien.

● **Les membres.** Le Racing compte aujourd'hui 20 000 membres. Environ 5 000 d'entre eux pratiquent la compétition dans l'une ou l'autre des 17 sections sportives que compte le club. Les autres, le gros des troupes, se rangent sous la bannière du sport loisir.

● **Le palmarès.** Plus vieux que les Jeux olympiques eux-mêmes, le Racing possède un impressionnant palmarès sportif. Il le doit à une prestigieuse brochette de champions du monde ou médaillés olympiques : Alain Mimoun, Claude Piquemal, Pierre Quignon, Thierry Vigneron, Christine Arron (athlétisme), Jean-Claude Magnan, Olivier Lenglet, Philippe Omnes, Jean-François Lamour, Laura Flessel, Valérie Barlois (escrime), Alain Gottvallès, Christine Caron, Stephan Caron (natation), Jean-Paul Coche, Angelo Parisi, Brigitte Deydier (judo), Jean Borotra (tennis)...

L'équipe de football du Racing (sous le nom de RC Paris) a été championne de France 1936 et vainqueur de la Coupe de France en 1936, 1939, 1940, 1945 et 1949. ● **Le patrimoine immobilier.** Le RCF possède ou utilise cinq installations sportives à Paris ou dans sa banlieue : le stade Yves-du-Manoir à Colombes, le golf de la Boule, le complexe sportif de la Croix-Catelan dans le bois de Boulogne, concédé par la Ville de Paris (piscine, tennis, culture physique, restaurant), l'immeuble de la rue Eblé, dans le 7^e arrondissement de Paris (siège administratif, piscine, escrime, judo, basket) et les tennis couverts de la rue de Saussure, dans le 17^e arrondissement de la capitale.

Pour les footballeurs, le rêve du Stade de France s'est évaporé

« PLUS ON SERA professionnel, moins on coûtera au Racing », Claude Buzier, président de la section football, retourne le problème dans tous les sens : « Si on veut que les sportifs restent, nous devons pouvoir continuer à les rémunérer. Dans tous les sports, il y a de l'argent qui circule. » Bien que n'ayant aucun professionnel dans son effectif, l'équipe première du Racing club de France (RCF), qui évolue en national (l'ancienne division 3), compte dans ses rangs quinze joueurs sous contrats fédéraux. « Nous sommes structurés en société à objet sportif et comme le stipule le règlement, nous signons des contrats à durée déterminée avec certains joueurs », précise Claude Buzier.

Ces contrats fédéraux ne peuvent se prolonger au-delà d'une année et limitent le salaire à 35 000 francs (5 300 €) par mois. Sur les quinze contrats négociés, quatre sont couverts par les partenaires financiers de la section tandis que les onze autres sont pris en compte par le club. Que représentent ces rémunérations dans le budget annuel de la section football ? Claude Buzier ne le dit pas. En revanche, il se sait particulièrement visé par l'annonce de Xavier de La Courtie, selon laquelle « les cotisations des 20 000 adhérents du Racing ne doivent pas servir à assurer des gains à des sportifs ».

Avec un budget annuel de 7,5 millions de francs (1,2 million d'euros), la section football dépend pour près de la moitié de la subvention que lui accorde le

club. « Nous sommes sur la sellette », reconnaît Claude Buzier, qui admet volontiers la nécessité de faire face à des problèmes de gestion, mais, dit-il, « faut-il encore respecter l'originalité et l'esprit du club. Au Racing, 25 à 30 % des ressources proviennent notamment des cotisations des membres ont toujours été consacrées aux activités sportives. Pour la section football, cela représente la somme de 4,6 millions de francs [690 000 €] alloués par le club en 1997. Je pense que cette contribution doit en rester là. A nous de nous prendre en charge et de trouver des nouveaux partenaires, mais cela ne peut se faire qu'à condition de disposer d'une équipe de qualité, capable d'évoluer au plus haut niveau ».

PRÈS DE 700 LICENCIÉS

Des plus petits aux plus grands, la section foot du RCF rassemble près de 700 licenciés. L'équipe première occupe actuellement la cinquième place du championnat national et espère bien intégrer le trio de tête qui accédera en division 2 au terme de la saison. En mai 1998, ses dirigeants avaient déposé un dossier de candidature afin de devenir le club résident du Stade de France à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Un plan de marche, sportif et économique, avait été établi qui prévoyait la montée en première division pour les années à venir.

Y. B.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-PIERRE LABRO

1 Ancien vice-président du Racing club de France, vous avez mené campagne contre la ligne défendue par Xavier de La Courtie. Comment expliquez-vous sa volonté de ne plus soutenir le sport de haut niveau ?

En cessant de soutenir nos champions, le nouveau président compte réaliser une économie de 15 millions de francs (2,28 millions d'euros) sur le budget du club et laisse entrevoir une possible réduction de la cotisation aux membres de la section loisirs. Ce projet est consternant. Il porte atteinte à l'image même du club. Il va conduire nos champions et leurs entraîneurs à aller chercher ailleurs. A court terme, les jeunes, sans modèle et sans encadrement, les imiteront. Cette politique est également incohérente. Au printemps 1998, sous la précé-

dente présidence de Xavier de La Courtie, le Racing s'était porté candidat au Stade de France en faisant état des performances de ces athlètes et de sa contribution à l'histoire du sport français. Sept mois plus tard, le même homme se fait élire en proposant de démanteler les sections sportives !

2 Comment en est-on arrivé là ? Au fil du temps, le fossé s'est creusé entre les deux sections, sports et loisirs. Elles ont fini par s'ignorer, alors qu'elles sont parfaitement complémentaires et que le club s'est toujours enrichi de leurs différences. Lors de sa campagne, Xavier de La Courtie a joué sur cet antagonisme. Promesses aidant, il a gagné. Mais j'espérais qu'on ne rayera pas le Racing de la carte sportive en six mois. Le haut niveau coûte cher ? Eh bien, pourquoi ne pas faire appel à quelques grands partenaires ? Par peur de vendre son âme ? Par crainte de ne plus se sentir chez soi ? C'est ridicule.

3 Pourquoi êtes-vous si attaché au maintien du sport de haut niveau au Racing club de France ?

Tout simplement parce qu'il appartient à la tradition du club. Le Racing est plus que centenaire, il est un des acteurs majeurs du sport français. Près de 80 de nos médaillés olympiques sont passés par le Racing. S'ils doivent leur réussite au club, le club leur doit son prestige mondial. C'est pour cela que je ne trouve pas choquant qu'une partie des cotisations soit consacrée au sport de haut niveau. Et puis, enfin, cette mission d'aide figure dans l'article premier de nos statuts. L'oublier serait manquer à notre devoir. Dans ce cas, comment croire que le mouvement sportif, les instances fédérales, et les collectivités locales, parmi lesquelles la Ville de Paris, propriétaires de certaines de nos installations, restent sans réagir ?

Propos recueillis par Michel Dalloni

L'épéeiste Valérie Barlois plaide pour la valeur de l'exemple

IL FAUT SE MÉFIER des adages : le cœur peut avoir des raisons que la raison connaît. Ainsi, lorsque, en septembre 1996, au retour des Jeux olympiques d'Atlanta, Valérie Barlois frappa à la porte de la section escrime du Racing club de France (RCF), ses deux médailles – d'argent individuel et d'or par équipe – autour du cou, l'ex-sociétaire du cercle d'escrime de Saint-Gratien (Val-d'Oise) joignait l'utilie à l'agréable. Elle se rapprochait de son mari, Robert Le Roux, escrimeur au Racing, tout en profitant d'un environnement sportif de qualité : « Pour les épées filles, le centre national d'entraînement est à Bordeaux. C'est un peu loin de Paris. L'avantage, avec le Racing, c'est que, à une personne près, toute l'équipe de France féminine d'épée y est rassemblée. »

Faut-il désormais parler au passé ? Force est de se poser la question après l'annonce par le président du club, Xavier de La Courtie, d'en finir avec « les professionnels » du club. « J'ai été surprise », indique Valérie Barlois, qui ne dissimule pas son inquiétude : « Au sein de la section escrime, il n'y a pas de professionnels. Simplement, quelques-uns d'entre nous sont indemnisés eu égard au temps que nous consacrons au club. »

Si, pour l'heure, aucune épéeiste ne menace d'abandonner la salle d'armes de la rue Eblée, la crainte domine quant à l'avenir du sport de haut niveau au RCF. « Je respecte les choix du président La Courtie, mais je ne les partage pas, dit-elle. A deux ans des Jeux olympiques de Sydney, c'est dommage d'être confronté à une situation de ce genre. »

Tout comme la championne olympique Laura Flessel, Valérie Barlois est au centre de la polémique sur la rémunération des sportifs. « Avec une indemnité de 4 500 F [686 €] par mois, je n'ai pas

l'impression de coûter cher au club, dit-elle. Supprimer l'honneur au sein du Racing, Valérie Barlois voit mal comment le nouveau président, qui a fait toute sa campagne sur l'idée de faire des économies en supprimant les salaires des sportifs, pourrait se rénier au lendemain de son élection.

BESOIN DE SÉRÉNITÉ

« On ne sait pas où l'on va, on ne comprend plus rien », déplore-t-elle. Valérie Barlois a commencé l'escrime dès l'âge de six ans dans un club de Melun (Seine-et-Marne), avant de devenir une championne médiatisée, après une vingtaine d'années d'efforts à l'entraînement. Elle connaît l'importance et la valeur de l'exemplarité auprès des jeunes : « Quand j'étais gamine, les champions du club me faisaient rêver. Aujourd'hui encore, je mesure à quel point nos performances sont suivies par les jeunes du Racing. Le mercredi à 17 h 30, quand j'arrive à l'entraînement, les enfants présents sur la piste nous regardent avec des yeux émerveillés. »

Valérie Barlois ne vit pas de son sport. Juriste en droit social, elle travaille pour le groupe Bouygues et n'est pas venue au Racing pour gagner de l'argent. « Mais un sportif de haut niveau éprouve un besoin vital de séénité, précise-t-elle. Il ne peut pas se satisfaire d'un statut bancal. »

Avec les titres de championnes d'Europe, championnes de France, championnes du monde et vainqueurs de la Coupe du monde, les filles de l'équipe d'épée du Racing ont marqué l'histoire du club au cours des deux dernières saisons. Aujourd'hui, elles se demandent simplement ce qu'il adviendra de tous ces efforts.

Yves Bordenave

En haute montagne, un laboratoire étudie les avalanches

Des chercheurs de Météo-France et du Cemagref observent, dans le massif de l'Oisans, le transport de la neige par le vent pour améliorer la prévision des risques d'avalanche et faciliter la gestion des problèmes de viabilité hivernale

Les avalanches font, chaque année en France, plusieurs dizaines de victimes. Les plus meurtrières et les moins prévisibles sont provoquées par la rupture de plaques à vent. Pour mieux comprendre la formation de ces

accumulations de neige instable, des chercheurs grenoblois ont aménagé une station expérimentale à 2 700 mètres d'altitude. Après avoir observé les phénomènes de transport de neige par le vent et collecté un

grand nombre de mesures, ils s'efforcent de réaliser des modèles numériques capables de prévoir, à l'échelle fine des reliefs montagneux, les zones d'accumulation de neige instable. Leurs recherches pourraient aussi

être mises à profit par les services de l'équipement et les aménageurs, pour faire face aux problèmes de viabilité hivernale générés par la formation de congères ou éviter les secteurs exposés aux coulées avalancheuses.

COL DU LAC-BLANC (Isère)

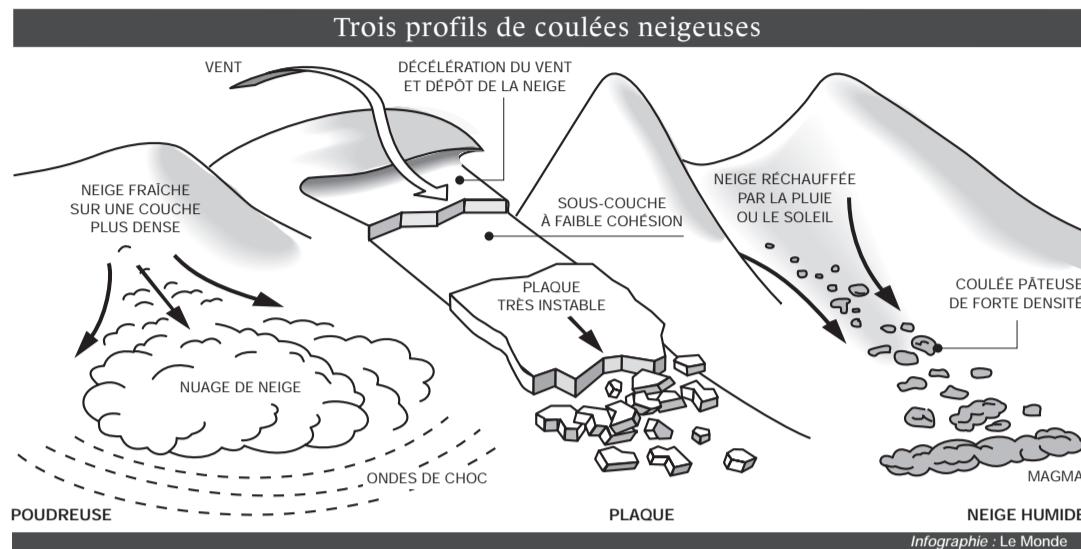
de notre envoyé spécial

« Avec ce qui vient de tomber, il ne faut pas hésiter à purger comme il faut. » Chaque matin à la première heure, Roland Claudel, pisteur et observateur du réseau nivo-météorologique à l'Alpe-d'Huez (Isère), relève la hauteur du manteau neigeux sur les perches de niveau fixées sur le dôme des Petites Rousses, à 2 800 mètres d'altitude. Un « driftomètre », sorte de filtre à papillons pour flocons, lui indique, après les épisodes venteux, la quantité de neige déplacée et sa direction : « S'il a soufflé du nord-ouest, nous savons que les versants exposés sud-est sont chargés et nous déclençons tout de suite des coulées préventives à l'explosif. » Sa crainte est qu'une chute abondante de poudre blanche, accompagnée ou suivie de vent, entraîne la formation de plaques qui sont à l'origine des avalanches les plus redoutées des professionnels de la montagne, parce que les plus meurtrières en même temps que les plus difficiles à prévoir.

Pour mieux comprendre ce phénomène, au col du Lac-Blanc (2 700 mètres), une station expérimentale a été aménagée, sur laquelle semblent veiller, altiers et taciturnes, les glaciers de la chaîne des Grandes Rousses. Elle alimente les études des chercheurs du centre d'études de la neige (CEN) de Météo-France et du Cemagref (Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts) de Grenoble, dont une division « érosion torrentielle, neige et avalanche » s'occupe des risques naturels en montagne liés à l'eau et à la neige.

Le site, où l'on n'accède qu'équipé de skis de randonnée ou chaussé de raquettes, a été choisi « en raison de son exposition aux vents et de sa relative simplicité topographique, qui permettent d'étudier dans de bonnes conditions les mécanismes d'érosion, de transport et de dépôt de neige », explique Gilbert Guyomarc'h, l'un des responsables de ce projet pour le CEN.

Le tour du propriétaire commence au nord du lac Blanc, sur une zone d'accumulation bardée de perches de niveau et d'instruments de mesure : anémomètre et giroquette pour le vent, pluviomètre à résistance chauffante permettant de quantifier les précipitations neigeuses, capteur acoustique de transport de neige (tube creux muni d'un microphone enregistrant les impacts des flocons), radar de détection du passage et de la vitesse



Les avalanches de plaques représentent environ 70 % des accidents. Quatre fois sur cinq, leur déclenchement est provoqué accidentellement par un skieur ou un randonneur.

de particules de neige... Au sud, une zone d'ablation raclée par les vents, qui y ont sculpté des reliefs caractéristiques en forme de vaguelettes, est dotée d'un appareillage similaire. L'ensemble est complété par un profilleur à ultra-sons, servant à déterminer les hauteurs de neige. Au centre, un chalet abrite l'ordinateur qui engrange toutes les données en temps réel. Toutes les semaines, un chercheur monte de Grenoble pour relever les mesures et en effectuer d'autres, manuellement.

Un vent soufflant à 4 mètres-seconde suffit à déplacer une neige fraîche, tandis que de gros grains ronds transformés ne sont mobiles qu'à partir de 20 mètres-seconde

Les campagnes d'observation, relate Gilbert Guyomarc'h, ont commencé au début des années 90. Le CEN a alors mis au point une méthode originale de prélèvement de grains de neige, recueillis, lors des transports éoliens, dans de petits sacs, puis placés dans des flacons réfrigérés remplis d'un liquide

non gelé, l'iso-octane, et conservés en chambre froide. Ces précautions évitent toute métamorphose des cristaux, dont les images, enregistrées sur un vidéo-disque, sont alors traitées numériquement, leur morphologie pouvant ainsi être caractérisée avec précision.

Ce travail minutieux a montré comment les cristaux transportés sont concassés par le vent, qui brise leurs dendrites (ou branches) et, en réduisant ainsi leur taille, favorise leur agglomération. « Il se crée entre les grains fins une cohésion de frittage sous forme de ponts de glace formés par condensation de la vapeur d'eau aux points de contact », décrit le chercheur. Ce processus, qui demande plusieurs heures lorsqu'il s'opère entre des grains de grosse taille, s'accomplit alors en quelques dizaines de secondes. Cela explique

la formation rapide, quand il vente, de plaques, corniches et autres congères, constituées d'une neige compacte d'une très forte cohésion interne.

« Cette première phase nous a permis d'analyser les relations entre force du vent, état de surface de la neige et type de transport. Nous avons pu ainsi déterminer des seuils de déclenchement », poursuit Gilbert Guyomarc'h : un vent soufflant à 4 mètres-seconde suffit à déplacer une neige fraîche, tandis que de gros grains ronds transformés ne sont mobiles qu'à partir de 20 mètres-seconde.

Ces mécanismes, qui font intervenir les propriétés physiques de la neige mais aussi les lois de la dynamique des fluides, sont pourtant loin d'être parfaitement maîtrisés. Leur description, de surcroît, reste

Trente morts par an en France

En moyenne, 110 personnes sont emportées chaque année par des coulées de neige, qui font 30 morts et 26 blessés. Le bilan de la dernière saison (du 1^{er} octobre 1997 au 30 septembre 1998) a été plus sévère, puisque 35 personnes ont trouvé la mort au cours de 44 accidents, dont celui des Orres (Hautes-Alpes), où, le 23 janvier, neuf adolescents et deux adultes ont été victimes d'une plaque à vent, lors d'une randonnée à raquettes. Les Alpes du Nord sont, du fait de l'étendue de leur domaine skiable, les plus touchées : 34 % des accidents sont enregistrés en Savoie, 23 % en Haute-Savoie et 10 % en Isère. Dans 45 % des cas, les victimes pratiquaient le ski de randonnée, et dans 34 % le ski hors pistes, 3 % seulement des accidents mortels se produisent sur les pistes balisées. L'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (Anena) estime que ces statistiques font apparaître « une certaine stabilité des accidents en dépit d'une augmentation de la fréquentation de la montagne ». L'Anena a recensé en France, entre 1971 et 1994, une moyenne annuelle de 37 accidents graves déclarés. Mais, selon d'autres sources, le chiffre réel pourrait être deux fois supérieur.

Un risque naturel difficile à maîtriser

DEPUIS la tragédie de Val-d'Isère – le 10 février 1970, une coulée de neige poudreuse avait fait 39 morts –, la recherche sur les avalanches s'est organisée en France. Un réseau nivo-météorologique de 140 postes d'observation, répartis entre 1 000 m et 2 500 m d'altitude, a été installé par Météo-France sur les différents massifs des Alpes, des Pyrénées et de la Corse. Complétés par 17 stations automatiques de mesures, qui s'échelonnent entre 1 700 m et 3 100 m, ils alimentent, en permanence, 9 centres départementaux chargés de la prévision du risque d'avalanche. Une structure de recherche spécialisée, le Centre d'études de la neige (CEN), qui regroupe une trentaine de personnes à Grenoble, a été chargée de piloter ces travaux.

TROIS SORTES DE COULEES

Les processus physiques et mécaniques mis en œuvre par les avalanches sont aujourd'hui bien connus. Les spécialistes distinguent, de façon un peu schématique, trois sortes de coulées correspondant à différents états du manteau neigeux.

● **Les avalanches de neige fraîche**, généralement poudreuse (moins de 200 kg par mètre cube), qui se produisent pendant ou aussitôt après des chutes abondantes. Les plus specta-

culaires, dévalant les pentes à plus de 200 km/h sous forme d'aérosol (mélange de neige et d'air), peuvent provoquer d'énormes dégâts, mais suivent le plus souvent des tracés connus.

● **Les avalanches dites de plaques**, qui résultent du dépôt, par le vent, de couches de neige compacte de densité élevée (200 kg à 400 kg par mètre cube) mal solidarisées avec la sous-couche. L'équilibre précaire de ce véritable millefeuille peut être rompu par une surcharge même faible – souvent le passage d'un skieur ou d'un randonneur – et la cassure se propage très rapidement sur plus de 1 km.

● **Les avalanches de neige mouillée et lourde**, enfin, dont la densité est forte (350 kg à 500 kg par mètre cube), et qui se produisent en grand nombre lors des phases de redoux et, surtout, des fontes printanières. Malgré leur faible vitesse, de l'ordre de 20 km/h à 60 km/h, elles peuvent être d'une puissance dévastatrice, mais, empruntant des couloirs bien identifiés, elles font rarement des victimes.

TROIS LOGICIELS DE DÉTECTION

En dépit de la compréhension de ces phénomènes, le risque avalancheux reste difficile à maîtriser. Les chercheurs du CEN ont mis au point une chaîne de modèles informatiques, associant

trois logiciels. Le premier, Safran, calcule, à partir des données générales de Météo-France, tous les paramètres – température, précipitations, vent, rayonnement – caractéristiques d'un massif donné, par tranche de 300 m d'altitude.

Le deuxième, Crocus, utilise ces résultats pour décrire l'évolution des différentes strates du manteau neigeux (morphologie des grains, densité, humidité...).

Le dernier maillon de cet ensemble, le système expert Mepra, analyse alors la stabilité du couvert neigeux et en déduit la nature du risque d'avalanche (déclenchement spontané ou provoqué par un skieur) et son niveau d'intensité.

Mais ce modèle informatique, s'il détermine un risque, ne permet pas de savoir à quel moment se produira effectivement une avalanche, sur un relief particulier.

Il est néanmoins devenu, pour les prévisionnistes de Météo-France, un outil opérationnel très précieux pour l'établissement des bulletins quotidiens d'estimation du risque d'avalanche, diffusés de la mi-décembre à la fin du mois d'avril et, lorsque la situation l'exige, des bulletins régionaux d'alerte météorologique avalanche.

P. L. H.

La plus vieille fleur du monde poussait il y a 140 millions d'années en Chine

AUX YEUX du profane, la rose, le dahlia, la tomate, le blé, le topinambour, l'asperge, le chêne, ou encore le cerisier, n'ont rien de commun. Mais pour le botaniste, en revanche, ils font tous partie d'un même groupe, celui des plantes à fleur qui donnent des fruits, les angiospermes. Qu'elle soit un éblouissement pour les yeux, ou qu'elle soit plus rudimentaire et modeste, la fleur a été conçue par la nature pour être un appareil reproducteur. A cette fin elle a été dotée d'un élément féminelle, l'ovaire – constitué de carpelles qui portent les ovules –, et d'un élément mâle, les étamines. Les fruits que nous consommons résultent de la transformation de l'ovaire de la plante après sa fécondation par le pollen des étamines.

Dotées de ces caractéristiques uniques dans le monde végétal, les angiospermes ont fait preuve d'une prodigieuse faculté d'adaptation et se sont diversifiées en un grand nombre d'espèces à la fin du crétacé, il y a 80 millions d'années. Au cours des millénaires, elles ont joué un rôle essentiel dans l'évolution animale par la diversité de formes et de sources de nourriture (fruit, nectar, pollen) qu'elles ont apportées aux êtres vivants. Et elles dominent maintenant le monde des plantes avec un imposant bâtonnement de 300 000 espèces.

« UN ABOMINABLE MYSTÈRE »

Mais, jusqu'à présent, leur origine et leur évolution demeurent encore, selon les propres termes de Charles Darwin, « un abominable mystère ». Pourtant, un coin du voile vient peut-être d'être levé avec la découverte en Chine, dans la formation d'Yixian, près de la ville de Beipiao, à environ 400 kilomètres de Pékin, d'une plante fossile à fleur vieille d'environ 140 millions d'années, qui serait l'ancêtre le plus lointain des angiospermes.

Incrustée dans un morceau de calcaire et dénommée *Archaeofructus Liaoningensis*, elle est composée de deux tiges d'un peu moins de 10 centimètres de long portant des feuilles creuses contenant des graines. Elle aurait été enterrée presque intacte sous la cendre à la suite d'une éruption volcanique proche, et serait quelques millions d'années plus âgée qu'une autre plante fossile retrouvée en Australie il y a neuf ans, et dont l'âge avait été évalué à 130 millions d'années. Malheureusement, seule une partie de la plante a été fossilisée, aussi n'est-t-il pas possible de dire s'il s'agit d'un arbre ou d'un arbisseau.

Selon David Dilcher, paléontologue américain au Musée d'histoire naturelle de Floride, qui décrit cette découverte dans un numéro récent du magazine *Science* avec trois chercheurs chinois, « c'est la plus ancienne plante en floraison. Mais elle n'a jamais eu de fleur au sens où on l'entend aujourd'hui, avec des pétales et des formes très variées. C'est ce qu'on peut appeler une fleur préfocale ». « Ce n'est certes pas encore une plante angiosperme, mais elle est engagée dans le processus d'enveloppement des graines à l'intérieur d'un fruit », commente Dario De Franceschi, paléobotaniste au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. « On suppose que, pendant des millions d'années, les feuilles portant sur leur marge des ovules se sont repliées sur elles-mêmes, formant le carpelle qui est à l'origine du fruit. La découverte chinoise est donc importante, car, estime le chercheur français, on a là un très proche parent de l'ancêtre commun de toutes les plantes à fleur. Elle permet de tester des hypothèses de reconstitution de la génotypie de ce groupe de plantes. »

Dario De Franceschi émet néanmoins une petite réserve sur l'âge de la découverte, qui lui paraît « un peu excessif ». Ce saut dans le temps reste à prouver, car on n'a pas trouvé de pollen fossile attribué clairement aux angiospermes pour cette période géologique ». Christiane Galus

Escargolinade

Animal modeste,
des plus savants à préparer

TOUJOURS la même chose avec les escargots de ville, toujours la même histoire ; rarement cuits comme il faut, rarement assaisonnés comme il convient. Rarement vraiment mangeables. La lourde armée des bourgognes – quand il ne s'agit pas de confrères d'opérette élevés dans des bocages de complaisance – paye un lourd tribut aux mauvaises manières dont le restaurant use à son égard. Innocentes créatures court-bouillonnées à la désinvolte et rôties sans attention, ces bestioles des moins aptes à combattre l'adversité sont aujourd'hui dépassées par une époque qui va beaucoup trop vite pour les préparations qu'exigeait le cérémonial d'origine.

Longtemps servi par la geste rurale, qui savait si joliment accompagner l'animal de sa capture sous l'ondée jusqu'aux grésillements chantants du four, le bourgogne a vu son destin basculer quand il est entré en gastronomie. On allait le tourmenter à l'excès jusqu'à faire perdre à ce plat, on ne peut plus national, les couleurs naturelles du drapeau. Sous sa forme traditionnelle, il est désormais entré au rayon des archaïsmes et des trucages culinaires, si bien que l'on a du mal à le trouver façonné à peu près à l'ancienne. Nous allons y revenir.

PITTORESQUE ET MODESTE

Mais il n'y a pas que ce poids lourd remarquable pour plaire à son monde et servir de nourriture pittoresque et modeste. Ils sont quantité dans le monde à vivre leur vie et trouver amateurs sur leur passage. La curiosité qu'on leur témoigne est vive ; pas une contrée qui n'ait son escargot et su l'apprivoiser. Il est au demeurant toujours réjouissant de voir la réaction de l'auto-

chtone en face du voyageur optant pour l'un de ces ragoûts barbares de préférence à des compositions moins confidentielles. Il y de la gêne, comme de la grogne, de la part du local, à constater que le vieux fonds patrimonial de ses ancêtres puisse être aussi cavalièrement choisi, lui qui sait de quelle prudence et sagesse il a émergé.

Escargots, escargolade : le gastrôpode fameux est souvent signe de réjouissances. Ce vieux traîneur de campagne sait tout de la contrée qu'il habite ; pas un secret, pas une légende, pas une sombre crapulerie, dont il n'aît été plus ou moins le témoin. Sous son air absent et craintif, ce vagabond exemplaire est un géomètre sans lequel le pays manquerait de frontières. On le mange pour son bien, pour que la race s'y retrouve, mais surtout pour que l'amitié se retrouve. Des hommes entre eux, lui faisant fête dans des kermesses joyeuses et sans soucis. Bref personnage, mais belle mission.

Deux escargotiers sont plus particulièrement connus à Paris, qui passent pour maintenir le dogme et servir de la douzaine de bourgognes encore en état d'être reconnus comme tels : L'Escargot Montorgueil et Allard. Choisissont Allard, vieux, très vieux carmel gourmand de la rue Saint-André-des-Arts, borne antique du quartier où des générations de mangeurs sont venus parler de choses légères en consommant des plats soutenus. « Qu'on laisse mourir les ruines en paix, dit Valéry, les ruines m'ennuient. » Sévère. Elles sont souvent agréables à l'œil dans le paysage. Les escargots, eux, nous ont paru bien frêles d'épaules



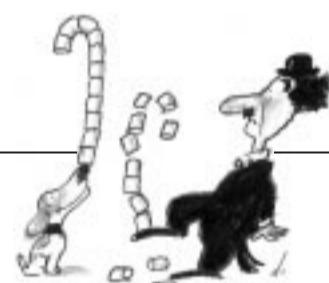
pour les trop avantageuses coquilles qui les abritaient ; et puis un très subtil goût de rocallie, ou de terre, qui, en arrière-palais, aromatisait la bête. A l'image du verre de sancerre, si finement bouchonné qu'il finissait par en donner un peu de corps au vin. Pour le reste, cher mais correct.

C'était donc ça. Sa Lenteur réclamait les dorlotements les plus extrêmes et les attentions les plus soutenues avant d'arriver sous les chaleurs, où là encore l'affaire n'était pas terminée, puisque une fiche de cuisson, sobre mais ferme, accompagnait l'achat, invitant à suivre à la lettre les recommandations essentielles. Pas de blague, il y allait de la réputation de cette Maison de l'escargot, qui voulait bien mâcher le travail, mais ne tenait pas à le voir saboté par des Vulcain donnant du lance-flammes sur les pensionnaires. On vous dit, dix à vingt minutes selon grosseur, four très doux, servir à beurre frémissant, et surtout pas de surchauffe, les enfants, pas de surchauffe. C'est la mort du petit cheval.

Alors, en cadeau, cet avis à tous les rigolos qui depuis trop longtemps nous canaillent nos escargots en nous prenant pour des billes : vite, les hommes, tous en cours de dégustation et de rattrapage, au 70 de la rue Fondary, du mardi au samedi, de 9 heures à 16 heures. N'oubliez pas, rue Fondary, dans le 15^e.

VALAIT LE VOYAGE

Et tout de suite, ils sont là, les désirés, rangés sous cloche, en ordre de bataille, lustrés à neuf, persillés de frais. Des modestes, des importants, des moyens ; bourgognes et petits-gris, sages comme des images. Des amours. Valait le voyage. Des plus aimables, une dame nous explique : animaux sauvages, apportés chez nous vivants, occis et passés dans « nos » bouillons par nos soins ; beurrés et condimentés selon nos secrets.



DESSINS DESCLOZEAUX

BOUTEILLE

Touraine AOC



Château de la Roche 1997

■ La vallée de la Loire compte une soixantaine d'appellations et un patrimoine viticole parmi les plus variés de France. C'est la terre d'élection du chenin blanc et du cabernet franc, mais aussi du gamay, du cabernet sauvignon, du meunier, du pinot gris et du chardonnay, qui voisinent avec le sauvignon et le pinot noir. La profusion des cépages et la multiplication des terroirs ont pu nuire à l'identité des vins de Loire. Le sauvignon domine dans l'appellation touraine blanc, de Blois jusqu'à Candé-Saint-Martin. Pierre Chaignier, généraliste de la Touraine depuis vingt-cinq ans, à la fois viticulteur et négociant, a contribué à moderniser la distribution des vins de cette région, considérés autrefois comme des vins de comptoir. Il s'est employé aussi à relancer l'appellation touraine-mesland ; il est présent à Montrouge et Vouzray et possède six propriétés – domaines, châteaux et clos – situés sur les meilleurs terroirs. Du Château de la Roche, nous retiendrons un délicat Touraine de cépage sauvignon, frais, parfumé et très légèrement épiced. Ses arômes de fleurs affirmés se mettent en ordre de bataille face aux rillons, aux huîtres et aux crustacés. Son autre atout est son prix.

★ Château de la Roche 1997 (cépage sauvignon) : 21,70 F (TTC), 3,31 € la bouteille. Pierre Chainier. Vins de la Touraine. La Boitardière, 37400 Ambérieu, tél. : 02-47-57-15-96.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE RESTAURANT D'ÉRIC FRECHON

■ Le talentueux Eric Fréchon n'en finit pas de surprendre avec un système parfaitement rodé – la cuisine du marché à prix fixe en trois assiettes – où chaque saison est prétexte à de nouvelles créations. Voici deux plats de parfaite exécution : les huîtres tièdes de Saint-Vaast en fine ravigote de tête de veau, et la remoulade de fenouil aux anchois et rougets rôtis à l'huile d'olive. Rien d'établi ou de conventionnel dans le menu-carte, qui recèle toujours une surprise : cabillaud rôti aux aromates, ou bien pot-au-feu de paleron de bœuf au raifort, moelle et légumes d'hiver. Les desserts ne sont pas moins raffinés et renouvelés ; c'est le contraste entre le financier à l'ananas, la glace au coco et le jus du fruit de la passion, ou bien entre le soufflé froid glacé au thé earl grey et le pruneau au vin rouge. Des vins au verre ou en bouteille. Menu-carte : 200 F, 30,49 €.

★ 10, rue du Général Brunet 75020 Paris, tél. : 01-40-40-03-30. Fermé dimanche et lundi.

LE TAMARIN

■ L'accueil distingué de M. Le Vu Hiep, qui manie à la perfection la langue de Voltaire, tranche avec la modestie du décor de cet établissement situé dans un labyrinthe, sous la dalle des Olympiades, fleuron de l'immobilier parisien des années 60. Heureusement, le parcours est fléché. La surprise n'en est que d'autant plus grande et l'effort récompensé devant les délicates préparations de la cuisine authentiquement vietnamienne de la belle-sœur du propriétaire : nems farcis à la crevette et au crabe, sapèques à la saveur douceâtre, soupe (*pho*) au tamarin, crevettes sauce piquante, bœuf à la citronnelle. Autant de plats spécifiquement vietnamiens, colorés et délicatement parfumés, qu'accompagne le nuoc-mam, qui s'apparente au *garum* de l'ancienne Rome, assure le patron. La carte des vins mériterait un effort. Menu : 69 F, 10,52 €. A la carte, compter 110 F, 16,77 €.

★ 66, avenue d'Ivry 75013 Paris, tél. : 01-45-83-77-79. Fermé le mardi.

RISTORANTE LA LUCANIA

■ De l'ancien Luz et son décor élégant, Giuseppe Cordasco a conservé les tables rondes et le nappage immaculé. Il propose une cuisine italienne aux saveurs tranchées, faite par un Sicilien d'adoption, dont les charcuteries (jambon, coppa et mortadelle), les *antipasti* de légumes et les *rigatoni all'arabiatta* (68 F, 10,37 €) surtout, ne déparerait pas une table du Trastevere. Bonne trattoria de quartier. Quelques vins italiens judiciaires. Formule : 98 F, 14,94 € (dég.). Menu-carte : 140 F, 21,34 €. A la carte, compter 180 F, 27,44 €.

★ 4, rue Pierre-Leroux 75007 Paris, tél. : 01-53-69-06-03. Fermé le dimanche.

Brasserie

PETIT VENDÔME

■ Le 21 janvier à partir de midi, ce sera la fête de la Saint-Vincent dans les bistrots de la place du Marché Saint-Honoré à Paris, avant que Chablis et toute la Bourgogne honorent à leur tour le patron des vignerons. Au Petit Vendôme, il y aura de la musique, dégustation de vins et plats traditionnels, de la tête de veau au cassoulet, du civet de bœuf au saint-pourçain au pied de cochon grillé et frites au couteau. Depuis l'église Saint-Roch après la bénédiction traditionnelle des vignerons, les amateurs de vins de propriété pourront faire connaissance avec cet authentique vestige des années 50, qui connaît un joli succès dans ce quartier huppé, fréquenté par l'aristocratie des patrons des brasseries aveyronnaises de Paris.

★ 8, rue des Capucines, 75002 Paris. Tél. : 01-42-61-05-88. Ouvert au déjeuner du lundi au samedi. Nocturne le jeudi soir.

Jean-Claude Ribaut

Le petit suisse

Les Helvètes doivent en faire une tête !

Savez-vous où a été inventé le « petit suisse » ? Lausanne ? Neuchâtel ? Genève ? Vous n'y êtes pas, c'est à Villers-sur-Auchy, en Normandie. C'est ici que, dans la première moitié du XIX^e siècle, Mme Héroult, crémier de son état, a mis au point avec son vacher originaire du canton de Vaud cette recette miracle.

Ils eurent l'idée d'ajouter aux « bondards » encore frais que l'on produisait dans la région (des petits fromages ronds à la forme de la bouteille d'un tonneau de cidre) quelques bonnes louches de crème fraîche. Avec la pâte onctueuse ainsi obtenue, la crémier fabriqua des fromages d'une soixantaine de grammes qu'elle baptisa du nom de « Suisse », en hommage au jeune vacher helvétique qui l'avait aidée dans cette entreprise. Quelques années plus tard un commis des halles parisiennes, Charles Gervais, flaira la bonne affaire. En 1850, il se rend en Normandie, négocie les droits d'exploitation de la recette et commence à approvisionner la capitale. La pâte fabriquée sur place dans la journée est livrée en vrac et parvient par le train à Paris.

De là elle est acheminée dans un atelier rue du Pont-Neuf où elle est moulée et mise en caisse. Devant le

succès du produit et afin d'approvisionner tous les crémiers de la ville dès potron-minet on installe rue Claude-Bernard une immense écurie avec des voitures de livraison attelées. Celle-ci compta jusqu'à cent chevaux en 1938 ! Des demi-sang en provenance de la plaine de Caen. Leur dressage se faisait sur place, dans la cour dont on mouillait le pavage de bois pour les habituer aux glissades qu'ils risquaient d'effectuer plus tard sur la pavé parisien. De dérapage en revanche, le petit suisse n'en connaîtra pas et son destin deviendra peu à peu national. Son originalité, et donc son succès, tient au fait qu'il est sans doute le produit laitier le plus concentré qui soit : pour faire un petit suisse, il faut en effet deux fois et demi son volume de lait. En octobre 1953, un arrêté réglemente clairement l'usage du terme, limitant celui-ci aux fromages frais de 40 % de matière grasse minimum, de forme cylindrique et « pesant au choix 30 ou 60 grammes ». Même s'ils ne s'affichent pas sous ce nom,

c'est pourtant aux authentiques petits suisses qu'on assimile cependant les produits à 30 ou 20 % de matière grasse qui sont apparus dans les années 70.

Quant aux versions aux fruits, nées il y a un peu plus de trente ans, elles sont aujourd'hui deux fois plus vendues que les « nature ». Certains n'hésitent pas à mélanger les deux catégories, puisque Nestlé lance un nouveau produit dont le cœur est une mousse de fromage frais aux fruits, enrobée d'un classique petit suisse. Une double texture étonnante. Gervais pour sa part fêtera l'an prochain ses cent cinquante ans et n'en reste pas moins en pleine forme, puisqu'il représente à lui seul presque la moitié du marché des petits suisses nature. « Il doit ce succès avant tout à deux catégories de la population, précise Bruno Meurisse de Danone, d'une part les moins de 9 ans, et de l'autre les plus de 50 ans qui en sont tout aussi amateurs. »

Guillaume Crouzet

★ Petit suisse de Gervais, 7,79 F, 1,17 € environ, les 6 pots de 60 g. P'tit yoco de Nestlé, 9,50 F, 1,44 € environ, les 6 pots de 30 g.

PARIS 6^e

KALIMNOS
LE NOUVEAU RESTAURANT GREC, propose une cuisine authentique dans un cadre exceptionnel. Soirées animées au bouzouki. Menus 78/150 F. Carte env. 180 F. 250 pers. 47, boulevard du Montparnasse Tél. : 01 45 48 44 63 - 7J/7

PARIS 6^e

LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 100 F et Carte 90/120 F - 41, rue Monsieur Le Prince 01.43.26.95.34 - O.T.L. jusqu'à 0h30

PARIS 6^e

Yugaraj
Spécialités Indiennes "Yugaraj demeure, dans sa catégorie, l'un des plus sûrs représentants parisiens". GaultMillau 99 - 14/20 A midi le Delhi-Express 130 F. Carte environ 180 F à 190 F. 14, rue Dauphine 01.43.26.44.91 - Fermé lundi midi Recom. Gault Millau, Gallimard, Petit Futé, France Soir, M. Pivot • 13, rue Mr Le Prince 6e Tel. 01 40 51 73 27 M° Odéon • 351, rue de Vaugirard 15e Tel. 01 45 31 75 06 M° Convention

PARIS 6^e

La Chope d'Alsace
Repas d'affaires Menu 169 F 4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6^e Rés : 01 43 26 67 76 Ouvert jusqu'à 2 h du matin Parking rue de l'Ecole de Médecine

PARIS 7^e

LES MINISTÈRES
Menu 175 F apéritif et vin compris Nouveau : Livraison de Fruits de Mer sur tout Paris 30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37 LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE

PARIS 7^e

La Poule au Pot
Poule au pot, Andouillette AAAA, Crostino poire et chocolat... Formule 98 F. Menu 138 F. Carte. Fermé samedi midi et dimanche 121, rue de L'Université - 01.47.05.16.36

PARIS 7^e

LA TERRASSE
Face à l'école Militaire, qualité et tradition au 1er étage son restaurant gastronomique. Menu 180 F (vin et café compris). Menu prestige à 215 F avec homard. Banc d'huitres - Gibiers 2 pl. de l'École Militaire - 01.45.51.62.60

PARIS 8^e

FLORA DANICA (165 F) (Bière ou eau)
COPENHAGUE salle climatisée MENU 240 F (boisson comprise)
HARENG, SAUMON, RENNE, CANARD SAÉ, 142, avenue des Ch.-Elysées - 01.44.13.86.26

PARIS 12^e

Les SAVEURS de PRINTEMPS
une cuisine de goûts pour des gens de goûts Exceptionnel menu des 4 cuisines régionales Sichuan, Shangai, Canton, Pékin à 150 F et Carte 23, avenue Docteur Arnold Nettler 01.44.68.90.99 - Fermé Lundi

PARIS 14^e

L'hiver ne va pas durer

MERCREDI, après ce petit intermède hivernal, le flux d'ouest océanique et doux reprend ses droits. Les températures retrouvent un niveau de saison et les dernières chutes de neige en plaine se produisent en matinée sur le flanc est.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Après quelques éclaircies matinales du val de Loire à la Normandie, les nuages venus de l'océan s'installent partout l'après-midi en donnant un peu de pluie. Il fera 8 à 11 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages prennent une place prépondérante, mais le soleil arrive à se glisser entre les nuées. Toutefois, le ciel se couvre l'après-midi avec un peu de pluie du pays de Caux aux Flandres. Il fera 3 degrés dans les Ardennes, 6 à 8 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le ciel offre de belles éclaircies sur ces régions, notamment près du littoral, où le vent d'ouest atteint 80 km/H, voire localement 120 en Corse. Il fera 10 à 13 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Il neige faiblement en matinée de l'Alsace à la Franche-Comté. Puis

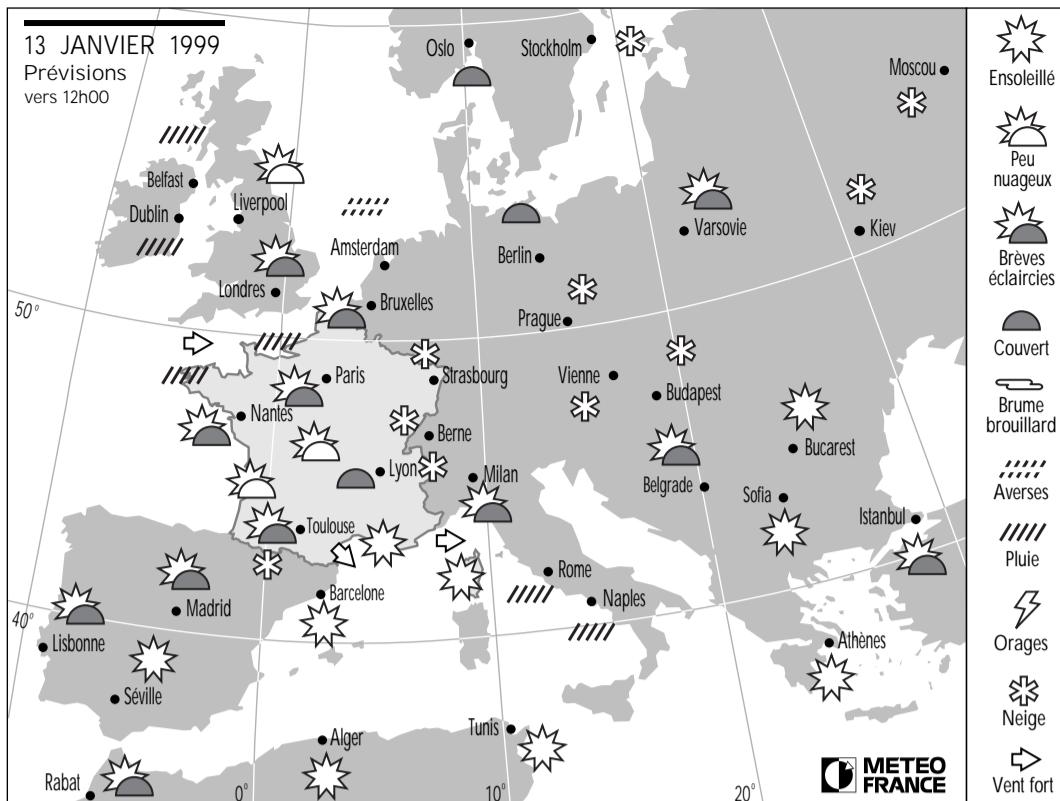
un temps sec se généralise mais les nuages restent maîtres des lieux. Le thermomètre sera faiblement positif l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Il pleut faiblement en matinée dans le sud-ouest. Quelques chutes de neige sont possibles dans le Massif central et au dessus de 1200 mètres dans les Pyrénées. L'après-midi apportera un temps sec et un peu de soleil. Il fera de 9 à 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La matinée revêt encore un caractère hivernal en Rhône-Alpes sous un ciel faiblement nébulos. Plus à l'ouest, les neiges s'arrêtent mais les nuages restent nombreux. Il fera de 4 à 6 degrés l'après-midi.

Prévisions pour le 13 JANVIER 1999

| | | | | | | | | | |
|--|--------|------------------|-----------|-------------|----------|--------------|----------|--------------|---------|
| Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige. | | | | | | | | | |
| FRANCE métropole | NANCY | PAPEETE | 24/29 P | KIEV | -4/1 * | VENISE | 1/4 S | LE CAIRE | 12/20 S |
| AJACCIO | 5/11 S | POINTE-A-PIT. | 23/29 N | LISBONNE | 5/12 N | VIENNE | -3/3 * | MARRAKECH | 8/16 S |
| BIARRITZ | 4/13 P | ST-DENIS-RÉ. | 23/29 C | LIVERPOOL | 5/11 N | AMÉRIQUES | 15/28 N | NAIROBI | 15/28 N |
| BORDEAUX | 2/12 N | EUROPE | AMSTERDAM | LONDRES | 3/11 S | BRASILIA | 19/24 P | PRETORIA | 18/26 S |
| BOURGES | 0/4 N | ATHENES | 9/14 S | LUXEMBOURG | -1/3 * | BUENOS AIR. | 20/21 N | RABAT | 8/17 N |
| BREST | 7/11 P | NICE | 1/13 S | MILAN | -6/6 N | CARACAS | 21/29 S | TUNIS | 10/18 S |
| CAEN | 6/9 P | BELFAST | 1/7 N | MOSCOW | -11/-6 * | LIMA | 19/25 C | ASIE-Océanie | 22/28 N |
| CHERBOURG | 5/9 P | BELGRADE | -1/6 S | MUNICH | -5/3 C | LOS ANGELES | 9/18 S | BANGKOK | 22/28 N |
| CLERMONT-F. | -1/6 C | STRASBOURG | -1/3 * | PRAGUE | -14/10 C | MEXICO | 7/21 S | BOMBAY | 17/30 S |
| DIJON | -4/2 C | TOULOUSE | 0/8 N | COPENHAGUE | -3/2 C | MONTREAL | -21/12 N | DJAKARTA | 25/29 N |
| GRENOBLE | -3/6 * | TOURS | 1/7 N | SEVILLE | -3/1 C | SAN FRANCIS. | 6/10 N | DUBAI | 17/26 S |
| LILLE | 0/5 N | DUBLIN | 1/7 N | DAKAR | -1/10 C | HONGKONG | 14/17 P | HANOI | 13/18 C |
| LIMOGES | -2/4 N | FRANCE outre-mer | 2/12 N | SOFIA | -3/1 S | JERUSALEM | 10/20 S | NEW DEHLI | 8/18 S |
| LYON | -3/5 C | FRANCE outre-mer | 23/27 P | ST-PETERSB. | -12/-6 * | AFRIQUE | -1/10 C | SEOUL | -8/1 S |
| MARSEILLE | -1/9 S | FORT-DE-FR. | 24/28 S | GENEVE | -3/4 * | ALGER | 6/17 S | SINGAPOUR | 25/28 C |
| | | NOUMEA | 25/29 P | HELSINKI | -12/-6 C | DAKAR | 17/20 S | SYDNEY | 21/27 N |
| | | | | ISTANBUL | 8/11 N | KINSHASA | 22/28 P | TOKYO | 3/9 S |



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ ALLEMAGNE. Les passagers de la compagnie Lufthansa peuvent, depuis le lundi 11 janvier, enregistrer leurs bagages à l'aéroport de Francfort sur un terminal automatisé. Six machines attendent les voyageurs au terminal du hall de départ A, où les formalités d'embarquement se règlent sans hésitation, en tapotant sur un écran tactile. L'ordinateur demande au passager à quelle place il préfère s'asseoir et s'il a des bagages. Si c'est le cas, la machine pèse et édite une étiquette que le passager accroche à la poignée, un scanner vérifie l'opération et expédie le bagage vers la soute.

■ FRANCE. Le *Guide du voyageur* que publie la SNCF à l'intention de ses usagers vient de paraître. Sous une maquette rajeuni, il contient les informations nécessaires en matière de tarifs, de réductions et de services. Disponible dans les gares et agences de voyages.

PRATIQUE

Acheter un appartement par l'intermédiaire d'une agence

LORSQU'ELLE A CONFIÉ la vente de son appartement à une agence immobilière, Lise C. a délibérément placé la barre haut : 1,5 million de francs (228 673 €) pour 55 mètres carrés à la Butte-aux-Cailles dans le 13^e arrondissement de Paris, dans un immeuble datant de 1969. Elle souhaitait s'agrandir et changer de quartier, et n'était pas vraiment pressée. Après avoir refusé les deux premières propositions, elle a accepté la troisième à 1 280 000 francs (195 134 €). Elle a obtenu un délai de six mois pour libérer les lieux, le temps d'acheter un autre appartement.

Malheureusement, elle n'a pas réussi à trouver le trois-pièces de ses rêves : 100 mètres carrés dans un immeuble récent ou haussmannien, calme, clair et ensoleillé, à un étage élevé, dans le 14^e arrondissement, pour un budget de 2 millions. « *Les agences n'ont à me proposer que des cages à lapins, avec des chambres minuscules. Quant aux particuliers, ils demandent la lune. J'en suis à regretter mon ancien logis* », déplore-t-elle. Elle a remisé ses affaires au garde-meubles et campé dans un studio. Elle en sera bientôt à son centième appartement visité !

Anne a eu plus de chance : après

un an de recherches (70 visites), elle a trouvé 100 mètres carrés dans le 12^e. Elle a renoncé à chercher du côté des particuliers, à qui elle reproche de surestimer leur bien et d'ajouter au prix d'achat le remboursement des travaux récents. « *Lorsque les vendeurs demandent des prix raisonnables, les offres sont rapidement enlevées. Pour les autres, il est difficile de convaincre les propriétaires d'en rabattre sur leurs prétentions* », confirme-t-on au journal *De particulier à particulier* à particulier (250 000 annonces par an).

Les agences ne présentent pas que des avantages. « *On a l'impression d'être jaugé et catalogué. On m'a demandé si je comptais attendre d'avoir vendu mon appartement avant d'acheter celui que je visitais* »,

se rappelle un client. Les agents immobiliers admettent qu'ils cherchent à débusquer le « *touriste* ». « *Le père de famille qui commence à chercher un studio d'étudiant pour son fils qui vient tout juste d'avoir quinze ans, le couple qui s'enquiert d'un grand appartement en prévision de l'arrivée d'un troisième enfant qui n'est pas encore conçu ne nous intéressent pas* ».

MANQUE DE SUIVI

Ils revendentiquent le droit d'opérer cette présélection des clients solvables et fiables pour ne pas multiplier les visites inutiles : « *Des personnes qui envoient un foyer par un samedi pluvieux laissent des traces* ». D'autres clients déplorent le manque de suivi : « *L'agent immobilier m'a fait visiter deux appartements et ne m'a jamais rappelé. Or en repassant devant sa vitrine, trois semaines plus tard, j'y ai vu des annonces qui me convenaient* ». Selon Patrick Sicard, président de la Fnaim de Paris et d'Ile-de-France, ce problème, réel, est dû à un défaut de méthode. « *Le négociateur recense sur un cahier les demandes, classées par nombre de pièces, tandis que les offres sont inscrites sur des fiches. S'il ne pense pas à rapprocher régulièrement les demandes des nouvelles offres, il oubliera le client* ». Des logiciels *ad hoc* sont actuellement testés et devraient équiper, d'ici janvier 2000, les agences qui auront les moyens d'investir.

Enfin, le client trop tatillon n'intéresse pas l'agent immobilier. « *Au-*

billet m'a fait visiter deux appartements et ne m'a jamais rappelé. Or en repassant devant sa vitrine, trois semaines plus tard, j'y ai vu des annonces qui me convenaient ». Selon Patrick Sicard, président de la Fnaim de Paris et d'Ile-de-France, ce problème, réel, est dû à un défaut de méthode.

Il faut savoir faire des concessions quand on ne trouve pas l'oiseau rare. Ainsi Marie a-t-elle préféré un « *faux trois-pièces* » de 60 mètres carrés, clair, fonctionnel, et situé dans une résidence de standing, à une surface plus importante, mais donnant sur cour, dans un immeuble moins bien entretenu. Les concessions peuvent porter sur le quartier, l'immeuble ou l'appartement (étage, surface).

pour jauger le niveau sonore. Il entre une part de chance dans cette recherche. Faut-il céder au coup de foudre ? Oui, à entendre les agents immobiliers et les clients qui ont vu avec désespoir une affaire leur échapper, faute de décision rapide. La prudence s'impose cependant : on effectuera plusieurs visites, en se faisant accompagner d'un architecte habitué à repérer les défauts (taches d'humidité, balcons descellés, chaufferie ou toiture en mauvais état). On interrogera aussi le syndic. Anne a ainsi échappé à un immeuble « *amianté* ».

Enfin, si l'on souhaite faire baisser le prix, il est maladroite de déprécier le bien. « *Plutôt que d'invoquer le mauvais agencement, il vaut mieux reconnaître que vous êtes intéressé mais que le prix dépasse votre budget. Le vendeur se laissera peut-être attendrir* », conseille Catherine Néressis.

Pour mettre le maximum de chances de son côté, on donnera la priorité aux agences du quartier retenu, sans hésiter à les mettre en concurrence. En effet, selon une enquête de la Fnaim, 30,5 % des clients estiment que les agences offrent un choix insuffisant.

Michaëla Bobasch

A savoir

● **Prix.** Ils dépendent de la ville, du quartier, du standing de l'immeuble, de la surface des appartements. Dans le 14^e arrondissement à Paris, le prix moyen dans l'ancien était en 1998 de 16 206 F le m² (2 470 €). Mais, pour une surface de 100 à 140 m², il faut compter 20 000 F (3 049 €) le m².

● **Mandat.** On peut confier à une agence un mandat pour vendre, mais aussi pour acheter. Les honoraires vont de 5 % à 10 % du prix de vente. Le mandat exclusif est plus contraignant que le mandat simple, car il interdit de recourir aux services d'autres agences.

● **Lire.** *De particulier à particulier*, hebdomadaire d'annonces (40, rue

du Docteur-Roux, 75015 Paris ; tél : 01-40-56-35-35). Acheter un appartement (hors-série de 60 Millions de consommateurs). Des conseils pour éviter les pièges (les marchands de listes d'adresses), décrypter les annonces, utiliser les services télématiques et Internet, acheter un appartement existant, ou sur plan (196 p., 38 F).

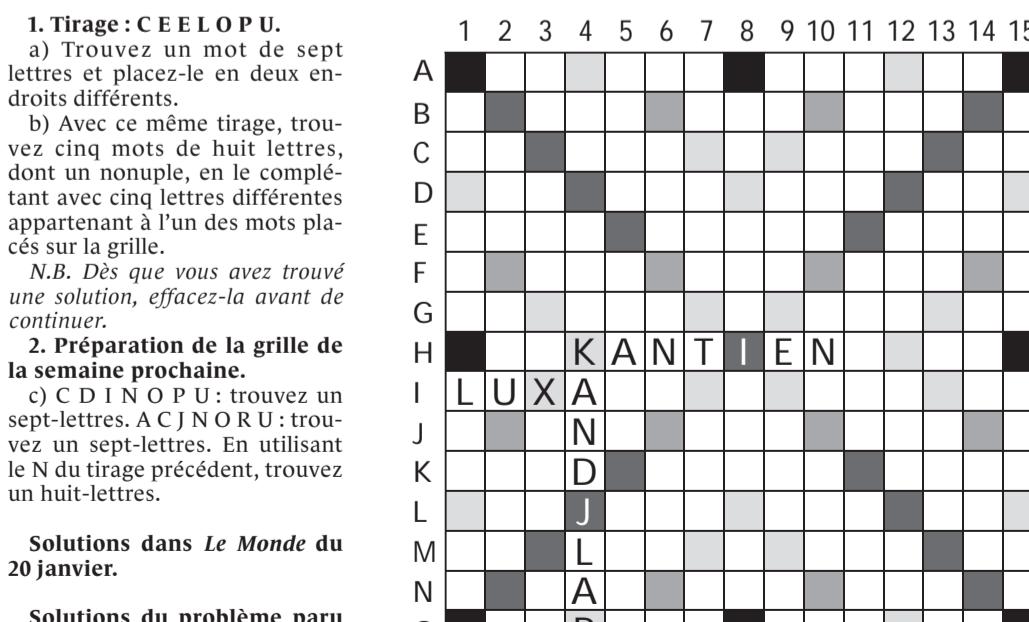
MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99011

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

SCRABBLE® PROBLÈME N° 104

Le quatrième mot



Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) CITOYEN, 5 B, 93, faisant NOTARIE.

b) PROCLAME - TEMPORAL, relatif aux temps - LAMPROIE - REMPLOYE - LAMPERON, godet contenant la mèche d'une lampe.

c) KANDJLAR, poignard oriental.

Michel Charlemagne

HORizontalement

I. Admises en société. – II. Ouvertures des fosses. A mis en place l'euro après Maastricht. – III. Fatigants à l'extrême. Trou à la campagne. – IV. D'un auxiliaire. De l'autre côté du décor. – V. A de grosses réductions sur les vols. Marque le lieu. – VI. Personnel. Farces d'un autre temps. – VII. Prendra forme. – VIII. Que l'on aura aidé à vieillir. Son livre est ouvert à tous propos. – IX. Désa-

voue. Le premier est le père du deuxième Ramsès. – X. Comme un plat plat et renversé. Négation. La limite du débordement. – XI. Une science qui ne sera jamais terre à terre.

Verticalement

1. Donnent de l'air aux longs papiers. – 2. Bien que désagréable, elle inspira Sartre. Homère est le plus grand. – 3. Un peu de travail. Qui dure le temps d'un tour. –

4. Très fatigués. Noyau central. – 5. Réflexion sur l'être. – 6. Hors d'usage. Refus à Londres. – 7. Dans les habitudes. Emettre. Personnel masculin. – 8. Galères romaines. – 9. Lits défaits. Points. Dunes dans le désert. – 10. Célèbre pour son temple du Soleil. Eructai. – 11. Qui évitera tout déplacement.

Philippe Dupuis
SOLUTION DU N° 99010
HORIZONTALEMENT
I. Information. – II. Neuville. Pô.
– III. Crieur. Laïc. – IV. Lot. Citerne.
– V. Il. Pif. Is. – VI. Nicotine. Ad.
– VII. Fréquente. – VIII. Tian. Sun. Arc.
– IX. Io. Uvá. – X. Ode. Astre.
– XI. Nerfs. Pétra.
VERTICALEMENT
1. Inclination. – 2. Néroli. Iode.
3. Fuit. CFA. Er. – 4. Ove. Porno.
5. Raucité. Ras. – 6. Mirifiques.
7. An. Nas. Tp. – 8. Téléxée. Ure.
9. Ar (Râ). Navet. – 10. Opiniâtre.
11. Noxes de Cana.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
PRINTED IN FRANCE

Le Monde
PUBLICATIONS
MARCHÉS MONDIALE
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gounod
94852 Ivry cedex
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.4

CULTURE

LE MONDE / MERCREDI 13 JANVIER 1999

CÉLÉBRATION Jeudi 14 janvier, Catherine Trautmann, ministre de la culture, et Jean-Jacques Aillagon, président de la Mission an 2000, lancent à Paris l'opération « Europe des 2 000

jeunes » ; c'est le début d'une année d'annonces pour tous les utilisateurs du calendrier grégorien. La plupart des organisateurs ont arrêté leurs choix pour fêter l'an 2000, même si le

XXI^e siècle, ou le troisième millénaire, débutera le 1^{er} janvier 2001. Seule la Suisse commencera ses festivités en 2001. ● CHACUN S'ACCORDE à donner la primauté à Rome et au Vatican,

dont le nombre de visiteurs annuels pourrait doubler. La Grande-Bretagne réalise à Greenwich un gigantesque dôme. Berlin juxtapose d'impressionnantes chantiers. ● EN FRANCE, pour

les nombreuses manifestations prévues, la Mission an 2000 a voulu, nous explique Jean-Jacques Aillagon, préparer « de grands gestes fédérateurs ».

Au calendrier de l'an 2000, l'Europe des bonnes intentions

Londres construit, Rome jubile, Paris rassemble des symboles. La Suisse préfère attendre 2001. La compétition pour s'approcher joyeusement et collectivement du prochain millénaire bat son plein

DANS les dernières heures de 1998, la ministre de la culture, Catherine Trautmann, et Jean-Jacques Aillagon, président de la Mission an 2000, grimpent en haut de l'Arc de triomphe, déserté peu avant par ses gardiens grévistes, pour annoncer *urbi et orbi* le menu festif de la prochaine Saint-Sylvestre. Jeudi 14 janvier, ils seront au Train bleu, à la gare de Lyon, pour lancer l'opération Europe des 2 000 jeunes, appel aux gamins de vingt ans qui voudraient parcourir l'Europe avec 304,9 euros d'argent de poche (soit 2 000 francs, tout rond), en échange d'une rédaction baptisée reportage. Et ce n'est que le début de cette année d'annonces, qui sera suivie, en principe, d'autant de réalisations en France, en Europe et à Las Vegas, où toutes les tables du réveillon seraient, dit-on, déjà réservées.

Comment échapper à l'an 2000 ? C'est une question que beaucoup se posent face aux trois cent soixante-six rondelettes du saucisson bissextille, symbolique et festif, qui menace d'étouffer tous les chrétiens et, au-delà, tous les utilisateurs du calendrier grégorien. Rétrospectivement, les Français rétifs à la Coupe du monde apparaissent comme des favorisés.

En ce début d'année préjubila-toire, cependant, la bonne nouvelle à annoncer est que le prévisible a succédé à la pagaille imaginative et puérile qui prévalait il y a encore quelques mois. La plupart des organisateurs publics ou privés ont arrêté leurs choix, notamment la Mission française pour la célébration de l'an 2000. Déjà, on ne se casse plus la tête pour savoir quand commence le XXI^e siècle... ou le troisième millénaire. Non, il s'agit tout simplement de fêter l'an 2000, de faire ainsi l'éloge du compte rond, et de considérer le réveillon du 31 décembre 1999 comme le grand passage, le jour-clé : 2001 est considérée comme une année de ratrappage pour les projets en retard ou les institutions un peu lentes.

Jean-Jacques Aillagon, président de la Mission pour la célébration de l'an 2000

« Nous voulons éviter l'élitisme et le parisianisme »

« Comment la France pourra-t-elle affronter une forte concurrence étrangère ?

— Rome, avec le Jubilé, n'est pas en concurrence avec les fêtes de l'an 2000 : c'est une grande manifestation religieuse. Restent l'Allemagne, avec Berlin et l'exposition de Hanovre, et la Grande-Bretagne, qui s'est engagée dans un programme d'équipement comparable à celui que la France a entrepris depuis vingt ans. La France est bien armée et reste la principale destination touristique dans le monde. Nous voulons éviter la surenchère, le monumental inutile, la course à l'originalité comme fin en soi.

» Nous préparons de grands gestes fédérateurs qui marquent les étapes d'une histoire partagée. Catherine Trautmann a parlé d'*« une autre façon d'être ensemble »*. A travers un double pari : d'abord, une

programmation décentralisée, cinquante « escales de l'an 2000 » dans tout le pays pour cent événements de grande ampleur. La meilleure façon de célébrer le temps, ensuite, c'est de le marquer par trois moments festifs, les 1^{er} janvier, 21 juin, 14 juillet 2000, qui allient ouverture à tous et création grâce à l'intervention d'une douzaine de grands artistes, et non pas des arrangeurs de spectacles...

— Comment sélectionner des projets qui ne soient pas des gadgets ?

— Il était inévitable de voir affluer les projets caractérisés par l'emphase et l'excès : la tour la plus haute ou la fresque la plus large du monde, l'orchestre de vingt mille musiciens, etc. Souvent, les candidats-organisateurs laissent prématurément entendre que la Mission an 2000 ou l'Unesco leur ont appor-

té leur soutien. Il faut au contraire inviter chacun à un effort de lucidité et de compréhension. Sans doute pourrons-nous accorder un label aux initiatives les plus cohérentes, mais en gros, les principaux éléments sont bouclés. Les 400 millions de francs (61 millions d'euros) en crédits d'intervention dont nous disposons sont attribués. Et il reste de nombreux cofinancements à trouver.

» Nous avons essayé de faire « juste », en retenant systématiquement les projets porteurs de sens et marqués par le souci du grand public. Mais la sélection a été aussi fonction de la volonté des villes et de l'initiative locale : l'architecture à Bordeaux, écho du travail d'Arc en Rêve ; Les Mondes inventés, hommage à Jules Verne, à Nantes ; le Travail à Forbach, qui correspond à l'histoire de la Lorraine.

— Comment faire pour que les Français se reconnaissent dans cette célébration ?

— En évitant l'élitisme et le parisianisme. Nous travaillons avec une vingtaine de créateurs, des artistes de toutes disciplines, de la mode à l'architecture, des arts plastiques au cinéma. Nous leur avons demandé de s'emparer du quotidien pour en faire des objets de poésie qui émerveillent les gens.

» Que l'ordinaire devienne extraordinaire, mais que tout cela ne soit pas réservé aux intellectuels. Nous n'inviterons donc pas au spectacle de la célébration. Nous donnerons, tout simplement, le spectacle vrai d'un pays célébrant l'aventure d'un futur qui engage la responsabilité de chacun. »

Propos recueillis par Frédéric Edelmann

Esquisse d'un programme

Fêtes.

— 31 décembre 1999 : « Les Portes de l'an 2000 », parcours à travers des structures éphémères sur les Champs-Elysées de Paris, ainsi qu'en province et outre-mer (*Le Monde* du 2 janvier). Coût total estimé : 100 millions de francs (15 millions d'euros), dont 70 (10,5 millions d'euros) pour la mission.

— 21 juin 2000 : « Périphérock », fête de la musique sur le boulevard périphérique de Paris. Coût prévisionnel : 30 millions (4,5 millions d'euros) ; part Mission : 10 millions de francs (1,5 million d'euros). La

« Méridienne verte » : plantation,

le 25 novembre 1999, de milliers d'arbres à travers la France, le long du méridien de Paris (*Le Monde* du 2 décembre 1998), suivie d'un pique-nique géant le 14 juillet 2000, entre Dunkerque et Barcelone. Coût : 90 millions de francs (13,5 millions d'euros) ; part mission : 40 millions (6 millions d'euros).

● Manifestations exceptionnelles. Les « Forums de l'an 2000 » : quinze colloques organisés en région depuis octobre 1997 (Lyon) et jusqu'à décembre 1999 (Strasbourg) sur les grands sujets d'avenir. « L'Europe des 2 000 jeunes », en partenariat avec la presse et les

médias : lancement le 14 janvier, réalisation pendant l'été 1999 ; 2 000 bourses de voyages dans les grandes villes européennes (durée : 1 mois) pour ceux qui auront vingt ans en 2000. « Université de tous les savoirs » (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2000 : 366 conférences à Paris (Centre Pompidou, Cité des sciences, BNF), pour un bilan des connaissances humaines à l'attention d'un public non spécialisé. « Le Train littéraire de Lisbonne à Moscou » : des gens de plume ou de tête y seront embarqués pour livrer ensuite leurs souvenirs. « La Course du millénaire » : course de voiliers autour du monde. Départ le 31 décembre 2000.

● Grandes expositions. Sont prévues pour le cours de l'an 2000 : « La Beauté », à Avignon, à partir de mai. « Les Langues françaises », à Lyon, en été. « Les cultures du travail », à Forbach, de mai à octobre. « Utopies », à Paris (BNF), de mars à juin. « Jules Verne : les mondes réinventés », à Nantes, date non précisée. « Le Temps vite », à Paris (Centre Pompidou), du 15 janvier au 15 avril. « Visions du futur », à Paris (Grand Palais), en automne. « Les Mutations urbaines », à Bordeaux, de juin à octobre. « Le village des enfants musiciens et danseurs », à Blois, printemps-automne. « Le Jardin planétaire », à Paris (Grande Halle de La Villette), du 14 septembre 1999 au 2 janvier 2000.



Inscrite au long du méridien de Paris, la plantation de la « Méridienne verte » à partir du 25 novembre 1999 permettra l'organisation, le 14 juillet 2000, d'un pique-nique géant, de Dunkerque à Barcelone.

DESSIN CAGNAT

Sur ce point, chacun s'accorde à donner la primauté à Rome et au Vatican, comme si Jésus était né dans la basilique Saint-Pierre plutôt qu'à Bethléem. Le pape, grand ordonnateur du Jubilé a mis toute sa foi et ses moyens humains dans l'accueil d'un nombre de pèlerins qui pourrait doubler le nombre de visiteurs annuels de la capitale italienne, pour atteindre quarante, voire cinquante millions. La Ville de Rome, largement soutenue par l'Etat italien à hauteur de 3 000 milliards de lire (1,5 million d'euros), s'offre un lifting d'enfer, le ravalement et la restauration (in extremis parfois) de son prestigieux patrimoine comme de ses infrastructures de transport. Une œuvre pie sur laquelle on n'insiste pas trop, car elle relève pour beaucoup d'un simple repentir : la Coupe du monde de football de 1990 avait été surtout l'occasion, en ce domaine, de vertigineux détournements de fonds. La nouvelle municipalité, côté grands travaux *alla francese*, compte surtout sur l'achèvement dans des délais raisonnables d'un grand auditorium de 3 600 places dû à Renzo Piano, dont l'ancien alter ego pour le Centre Georges-Pompidou, Richard Rogers, a imaginé et réalisé pour Londres, à Greenwich, un gigantesque dôme, seule œuvre mégalo-millénaire répertoriée à ce jour.

Hormis le dôme, Londres joue sur du velours grâce à la loterie nationale lancée par Margaret Thatcher et réadaptée « social » par Tony Blair. Une multitude de grands travaux *in the French manner* sont en train de transformer la capitale britannique, engendrant une génération d'architectes branchés et heureux, comparables aux Français de la décennie 80. Si l'on imagine l'an 2000 comme un miracle urbain, comme une floraison monumentale à fort coefficient culturel, Londres est en tout cas, avec Rome et Berlin, l'un des grands concurrents européens de Paris. Et, au troisième millénaire, la capitale française aura dé-

jà mangé son pain blanc avec les diverses tours de Babel que furent les projets mitterrandiens.

Jusqu'à l'heure fatale, la communication prime – l'émotion programmée, le prestige et les nécessités du tourisme se confondent encore en Europe. Seule la Suisse, qui s'y connaît en fuseaux horaires, a d'ores et déjà indiqué qu'elle réglait ses coucous directement sur le troisième millénaire.

L'une des meilleures idées est peut-être l'une des plus prémonitoires : une exposition sur le thème « l'Univers et moi »

C'est en 2001 qu'on commencera, là-bas, à faire la fête, autour des lacs de Bièvre, Neuchâtel et Morat. On annonce clairement que le choix de l'année 2001 est aussi celui d'une moindre concurrence. Et puis cela donne le temps d'affiner les idées. L'une des meilleures est aussi l'une des plus prémonitoires : une exposition à Yverdon-les-Bains (canton de Vaud) sur le thème « l'Univers et moi ».

En dépit de quelques dérapages plus ou moins bien contrôlés dans les marais du symbolique, le projet de la Mission an 2000 tient la route. Les forums de l'an 2000 ont été engagés à temps, en 1997, pour autoriser une arrivée en douceur sur une batterie de manifestations, et notamment d'expositions, hors Paris : le travail à Forbach, la beauté à Avignon, l'utopie à la BNF, Jules Verne à Nantes, la ville à Bordeaux, l'Afrique à Lille... Il y en a tant et tant qu'on s'attend presque aux bêtises de Cambrai et aux mouchoirs de Cholet.

« L'université de tous les savoirs », programmée à raison d'une conférence par jour sur les divers états du monde futur, à destination d'un superposé grand public, devrait permettre d'arrêter la liste définitive des connaissances nécessaires pour passer dans le millénaire supérieur.

F. E.

GUY SELIGMANN ARMIN MEDVEDEV ALEXANDRE GOLOUTVA présentent

SELECTION OFFICIELLE - CANNES 1998

EN COMPETITION

« Un immense cinéaste. »

LE MONDE

« Un ultime défi lancé par le cinéma. »

Un événement. »

CAHIERS DU CINÉMA

« Du cinéma à l'état pur. »

Il y a du génie là-dedans. »

LE FIGARO

« Un poème plein de bruit et de fureur... un cinéaste visionnaire. »

LES INROCKUPTIBLES

KHROUSTALIOV, MA VOITURE !

RÉALISATION ALEXEI GUERMAN

SCÉNARIO SVETLANA KARMALITA ET ALEXEI GUERMAN

SORTIE LE 13 JANVIER

Peter Maxwell Davies, le solitaire du phare

Le compositeur britannique vit au nord de l'Ecosse, sur une île des Orcades. Son opéra de chambre « Le Phare » est créé le 14 janvier en France

ILES ORCADES

de notre envoyée spéciale

Des mille musiques du vent et de la mer qui l'entourent, Peter Maxwell Davies pourrait parler pendant des heures. Voilà vingt-sept ans que le grand compositeur britannique, dont l'opéra de chambre *Le Phare* est créé en France le 14 janvier, vit dans l'archipel des Orcades, à l'extrême nord de l'Ecosse. Installé à Sanday, l'une des îles les plus septentrionales, il s'est choisi une maison sur une péninsule bordée par un loch et deux mers : d'un côté, celle du Nord et sa plage de galets, abritée du vent dominant, peuplée par des centaines de phoques ; de l'autre, l'Atlantique et ses falaises rugissantes. « La nuit, j'entends à la fois les sons susurrés et soporifiques de la mer sur ces galets et le fracas du ressac contre la falaise. »

compositeur l'a découverte en quittant la vie urbaine : « En ville, il fallait constamment lutter contre les bruits autour de soi – la circulation, la "muzzak" dans les lieux publics – afin de pouvoir se concentrer. » A Sanday, dans sa maison en bout de route, « Max », comme l'appellent ses amis, ne risque pas d'être dérangé. Son plus proche voisin se trouve à plus d'1 kilomètre. Avec 530 habitants et une « agglomération » qui compte bien dix maisons, dont les deux pubs de l'île, la circulation reste supportable... Même à Kirkwall, principal port de l'archipel, les routes sont si tranquilles que les animaux de mer s'y aventurent, comme en témoignent les panneaux routiers « Attention, traversée d'otaries ».

LES RYTHMES DE L'ÎLE

Dans le salon de sa maison basse en pierre, Peter Maxwell Davies a installé son orgue portatif. « Je m'en sers pour le plaisir de jouer et non pour composer, car j'écris mes œuvres directement sur le papier », explique-t-il. Il a conservé le phonographe dont il s'est servi pendant ses quinze premières années aux Orcades, quand il habitait une maison sans électricité. « Mais la musique contemporaine, sur les disques adaptés à ces machines, n'allait pas plus loin que Stravinsky, Bartok ou Britten... »

Solitaire, mais pas misanthrope, cet artiste de soixante-quatre ans, au regard bleu et au large sourire, affirme qu'il ne s'est pas « retiré dans le désert ». Il aime à la fois créer au calme et collaborer régulièrement avec le Scottish Chamber Orchestra à Edimbourg et le BBC Philharmonic Orchestra. « Je compose aussi pour les musiciens amateurs qui m'entourent : les fanfares, les clubs de violon traditionnel, les chorales. Je cherche à créer un contact constructif avec la population locale », dit-il, reconnaissant s'inspirer de la démarche du compositeur britannique Benjamin Britten.

Quand il organise son festival annuel dans la cathédrale Saint-Magnus, à Kirkwall, les musiciens des orchestres professionnels sont logés chez l'habitant, faute d'un

nombre suffisant d'hôtels. « Les familles qui les hébergent viennent les écouter au concert et parlent d'eux en disant "notre musicien". » Des chœurs locaux sont associés aux professionnels pour la création d'une œuvre du répertoire contemporain.

C'est cette cathédrale Saint-Magnus qui a attiré Peter Maxwell Davies une première fois aux Orcades, en 1970. Ce chef-d'œuvre de style roman et gothique précoce, en grès rouge, fondé par les Vikings au XII^e siècle, « était au Moyen Age un centre musical actif, bénéficiant du grand courant d'échanges avec l'Islande, la Norvège, les îles Féroé... ». Or le compositeur contemporain s'est toujours intéressé au plain-chant et aux partitions médiévales, au point d'en intégrer dans ses compositions.

A quelques pas de la cathédrale, Maxwell Davies achète alors des livres de George Mackay Brown, un écrivain orcadien nourri des mythes et des sagas de cet archipel peuplé depuis la préhistoire. Aujourd'hui, près de sa cheminée où fume la tourbe, une étagère entière de sa bibliothèque contient les poèmes, les romans et les pièces de théâtre de George Mackay Brown (publiés chez Hogarth Press), mort en 1996. Maxwell Davies a créé des dizaines

GUNNIE MOBERG

d'œuvres à partir de ses textes, comme son deuxième opéra, *Le Martyre de Saint-Magnus*, ou sa cantate *Solstice of Light*. A l'instar du poète, il s'est imprégné de la préhistoire de l'île pour composer notamment sa belle *Stone Litany* (« Litanie de pierre »), pour mezzo-soprano et orchestre, inspirée par l'un des imposants monuments mégalithiques orcadiens.

Ecrivant aussi au vent de la vie, il croque ici une bande d'enfants sur un ferry, joyeux d'apercevoir

éditées chez plusieurs maisons de disques : Argo, Unicorn, EMI, L'Oiseau-Lyre...

● **Un site Internet** propose une biographie, le texte de conférences prononcées par Davies, des articles sur le compositeur, des extraits de disques et des photos des îles Orcades. Adresse :

<http://www.maxopus.com/>

● **A lire.** *Le Dernier Voyage* est le seul roman traduit en français de George Mackay Brown, l'auteur orcadien qui a inspiré plusieurs livrets de Davies. Il relate les voyages des Vikings vers l'Amérique (Phébus, 1994). *La Saga des Orcadiens* est une chronique historique et littéraire datant du XII^e siècle, traduite et présentée par Jean Renaud (Aubier, 1990).

● **Les 210 compositions** publiées de Peter Maxwell Davies sont

avec les missions de service public. Les centres dramatiques nationaux seront évalués sur leur « responsabilité à l'égard des écritures contemporaines et du renouvellement des formes : auteurs vivants, écritures spécifiques, marionnettes, arts de la rue, spectacles jeunes publics, recherche, rencontre avec musique et danse. » Ils devront, par ailleurs, partager « les outils de production ; s'ouvrir aux metteurs en scène et aux compagnies qui ne disposent pas de lieux et de moyens de production, repérer et accompagner les jeunes compagnies les plus prometteuses. » Dotations 1998 : 316 millions de francs ; 326,5 millions (48,9 millions d'euros) en 1999.

● **Centres chorégraphiques nationaux.** Ils devront « s'orienter vers une meilleure prise en compte de la réalité régionale ». En concertation avec les professionnels, il sera procédé à l'établissement d'un document cadre explicitant les missions des centres comparables au contrat type de décentralisation dramatique. La procédure d'accueil studio sera renforcée, et les moyens nouveaux accordés doivent permettre de conforter l'emploi et d'assurer le développement de nouveaux centres créés en 1998. Dotations 1998 : 55,3 millions de francs ; 60 millions (9 millions d'euros), en 1999.

● **Théâtres nationaux.** La Comédie-Française, les Théâtres de Chaillot, de la Colline, de Strasbourg et de l'Odéon devront prendre « leur pleine part à la politique d'ouverture du spectacle vivant ». Un décret créant des conseils d'administration dans les théâtres nationaux qui en sont dépourvus (tous sauf la Comédie-Française) sera prochainement publié. Il entraînera le respect de contrats d'objectifs et définira les missions et les moyens. Dotations 1998 : 345,6 millions de francs ; 350,1 millions (53 millions d'euros), en 1999.

● **Théâtres populaires.** La Comédie-Française, les Théâtres de Chaillot, de la Colline, de Strasbourg et de l'Odéon devront prendre « leur pleine part à la politique d'ouverture du spectacle vivant ». Un décret créant des conseils d'administration dans les théâtres nationaux qui en sont dépourvus (tous sauf la Comédie-Française) sera prochainement publié. Il entraînera le respect de contrats d'objectifs et définira les missions et les moyens. Dotations 1998 : 345,6 millions de francs ; 350,1 millions (53 millions d'euros), en 1999.

● **Décentralisation dramatique.** Les contrats seront revus afin qu'ils soient en harmonie

avec les missions de service public.

Les centres dramatiques nationaux

seront évalués sur leur « responsabilité à l'égard des écritures contemporaines et du renouvellement des formes : auteurs vivants, écritures spécifiques, marionnettes, arts de la rue, spectacles jeunes publics, recherche, rencontre avec musique et danse. »

Ils devront, par ailleurs, partager « les outils de production ; s'ouvrir aux metteurs en scène et aux compagnies qui ne disposent pas de lieux et de moyens de production, repérer et accompagner les jeunes compagnies les plus prometteuses. »

Dotations 1998 : 212 millions de francs ; 218 millions (32,7 millions d'euros), en 1999.

● **Orchestres symphoniques.** Le ministère souhaite « poursuivre le travail de définition des missions des orchestres en région sur la base de conventions d'objectifs et accroître son aide au fur et à mesure de la mise en œuvre de ses contrats ». Un chantier global sur les questions économiques et juridiques sur le statut des orchestres, sur le cumul des fonctions de musicien et de professeur, sur les conventions collectives devra être résolu, au cours de l'année 1999. Dotations 1998 : 212 millions de francs ; 218 millions (32,7 millions d'euros), en 1999.

● **Musiques actuelles.** Mission

à été « donnée d'étudier les synergies et coordinations souhaitables entre les interventions de soutien à la création et à la diffusion de l'Etat, des collectivités locales, du

DÉPÈCHES

■ **ARTS** : la Ville de Paris et la Villa Médicis à Rome ont signé une convention qui prévoit notamment que la Ville s'engage à faciliter le retour des artistes pensionnaires et à diffuser leur travail. Cette convention a été signée par Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, et Bruno Racine, directeur de l'Académie de France à Rome. « Les artistes plasticiens et les photographes qui désirent s'installer dans la capitale verront leur dossier d'attribution d'atelier-logement bénéficier d'un intérêt spécifique », précise le communiqué. « Pour les musiciens et les plasticiens, la Ville facilitera leur candidature en qualité d'enseignants des ateliers des Beaux-Arts et des conservatoires d'arrondissement. »

■ **PRIX LITTÉRAIRES** : l'écrivain Jean-Marie Gustave Le Clézio présidera le jury du Livre Inter en 1999. Ce prix sera décerné le 3 mai.

Les auditeurs de France-Inter qui souhaitent participer au jury sont invités à écrire à : Livre Inter, Maison de Radio-France, 75220 Paris Cedex 16, en exposant les raisons de leur candidature et leurs goûts. Dix personnes de Radio-France désigneront les douze femmes et les douze hommes, représentant toutes les régions françaises, qui composeront le jury. Les vingt-quatre jurés, qui recevront les dix romans sélectionnés par des critiques littéraires, se réuniront le 2 mai pour « voter à bulletin secret ».

■ **LITTÉRATURE** : Claude Villers a été désigné président du Centre régional des lettres d'Aquitaine. Le journaliste et conteur, qui a animé notamment plusieurs émissions sur les voyages pour Radio France, succède à Max Brisson. Le Centre régional des lettres assure la promotion du livre et de l'édition en Aquitaine, avec un financement de 4,4 millions de francs (670 000 euros) du conseil régional et une aide moins importante du ministère de la culture.

■ **JAZZ** : le violoniste Didier Lockwood, le batteur Aldo Romano, les pianistes Manuel Rochman et Laurent de Wilde participeront, le 24 janvier de 20 h 30 à 23 heures à Paris, à une soirée exceptionnelle en hommage à Michel Petrucciani organisée par Radio-France. Cet hommage sera diffusé par France-Musique en direct, puis repris sur d'autres stations de Radio-France.

■ **MUSIQUE** : l'association des Victoires de la musique classique et du jazz a rendu publiques le 11 janvier les 36 nominations de la 6^e édition de cette manifestation, dont la cérémonie se déroulera le 9 février à 20 h 50 au Palais des congrès de Paris et sera retransmise en direct sur France 3 et France-Musique.

Peter Maxwell Davies.

Une œuvre née de la tempête

A 80 kilomètres à l'ouest de l'Ecosse, les îles Flannan ont été le théâtre d'un fait divers mystérieux en 1900. Après une tempête d'une rare violence, les secours n'ont jamais pu retrouver la trace des trois gardiens du phare. En 1979, Peter Maxwell Davies a composé un opéra pour trois voix d'hommes à partir de cet épisode dramatique. Il a rédigé lui-même le livret après avoir consulté d'anciens gardiens de phare. Pour une émission de la BBC, le compositeur s'est rendu en 1997 sur ces îlots rocheux : « Nous sommes venus en hélicoptère, par une journée radieuse. Pourtant ces rochers forment un univers hostile. C'est l'endroit le plus impressionnant que j'aie jamais vu ! La création française du *Phare* est présentée à Nanterre, les 14 et 15 janvier, puis à Tourcoing les 3 et 4 juin, sous la baguette de Bernard Desgraupes.

Ecouter, lire, se connecter

● **« Le Phare ».** Dirigé par Bernard Desgraupes, chanté par Stuart Patterson (ténor), Paul-Alexandre Dubois (baryton) et Kelvin Thomas (basse), cet opéra de chambre, surtitré en français, est présenté les 14 et 15 janvier à 21 heures. Maison de la musique de Nanterre, 8, rue des Anciennes-Mairies, 92000 Nanterre. RER A, arrêt Nanterre-Ville. Réservations, tél. : 01-41-37-94-20. De 140 F (21,3 €) à 30 F (4,5 €) (enfants). Les 3 et 4 juin à l'Atelier lyrique de Tourcoing, 1, place du Théâtre, 59200 Tourcoing. Tél. : 03-20-26-66-03.

● **Les 210 compositions** publiées de Peter Maxwell Davies sont

éditées chez plusieurs maisons de disques : Argo, Unicorn, EMI, L'Oiseau-Lyre...

● **Un site Internet** propose une biographie, le texte de conférences prononcées par Davies, des articles sur le compositeur, des extraits de disques et des photos des îles Orcades. Adresse :

<http://www.maxopus.com/>

● **A lire.** *Le Dernier Voyage* est le seul roman traduit en français de George Mackay Brown, l'auteur orcadien qui a inspiré plusieurs livrets de Davies. Il relate les voyages des Vikings vers l'Amérique (Phébus, 1994).

La Saga des Orcadiens est une chronique historique et littéraire datant du XII^e siècle, traduite et présentée par Jean Renaud (Aubier, 1990).

Catherine Bédarida

Les grands axes de l'action du ministère de la culture en faveur du spectacle vivant

CATHERINE TRAUTMANN, ministre de la culture et de la communication, devait présenter sa politique en faveur du spectacle vivant, le 12 janvier, en fin de matinée. Les grands axes de l'action du ministère s'appuieront désormais sur une direction unique de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMTS).

● **Charte des missions de service public.** Le partenariat avec les collectivités territoriales s'appuiera sur une charte des missions de service public qui exprime l'engagement de l'Etat en faveur de la création et du développement du spectacle vivant. Une charte de l'enseignement artistique spécialisée sera également mise en œuvre et des contrats de plan Etat-régions élaborés.

● **Ateliers d'écriture.** Le développement du soutien aux écritures théâtrales et musicales vise à garantir le pluralisme des expressions, réinscrire les œuvres contemporaines au cœur de la programmation des institutions (...), veiller à ce que les œuvres commandées soient représentées et rediffusées, prendre en compte l'écriture

contemporaine dans l'initiation aux langages artistiques et la pratique des amateurs. » Cette action passera par des contrats d'objectifs et la mise en place d'une évaluation annuelle. Des comités de lecture seront créés dans les théâtres nationaux qui en sont dépourvus (Odéon, Chaillot, Strasbourg), des lieux pilotes seront « identifiés » en régions. Dans le domaine de la musique, l'Etat va donner des contrats d'objectifs aux orchestres et aux opéras de régions et développer les échanges entre compositeurs et élèves des établissements spécialisés. Pour la danse, une politique de commande de musique de scène sera initiée et un dispositif de soutien spécifique à l'écriture chorégraphique préparé. Les arts de la rue seront intégrés formellement dans les compétences de la commission d'aide à la création d'œuvres contemporaines. Un fonds interministériel et une commission pour les commandes de spectacles urbains devraient être mis en place. Dotations 1998 : 44 millions de francs ; 50 millions de francs (7,5 millions d'euros), en 1999.

● **Théâtres nationaux.** La Comédie-Française, les Théâtres de Chaillot, de la Colline, de Strasbourg et de l'Odéon devront prendre « leur pleine part à la politique d'ouverture du spectacle vivant ». Un décret créant des conseils d'administration dans les théâtres nationaux qui en sont dépourvus (tous sauf la Comédie-Française) sera prochainement publié. Il entraînera le respect de contrats d'objectifs et définira les missions et les moyens. Dotations 1998 : 345,6 millions de francs ; 350,1 millions (53 millions d'euros), en 1999.

● **Théâtres populaires.** La Comédie-Française, les Théâtres de Chaillot, de la Colline, de Strasbourg et de l'Odéon devront prendre « leur pleine part à la politique d'ouverture du spectacle vivant ». Un décret créant des conseils d'administration dans les théâtres nationaux qui en sont dépourvus (tous sauf la Comédie-Française) sera prochainement publié. Il entraînera le respect de contrats d'objectifs et définira les missions et les moyens. Dotations 1998 : 345,6 millions de francs ; 350,1 millions (53 millions d'euros), en 1999.

● **Orchestres symphoniques.** Le ministère souhaite « poursuivre le travail de définition des missions des orchestres en région sur la base de conventions d'objectifs et accroître son aide au fur et à mesure de la mise en œuvre de ses contrats ». Un chantier global sur les questions économiques et juridiques sur le statut des orchestres, sur le cumul des fonctions de musicien et de professeur, sur les conventions collectives devra être résolu, au cours de l'année 1999. Dotations 1998 : 212 millions de francs ; 218 millions (32,7 millions d'euros), en 1999.

● **Musiques actuelles.** Mission à été « donnée d'étudier les synergies et coordinations souhaitables entre les interventions de soutien à la création et à la diffusion de l'Etat, des collectivités locales, du

fonds de soutien aux variétés, du fonds pour la création musicale et des sociétés civiles de perception de droits. Cette étude abordera la question de l'opportunité de la mise en place d'un centre national de la musique équivalent au Centre national du livre. » Le prix du disque, l'avènement du numérique et ses développements potentiels, l'élargissement de la taxe parafiscale s'appliquant au spectacle seront étudiés avec le souci d'établir des « règles claires pour le théâtre et les variétés ». Le ministère clarifiera le « stat

Soixante chefs-d'œuvre de Virxilio Vieitez

A soixante-huit ans, sans prévenir, surgit un grand artiste galicien révélé par la Galerie pour la photographie

VIRXILIO VIEITEZ. Galerie pour la photographie, 2, rue Jules-Cousin, Paris 4^e. M^e Sully-Morland. Tél. : 01-53-01-85-85. Du mercredi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 février.

On se dit : une aventure de ce genre, il ne s'en produit qu'exceptionnellement. Même, on croirait qu'avec les progrès de la communication, la circulation des hommes et des idées (air connu), de telles histoires étaient devenues simplement impossibles. Quelle histoire ? Une absolue révélation.

Un homme parfaitement inconnu qui surgit à soixante-huit ans, auteur d'une œuvre dont on hésite à suggérer la qualité tant les comparaisons paraîtront extravagantes.

Avançons donc, néanmoins, que l'œuvre du photographe galicien Virxilio Vieitez pourrait être d'une ampleur nullement inférieure à celle de Walker Evans – par exemple. Ou August Sander.

Les éléments biographiques tiennent en presque rien. Vieitez est né en 1930 à Soutelo de Montes, village de Galice. Il est maçon, mécanicien des remontées d'une station pyrénéenne, et, pour finir, employé chez un photographe catalan. Il photographie la Costa Brava, ses touristes, ses paysages. Il contribue à la production d'images pornographiques pour l'Espagne et la France. Il apprend le métier, autrement dit.

En 1955, il revient en Galice, où il devient le photographe de la région. Il a une Vespa, puis une Seat 1500, symbole de sa réussite. Il travaille tous les jours sauf le mardi, parce que, en Galice du moins, on ne se marie pas le mardi. Or les mariages sont l'un des sujets de Vieitez, avec les communions, les fêtes de famille et les enterrements. La vie très ordinaire, en somme. On lui demande aussi des photos d'identité et des portraits, des quantités de portraits

Il n'a qu'une bizarrerie, que les clients pardonnent : il déteste travailler dans un studio, qui ne serait au reste qu'un coin d'échoppe tendu d'un drap blanc ou d'un tissu fleuri, selon les occasions. « Toujours la même répétition des mêmes poses sur le même fond stupide », dit-il. Donc, il fait poser les gens dehors. C'est-à-dire dans la rue, la cour de la ferme, contre un mur ou le flanc d'une grosse américaine, voiture d'émigrant enrichi. Parfois, il prend des décisions singulières et choisit un carré de choux montés en graine, des chaumes, un bas-côté broussailleux, le cimetièvre. Les clients le laissent faire. D'ailleurs, ils trouvent ses photos plutôt bonnes.

Aujourd'hui, on les trouverait plutôt admirables. Premier point : elles révèlent la vie d'une province

espagnole, des années 50 aux années 70, durant le franquisme. Vieitez photographie le franquisme, en un sens : un air de soumission qui peut glisser au fatalisme et à l'accablement, une pauvreté déguisée tant que bien mal, le rêve de la prospérité américaine, les fastes enrubannés du clergé, l'immobilité des corps et la gravité des faces.

ON NE SOURIT PAS

On ne sourit pas, dans ces images : il faut paraître digne et ressembler à son rêve : devenir starlette, pilote, riche. Evans décidément, ou Dorothea Lange, ou les séries de Sander consacrées aux humbles de l'Allemagne de Weimar – les balayeurs, les mécanos, les femmes de ménage. Les enfants eux-mêmes sont pris dans cet ordre social, costumés en adultes pour la communion et la photo. On peut penser qu'ils ne jouent jamais, surveillés par les mères et les tantes en noir, en noir du haut en bas.

Deuxième point, qui ne se sépare évidemment pas du précédent : cette exploration s'accompagne grâce au calcul de la lumière, au rapport des figures et des lieux, à la composition et au cadrage. La maîtrise de Vieitez est effarante. Chacune de ses photos supporte une analyse minutieuse, plusieurs minutes pour comprendre les détachements de plan, les contrastes retenus, l'art de poser le modèle au centre sans se répéter pour autant, l'intelligence miraculeuse des attitudes et des accessoires. Dernier élément : Vieitez a été révélé à l'automne 1998 à la Fotobiennale de Vigo, grâce aux efforts de sa fille et à la curiosité des organisateurs de la biennale. Christian Caujolle, directeur artistique de l'agence Vu, a été stupéfait. Il a organisé aussitôt l'exposition de Paris, une soixantaine de tirages accrochés dans les sous-sols de l'agence. On en sort commotionné.

Philippe Dagen

Rendra-t-on enfin à Mendelssohn la paternité de ce poème symphonique que développera l'imaginaire lisztien ? Sa Symphonie écossaise, nourrie d'un voyage dans les Highlands de textes épiques (Walter Scott) et poétiques (Macpherson), plonge dans un univers romantique puissant et visionnaire. Œuvre majeure à laquelle l'expressivité passionnée, le pouvoir sismique de Chung donnent tout son poids. On ne sait que louer davantage, de l'orchestre infléchi de couleurs brahmsiennes, des cordes aux rotundités de chats en fourrure, ou de Chung et de cette manière qu'il a de garder la ligne sur un fil et de la travailler au corps sans la rompre, parfois titanique, parfois à la limite du cri. Comment ne pas parler de la nostalgie et lumineuse introduction ? de l'accordéon clarinette chantant le thème fameux de cornemuse du second mouvement ? Puis de la noble retenue de l'adagio, comme de l'élan irrésistible de vigueur d'un finale claquant comme un coup de fouet ? La salle ne s'y trompe pas, qui fera au maître coréen et à son orchestre un accueil triomphal.

Marie-Aude Roux

L'EXQUISE SENSUALITÉ, UN RIEN DÉVOYÉE

Si le deuxième mouvement semble un peu étriqué sur le plan solistique – Richard Leister pourrait jouer plus large et la finesse de Capuçon prendre plus de liberté –, l'orchestre est remarquable, osant, au sein du trio concertant, des entrées de cors d'un fondant inouï. Véritable mise en scène, la finale, beaucoup plus débridé, est d'une grande variété de tons : exposition des solistes à mi-voix avant l'explosion du tutti, Chung déclenchant cette fois toutes les exubérances – ah, l'exquise sensualité, un rien dévoyé dans ce déhanché de l'orchestre sur un rythme de polonaise !

Rendra-t-on enfin à Mendelssohn la paternité de ce poème symphonique que développera l'imaginaire lisztien ? Sa Symphonie écossaise, nourrie d'un voyage dans les Highlands de textes épiques (Walter Scott) et poétiques (Macpherson), plonge dans un univers romantique puissant et visionnaire. Œuvre majeure à laquelle l'expressivité passionnée, le pouvoir sismique de Chung donnent tout son poids. On ne sait que louer davantage, de l'orchestre infléchi de couleurs brahmsiennes, des cordes aux rotundités de chats en fourrure, ou de Chung et de cette manière qu'il a de garder la ligne sur un fil et de la travailler au corps sans la rompre, parfois titanique, parfois à la limite du cri. Comment ne pas parler de la nostalgie et lumineuse introduction ? de l'accordéon clarinette chantant le thème fameux de cornemuse du second mouvement ? Puis de la noble retenue de l'adagio, comme de l'élan irrésistible de vigueur d'un finale claquant comme un coup de fouet ? La salle ne s'y trompe pas, qui fera au maître coréen et à son orchestre un accueil triomphal.

Marie-Aude Roux

Les extravagances surréalistes des hommes-marionnettes du Turak

tant entre voleurs de gallinacés et comptines populaires. Avec la canard de *Carabiniers* (Godard) peints par Chaissac, les héros de *Nid de galets* nous entretiennent d'un problème vital : la reproduction (la multiplication) des sacs à main en temps de guerre. Le galet (réel et symbolique) y trouve sa place, dans sa stérilité absolue, résultat monstrueux d'une alchimie propre à anéantir la vie dans l'oeuf.

La scène se situe entre cave et grenier – entre chien et loup. Une atmosphère fulgurante, propre à faire péter régulièrement les plombs, dans laquelle les objets et les humains auraient germé, à la façon de pommes de terre oubliées. Silhouettes hâves de réfugiés, les personnages (mère, père, le grand fils, l'enfant et les deux oncles) paraissent se fondre dans le décor pour émerger aux canons d'un art

brut. Polis par les eaux de fleuves intranquilles, unis par l'absence de mots et de sentiments, ils semblent passés sous l'empire cauchemardesque des marionnettes qu'ils manipulent. A ce qu'une baignoire ou une théière à peine bricolée peuvent libérer d'anthropomorphisme, les humains laissent entrevoir rapidement ce qui les rend choses.

A l'extérieur, ça sirène, ça geint, ça pousse, ça fait des piqûres, ça bombarde. A l'intérieur, ça déploie des efforts surhumains pour ne pas entrer trop ouvertement en guerre. L'agressivité est compensée par un soin extrême à ne pas faire de mal. Pourtant, tout peut devenir arme. S'il n'y a rien à craindre d'une épée, même brandie, il convient de se méfier des instruments de musique. La dangerosité des cuivres n'est rien à côté d'un violon violent. L'art dit

militaire est ici déployé entre dérision et déraison. Chacun dissimule sous un uniforme dépareillé sa vraie nature, tout aussi uniforme : une robe de mariée. Le seul à sortir du rang est une sorte de *duce*, pater noster bonasse, tétanisé dans un salut débile au drapeau constitué d'un chapelet de petites cuillers.

Le Turak a un brillant sens de l'image, parfois à la Topor (les hommes-livres aveugles). Sans cesse court l'obsession du lien, du cordon (familial, théâtral), que les comédiens ne cessent de tricoter, d'enrouler et de dérouler, que ce soit un tapis rouge qui pourraient les hisser en majesté, ou ce merveilleux fil à sécher le linge, sorti d'une femme-tablier, sur lequel viendra se glisser l'homme, le temps d'une joute amoureuse.

Jean-Louis Perrier



Vieitez refuse de photographier en studio.

NID DE GALETS, de Michel Laubu. Mise en scène de l'auteur. Avec Laurent Bastide, Odile Bertotto, Carlo Bondi, Carole Gentil, Claire Perrot, Christophe Roche. THÉÂTRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE, 21, boulevard Jourdan, Paris 14^e. Tél. : 01-43-13-50-50. RER : Cité-Universitaire. 55 F à 110 F (8,25 à 16,5 euros). Durée : 1 h 20. Lundi, mardi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; jeudi, à 19 h 30 ; dimanche, à 17 h 30. Jusqu'au 9 février.

A l'antique question : qui est pionnier, de la poule ou de l'œuf ? Michel Laubu et les comédiens du Turak, jeune troupe lyonnaise, ont une réponse unanime : le sac à main. Leur humour emprunte le cours des jeux surréalistes, via les chemins de terre d'un imaginaire paysan hési-

tant entre voleurs de gallinacés et comptines populaires. Avec la canard de *Carabiniers* (Godard) peints par Chaissac, les héros de *Nid de galets* nous entretiennent d'un problème vital : la reproduction (la multiplication) des sacs à main en temps de guerre. Le galet (réel et symbolique) y trouve sa place, dans sa stérilité absolue, résultat monstrueux d'une alchimie propre à anéantir la vie dans l'oeuf.

La scène se situe entre cave et grenier – entre chien et loup. Une atmosphère fulgurante, propre à faire péter régulièrement les plombs, dans laquelle les objets et les humains auraient germé, à la façon de pommes de terre oubliées. Silhouettes hâves de réfugiés, les personnages (mère, père, le grand fils, l'enfant et les deux oncles) paraissent se fondre dans le décor pour émerger aux canons d'un art

brut. Polis par les eaux de fleuves intranquilles, unis par l'absence de mots et de sentiments, ils semblent passés sous l'empire cauchemardesque des marionnettes qu'ils manipulent. A ce qu'une baignoire ou une théière à peine bricolée peuvent libérer d'anthropomorphisme, les humains laissent entrevoir rapidement ce qui les rend choses.

A l'extérieur, ça sirène, ça geint, ça pousse, ça fait des piqûres, ça bombarde. A l'intérieur, ça déploie des efforts surhumains pour ne pas entrer trop ouvertement en guerre. L'agressivité est compensée par un soin extrême à ne pas faire de mal. Pourtant, tout peut devenir arme. S'il n'y a rien à craindre d'une épée, même brandie, il convient de se méfier des instruments de musique. La dangerosité des cuivres n'est rien à côté d'un violon violent. L'art dit

militaire est ici déployé entre dérision et déraison. Chacun dissimule sous un uniforme dépareillé sa vraie nature, tout aussi uniforme : une robe de mariée. Le seul à sortir du rang est une sorte de *duce*, pater noster bonasse, tétanisé dans un salut débile au drapeau constitué d'un chapelet de petites cuillers.

Le Turak a un brillant sens de l'image, parfois à la Topor (les hommes-livres aveugles). Sans cesse court l'obsession du lien, du cordon (familial, théâtral), que les comédiens ne cessent de tricoter, d'enrouler et de dérouler, que ce soit un tapis rouge qui pourraient les hisser en majesté, ou ce merveilleux fil à sécher le linge, sorti d'une femme-tablier, sur lequel viendra se glisser l'homme, le temps d'une joute amoureuse.

Jean-Louis Perrier

SORTIR

PARIS

Les Chantiers du Théâtre ouvert

Dès travaux d'auteurs portés par des pratiques d'acteurs, et inversement. C'est le programme de la saison du Théâtre ouvert, entièrement consacrée aux auteurs. Chaque « fin de chantier » aboutit à la mise en espace d'une pièce. Le chantier n° 9 présente *Fiction d'hiver*, de Noëlle Renaude, mise en espace par Robert Cantarella et Noëlle Renaude, avec Jean-Claude Durand, André Marcon, Aladin Reibel et Emilien Tessier.

Théâtre ouvert-jardin d'hiver, 4 bis,

cité Véron, Paris 18^e. M^e Blanche. Du

12 au 15 janvier, à 20 h 30 ; intégrale

le 16, à 16 heures. Tél. :

01-42-62-59-49. 50 F.

Don Juan

Installé dans une ferme à Hérisson

(Allier) depuis 1990, le Footsbarn,

troupe originaire des Cornouailles,

a créé en 1996 son premier

spectacle en français, *Ne touchez*

pas à Molière. Elle s'empare cette fois du *Don Juan* de Molière pour lui insuffler sa propre vie et mêler aux farces molièresques un humour bien britannique.

Théâtre de l'Athénée, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9^e.

M^e Opéra.

Du

12 au 16

janvier, à 20 h 30 ; dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-53-05-19-19. De 40 F à 160 F.

Compagnie Christine Bastin

Sur une musique d'Arvo Pärt, Christine Bastin présente *Beloved* (créée à l'Opéra de Massy en janvier 1998), une pièce articulée autour de quatre duos qui se proposent, « au bord du précipice », d'explorer la bénédiction. Christine Bastin ne sait de toute façon danser qu'habituée par la passion, lancinante et lumineuse.

Théâtre des Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris 18^e. M^e Abbesses. Du 12 au 16 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

(Publicité)

La Fuite en Egypte

Texte et mise en scène Bruno Bayen
15 janvier - 14 février

Théâtre de Gennevilliers
Centre Dramatique National
Location 01 41 32 26 26

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

D'une vie à l'autre de Richard Lagravenese (Etats-Unis, 1 h 40).

Ennemi d'Etat

de Tony Scott (Etats-Unis, 2 h 13).

L'Escorte

de Denis Langlois (Québec, 1 h 30).

Le Grand Galop

de Krzysztof Zanussi (Pologne, 1 h 45).

High Art

de Lisa Cholodenko (Etats-Unis, 1 h 35).

J'aimerais pas crever un dimanche

de Didier Le Pécheur (France, 1 h 32).

Les Joueurs

de John Dahl (Etats-Unis, 2 h).

Lila Lili

de Marie Vermillard (France, 1

EN VUE

■ Lundi 11 janvier, la police allemande a arrêté dans sa course un garçon de six ans, chaudement vêtu, pédalant sur l'autoroute en direction d'Altenberg à bord de sa petite voiture tous feux éteints, parti dans la nuit de Münster « à la recherche des étoiles ».

■ Les aficionados, ne trouvant pas de mots assez durs, comparent à **Franco**, qui jadis interdit les arènes aux moins de quatorze ans, **Javier Urra**, chargé de la protection de l'enfance au parlement régional de Madrid, qui veut à son tour priver les petits Espagnols du spectacle sanglant des corridas.

■ « Nous nous retrouverons entre nous et nous fêterons la réussite du spectacle avec un repas à base d'agneaux. » Depuis, les enfants de Castello Brianza, en Italie, supplient les acteurs bénévoles de la crèche vivante, l'une des plus prisées de la région, de ne pas manger les deux brebis de la troupe.

■ La firme Disney vient de retirer de la vente trois millions et demi de cassettes de *Bernard et Bianca*, souillées par l'image furtive d'une paire de seins, mais les enfants peuvent encore apercevoir le mot « sexe » sur une image du *Roi Lion* et, dans un *Bugs Bunny* de la Warner Bros, le phallus du lapin à la place de sa carotte.

■ La police irlandaise continue d'enregistrer plusieurs plaintes par semaine contre des prêtres catholiques pédophiles d'une école de Dublin. A l'ouverture de l'enquête, en 1998, leur ordre, les Christian Brothers, qui, après s'être excusé publiquement, avait ouvert une ligne téléphonique gratuite à l'intention des plaignants, avait déjà reçu plus de 3 000 appels du monde entier.

■ L'Ukraine a été, lundi 11 janvier, la première des anciennes Républiques soviétiques à coter l'euro sur son marché des changes interbancaires.

■ Un million d'euros pour un « rendez-vous d'affaires » avec un haut responsable d'Etat, 1 500 euros pour un diplôme universitaire, 1 000 pour un faux certificat médical, 50 pour une « bonne place » dans un cimetière : le quotidien Facti vient de publier le barème des pots-de-vin en Ukraine, l'un des pays les plus corrompus du monde.

■ En 1941, les troupes italiennes occupent la Grèce. Le soldat **Luigi Suracco** rencontre à Patras **Angélique Stratigou**. Après la guerre, il lui écrit des lettres d'amour qu'elle n'a jamais reçues (une tante veillait pour ne pas rester seule). Il la fonde alors une famille en Italie, devient père. Cinquante années passent, sa femme meurt. Luigi, 86 ans, part à la recherche d'Angélique, restée célibataire. Il la retrouve à Patras, où elle vit encore. Elle ne l'a pas oublié. Ils devaient se marier à la fin du mois. Elle est morte dimanche.

Christian Colombani

Abonnez-vous au Monde
Jusqu'à
360 F
d'économie
soit
7 semaines
de lecture
GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET
DEVENEZ LECTEUR
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

* Pour tout abonnement d'une durée de 1 an.

Les confidences de Mme D'Alema

L'épouse du président du conseil italien ouvre son cœur à la presse féminine.
Le portrait qu'elle dresse de son mari est tout sauf angélique



■ **PEINE** nommé président du conseil, Massimo D'Alema avait pris une décision : retirer toutes les plaintes qu'il avait déposées contre différents journaux afin de repartir d'un nouveau pied. Et de fait, celui qui n'a jamais caché son irritation, voire son mépris, à l'encontre des journalistes s'est acheté une nouvelle conduite faite de rencontres régulières et d'échanges en douceur avec les médias. Massimo D'Alema ne se prive pas de critiquer les excès mais a compris que la presse pouvait être un atout et un moyen essentiel pour diffuser son message.

Sa femme aussi apparemment. Sur un mode tout à fait différent.

DANS LA PRESSE

LES ECHOS

Favilla

■ Les violences civiles ont toujours existé à la marge de nos sociétés et chacun s'en était plus ou moins accommodé comme le tribut qu'il fallait payer pour vivre dans la prospérité. Il y a presque dix ans, on parlait d'insertion par l'économique. Les explosions de violence collective auxquelles on assiste ces jours-ci, le recours aux armes et l'abaissement de l'âge des délinquants montrent qu'on a changé de registre ; il ne s'agit plus seulement de « remettre au travail » des individus en difficulté. L'organisation des « coups » semble montrer l'existence de modèles tactiques à l'encontre des forces de l'ordre. Quand on fait de l'école un champ de bataille et qu'on s'en prend aux ser-

Au cours de la même semaine, Linda Giuva, quarante-cinq ans, a choisi de confier ses impressions à deux magazines à grand tirage. Dans *Gente*, la première dame d'Italie ouvre les portes de son appartement et de son cœur. La décision a été maturement réfléchie avec Massimo, épousé il y a douze ans, car ce dernier a « toujours protégé jalousement sa sphère privée bien que celle-ci ait tendance à se transformer, jour après jour, en un rocher de plus en plus petit et de moins en moins défendable ».

Gente nous montre ainsi Linda Giuva dans sa salle de bains, son salon, sa cuisine avec ses deux en-

vices de secours, il devient évident que les repères ont disparu et que ce sont nos valeurs qui sont remises en cause.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Au prétexte de ne pas perturber un calendrier européen chargé, les eurodéputés vont sans doute renoncer à provoquer la chute de la Commission de Bruxelles. Pourtant, en ne censurant pas la Commission, comme elle le mériterait, le pusillanime Parlement de Strasbourg s'apprête à commettre une triple erreur. Il va manquer une belle occasion de signifier son existence aux citoyens de la Communauté pour lesquels il n'est, au mieux, qu'un « machin » sans pouvoir ni utilité, au pire, un confortable placard pour les recalés de la politique dans leurs pays respectifs.

Il va renoncer à démontrer que cette Europe, traditionnellement qualifiée de technocratique, n'est pas dénuée d'instruments de contrôle démocratique pourvu que ceux qui ont été à cet effet mandatés par les électeurs osent s'en servir ! Il va gâcher une excellente opportunité de provoquer et de hâter une nécessaire réforme de l'exécutif européen et de donner à la Commission un visage plus politique et plus dynamique à l'heure où l'Europe vient de se donner une monnaie unique.

FRANCE-INTER

Dominique Bromberger

■ Jeudi seront présentées au vote des députés du Parlement européen deux motions de censure contre la Commission de Bruxelles. A l'origine de cette affaire, le refus d'une majorité de l'Assemblée de

cuisine. Non seulement il prépare toujours le petit déjeuner mais il se fait un devoir de cuisiner, surtout quand des amis sont invités à dîner. « Comme un cuisinier qui se respecte », il fait lui-même le marché. « Quelquefois, je dois le faire et lorsque je me trompe dans les achats, il se met en colère et devient insupportable. »

Dans *Donna moderna*, « Linda, le côté doux de D'Alema » comme est titré l'entretien, parle même de son « hysterie ». « Il sort de ses gonds s'il n'a pas à sa disposition tous les bons ingrédients, les casseroles adaptées, le temps nécessaire, comme les grands chefs. » Lors de leur pre-

Strasbourg d'enterrer l'exécution du budget 1996. La Cour des comptes y avait découvert trop d'irrégularités pour que cela puisse être avalé sans réaction. Six des membres de la Commission sont d'une façon ou d'une autre mis en cause, mais plus particulièrement l'Espagnol Manuel Marin et la Française Edith Cresson. L'office humanitaire pour le premier, le programme Leonardo Da Vinci pour la seconde ont été gérés en dépit du bon sens, si l'on est charitable, de façon frauduleuse, selon certains députés européens. De surcroît, il est beaucoup reproché à l'ancien premier ministre socialiste d'avoir recruté pour des tâches qualifiées et souvent très bien payées des relations personnelles aux compétences qui n'apparaissent pas évidentes à tout le monde.

mière rencontre à Bari (Pouilles), où elle était étudiante et lui secrétaire régional du PCI (Parti communiste italien), elle fut frappée par son comportement « de personne froide, détachée, d'une seule pièce. Il me regardait avec une certaine défiance ». Linda poursuit : « Massimo ne se querelle jamais avec moi. C'est moi qui le cherche, sur le terrain que j'ai choisi, jouant à la fois le rôle de l'accusation, de la défense et du juge. Lui répond par des plaisanteries perfides... » Elle ajoute : « Son problème est que, lorsqu'il le veut, il peut être très antipathique. Mais lorsqu'il est entouré de personnes dont il sent l'amitié, il est affectueux, attentif et par-dessus tout sincère. C'est pour cela qu'il suscite de fortes passions. Certains l'aiment beaucoup et d'autres le détestent du plus profond de leur cœur. »

IDÉAL PARTAGÉ

Linda Giuva parle des émotions de son mari, par exemple lors de la victoire de la coalition de L'Olivier, le 21 avril 1996, ou lors de celles de l'AS Roma, son club fétiche, dont il suit les péripéties. Une émotion qui transparaît facilement comme lors de la visite au pape Jean Paul II, vendredi 8 janvier. Mais n'est-ce pas trop difficile de vivre avec un tel homme ? « Une vie comme la nôtre est supportable dans deux cas : si on a une forte aspiration d'avancement social et économique. Ou si on partage un idéal. C'est la seconde raison qui nous unit et rend forte notre relation. »

Michel Bôle-Richard

SUR LA TOILE

RECRUTEMENT

■ Le diocèse catholique de la ville de Providence (Rhode Island) a lancé une campagne de recrutement de prêtres auprès des adolescents américains. Il fait passer une série de spots publicitaires sur la chaîne de télévision musicale MTV et a ouvert un site Internet. – (AP) www.catholicpriest.com

CENSURE

■ Le gouvernement du Guyana a décidé de supprimer les logiciels de filtrage du contenu d'Internet que les fournisseurs d'accès du pays étaient jusqu'à présent contraints d'installer sur leurs serveurs pour empêcher les internautes d'accéder à des sites consacrés au sexe, au racisme et à la fabrication d'explosifs. Pour expliquer ce changement de politique, le ministre de l'information a déclaré que « la levée des restrictions apparaît comme la voie de l'avenir ». – (AP)

MARIAGE

A partir du 14 janvier, les Galeries Lafayette offrent aux futurs époux qui déposeront leur liste de mariage un cadeau inédit : l'affichage de leur photo de mariage sur Internet.

www.galeriestafayette.com

www.kitusai.com

Un collectif virtuel d'artistes regroupés autour d'un groupe de musiciens pyrénéens



membres du groupe virtuel, cette grande bâtisse est rapidement devenue un lieu de rendez-vous bien réel. Les artistes qui s'expriment sur le site font régulièrement le voyage jusque dans les Pyrénées pour s'y retrouver.

En outre, chaque week-end, la

bergerie se transforme en studio de répétition et d'enregistrement pour le groupe de world music Kitusai, dont Thierry fait partie : « C'est devenu un lieu très high-tech, équipé de matériel permettant de répéter et d'enregistrer nos morceaux, puis de les diffuser directement sur Internet.

Tous nos instruments de musique sont reliés à notre ordinateur serveur. Si-tôt mixées, les chansons sont numérisées et encodées au format MP3. Puis nous les envoyons sur le site américain « mp3.com » (Le Monde du 15 septembre), qui propose la vente en ligne de notre album et autorise l'écoute gratuite de quelques uns de nos titres. Où qu'ils soient, nos fans peuvent profiter dans l'heure qui suit de nos nouvelles créations musicales et nous communiquer leurs réactions par courrier électronique. C'est très excitant. »

« Live in the sheepfold », le premier CD de Kitusai est déjà un succès : depuis sa mise en ligne au mois de décembre, il ne quitte plus la liste des dix meilleures ventes de mp3.com. Thierry et ses amis gardent malgré tout les pieds sur terre : « Pour le moment, notre but n'est pas de gagner de l'argent, mais de nous exprimer librement et de nous faire connaître, du haut de notre montagne, au reste du monde. »

Xavier de Moulin

Le dialogue impossible

par Alain Rollat

RÉSUMONS

la situation. D'un côté, il y a la police. De l'autre, il y a les jeunes. Entre les deux, il y a Paul Amar. La police n'arrive plus à faire la police. Les jeunes n'arrivent plus à rien. Paul Amar non plus. Les parents pas davantage. Encore moins l'Etat. La faute à qui ? A tout le monde. C'est-à-dire à personne. Et aussi aux médias.

Car le problème est « ailleurs ». Il est toujours « ailleurs ». Où ça ? Un peu partout. Et nulle part. Dans le chômage. Dans l'ascenseur. Dans la cage d'escalier. Dans le chacun pour soi. Dans les repères perdus. Ah ! ces chers repères perdus !... Alibi de l'impuissance. Camouflage des lâchetés. Perdus par qui, au fait ? Par la police ! Elle ne sait plus à quel Etat se vouer. Par les parents ! Ils ne savent plus qui sont leurs enfants. Par l'école ! Elle ne sait plus à quoi elle sert.

Pas perdus, pourtant, pour tout

le monde. Derrière le gros des

jeunes, il y a le détail « des gangs, des fratries mafieuses ». Paroles de policiers. Silence des parents. Protestation des ados. Car, chez les policiers, il y a aussi « des brebis galeuses ». Et même, selon Mustapha, « la haine des jeunes ». Exaspération des policiers. Accablement des élus. « On marche sur la tête. » Que fait donc Paul Amar ? Il fait sa police, « D'un monde à l'autre », sur France 2. Sans passerelle.

Donc, nécessité d'un escalier. De l'esprit d'escalier. SOS Kafka ! Si la police n'arrive plus à faire la police, qui la fera ? Si les jeunes n'arrivent plus à rien, qu'arrivera-t-il ? Si les parents sont au bout du rouleau, où est l'issue ? Ailleurs ! Désespérément ailleurs. Peut-être au bout de la peur. La peur des policiers devenus flingueurs parce qu'ils ont peur. La peur des parents devenus lâches parce que leurs gosses n'ont plus peur de rien. La désespoir

d'enfants qui se croient libres

parce qu'ils construisent un néant pour en fuir un autre.

Mais c'est où, le bout de la peur ? Paul Amar tourne en rond. La police aussi. Les jeunes la poursuivent. Les parents se terrent. Les sociologues ont réponse à tout. Mais quelle est la différence entre le tout et le rien quand il n'y a plus de repères ? Kacem en rajoute : « Trois quarts des policiers, assène-t-il, sont membres du Front national. » Il précise : « Je ne généralise pas... » SOS Racisme ! Mustapha accuse les flics d'avoir « la gâchette facile ». Un gardien de la paix lui raconte comment il a fui la banlieue parisienne quand les représailles exercées contre lui par les jeunes de son quartier ont terrorisé sa femme et ses gosses. Mustapha lui répond de « changer de métier ». Accablement partagé. Ce soir, soudain, j'aime la police. Je déménage...

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year. « Le Monde » 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 08. Postage paid at New York, N.Y., and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain NY 12919-1518. Abonnements souscrits aux USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2963 USA - Tel.: 800-428-30-03

Offre valable jusqu'au 31/12/99

Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,39 F TTC/min)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

FILMS DE LA SOIRÉE

- 18.30 **Zazie dans le métro** ■■ Louis Malle (France, 1960, 90 min). **TV 5**
18.45 Mon grand ■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 105 min). **Ciné Classics**
18.50 Ladybird ■■ Ken Loach (Grande-Bretagne, 1994, v.o., 100 min). **Ciné Cinémas**
18.50 Drugstore Cowboy ■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1989, 100 min). **Cinéstar 2**
- 20.30 **La Valse des pantins** ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1983, 100 min). **Cinéstar 1**
20.55 Fort Saganne ■■ Alain Corneau (France, 1984, 180 min). **France 2**
22.00 Strange Days ■■ Kathryn Bigelow (Etats-Unis, 1995, v.o., 140 min). **Ciné Cinémas**
22.20 Dernière sortie pour Brooklyn ■■ Uli Edel (Etats-Unis - Allemagne, 1988, v.o., 100 min). **Cinéstar 1**
- 23.30 **Casablanca** ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., 100 min). **Ciné Classics**
23.50 Mrs Dalloway ■■ Marleen Gorris (Etats-Unis, 1997, v.o., 94 min). **Canal +**
0.20 Brooklyn Boogie ■■ Wayne Wang et Paul Auster (EU, 1995, 85 min). **Ciné Cinémas**
0.35 Brazil ■■ Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1984, 145 min). **Cinéstar 2**

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.30 **Nulle part ailleurs.** **Canal +**
19.10 Le Rendez-vous. **LCI**
20.00 20h Paris Première. Daniel Toscan du Plantier. **Paris Première**
20.50 De quel droit ? Votre vie privée vous appartient-elle ? Invités : Marie-Thérèse Feydeau, Isabelle Jaulin, Jacques Colin. **M 6**
21.00 ► Hors série. Graine de violence. **France 3**
21.00 Le Gai Savoir. Dans un an l'an 2000. Invités : Jacques Calvet, Alain Duhamel, Philippe Delerm, Jean Delumeau, Jacques Duquesne, Guy Konopnicki. **Paris Première**
21.05 Temps présent. Des vies pour une mort ? Tessin-Italie : les liaisons dangereuses. **TV 5**
23.10 Comment ça va ? Faim de vie. Leucémie : images d'un combat. **France 3**
0.35 Strip-tease. Où qu'elle est ma tante ? Les Blessures de l'amour. Les nourritures terrestres. **France 3**
1.30 Saga-Cités. Les fils du vent : un cirque au cœur de la ville. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 18.30 **Habitants du cap Canaveral.** **La Cinquième**
19.00 Le Musée d'Orsay. D'Ingres à Monet, l'art du Second Empire. **Odyssée**
19.10 La Grande Pêche des Imraguen. **Planète**
19.55 Caviar, perles de la mer Caspienne. **Odyssée**
20.00 Mopioipo, le souffle de l'Angola. **Muzik**
20.05 Tribus indiennes. [3/20]. **Planète**

- 20.15 Reportage.** L'île des enfants perdus. **Arte**
20.20 Chine-Taiwan, la traversée de l'espoir. **Odyssée**
20.35 Les Maîtres du temps. **Planète**
20.45 ► La Vie en face. Algérie, la vie quand même. **Arte**
21.25 Un médecin traditionnel en Chine rurale. **Histoire**
21.25 Expédition à Svalbard. Au pays des ours polaires. **Planète**
21.45 Corpus Christi. [11/12]. Le disciple bien-aimé. **Odyssée**
21.55 A ma zone. **Histoire**
22.40 La Grande Famine. [3/3]. L'héritage et les reproches. **Planète**
22.50 On the Road Again. Istanbul. **Odyssée**
23.00 La Route des millions d'années. **Histoire**
23.05 ► Galera. **Arte**
23.15 Les Dugongs, des sirènes en voie d'extinction. **Odyssée**
23.30 L'Épopée des fusées. Et les Chinois inventeront la poudre. **Planète**
23.30 Le Procès K, Omar Raddad. **TSR**

- 20.00 Hockey sur glace.** Ligue élite. **AB Sport**
20.30 Boxe. Poids légers. Michael Ayers (GB) - Jean Gomis (Fr.). A Londres. **Eurosport**

MUSIQUE

- 19.30 Chopin. Avec Pavlin Nechev, piano ; Sumiko Hayashi, piano ; Tatiana Smelova, piano ; Cédric Tiberghien, piano. **Mezzo**

- 21.00 **Europa Concert** 1995. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Zubin Mehta. **Muzik**
22.30 La Sérénade opus 44, de Dvorak. **Muzik**
22.45 Myung-Whun Chung dirige Fauré et Ravel. Avec l'Orchestre symphonique de la Radio de Bruxelles. **Mezzo**
23.45 Requiem de Fauré. Par l'English Chamber Orchestra et le Winchester Cathedral Choir, dir. Martin Neary. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

- 20.40 **Vanishing Son.** John Nicolélla [4/4]. **13ème Rue**
21.15 Les Pédiatres. Hartmut Griesmayr [2/4]. **RTBF 1**
21.35 ► Little Criminals. Stephen Surjick. **Arte**
22.45 Phase terminale. Larry Shaw. **M 6**
0.50 Cité des Alouettes. Luc Béraud. **Arte**

SÉRIES

- 20.30 **L'Instit.** L'Ange du corbeau. **Festival**
20.55 La Vie à cinq. La veille du grand jour. **Téva**
21.45 Ally McBeal. Once in a Lifetime. Forbidden Fruits (v.o.). **Téva**
22.10 Twin Peaks. Ep. 2 (v.o.). **Série Club**
22.45 High Secret City. La glace et le feu. **TF 1**
23.00 Star Trek, la nouvelle génération. 28 minutes pour vivre (v.o.). **Canal Jimmy**
23.35 Chicago Hope. Menteur, menteur. **TF 1**
23.50 Star Trek, Deep Space Nine. Derrière les lignes ennemis (v.o.). **Canal Jimmy**

MERCREDI 13 JANVIER

NOTRE CHOIX

● 20.55 France 2
La Balle au bond

Le rude combat d'une mère alcoolique

DANS LA BANLIEUE de Douai, une bande joyeuse de gamins jouent au foot. Parmi eux, Patrice (Antoine Cousin), un blond costaud d'une dizaine d'années, mène le jeu, c'est le buteur de l'équipe, une vraie graine de champion. Au milieu du match, une petite voisine, Aurélia, surgit et lui crie que ses sœurs ont besoin de lui. Patrice, abandonnant la partie et les copains mécontents, se précipite chez lui. On bascule alors dans le sordide. Deux petites filles, des jumelles d'un an, à peine, hurlent, assises dans des lits qu'on devine souillés tandis que Martine, la mère (Isabel Otero), affalée sur le divan, dort. Une bouteille de gin traîne sur la moquette.

Scène ordinaire de la vie de Patrice, depuis que son père (Jacques Penot), conducteur de bulldozer, a quitté la maison pour travailler sur un chantier à Calais. A dix ans, il doit veiller sur sa famille et gérer l'alcoolisme de sa mère jusqu'au jour où celle-ci manque de mettre le feu à la maison. Les voisins s'affolent, le juge est saisi et tout bascule : la mère est envoyée en cure de désintoxication, les petites filles en nounrice, Patrice en pension dans un collège sports-études tandis que le père repart sur son chantier par crainte du chômage.

Le film adapté du roman de Yvonne Bouhana, *L'Injustice du destin*, a été réalisé par Williams Crépin, qui en a curieusement tiré deux histoires parallèles. Un documentaire réaliste sur les ravages de l'alcoolisme et le parcours difficile d'une femme qui veut s'en sortir. De l'autre, une histoire farfelue de gamins qui veulent croire aux miracles, les vrais, ceux de Lourdes. On suit avec intérêt le cheminement intérieur de Martine, femme brisée et pudique qui a perdu tous ses repères, magnifiquement interprétée par Isabel Otero – le plan dans la cuisine où elle veut donner le change à son fils est superbe, de même que les scènes dans la maison de cure. Par contre, les mésaventures, entre deux parties de foot, des deux jeunes garçons, Patrice et son copain Bébert, sont assez convenues.

Armelle Cressard

MARDI 12 JANVIER

NOTRE CHOIX

● 18.50 Ciné Cinéma I
Ladybird

Un homme rencontré dans un bar veut aider une jeune femme à récupérer ses quatre enfants, nés de pères différents. Inspirée d'une histoire vraie, ce film de Ken Loach, mis en scène selon le point de vue de la jeune femme, Maggie (Crissy Rock), est noir, dur, bouleversant, et laisse entendre un cri de révolte. A son habitude, le cinéaste britannique a pris parti. – J. S.

● 20.50 M 6
De quel droit ?

Votre vie privée vous appartient-elle ? Tel est le thème du premier numéro de ce nouveau magazine de société sur le droit au quotidien, présenté par Laurent Delahousse, transfuge de LCI (où il présentait les journaux, après être passé par RTL et TF 1). « De quel droit ? » occupe l'antenne près de deux heures (110 minutes). Cinq reportages très fouillés et bien construits illustrent ce thème plutôt brûlant du droit à l'image et de la protection de la vie privée. Si les méthodes de certains détectives privés ne révèlent rien de bien surprenant, les sujets sur « les stars et les médias » et celui sur « la caricature » sont tout à fait passionnantes. La réaction du maire de Paris, Jean Tibéri, face à la marionnette de sa femme dans « Les Guignols », et celle de l'ancien président de France Télévision Jean-Pierre Elkabbach sont assez surprenantes. « Nous souhaitons soulever les problèmes à la mesure du journaliste et non pas du juriste », précise Laurent Delahousse, qui reçoit ce soir Marie-Thérèse Feydeau, vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris, Mme Isabelle Jaulin et Jacques Colin, rédacteur en chef de Voici. – D. P.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Inspecteur la bavure ■ Film, Claude Zidi.
22.45 High Secret City. La glace et le feu.
23.35 Chicago Hope. Menteur, menteur.
0.25 Le docteur mène l'enquête. [2/2].
1.15 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 18.45 Cap Dakar.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 et 0.05 L'Euro.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Fort Saganne ■ Film, Alain Corneau.
23.55 Bouche à oreille.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Paris-Dakar. Le bivouac.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.53 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouï de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal du Dakar.
21.00 ► Hors série. Graine de violence.
22.40 Météo, Soir 3.
23.10 Comment ça va ? Faim de vie. Leucémie : images d'un combat.
0.05 Magazine olympique.
0.35 Strip-tease.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Le Pouvoir de l'aigle ■ Film, Peter Flinth.
22.10 Surprises.
23.20 Créatures féroces ■ Film, F. Schepisi et R. Young (v.o.).
23.50 Mrs Dalloway ■ Film, Marleen Gorris (v.o.).
1.25 Mangamania. Macross Plus, l'intégrale.

RADIO

- 20.30 Agora. Monique Cottret (*Jansénisme et Lumière : pour un autre XVII^e siècle*).
21.00 Poésie studio. Benoît Conort, Philippe Tancelin, Charles Dobzynski.
22.10 Mauvais genres. Fantastique et épouvante.
23.00 Nuits magnétiques. [2/5].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 Festival de chefs. Œuvres de Rihm, Dallapiccola.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Vinzant, Hersant.

23.07 Le Dialogue des muses.

- 20.15 Les Soirées. Œuvres de Mendelssohn.
20.40 Ludwig Wittgenstein et la musique. Concert. Œuvres de Brahms, Mahler, Ravel, Schoenberg, Beethoven.
22.48 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Wagner, R. Schumann, Bach, Zimmermann.
21.50 Musicina. Le Voyage d'hiver. Film. Peter Weigl.
23.00 ► Profil. Une chambre à soi. La vie de Virginia Woolf.
23.55 La Lucarne. Loco Loco.
0.55 ► Les Biches ■ Film, Claude Chabrol.

PROGRAMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.45 Les Feux de l'amour.
14.35 25° sud.
15.30 Cinq sur 5 !
16.20 Extrême limite.
16.50 Medicoter.
17.40 Beverly Hills.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Succès.
23.10 52 sur la Une. Les filles d'Evasan.
0.15 Minuit sport.
0.50 TF 1 nuit, Météo.
1.05 Histoires naturelles. Au soleil d'Hemingway.

FRANCE 2

- 13.55 Derrick.
14.55 Soko.
15.45 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Cap des Pins.
17.45 Un livre, des livres.
17.50 Hartley, coeurs à vif.
18.45 Cap Dakar.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 La soirée continue. La Balle au bond. Film. Williams Crépin.
22.40 Ça se discute. L'alcoolisme au féminin.
0.30 Journal, Météo.
0.50 Paris-Dakar.
1.15 A l'occasion du Dakar, le Cercle.
1.45 Mezzo l'info.

FRANCE 3

- 13.25 Parole d'Expert.
14.25 Simon et Simon.
16.05 Saga-Cités.
16.40 Les Minimeums.
17.45 La Piste du Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouï de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal du Dakar.
21.00 La Marche du siècle. Pauvreté : le cri du cœur.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 Les Noces de Figaro. Opéra de Mozart.
2.20 ► Hors série. Graine de violence.
4.00 Nocturnales. Spéciale Françoise Pollet.

CANAL +

- 13.35 Les Forces de la terre.
14.30 Le Journal du cinéma.
14.35 H.
15.00 Blague à part.
15.25 Spin City.
15.45 Décode pas Bunny.
16.15 Toonsylvania.
16.35 C+ Cléo.
► En clair jusqu'à 21.00.
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 ► Marius et Jeannette ■ Film, Robert Guédiguian.
22.45 Le Pic de Dante ■ Film, Roger Donaldson (v.o.).
0.30 South Park. Le charmeur de poules.
0.50 Spin City. Un après-midi de chien.
1.15 Le Septième

Angeliki, désespérément

par Pierre Georges

LA TERRE tremble près de Grenoble. La neige tombe sur l'autoroute. La violence gagne à l'école. Les sauvageons rôdent. L'OM s'est fait voler un but. L'obésité menace nos enfants, la grippe leurs parents. Les « saucissonneurs » ont encore agressé des particuliers à Paris. Les 35 heures ne créent que peu d'emplois. Ah, ce n'est pas évident le bonheur quotidien ! Maudite soit la presse qui, chaque matin, fait dans le dégât des eaux et le constat de désespoir ordinaire.

Le malheur élémentaire est partout. Même dans l'anecdote. Par exemple, deux photos dans *France-Soir*. Page de gauche, un grand paysage neigeux, bien gris blanc à souhait, n'y manquent guère que des corbeaux sur cette vaste plaine sibérienne, façon général Hiver. Au premier plan, un panneau indicateur « N7. Aubervilliers-sur-Varèze ». Au second plan, une fourgonnette sur le toit, tout schuss, peut-être bien la voiture du boulanger, ou celle du facteur. *Nationale 7 ?* On connaît la chanson.

Page de gauche, une autre fourgonnette, cassée, fracassée, brûlée. Surtitre : « *Délinquance : Nuit de vandalisme dans une paisible bourgade* ». Titre : « *A Sainte-Livrade ça brûle comme en ville* ». Et huit voitures, huit, détruites dans une petite ville lot-et-garonnaise. Et six mille habitants traumatisés.

Donc ça glisse à Aubervilliers et brûle à Sainte-Livrade, inscrivez greffier. Alors où trouver un peu de répit, si tous les journalistes du monde font la chaîne du malheur, s'acharnent à cette sinistre conspiration contre le moral du pauvre monde ? Eh bien justement, on croyait bien avoir trouvé dans le *Guardian* !

Une brave et bonne journaliste grecque, œuvrant à Patras, se mit en tête, un jour, de rompre le morbide enchantement. Nancy Pavlopoulou était tombée, par hasard, sur une belle et bien édifiante histoire d'amour, sujet porteur s'il en est. Donc, il était une fois en 1941, un soldat italien Luigi Surace et une belle jeune fille grecque Angeliki Stratigou, qui, par le plus grand des malheurs, la guerre, rencontrèrent le plus évident des bonheurs, l'amour.

La romance de Luigi et Angeliki s'annonçait sous les meilleures auspices, comme l'on dit en bonne littérature. A cette nuance près que la guerre peut avoir, aussi, la faculté de séparer ceux qui s'aiment. Luigi repartit en Italie. Angeliki, une pauvre orpheline précisons-le, se dessécha dans le Péloponnèse sous la garde vigilante de sa tante qui voyait ces amours d'un mauvais œil.

Luigi vivait en Calabre et aimait à Patras. Il écrivit de multiples lettres, que, toutes, l'infâme tantine détruisit, et il finit donc par se marier, de raison, au pays. Fin du premier chapitre. Un demi-siècle plus tard, il devint veuf. N'ayant rien oublié, et plus grand-chose à perdre, il écrivit à la mairie de Patras : « Cherche Angeliki désespérément ! »

Bref le miracle se fit. La journaliste intervint, retrouva Angeliki toujours célibataire, fidèle Pénélope. Le mariage fut prévu pour début janvier. Las, le 22 décembre, Luigi tomba malade et fut hospitalisé en Italie. Las, la semaine dernière, Angeliki mourut d'une crise cardiaque. Et le jour même de son décès, un télégramme de Luigi arriva. Il disait : « Je vais mieux. J'arrive. Attends-moi. » Et vous voudriez que le bonheur journalistique existe !

DÉPÈCHE

■ CYCLISME : le Danois Bjarne Riis (Telekom), vainqueur du Tour de France 1996, est soupçonné de dopage à l'EPO. Selon la télévision danoise, Bjarne Riis aurait subi un contrôle sanguin le 10 juin 1995, lequel aurait révélé un taux d'hématurie de 56,3 %, alors que la norme maximale est de 50 %. Le coureur, qui a démenti, s'estime « victime d'une campagne de dénigrement ».

Tirage du *Monde* daté mardi 12 janvier 1999 : 508 979 exemplaires.

1 - 3

Les avocats de M. Clinton plaideront non coupable devant le Sénat

Le président américain « nie toute déclaration mensongère »

LES AVOCATS de Bill Clinton ont informé officiellement le Sénat, lundi 11 janvier dans un document préliminaire, qu'ils plaideraient non coupable lors du procès en destitution du président américain. Ses défenseurs ont en revanche renoncé à demander au Sénat de prononcer un non-lieu ou à présenter une motion préliminaire, a indiqué le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart. « *Le président nie toutes les allégations de fond contenues dans les deux articles de destitution en dehors de celles admises dans cette réponse* », affirme ce document de treize pages signé par tous les membres de son équipe de défenseurs.

M. Clinton est accusé de faits présumés de parjures et d'entrave à la justice dans l'enquête menée par le procureur indépendant Kenneth Starr sur l'affaire Monica Lewinsky, l'ancienne jeune stagiaire de la Maison Blanche avec laquelle le président avait eu une liaison extra-conjugale.

Les avocats de Bill Clinton avaient jusqu'à midi (heure de Washington), lundi, pour envoyer leur réponse écrite aux chefs d'accusation notifiés à la Maison Blanche par le Sénat. Ils ont fait parvenir leur réponse peu avant cette échéance. Elle a été rendue publique par la Maison Blanche peu après.

UNE RUMEUR DÉMENTIE

Pour l'heure, la présidence a décidé de faire confiance aux cent sénateurs constituant le jury, notamment après l'accord intervenu vendredi entre républicains et démocrates sur les modalités du procès, bien qu'elle n'ait pu empêcher que les principaux témoins de l'affaire, à commencer par Monica Lewinsky elle-même, soient appelés à témoigner. Le procès pourrait durer de quinze jours à un mois, voire plus, selon le nombre de témoins défilant à la barre.

« Nous avons estimé que [...] nous n'avons pas à court-circuiter le procès avant que les parties n'aient eu

l'occasion de présenter leurs arguments », a déclaré M. Lockhart en expliquant pourquoi les avocats de M. Clinton avaient renoncé à demander un non-lieu.

Dans le document publié lundi, les avocats affirment que M. Clinton « nie avoir fait des déclarations mensongères, fausses ou trompeuses » que ce soit dans l'affaire Lewinsky ou dans l'affaire Paula Jones. Ils font également valoir que les deux articles de mise en accusation sont « trop vagues pour permettre une condamnation et une déchéance » et contiennent des vices de forme.

Enfin, la journée de lundi a vu s'effondrer une accusation lancée contre Bill Clinton la semaine dernière par le *Star*, un tabloid américain (*Le Monde* du 6 janvier). Le président n'est pas le père de l'enfant d'une prostituée de l'Arkansas, a reconnu le journal, après la réalisation de tests ADN qui ont démontré qu'il n'y avait aucune relation entre Bill Clinton et cet enfant de treize ans. — (AFP)

M. Jospin fait l'éloge de la nation lors de ses vœux à la presse

À L'HEURE où l'Europe se construit, avec l'avènement de l'euro, Lionel Jospin, lui, ne cesse de célébrer l'idée et la grandeur de la France. Après avoir donné une coloration très « nationale » aux vœux qu'il avait présentés au chef de l'Etat le 4 janvier (*Le Monde* daté 10-11 janvier), le premier ministre a récidivé, mardi 12 janvier, devant la presse réunie à Matignon. Evoquant l'*« exception française »*, il a défendu la persistance d'un « Etat ferme » qui, « une fois les illusions de la vague libérale retombées [...] , est le garant d'une régulation indispensable à l'efficacité du marché ». « On voit, a-t-il dit, que la nation est une réalité irréductible, le cœur où bat la démocratie, l'espace où se nouent le lien social et les solidarités les plus fortes. »

Ainsi, si le premier ministre salue l'arrivée de la monnaie unique — « un changement historique qui n'a pas de précédent » —, c'est dans le cadre national qu'il situe les principaux chantiers des prochains mois. Pointant les « archaïsmes » de la République, il se propose d'y remédier. Ce propos concerne la justice, à réformer ; la vie politique, administrative ou économique à féminiser ; le cumul des mandats, à éradiquer. « C'est un projet combattu par l'opposition, a-t-il rappelé, c'est une réforme voulue par le gouvernement. »

M. Jospin souhaite aussi « projeter la France avec succès dans la modernité ». A cette fin, il entend poursuivre l'adaptation de l'école, « berceau de la République », mais celle-ci, assure-t-il dans une formule destinée à apaiser les enseignants, doit se faire « dans le dialogue, la concertation et le respect mutuel ». Le premier ministre veut aussi lutter contre la violence pour préserver le « lien social ». A cette fin, en accord avec le ministre de l'intérieur, il promet, en ce qui concerne les mineurs, « l'éloignement des délinquants les plus durs » « chaque fois que la rupture avec le milieu sera nécessaire ». —

Claudia Courtois

Jean-Michel Aphatie

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux a repoussé sa décision sur l'extradition d'Ira Einhorn

BORDEAUX de notre correspondante

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux a repoussé le 18 février la décision qu'elle devait prendre mardi 12 janvier à propos de la demande d'extradition vers les Etats-Unis dont est l'objet Ira Einhorn, figure emblématique de l'Amérique des années 70, condamné pour meurtre en Pennsylvanie.

Les épisodes de cette histoire sont nombreux. Le premier commence en 1977 en Pennsylvanie, quand le corps de la petite amie d'Ira Einhorn, Holly Maddux, est retrouvé dans son appartement. Le leader hippie crie au complot monté par la CIA. Quelques semaines avant son procès en 1981, il

d'abord sous son vrai nom puis sous des noms d'emprunt, il fuit la police anglaise, irlandaise, suisse, suédoise et danoise. En janvier 1993, il s'installe dans un petit village charentais avec une Suédoise qui est devenue sa femme. Mais, à la suite d'une démarche administrative, le couple est repéré en 1994 par la police suédoise (*Le Monde* du 23 septembre 1997).

L'ancien gourou du New Age est arrêté une première fois le 13 juin 1997. La justice américaine avait demandé son extradition. Elle voulait ramener celui qui avait été condamné par contumace à Philadelphie en 1993 à la prison à perpétuité pour assassinat. Mais le 6 décembre 1997, la cour d'appel donne un avis défavorable à son extradition : elle reproche notamment à la

procédure *in abstentia* en Pennsylvanie de ne pas offrir au fugitif condamné par contumace la possibilité d'un nouveau procès (*Le Monde* du 6 décembre 1997).

Quelques jours après, le Sénat américain vote un amendement de la loi pénale de Pennsylvanie qui autorise un nouveau procès pour toute personne réfugiée dans un pays étranger qui refuse de l'extraire. Nouveau mandat d'arrêt, nouvelle arrestation d'Ira Einhorn le 21 septembre 1998 et nouvelle demande d'extradition des Etats-Unis. C'est à cette demande d'extradition que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux devrait répondre le 18 février.

Recycler le verre

D'accord ?



Recycler le combustible nucléaire, c'est aussi préserver l'environnement.

En recyclant chaque année le combustible usé d'une vingtaine de compagnies électriques dans le monde, le Groupe COGEMA contribue à préserver nos ressources naturelles, notre environnement et notre économie. Ainsi, au-delà des économies d'énergie et du recours aux énergies renouvelables, l'énergie nucléaire est indispensable pour atteindre

les objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre comme l'on montré, en 1997, les conclusions de la conférence internationale de Kyoto. En Europe de l'Ouest, le nucléaire permet d'éviter l'émission de plus de 700 millions de tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent des rejets de la totalité du parc automobile européen. Leader mondial

du cycle du combustible, le Groupe COGEMA est depuis vingt ans à la pointe des technologies nucléaires. De l'extraction du minerai d'uranium à sa conversion et à son enrichissement, de la fabrication du combustible à son recyclage, le Groupe COGEMA assure la maîtrise du cycle du combustible nucléaire.

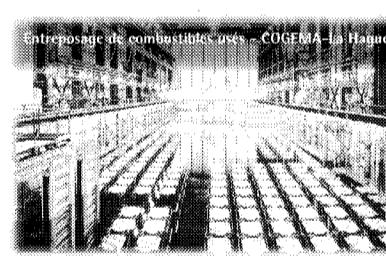
Repère

- La valeur énergétique de l'uranium et du plutonium contenus dans une tonne de combustible usé représente l'équivalent d'environ 20 000 tonnes de pétrole.

<http://www.cogema.fr>

APPEL GRATUIT

COGEMA



Recycler le combustible nucléaire

D'accord ?

